

Dossier de récolement
Station de pompage d'Urt (64)

Date : 25 janvier 2022

Document rédigé par : Julie PISENTI

e-mail : julie.pisenti@external.total.com

Téléphone : 05 59 92 20 05

Référence du document : 220125-RAP-R-1U-00013-DR station Urt-V1

Révisions

Édition	Date	Rédaction	Approbation	Objet de la révision
V0	23/02/2021	J. PISENTI	A. BERTRAND	Création du document
V1	25/01/2022	J. PISENTI	A. BERTRAND	Révision du document suite aux commentaires DREAL (modifications en surligné)

Observations

TABLE DES MATIERES

1. INTRODUCTION	6
1.1. CADRE ET OBJECTIFS.....	6
1.2. CADRE REGLEMENTAIRE.....	7
2. CONTEXTE ET ETUDES PREALABLES AUX TRAVAUX.....	8
2.1. LOCALISATION DU SITE.....	8
2.2. CONTEXTE HISTORIQUE.....	9
2.3. ETUDES ET DIAGNOSTICS AVANT TRAVAUX	10
3. OBJECTIFS DE REHABILITATION	13
4. ORGANISATION DU CHANTIER ET PLANNING.....	14
4.1. ORGANISATION DU CHANTIER	14
4.2. PLANNING GENERAL DES OPERATIONS	14
4.3. HEURES TRAVAILLEES ET BILAN HSE	15
5. TRAVAUX PREPARATOIRES	16
5.1. DEMARCHE ET DOCUMENTS PREALABLES	16
5.2. INSTALLATION DU CHANTIER ET AMENAGEMENTS.....	16
5.2.1. Travaux de démantèlement.....	16
5.2.2. Travaux de réhabilitation	16
6. TRAVAUX DE DEMANTELEMENT	17
6.1. DEMANTELEMENT DES INSTALLATIONS DE SURFACE	17
6.2. DEMANTELEMENT DES INFRASTRUCTURES ENTERREES.....	17
7. TRAVAUX DE REHABILITATION	18
7.1. SUIVI ET CONTROLE DES OBJECTIFS DE REHABILITATION	18
7.2. EXCAVATION ET GESTION DES TERRES IMPACTEES	18

7.3. RECEPTION DES TERRAINS.....	19
7.4. BILAN DES VOLUMES EXCAVES ET DES QUANTITES DE TERRES EVACUEES	20
7.5. TRAITEMENT ET GESTION DES EAUX.....	20
7.5.1. Dispositif et volumes traités.....	20
7.5.2. Qualité des rejets	20
7.5.3. Surveillance du milieu récepteur	20
7.6. GESTION DES ANCIENNES CANALISATIONS PRESENTES SUR SITE	21
7.7. REMBLAYAGE ET REMISE EN FORME DU SITE	22
8. BILAN DES MATERIAUX EVACUES.....	24
9. ETAT FINAL DU SITE	25
9.1. TENEURS RESIDUELLES APRES TRAVAUX	25
9.1.1. Synthèse des teneurs à l'issue des travaux.....	25
9.1.2. Analyse des risques résiduels (ARR).....	25
9.2. BILAN DES OUVRAGES ENTERRES RESIDUELS	25
9.3. BILAN DES OUVRAGES DE SURFACE RESIDUELS.....	25
9.4. ETAT TOPOGRAPHIQUE FINAL.....	25

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Localisation du site de la station de pompage d'Urt.....	8
Figure 2 : Localisation des sondages et répartition des teneurs en hydrocarbures mesurées en fonction des tranches de sols analysées.....	11
Figure 3 : Vues du site de l'ancienne station de pompage d'Urt après démantèlement.....	17
Figure 4 : Localisation des zones à traiter.....	18
Figure 5 : Terrassement et dalle radier de la cuve de purge.....	19
Figure 6 : Découpe et obturation de la canalisation.....	21
Figure 7 : Localisation des points de coupe du pipe en limite de site.....	22
Figure 8 : Reprofilage du site.....	23
Figure 9 : Site après remise en état.....	23
Figure 10 : Vues de l'ancien site en juillet 2020.....	26

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Données des diagnostics environnementaux antérieurs.....	10
Tableau 2 : Organisation du chantier de réhabilitation du site d'Urt.....	14
Tableau 3 : Principales dates du chantier de réhabilitation du site d'Urt.....	15
Tableau 4 : Indicateurs HSE.....	15
Tableau 5 : Caractéristiques des zones à traiter.....	19
Tableau 6 : Détail des matériaux du site utilisés pour le remblayage.....	23
Tableau 7 : Synthèse des matériaux évacués.....	24
Tableau 8 : Etat résiduel du site après travaux.....	25

LISTE DES ANNEXES

Annexe A	Arrêté préfectoral n°11/ENV/06, datant du 27/06/2011
Annexe B	Plan parcellaire du site
Annexe C	Bordereau de suivi des déchets du transformateur du site
Annexe D Tn/0812-02	Extrait du rapport AQUILA CONSEIL d'octobre 2012 et référencé AQ/RETIA/RT/DiagLg-
Annexe E	Plan de terrassement des travaux de réhabilitation

Annexe F	Localisation des points de réception de la fouille et résultats d'analyse
Annexe G	Qualité des sols de surface
Annexe H	Bordereaux d'analyse du laboratoire
Annexe I	Bordereaux de suivi des déchets (phase réhabilitation)
Annexe J	Localisation du point de rejet, analyses du milieu récepteur et bordereaux d'analyses des eaux traitées avant rejet
Annexe K	Bordereau d'analyse du laboratoire (revêtement canalisation)
Annexe L	Rapport de contrôle de la qualité des terres végétales d'apport
Annexe M	Tableau de suivi des BSD
Annexe N	Tableau des teneurs résiduelles
Annexe O	Etat résiduel du site
Annexe P	Analyse des risques résiduels post-travaux
Annexe Q	Plans topographiques du site

1. Introduction

1.1. Cadre et objectifs

La société RETIA a pour objet social le démantèlement et la réhabilitation d'anciens sites industriels du groupe TOTAL.

Elle a reçu une délégation de maîtrise d'ouvrage de TEPF pour procéder aux travaux de réhabilitation des actifs anciennement exploités par TEPF, dont les installations du site de la station de pompage d'Urt, situé sur la commune de Urt (64).

Les diagnostics de la qualité des sols menés sur le site de la station de pompage d'Urt par les bureaux d'étude ANTEA en juillet 2010 et AQUILA CONSEIL en octobre 2012 ont montré la présence d'impact en hydrocarbures dans les sols à proximité de l'ancienne cuve de purge et de deux réseaux enterrés.

C'est dans ce cadre qu'ont été missionnées pour la réhabilitation du site de la station de pompage d'Urt :

- La société HOURQUET pour le démantèlement des installations de surface,
- La société GRS Valtech pour la réhabilitation du site,
- La société BURGEAP en tant qu'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage pour assurer le contrôle extérieur et indépendant sur les travaux de réhabilitation.

Les travaux de réhabilitation du site de la station de pompage d'Urt, destinés à rendre les terrains compatibles avec un futur usage agricole, se sont déroulés en deux temps :

- Du 25 novembre au 10 décembre 2010, les opérations de démantèlement ont comporté :
 - La dépose des tuyauteries aériennes et enterrées (en conservant les lignes de tuyauterie d'arrivée et de départ sur support avec mise en place d'une bride pleine sur chacune des extrémités) ;
 - La démolition du local électrique,
 - Le démantèlement de la pomperie et de la cuve de purge,
 - Le démantèlement de la réserve incendie et du système d'extinction,
 - La démolition des massifs en béton et des dallages,
 - L'évacuation des batteries fixes accolées au local électrique,
 - Le tri, l'élimination ou la valorisation des matériaux divers (ferrailles, DIB etc.).
- Du 16 octobre au 13 décembre 2017, les opérations de réhabilitation ont comporté :
 - Des travaux préparatoires incluant le démantèlement des haies et clôture d'enceinte ainsi que la démolition des ouvrages bétons résiduels ;
 - La découpe et le retrait des 2 lignes de tuyauterie d'arrivée et de départ (aériennes et enterrées) laissées en place en limite de site à l'issue des travaux de démantèlement ;
 - L'excavation et le tri des matériaux impactés et leur élimination en filière agréée ;
 - Le remblayage et de la remise en état général incluant un reprofilage du site.

Le présent rapport correspond au dossier de récolement des travaux réalisés, conformément à l'arrêté préfectoral n°11/ENV/06 du 27/06/2011.

1.2. Cadre réglementaire

Les travaux de réhabilitation du site de la station de pompage d'Urt ont été réalisés conformément aux prescriptions décrites dans :

- La DADT du pipe Lacq-Tarnos n°10-051 datant du 29/09/2010 ;
- L'Arrêté Préfectoral donnant acte à la demande de TEPF d'arrêt définitif du pipe Lacq-Tarnos référencé n°11/ENV/06, datant du 27/06/2011 (disponible en **Annexe A**).

2. Contexte et études préalables aux travaux

2.1. Localisation du site

Le site se trouve sur la commune d'Urt (64). Il est localisé au bout du chemin du Petit Saudan permettant l'accès à des parcelles agricoles.

Le site occupe une superficie totale de 800 m² sur la parcelle cadastrale n°712 section B. Le plan parcellaire se trouve en **Annexe B**. Le site appartient actuellement à l'agriculteur voisin, monsieur Belaube.

Les coordonnées du centre du site (en LAMBERT 93) sont les suivantes :

$$\left(\begin{array}{l} X= 355\ 448 \\ Y= 6\ 277\ 116 \end{array} \right)$$

L'altitude moyenne de la zone étudiée est d'environ 2 m NGF (Nivellement Général de la France).

L'environnement proche du site est principalement à vocation agricole. Les premières maisons d'habitation et bâtiments agricoles sont localisés à environ 200 m au nord-ouest du site au lieu-dit Parsohaye. A noter également la présence de l'Adour à environ 150 m au nord du site qui s'écoule vers l'ouest.

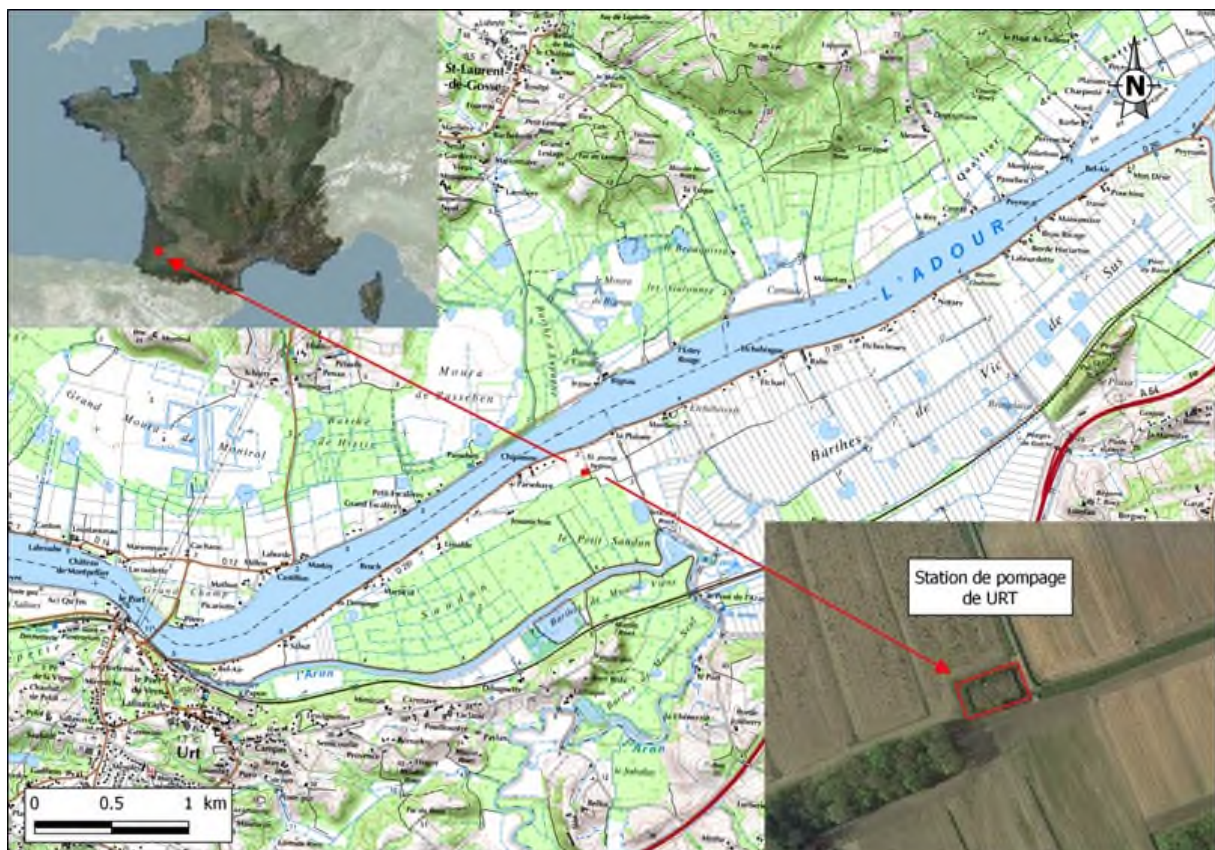


Figure 1 : Localisation du site de la station de pompage d'Urt

2.2. Contexte historique

Entre 1981 et 2008 TEPF (Total Exploration Production France) acheminait sa production de pétrole, issue des champs du Sud-Ouest, sur le Centre de transit LBC à TARNOS via un pipeline dédié, dit « pipe LACQ-TARNOS » (88 km de longueur environ), se composant de trois sections principales :

- La section A : LACQ-MONT de 4 162 m de longueur,
- La section B : MONT-MOUGUERRE de 72 797 m de longueur,
- La section C : MOUGUERRE-TARNOS de 10 650 m de longueur,

Le site d'Urt est une ancienne station de pompage située sur la section B du tracé de la canalisation Lacq-Tarnos. Elle permettait la recompression des fluides transportés sur le pipe.

Avant les travaux de réhabilitation, le site était composé de :

- Ouvrages de génie civil :
 - Un local électrique (incluant un transformateur) sur fondation bétonnée,
 - Un dallage en béton pour les pompes,
- Équipements :
 - Deux groupes électropompes,
 - Une pompe de réinjection des purges,
 - Une section de canalisation aérienne équipée de deux vannes de sectionnement motorisées à passage intégral,
 - Un ensemble de lignes d'alimentation des pompes et de refoulement, équipées de vannes motorisées,
 - Un réseau de lignes et vannes de purge et d'équilibrage,
 - Un réservoir métallique de récupération des purges avec évent, appelé cuve de purge,
 - Un réservoir enterré d'eau incendie et un réseau associé.

En 2008 et 2009, une phase de nettoyage, d'inertage et d'isolation avait été menée au droit des installations de surface du pipe Lacq-Tarnos dont la station de pompage d'Urt. Celle-ci est décrite dans le dossier de DADT.

Le transformateur électrique a été retiré et évacué le 22 septembre 2010 puis traité et éliminé par la filière APROCHIM à Grez-en-Bouère (53). Le BSD est disponible en **Annexe C**.

2.3. Etudes et diagnostics avant travaux

Le tableau ci-dessous synthétise les données des diagnostics antérieurs réalisés sur le site en juillet 2010 par ANTEA et du diagnostic complémentaire de juillet 2012 réalisé par AQUILA CONSEIL.

Date du diagnostic et bureau d'études en charge de l'étude	Nombre de sondages	Localisation	Composés recherchés	Résultats
Juillet 2010 – ANTEA	4	A proximité des anciennes installations (cuve et électropompes) et au centre du site	HCT, HAP, BTEX et 8 métaux	Impacts en hydrocarbures : <ul style="list-style-type: none">• [HCT] : 25 à 820 mg/kg ;• Teneur maximale au droit du sondage URT-03 entre 0,8 et 2,2 m de profondeur.
Juillet 2012 – AQUILA CONSEIL	23	A proximité des anciennes installations et plus particulièrement à proximité de l'ancienne cuve et de la conduite enterrée	HCT, TPH, HAP, PCB BTEX et 8 métaux	Impacts en hydrocarbures : <ul style="list-style-type: none">• [HCT] : 25 à 7 300 mg/kg ;• Teneur maximale au droit du sondage U8 entre 0,5 et 1,4 m de profondeur.

Tableau 1 : Données des diagnostics environnementaux antérieurs

La Figure 2 ci-dessous présente la localisation des sondages et les teneurs en hydrocarbures mesurées dans les sols (en surface et en profondeur) lors des diagnostics antérieurs.

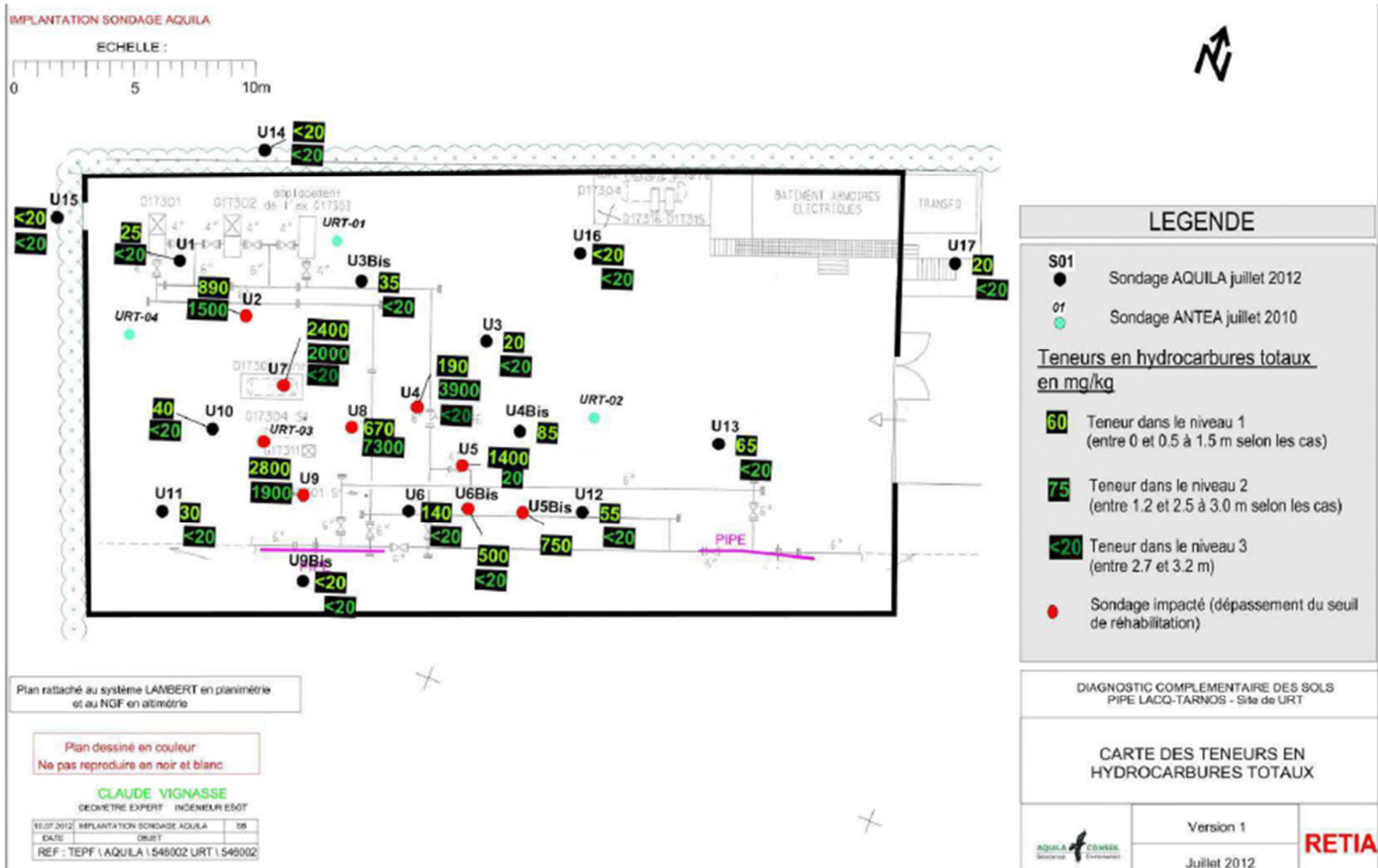


Figure 2 : Localisation des sondages et répartition des teneurs en hydrocarbures mesurées en fonction des tranches de sols analysées

(source : rapport de diagnostic AQUILA CONSEIL, Version 2 – Octobre 2012)

Un piézomètre temporaire a également été implanté à l'emplacement d'un des sondages réalisé par ANTEA en 2010. Aucun impact dans les eaux souterraines n'a été mis en évidence au droit du site.

Les résultats des diagnostics mettent en évidence deux zones impactées par des hydrocarbures, à savoir :

- **La zone de l'ancienne cuve de purge enterrée** (nommée zone U-1 au §7.2) : présence de remblais sablo-graveleux entre 0,5 et 1,4 m de profondeur présentant une teneur en hydrocarbures de 7 300 mg/kg confirmant les indices organoleptiques de terrain. Une zone d'infiltration dans les remblais entre 1,2 et 1,9 m de profondeur (2 400 mg/kg) a également été mise en évidence plus à l'ouest de l'ancienne cuve. La migration de l'impact a été mise en évidence jusqu'au toit des sables limoneux entre 1,9 et 2,7 m de profondeur (2 000 mg/kg). L'échantillon prélevé plus en profondeur entre 2,7 et 3,3 m a mis en évidence des teneurs en hydrocarbures inférieures à la limite de quantification du laboratoire ;
- **La zone située entre les deux conduites aériennes non démantelées** (nommée zone U-2 au §7.2) : présence d'un impact en hydrocarbures à la base des remblais sablo-limoneux entre 0,4 et 1,2 m de profondeur. Les analyses ont mis en évidence une teneur en hydrocarbures de 1 400 mg/kg. Le prélèvement réalisé plus en profondeur (>1,2 m de profondeur) a mis évidence des teneurs en hydrocarbures inférieures à la limite de quantification du laboratoire.

Un extrait du rapport de diagnostic d'AQUILA CONSEIL concernant le site d'Urt, référencé AQ/RETIA/RT/DiagLq-Tn/0812-02, est donné en **Annexe D**.

3. Objectifs de réhabilitation

Au stade de l'élaboration de la DADT, les emprises TEPF localisées sur la section B du pipe Lacq-Tarnos (dont la station d'Urt) devaient être cédées à TIGF pour un usage comparable, ce qui n'est plus le cas à ce jour.

L'objectif général des travaux de réhabilitation est de garantir la compatibilité du site avec un usage futur de type agricole. Dans ce but les mesures suivantes ont été prises :

- Le démantèlement complet et l'évacuation de l'intégralité des réseaux, structures de surface (y compris la clôture et la haie périphérique) et infrastructures enterrées du site ;
- La gestion des sols impactés au droit des deux zones reconnues, consistant plus précisément en:
 - L'excavation, le tri et l'évacuation en filières de traitement agréées des terres impactées ;
 - La gestion des éventuelles eaux de fond de fouille ;
 - Le remblayage de la fouille au moyen des déblais conformes provenant du tri (visuel, PETROFLAG et analytique)
 - Le reprofilage du site et l'apport de terre végétale pour la couverture de surface.
- La gestion des éventuelles eaux de fond de fouille afin de garantir l'absence d'impact sur le milieu naturel. Les critères de rejet vers le milieu naturel des eaux pompées dans le cadre des travaux d'excavation sont présentés dans le tableau suivant :

Paramètres	Valeurs limite
Demande Chimique en Oxygène (DCO)	300 mg/L
Demande biochimique en Oxygène (DBO5)	100 mg/L
Matière en suspension (MES)	100 mg/L
Hydrocarbures Totaux (HCT)	5 mg/L
pH	5,5 < pH < 8,5
Plomb	0,5 mg/L
Chrome	0,5 mg/L
Cuivre	0,5 mg/L
Zinc	2 mg/L

4. Organisation du chantier et planning

4.1. Organisation du chantier

Le tableau ci-dessous synthétise l'organisation du chantier de réhabilitation du site d'Urt :

Mission	Organisme
Maître d'Ouvrage	TEPF Zone Industlacq RD 817 Bâtiment CO 64170 LACQ
Maître d'Ouvrage Délégué (MOD)	RETIA Zone Industlacq RD 817 Bâtiment CO 64170 LACQ
Travaux de démantèlement	
Entreprise de Travaux	HOURQUET et fils 64460 PONSON-DESSUS
Travaux de réhabilitation	
Assistant à Maîtrise d'Ouvrage (AMO)	BURGEAP Agence Sud-Ouest 4, boulevard Jean-Jacques Bosc - Les Portes de Bègles 33130 BEGLES
Entreprise de Travaux	GRS VALTECH Agence Sud-Ouest 12, avenue des Moudaults 33270 FLOIRAC
Mission Coordination Sécurité (CSPS)	2CS 24, Rue MAUBEC 64230 LESCAR
Géomètre expert	Claude Vignasse 50 rue Saint Gilles BP 20221 64302 ORTHEZ cedex

Tableau 2 : Organisation du chantier de réhabilitation du site d'Urt

4.2. Planning général des opérations

Les principales dates du chantier de réhabilitation du site d'Urt sont présentées dans le tableau suivant :

Date	Activité
Travaux de démantèlement	
Démarrage des travaux	25 novembre 2010
Fin des travaux	10 décembre 2010
Travaux de réhabilitation	

Démarrage du chantier	16 octobre 2017
Découpe et obturation des deux portions de pipe	23 octobre 2017
Excavation, tri et évacuation des terres polluées	Du 24 au 31 octobre 2017
Remblayage	Du 31 octobre au 7 novembre 2017
Nivellement du site et mise en place de terre végétale	Du 7 au 24 novembre 2017
Repli du chantier	13 décembre 2017

Tableau 3 : Principales dates du chantier de réhabilitation du site d'Urt

4.3. Heures travaillées et bilan HSE

Le bilan global des heures de chantier passées par toutes les entreprises de travaux ainsi que le nombre d'accident sont présentés dans le tableau suivant :

Indicateur	Résultat
Travaux de démantèlement	
Cumul des heures travaillées	160 ¹
Nombre d'entreprises	3
Nombre d'accident	0
Travaux de réhabilitation	
Cumul des heures travaillées	235 ²
Nombre d'entreprises	4
Nombre d'accident	0

Tableau 4 : Indicateurs HSE

Aucun accident avec ou sans arrêt n'est survenu au cours du chantier.

¹ Moyenne des heures passées par site par l'entreprise Hourquet et ses sous-traitants pour le démantèlement des installations de surface du pipe Lacq-Tarnos soit 6 stations de pompage ou gare racleur, dont le site d'Urt

² Moyenne des heures passées par site par l'entreprise GRS VALTECH et ses sous-traitants sur le chantier de réhabilitation de 3 stations de pompage ou gare racleur, dont le site d'Urt

5. Travaux préparatoires

5.1. Démarche et documents préalables

Préalablement aux deux phases de travaux (démantèlement et réhabilitation), ont été réalisés :

- Une visite d'inspection commune ;
- La rédaction d'un Plan de Prévention par TEPF pour encadrer les travaux de démantèlement ;
- La rédaction, pour la phase de réhabilitation, d'un Plan Particulier de Sécurité et de Protection de la Santé (PPSPS) par chacune des entreprises intervenantes validé par le CSPS afin de préciser les tâches, modes opératoires, analyses des risques et mesures de prévention ou protection associés ;
- L'envoi des Déclarations d'Intention de Commencement des Travaux (DICT) à l'ensemble des concessionnaires concernés ;

Des procédures chantier encadrant les différentes opérations et tâches à réaliser ont été rédigées par les entreprises de travaux et validées par le MOD durant la phase préparatoire précédant les travaux.

5.2. Installation du chantier et aménagements

5.2.1. Travaux de démantèlement

Une base vie a été mise en place durant toute la durée des travaux comprenant un vestiaire.

5.2.2. Travaux de réhabilitation

Une base vie a été mise en place durant toute la durée des travaux comprenant un bureau, un vestiaire et un WC. Les besoins en électricité ont été assurés par un groupe électrogène.

Le chantier a été intégralement clôturé par des barrières Heras et/ou du grillage orange. Une signalisation a été mise en place à l'entrée du chantier présentant la réglementation sur site. Un zonage (vert, orange, rouge) avec règles spécifiques a été mis en place sur le chantier.

Les travaux d'aménagement suivants ont été réalisés préalablement aux travaux de réhabilitation :

- Le retrait de la clôture périphérique – évacuation de 940 kg de ferrailles évacuées et 60 m³ de bétons issus du muret et des fondations de la clôture ;
- Le débroussaillage et abattage de la haie - évacuation de 16,96 tonnes de déchets verts.

Les bons de pesés sont disponibles en **Annexe I**.

Afin d'accueillir une partie des terres en attente d'évacuation, une aire de stockage temporaire a été réalisée avec du polyane afin de rendre la zone étanche et éviter un éventuel transfert.

6. Travaux de démantèlement

6.1. Démantèlement des installations de surface

L'ensemble des installations de surface a été démantelé, exceptés les deux tuyauteries d'arrivée et de départ, la clôture et le muret d'enceinte du site.

Les déchets générés ont été gérés comme suit :

- Evacuation de l'ordre de 150 tonnes de bétons vers le centre LAPEYRE JEAN ET Fils à Josse (40) ;
- Evacuation de 16,4 tonnes de ferrailles vers le centre de valorisation HOURQUET à Ponson-Dessus (64) ;
- Evacuation des batteries vers le centre de valorisation HOURQUET à Ponson-Dessus (64).

6.2. Démantèlement des infrastructures enterrées

La cuve de purge et la réserve incendie ont été déposées puis évacuées vers le centre de valorisation HOURQUET à Ponson-Dessus (64).

A l'issue de la phase de démantèlement seules les deux conduites d'arrivée et de départ, obturées par des brides pleines, étaient encore en place ainsi que la clôture du site et une haie de sapins.



Figure 3 : Vues du site de l'ancienne station de pompage d'Urt après démantèlement

7. Travaux de réhabilitation

Les travaux de réhabilitation de l'ancienne station de pompage d'Urt se sont déroulés du 16 octobre au 13 décembre 2017. Ils ont été réalisés par l'entreprise GRS VALTECH.

7.1. Suivi et contrôle des objectifs de réhabilitation

Différents contrôles analytiques ont été réalisés par l'AMO au cours du chantier de réhabilitation afin de garantir les objectifs de réhabilitation :

- Analyse des terres de surface décapées pour réutilisation en remblai ;
- Analyse des bétons issus du radier découvert lors des terrassements ;
- Analyses des fonds et bords de fouille de la zone impactée excavée (prélèvements libératoires) ;
- Analyse des sédiments et eau superficielle dans le fossé au point de rejet des eaux traitées.

7.2. Excavation et gestion des terres impactées

La stratégie retenue pour ce chantier de réhabilitation a été l'excavation des matériaux au droit des deux zones impactées identifiées suite aux investigations d'ANTEA et AQUILA CONSEIL et présentées ci-après.



Figure 4 : Localisation des zones à traiter

Les caractéristiques des zones à traiter sont rappelées dans le tableau ci-dessous.

Zones à traiter	Profondeurs impactées
Zone U-1 (env. 100 m ²)	entre 0,5 et 2,7 m (ép. moyenne estimée : 1,7 m)
Zone U-2 (env. 35 m ²)	entre 0,5 et 1,2 m (ép. moyenne estimée : 0,6 m)

Tableau 5 : Caractéristiques des zones à traiter

Les deux zones étant limitrophes et présentant une typologie de polluants similaires (impacts en hydrocarbures), celles-ci ont été traitées de manière continue.

Les travaux de terrassement ont été effectués du 24 au 30 octobre 2017 au moyen d'une pelle mécanique à chenille. Les matériaux terrassés ont également fait l'objet d'un contrôle visuel et de mesures au PID (Appareil portatif de détection par photoionisation).

Les tranches superficielles de matériaux sains (environ 240 m³) ont été décapées et stockées pour le remblaiement des fouilles. Le surplus de matériaux sains a été évacué vers le site TEPF de Carresse Cassaber (64).

Plusieurs fondations liées à d'anciennes infrastructures ont été découvertes lors des terrassements ainsi que la dalle béton de la cuve enterrée. Cette dalle a été démantelée au moyen d'un BRH. Un prélèvement pour analyse a été réalisé par BURGEAP (cf. **Annexe H**). Cette analyse ayant permis de confirmer que la dalle n'était pas impactée, les bétons ont pu être concassés pour évacuation et revalorisation. Lors de cette opération, environ 40 m³ de béton issus des anciennes fondations et de la dalle ont également été excavés et gérés hors site.



Figure 5 : Terrassement et dalle radier de la cuve de purge

Le plan topographique de l'état de la fouille est disponible en **Annexe E**.

7.3. Réception des terrains

A l'issue du terrassement de la zone impactée, des prélèvements libératoires, réalisés par l'AMO (BURGEAP), ont consisté en :

- Les réceptions de bord et fond de fouille (localisation des points de contrôle et tableau récapitulatif des contrôles en **Annexe F**) ;
- Le prélèvement et contrôle de la qualité des sols à décaper sur la plateforme (remblayage ou évacuation – tableau récapitulatif des contrôles en **Annexe G**).

L'ensemble des bordereaux d'analyses du laboratoire sont disponibles en **Annexe H**.

Les prélèvements de réceptions des excavations ont porté sur les parois et fonds de fouilles. L'objectif de ces prélèvements étant de :

- Vérifier l'excavation totale des sols impactés
- D'obtenir des informations sur d'éventuelles extensions de la pollution.

Pour ce faire, l'AMO a réalisé les prélèvements suivants :

- Des échantillons de fond de fouille (environ tous les 50 m²),
- Des échantillons de bord de fouille (tous les 5 à 10 ml), sur une ou plusieurs hauteurs en fonction la profondeur de la fouille et l'hétérogénéité des terrains.

L'ensemble des prélèvements libératoires finaux ont permis de valider l'arrêt des excavations.

7.4. Bilan des volumes excavés et des quantités de terres évacuées

Lors des opérations de terrassement, environ 370 m³ de terres ont été excavés et **454,98 tonnes** de matériaux impactés ont été évacués.

Les matériaux extraits de la fouille ont été évacués du 25 au 30 octobre 2017 vers le biocentre TERRALIA d'Aire-sur-Adour (40), au moyen de camions semi bennes bâchés, chargés à l'aide d'une pelle mécanique. Les BSD sont présents en **Annexe I**.

7.5. Traitement et gestion des eaux

7.5.1. Dispositif et volumes traités

Une unité de traitement a été mise en place sur le site afin traiter les eaux présentes en fond de fouille avant remblayage (eau météorique et venue d'eau en fond). Cette unité de traitement était constituée d'un séparateur à hydrocarbures et d'un filtre à charbon actif.

Le pompage des eaux de fond de fouille a été réalisé à la fin du terrassement et avant le début du remblaiement. Au total, 30 m³ d'eau ont été pompés afin d'assécher la fouille puis traités.

7.5.2. Qualité des rejets

Les eaux traitées ont été rejetées au niveau d'un fossé situé au sud-est du site (localisation en **Annexe J**).

Le suivi de la qualité des eaux rejetées a été réalisé par la société GRS VALTECH durant toute la période de pompage pour les paramètres HCT C₁₀-C₄₀, BTEX et HAP. Les résultats obtenus mettent en évidence des teneurs de l'ordre voire inférieures aux seuils de quantification analytique. Les bordereaux d'analyse des eaux traitées sont présentés en **Annexe J**.

Les résultats sont conformes aux seuils de rejet fixés.

7.5.3. Surveillance du milieu récepteur

Au niveau du point de rejet, un état initial et un état final ont été réalisés respectivement avant rejet et à la fin des travaux de réhabilitation par BURGEAP de façon à valider l'absence d'impact des rejets sur le milieu naturel. Les analyses réalisées sur les matrices eau superficielle et sédiments ont tenu compte des polluants identifiés sur le site et susceptibles de transiter dans les eaux de ruissellement (HCT C₅-C₄₀ et BTEXN). Les résultats des analyses sont présentés en **Annexe J**.

Les teneurs mesurées dans les sédiments et les eaux superficielles du fossé au droit du point de rejet à l'état final sont du même ordre de grandeur que celles mesurées à l'état initial.

Les rejets d'eaux traitées durant les travaux de réhabilitation n'ont pas impacté le milieu naturel.

7.6. Gestion des anciennes canalisations présentes sur site

La partie du pipe Lacq-Tarnos laissée en place à l'issue de la phase de démantèlement (tuyauterie d'arrivée et de départ) a été gérée de la manière suivante :

- Perçage à froid de la canalisation pour vérification de l'absence de gaz et de résidus dans la canalisation ;
- Découpe et obturation du pipe en entrée et sortie du site par soudure d'un cap (opérations réalisées par la société CITBA) ;
- Extraction de l'ensemble du pipe (aérien et enterré) sur l'emprise du site ;
- Évacuation hors site pour valorisation (780 kg de métaux – BSD disponible en **Annexe I**).



Figure 6 : Découpe et obturation de la canalisation

Le tronçon de conduite désaffecté, abandonné suite à la mise en place de la station de pompage au droit du site, a été mis à jour. Cette canalisation avec revêtement en brai non-amianté (prélèvement réalisé confirmant l'absence d'amiante présenté en **Annexe K**) a été gérée de la manière suivante :

- Retrait et découpage en prenant les mesures environnementales nécessaires au regard des produits présents dans cette canalisation (résidu noirâtre pâteux) afin d'éviter toute contamination des sols (utilisation de polyane et boudins absorbants) ;
- Stockage en benne étanche ;
- Évacuation des matériaux (canalisation et déchets générés lors de la découpe) hors site en ISDD (2,78 tonnes - BSD disponible en **Annexe I**).



Figure 7 : Localisation des points de coupe du pipe en limite de site

7.7. Remblayage et remise en forme du site

Le remblaiement de la zone purgée a commencé dès réception du terrassement par l'AMO et après le pompage des eaux de fond de fouille.

Le remblayage a été réalisé à partir de matériaux sains issus du site qui ont été régalez jusqu'en surface. Des contrôles de la qualité des sols de surface avaient été préalablement réalisés par l'AMO. Les résultats d'analyse sont disponibles en **Annexe G**.

Le remblayage a été mené par passe de 30 à 40 cm, avec compactage entre chaque passe.

De la terre végétale stockée par RETIA et ayant fait l'objet d'analyses préalables par le bureau d'étude AQUILA CONSEIL a été mise en place sur les derniers 15-20 cm. Au total, 215 m³ issus des mailles TV4 et TV5 ont été apportées sur site pour son recouvrement (cf. **Annexe L**).

Les différents matériaux de remblayage utilisés pour le comblement des excavations et le reprofilage du site d'Urt sont synthétisés dans le tableau ci-dessous.

Zone	Provenance	Volume	Commentaires
Zone impactée en HCT	Matériaux issus du nivellement de la plateforme	120 m ³	Matériaux issus du décapage du site pour mise en œuvre de 20 cm de terre végétale
	Terres saines de surface	250 m ³	Matériaux issus des talus et matériaux sains de surface au droit de la zone impactée identifiés lors du diagnostic AQUILA

Zone	Provenance	Volume	Commentaires
Ensemble du site	Terres végétales stockées par RETIA	215 m ³	Matériaux mis en œuvre sur les derniers 20 cm

Tableau 6 : Détail des matériaux du site utilisés pour le remblayage

Suite au repli des installations mobilisées pour les travaux, la surface de la plateforme a été aplanie et nivelée à l'aide d'une pelle mécanique. Ce nivellement a permis de mettre à niveau la parcelle par rapport aux autres parcelles attenantes et de créer une légère pente vers les fossés attenants.



Figure 8 : Reprofilage du site



Figure 9 : Site après remise en état

8. Bilan des matériaux évacués

Le tableau ci-dessous présente la synthèse de l'ensemble des matériaux évacués au cours du chantier de réhabilitation de la station de pompage d'Urt.

Phase démantèlement	
Type de matériaux	Tonnage total
Déchets ferreux issus du démantèlement de la station	16,38
Bétons issus du démantèlement de la station	150
Phase réhabilitation	
Type de matériaux	Tonnage total
Terres souillées par des hydrocarbures	454,98
Déchets verts	16,96
Déchets ferreux issus du démantèlement de la clôture	0,94
Bétons issus du démantèlement du muret et de fondations	187,81
Déchets ferreux issus du démantèlement du pipe	0,78
Déchets divers issus du démantèlement de la canalisation impactée désaffectée :	
canalisation souillée	2,78
absorbants	0,127
terres polluées	2,26
Total (T)	833,02

Tableau 7 : Synthèse des matériaux évacués

Le tableau de suivi des bordereaux de suivi des déchets (BSD) et les BSD associés à la phase de réhabilitation sont fournis respectivement en **Annexe J** et **Annexe I**.

9. Etat final du site

9.1. Teneurs résiduelles après travaux

9.1.1. Synthèse des teneurs à l'issue des travaux

L'ensemble des teneurs résiduelles à l'issue des travaux est présenté en **Annexe N**. Le tableau suivant synthétise les teneurs résiduelles en HCT C₁₀-C₄₀ dans les sols :

Composés	Teneur maximale après travaux	Teneur moyenne ³ après travaux
HCT C ₁₀ -C ₄₀	<ul style="list-style-type: none">• issue du diagnostic (terrains laissés en place) : 670 mg/kg (U08-1 de 0 à 0,5 m)• en fond de fouille : 140 mg/kg (FF3 à env. 1,3 m)• en paroi : 400 mg/kg (RP7-1 de 0 à 1,5 m)	59 mg/kg

Tableau 8 : Etat résiduel du site après travaux

La cartographie de l'état résiduel du site est disponible en **Annexe O**.

9.1.2. Analyse des risques résiduels (ARR)

Afin de vérifier la compatibilité des concentrations résiduelles avec l'usage du site envisagé (agricole), une analyse des risques résiduels post-travaux a été menée par ARCADIS (rapport AFR-ARR-00003-RPT-A02 du 08/07/2020 est fourni en **Annexe P**).

L'ARR met en évidence que les concentrations résiduelles mesurées sur le site d'Urt sont compatibles du point de vue sanitaire avec un usage agricole (culture non maraîchère et/ou élevage).

9.2. Bilan des ouvrages enterrés résiduels

La totalité des ouvrages enterrés initialement présents sur le site de l'ancienne station de pompage d'Urt a été purgée. On notera la présence des extrémités du pipe Lacq Tarnos coupées et bouchées en limite ouest et est du site. Cet ouvrage est localisé sur le plan d'état résiduel présenté en **Annexe O**.

9.3. Bilan des ouvrages de surface résiduels

L'ensemble des installations de surface a été démantelé et évacué du site de l'ancienne station de pompage d'Urt.

9.4. Etat topographique final

Des plans topographiques de l'état initial, de la fouille et de l'état final du site sont fournis en **Annexe Q**.

³ valeurs < LQ considérées égales à LQ pour le calcul de la moyenne



Figure 10 : Vues de l'ancien site en juillet 2020

ANNEXES

Annexe A	Arrêté préfectoral n°11/ENV/06, datant du 27/06/2011
Annexe B	Plan parcellaire du site
Annexe C	Bordereau de suivi des déchets du transformateur du site
Annexe D	Extrait du rapport AQUILA CONSEIL d'octobre 2012 et référencé AQ/RETIA/RT/DiagLg-Tn/0812-02
Annexe E	Plan de terrassement des travaux de réhabilitation
Annexe F	Localisation des points de réception de la fouille et résultats d'analyse
Annexe G	Qualité des sols de surface
Annexe H	Bordereaux d'analyse du laboratoire
Annexe I	Bordereaux de suivi des déchets (phase réhabilitation)
Annexe J	Localisation du point de rejet, analyses du milieu récepteur et bordereaux d'analyses des eaux traitées avant rejet
Annexe K	Bordereau d'analyse du laboratoire (revêtement canalisation)
Annexe L	Rapport de contrôle de la qualité des terres végétales d'apport
Annexe M	Tableau de suivi des BSD
Annexe N	Tableau des teneurs résiduelles
Annexe O	Etat résiduel du site
Annexe P	Analyse des risques résiduels post-travaux
Annexe Q	Plans topographiques du site

Annexe A Arrêté préfectoral n°11/ENV/06, datant du
27/06/2011

PREFET DES PYRENEES-ATLANTIQUES

PREFECTURE
DIRECTION
DES COLLECTIVITÉS LOCALES
ET DE L'ENVIRONNEMENT

PAU, le

28 JUIN 2011

BUREAU DE L'AMENAGEMENT
DE L'ESPACE

Affaire suivie par :
Monique.LAFOND-PUYO
Tél. : 05.59.98.25.42
Monique.LAFOND-PUYO@pyrenees-atlantiques.gouv.fr
MLP/MLT

S. Claverie
B. Turpin
B. Lafont

Monsieur le Directeur,

Je vous prie de bien vouloir trouver, sous ce pli, une copie conforme de l'arrêté donnant acte de la déclaration d'arrêt de travaux pour le pipeline de Lacq-Tarnos.

Vous voudrez bien vous conformer aux articles 2 et 3 de ce document.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Préfet,
Pour le Préfet et par délégation,
Le chef du bureau de l'aménagement
de l'espace,

Gabrielle CLAVERIE

Monsieur le Directeur
de la société TOTAL E & P France
RD 817 – BP 22
64170 LACQ

PREFET DES PYRENEES-ATLANTIQUES

PREFECTURE
DIRECTION
DES COLLECTIVITES LOCALES
ET DE L'ENVIRONNEMENT

BUREAU DE
L'AMENAGEMENT DE L'ESPACE

REF DC.L.E. 3

Affaire suivie par :
Mme Monique LAFOND-PUYO
☎ 05.59.98.25.42
Monique.LAFOND-PUYO@pyrenees-atlantiques.gouv.fr

CODE MINIER
ARRETE PREFECTORAL N° 11/ENV/06
Donnant acte à la demande de TEPF
d'arrêt définitif du pipe Lacq-Tarnos

**Le Préfet des Pyrénées Atlantiques,
Officier de la Légion d'Honneur,**

- VU** le code minier, notamment son article L 163 ;
- VU** le décret n°2006-649 du 2 juin 2006 et notamment les articles 43 et suivants ;
- VU** la déclaration d'arrêt des travaux (DADT) déposée par la société TEPF le 14 octobre 2010 ;
- VU** l'avis de recevabilité établi par la DREAL le 25 novembre 2010 ;
- VU** la consultation des administrations et des municipalités à compter du 14 décembre 2010 ;
- VU** les transmissions des avis par télécopie à TEPF le 1^{er} juin 2011 ;
- VU** le rapport établi par les DREAL le 8 juin 2011 faisant état d'absence d'observation à l'exception de la commune de Bayonne qui souhaite réutiliser la poutre en tant que Pipeline ;
- Sur proposition du Secrétaire Général de la Préfecture des Pyrénées-Atlantiques,**

ARRETE

Article 1 : Bénéficiaire

Il est donné acte à la société TEPF de sa déclaration d'arrêt des travaux pour le pipeline de Lacq-Bayonne (à l'exception de la partie centrale Mont-Mouguerre) et ses ouvrages annexes (pomperies,...).

Article 2 : Rétrocession de la partie GTS située dans la commune de Bayonne.

TEPF doit établir une convention de rétrocession à la ville de Bayonne pour le tronçon qui la concerne. Cette convention n'engage aucune responsabilité de TEPF pour les aménagements ultérieurs.

Article 3 : Mémoire descriptif des mesures prises et procès verbal de récolement des travaux

TEPF adresse sous deux mois en deux exemplaires à compter de la notification du présent arrêté à la DREAL un mémoire des mesures prises (au regard du dossier de déclaration) qui doit permettre l'établissement du PV de récolement des travaux.

Article 4 : Arrêté de 2^{ème} donné acte

L'arrêté de 2^{ème} donné acte qui met fin à la Police des Mines et des Carrières sera établi au vu du procès verbal cité à l'article 3.

Article 5 : Voies et délais de recours

Le présent arrêté peut être déféré au tribunal administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de sa notification.

Article 6 : Exécution

- M. le Secrétaire Général de la Préfecture des Pyrénées-Atlantiques,
- M. le Directeur Régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement d'Aquitaine,
- Les inspecteurs des installations classées placés sous son autorité,
sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, dont une copie sera adressée à la Société TEPF, ainsi qu'aux Maires de Mont-Gouze-Arance-Lendresse, Lacq, Maslacq, Castétis, Orthez, Bérenx, Lahontan, Guiche, Urcuit, Boucau, Bayonne, Argagnon, Sarpourenx, Biron, Salles-Mongiscard, Bellocq, Sames, Urt, Lahonce, Mouguerre, pour affichage.

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture.

Pau, le 27 JUIN 2011

Le Préfet,

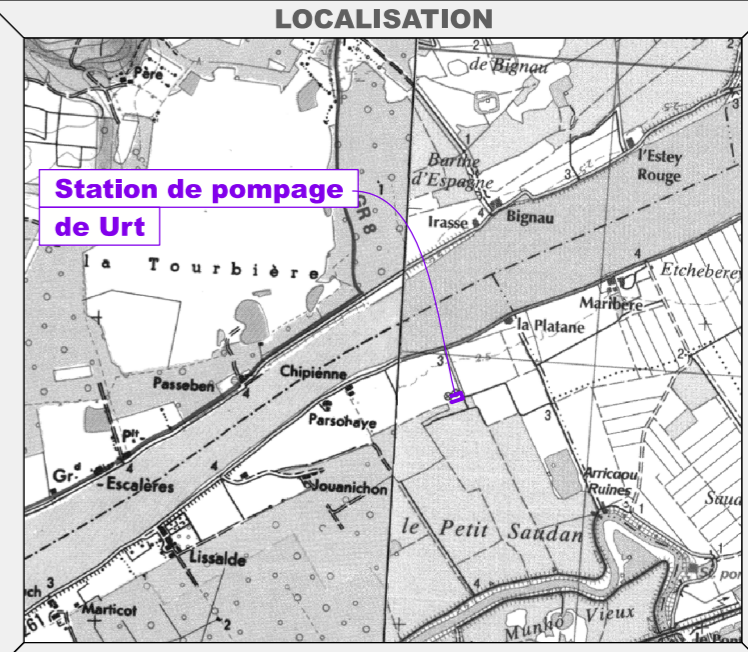
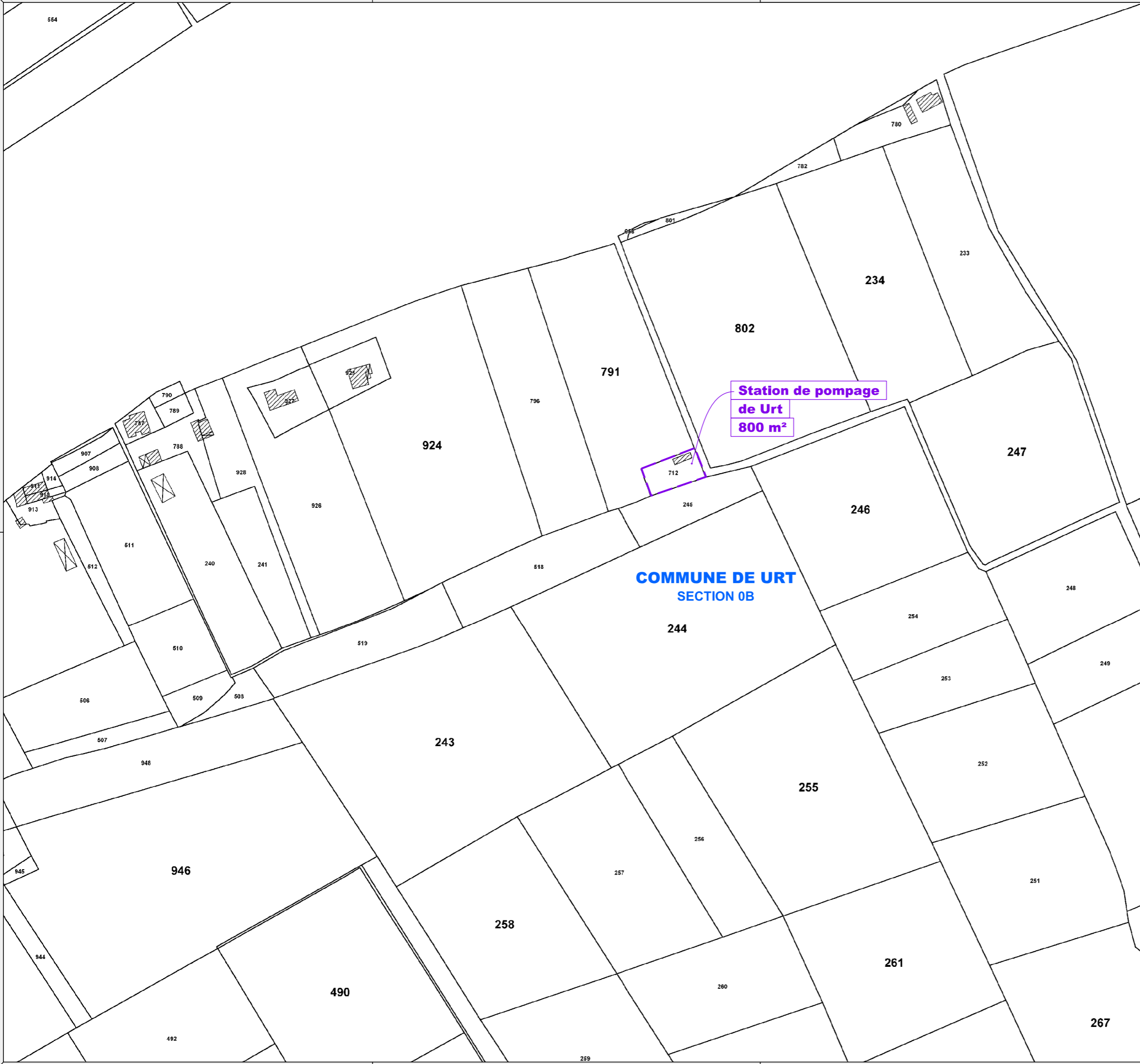
*Pour le Préfet
et par délégation,
Le Secrétaire Général*

Jean-Charles GERAY

Pour copie conforme,
Pour le Préfet,
Le chef du bureau de
l'aménagement de l'espace,

Gabrielle CLAVERIE

Annexe B Plan parcellaire du site



LEGENDE

Site de Urt

N

Ech. : **1/2500**

SITE					
Puits / Emprise	Commune	Section	Parcelle	Superficie (ha)	Type d'occupation
Station de pompage de Urt	URT	0B	712	0,0800	Pas de maîtrise foncière

Ind.	Date	Description	SEPAC Dessiné	MODIS Vérifié	RETIA Approuvé
0	31/07/2020	Emission			

PROJET RETIA Lacq

RETIA

CE DOCUMENT EST LA PROPRIETE DE TOTAL ET NE DOIT PAS ETRE DIVULGUE SANS L'AUTORISATION DU PROPRIETAIRE

Dossier de récolement de la station de pompage de Urt (64) Parcelle

Fichier : R0580 - Urt - Parcelle.dgn U. : Ech. : 1/2500 Format : A3 Folio : 1

N° Plan R0580

Annexe C Bordereau de suivi des déchets du transformateur du site

Bordereau de suivi des déchets

- À REMPLIR PAR L'ÉMETTEUR DU BORDEREAU -

Bordereau n° : A/COEC10/000671/0/6 /333944	
1. Émetteur du bordereau <input checked="" type="checkbox"/> Producteur du déchet <input type="checkbox"/> Collecteur de petites quantités de déchets relevant d'une même rubrique (joindre annexe 1) <input type="checkbox"/> Personne ayant transformé ou réalisé un traitement dont la provenance des déchets reste identifiable (joindre annexe 2) <input type="checkbox"/> Autre détenteur N° SIRET : 1444 1444 1444 144421 14 NOM : TOTAL (TEPF) Adresse : Tél. : 05 93 92 10 71 Fax : Méil : Personne à contacter : Mr CERE	2. Installation de destination ou d'entreposage ou de reconditionnement prévue Entreposage provisoire ou reconditionnement <input type="checkbox"/> oui (cadres 13 à 19 à remplir) <input checked="" type="checkbox"/> non N° SIRET : 1444 1444 1444 144421 14 NOM : APROCHIM Adresse : Z.I. La Promenade 53290 GREZ EN BOUERE Tél. : 02 43 09 14 50 Fax : 03 43 70 51 89 Méil : contact@aprochim.fr Personne à contacter : Jean FIXOT N° de CAP (le cas échéant) : 1500/COEC10/000671/0 Opération d'élimination / valorisation prévue (code D/R) : D9
3. Dénomination du déchet Rubrique déchet : 14 04 01 01 01 Consistance : <input checked="" type="checkbox"/> solide <input type="checkbox"/> liquide <input type="checkbox"/> gazeux Dénomination usuelle : Transformateurs Transformateurs et accumulateurs contenant des PCB	
4. Mentions au titre des règlements ADR, RID, ADN, IMDG (le cas échéant) DECHET, UN 2315, DIPHENYLES POLYCHLORES LIQUIDE, 9, II, (D/E)	
5. Conditionnement: <input type="checkbox"/> benne <input type="checkbox"/> citerne <input type="checkbox"/> GRV <input type="checkbox"/> fût <input type="checkbox"/> autre (préciser) Néant Nombre de colis : 1	
6. Quantité <input type="checkbox"/> réelle <input checked="" type="checkbox"/> estimée tonne(s) 17810	
7. Négociant (le cas échéant) N° SIREN : [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] NOM : Adresse :	Récépissé n° : Limite de validité : Personne à contacter : Tél. : Fax : Méil :

- À REMPLIR PAR LE COLLECTEUR-TRANSPORTEUR -

8. Collecteur-transporteur N° SIREN : 99 016 [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] NOM : CHIMIREC JAVENE Adresse : ZI DE MEZAUBERT - 35133 - JAVENE Tél. : 02 99 94 86 00 Fax : 02 99 94 18 07 Méil : Personne à contacter : VIVIER Bertrand	Récépissé n° : 99-016 Département : 93 Limite de validité : 20/10/13 Mode de transport : Routier Date de prise en charge : 22/09/2010 Signature : <input type="checkbox"/> Transport multimodal (Cadres 20 et 21 à remplir)
---	---

- DÉCLARATION GÉNÉRALE DE L'ÉMETTEUR DU BORDEREAU -

9. Déclaration générale de l'émetteur du bordereau : Je soussigné certifie que les renseignements portés dans les cadres ci-dessus sont exacts et établis de bonne foi. NOM : PACÉ Date : 22/09/2010	Signature et cachet :
--	-----------------------

- À REMPLIR PAR L'INSTALLATION DE DESTINATION -

10. Expédition reçue à l'installation de destination N° SIRET : 1444 1444 1444 144421 14 NOM : APROCHIM Adresse : Z.I. La Promenade 53290 GREZ EN BOUERE Personne à contacter : Jean FIXOT Quantité réelle présentée : 17810 tonne(s) Date de présentation : 22/09/10 Lot accepté : <input checked="" type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non Motif de refus :	11. Réalisation de l'opération : Code D/R : D9 Description : Désentaminaton et récupération des métaux Je soussigné certifie que l'opération ci-dessus a été effectuée NOM : A.H. KERAVEC Date : 4/10/10 Signature et cachet :
Signataire : A.H. KERAVEC Signature et cachet : Date : 22/09/10	12. Destination ultérieure prévue (dans le cas d'une transformation ou d'un traitement aboutissant à des déchets dont la provenance reste identifiable le nouveau bordereau sera accompagné de l'annexe 2 du formulaire CERFA n°12571*01) Traitement prévu (code D/R) : N° SIRET : [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] NOM : Adresse : Personne à contacter : Tél. : Fax : Méil :

Annexe D Extrait du rapport AQUILA CONSEIL
d'octobre 2012 et référencé AQ/RETIA/RT/DiagLg-
Tn/0812-02

4. Résultats des investigations sur le site de Urt

Description des installations

Ce site n'est plus en activité, les installations de cette ancienne station de pompage du pipe Lacq-Tarnos ont été entièrement démantelées.

Il reste deux arrivées de conduites aériennes obturées par des brides pleines.

NB : la photographie aérienne ci-dessous a été prise avant le démantèlement des installations.



FIGURE 15 : VUE AERIENNE DU SITE DE URT AVANT DEMANTELEMENT

FIGURE 16 : VUES D'ENSEMBLE DU SITE DE URT



Photo 1 (ci-dessus) : Dans l'emprise du site, vers l'ouest (actuel)



Photo 2 : Vue sur la conduite, au sud (actuel)

Résultats des analyses

Hydrocarbures et fractions carbonées

- Résultats bruts

Echantillons	Intervalle (m)	hydrocarbures totaux C10-C40	fraction C10-C12	fraction C12-C16	fraction C16 - C21	fraction C21 - C40
U01-1	0,5-1,2	25	<5	<5	<5	23
U01-2	1,5-2,6	<20	<5	<5	<5	<5
U02-1	0,8-1,3	890	16	11	16	850
U02-2	1,5-2,5	1500	11	13	31	1500
U03-1	0-1,2	20	<5	<5	<5	21
U03-2	2,3-3	<20	<5	<5	<5	<5
U03bis-1	0-1,2	35	<5	<5	<5	34
U03bis-2	1,2-2,3	<20	<5	<5	<5	<5
U04-1	0,5-1,2	190	<5	5,9	14	170
U04-2	1,2-2,5	3900	290	660	650	2300
U04-3	2,7-3,2	<20	<5	<5	<5	<5
U04bis-1	0,5-1,1	85	<5	<5	<5	85
U05-1	0,7-1,1	1400	35	110	160	1100
U05-2	1,1-1,5	20	<5	<5	<5	18
U05bis-1	0,5-1,2	750	69	150	160	370
U06-1	1,5-2,5	140	7,7	28	31	69
U06-2	2,7-3	<20	<5	<5	<5	<5
U06bis-1	0,5-1,2	500	33	100	110	260
U06bis-2	1,2-2	<20	<5	<5	<5	<5
U07-1	1-1,9	2400	150	450	510	1200
U07-2	2-2,7	2000	160	390	420	1000
U07-3	2,7-3,3	<20	<5	<5	<5	<5
U08-1	0-0,5	670	16	69	120	470
U08-2	0,5-1,4	7300	480	1100	1200	4600
U09-1	1-1,5	2800	190	540	600	1500
U09-2	1,7-2,7	1900	170	400	410	930
U09bis-1	0,8-1,5	<20	<5	<5	<5	<5
U09bis-2	2-2,9	<20	<5	<5	<5	15
U10-1	0-0,5	40	<5	<5	<5	38
U10-2	1,5-2,5	<20	<5	<5	<5	<5
U11-1	0,5-1,3	30	<5	6,5	<5	23
U11-2	2-3	<20	<5	<5	<5	<5
U12-1	0-1,1	55	<5	<5	5,7	48
U12-2	1,1-2,3	<20	<5	<5	<5	<5
U13-1	0,5-1,3	65	<5	<5	6,3	58
U13-2	1,3-2,3	<20	<5	<5	<5	<5
U14-1	0,5-1,5	<20	<5	6,3	<5	<5
U14-2	1,8-2	<20	<5	<5	<5	<5
U15-1	0,5-1,4	<20	<5	<5	<5	<5
U15-2	1,4-2	<20	<5	<5	<5	<5

Echantillons	Intervalle (m)	hydrocarbures totaux C10-C40	fraction C10-C12	fraction C12-C16	fraction C16 - C21	fraction C21 - C40
U16-1	0-1,2	<20	<5	<5	<5	14
U16-2	1,2-2,5	<20	<5	<5	<5	<5
U17-1	0-1,2	20	<5	<5	8,5	10
U17-2	1,2-2	<20	<5	<5	<5	<5

TABLEAU 9 : RESULTATS DES ANALYSES EN HYDROCARBURES TOTAUX DANS LES SOLS (MG/KG)

Echantillons	Fractions aromatiques							Fractions aliphatiques					
	>C6-C7	>C7-C8	>C8-C10	>C10-C12	>C12-C16	>C16-C21	>C21-C35	C5-C6	>C6-C8	>C8-C10	>C10-C12	>C12-C16	>C16-C35
U05-1	<0.15	<0.05	<0.55	<15	<45	<45	230	<0.5	2,1	21	42	110	1100
U05bis-1	<0.15	<0.05	10	3,1	18	48	150	<0.5	8,3	45	78	150	450
U07-1	<0.15	<0.05	1,3	36	<90	180	460	<0.5	4,4	96	150	460	1400
U08-1	<0.15	<0.05	<0.55	<3	<9	30	170	<0.5	<0.5	1,8	13	68	400

TABLEAU 10 : RESULTATS DES ANALYSES TPH SUR 4 ECHANTILLONS DE SOLS (MG/KG)

• **Commentaire des résultats**

Les analyses réalisées sur les hydrocarbures totaux montrent des teneurs inférieures au seuil de détection analytique (20 mg/kg) sur 21 des 44 échantillons de sol analysés et 8 sondages présentant des échantillons avec des teneurs en HCT supérieures à 500 mg/kg (seuil de réhabilitation).

Sondages impactés à proximité d'une ancienne cuve à fuel enterrée

Le sondage U08, implanté au droit de l'ancienne cuve à fuel enterrée, montre l'existence d'un impact aux hydrocarbures sur toute la profondeur investiguée (1.4 mètre), avec une teneur maximale de 7300 mg/kg, analysée dans les remblais sablo-limoneux, entre 0.5 et 1.4 mètre de profondeur, confirmant les indices organoleptiques décelés sur le terrain (forte odeur d'hydrocarbures et imprégnation huileuse). Ces remblais reposent sur un reste de support béton de la cuve empêchant l'approfondissement du sondage.

Le sondage U07, situé à l'ouest de l'ancienne cuve, confirme la présence d'une pollution aux hydrocarbures, avec une teneur de 2400 mg/kg décelée dans des remblais sableux, entre 1.2 et 1.9 mètre de profondeur, montrant une forte imprégnation par un produit huileux noir (présence d'un résidu de dalle sur un côté du sondage).

La description du profil de la fouille met en évidence une infiltration de cette pollution dans les limons argileux sous-jacents, via le réseau de microfissures, et atteignant le toit des sables limoneux gris (2000 mg/kg, entre 1.9 et 2.7 mètres de profondeur). Néanmoins, un échantillon réalisé plus en profondeur entre 2.7 et 3.3 mètres montre l'absence d'impact sur ces niveaux profonds (HCT < 20 dans U07-3).

On notera que les analyses TPH réalisées sur les échantillons U7-1 et U8-1 révèlent une composition en hydrocarbures dominée par la fraction aliphatique en [C16-C35].

Les sondages U2 et U9, implantés respectivement au NW et SE de la cuve, montrent l'existence de teneurs significatives en hydrocarbures dès la base des remblais sablo-limoneux (à partir de 1 mètre de profondeur), à hauteur de 890 mg/kg (U2-1) et de 2800 mg/kg (U9-1), confirmant les indices observés sur le profil (tâches huileuses et teinte grise).

Les échantillons réalisés dans les limons argileux sous-jacents contiennent également des hydrocarbures, avec des teneurs comprises entre 1500 mg/kg (U2-2 entre 1.3 et 2.5 mètres) et 1900 mg/kg (U9-2 entre 1.7 et 2.7 mètres), démontrant la migration verticale de la pollution (veinules d'hydrocarbures observées). L'absence d'indices organoleptiques dans les sables gris-noir, entre 2.7 et 3.3 mètres, au droit du sondage U2, suggère l'atténuation de l'impact en profondeur.

Le sondage U4, situé au nord de la cuve, confirme les indices organoleptiques observés entre 1.2 et 2.5 mètres de profondeur (odeur d'hydrocarbures), les analyses révélant la présence d'hydrocarbures à hauteur de 3900 mg/kg (U4-2). On note également la présence de traces d'hydrocarbures à la base des remblais superficiels (190 mg/kg dans U4-1). La pollution ne semble pas migrer en profondeur, l'échantillon U4-3 prélevé entre 2.7 et 3.2 mètres de profondeur, dans les sables limoneux, présentant une teneur en hydrocarbures non détectable.

Ces sondages réalisés à proximité de la cuve de fuel viennent confirmer les résultats obtenus lors des précédentes investigations (Impact au droit du sondage URT-03).

Ces résultats mettent en évidence une zone d'infiltration d'une pollution aux hydrocarbures au droit de l'ancienne cuve à fuel, impactant les sols à proximité entre 0.5 et 2.7 mètres de profondeur.

Sondages impactés à proximité de conduites

Les sondages U5, U5-bis et U6, situés entre les deux conduites aériennes, ont permis de déceler un impact aux hydrocarbures localisé à la base des remblais sablo-limoneux, entre 0.4 et 1.2 mètre de profondeur, avec des teneurs comprises entre 500 mg/kg (U6Bis-1) et 1400 mg/kg (U5), confirmant les indices observés sur le profil (odeur HC et teinte grise). Néanmoins, on notera l'absence d'impact sur les limons argileux sous-jacents, les échantillons prélevés en dessous de 1.2 mètre de profondeur ne présentant pas de teneur en HC détectable (HCT <20 mg/kg dans U5-2 et U6bis-2).

Les analyses TPH réalisées sur les échantillons U5-1 et U5bis-1 révèlent une composition en hydrocarbures identique à la pollution précédemment décrite, dominée par la fraction aliphatique en [C16-C35].

Des sondages implantés à proximité de ces points ont montré l'absence d'impact significatif aux hydrocarbures (U4bis, U6 et U12), à l'exclusion de traces (85 mg/kg dans U4bis-1 entre 0.5 et 1.1 mètre).

Un impact aux hydrocarbures à la base des remblais sablo-limoneux a été mis en évidence entre 0.5 et 1.2 mètre de profondeur à proximité des conduites aériennes, sans conséquence sur les terrains sous-jacents.

On notera l'absence d'impact sur les autres sondages réalisés dans l'emprise du site ainsi qu'au droit des deux sondages implantés en bordure extérieure.

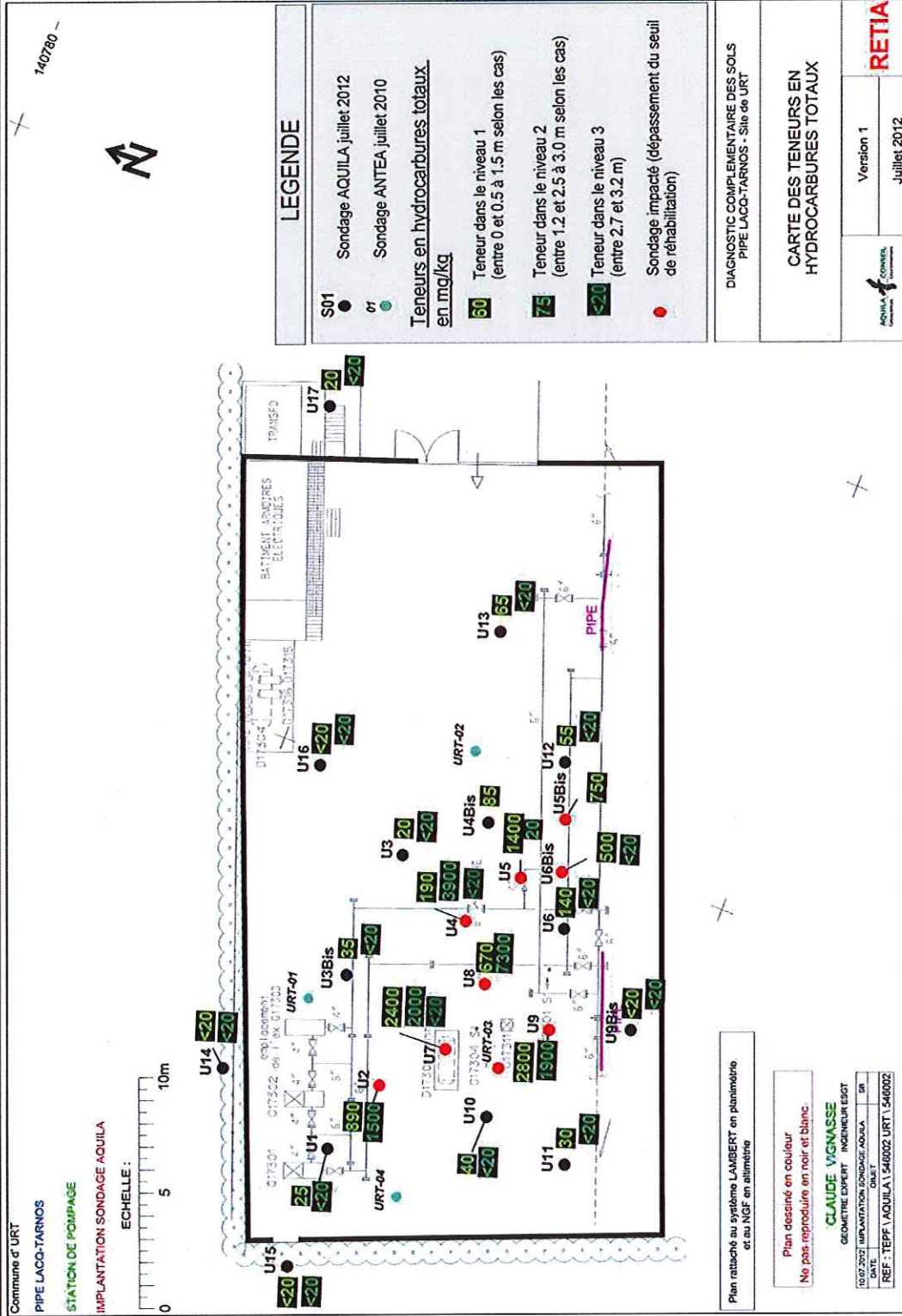


FIGURE 17 : CARTOGRAPHIE DES TENEURS EN HYDROCARBURES TOTAUX SUR LE SITE DE URT (EN MG/KG POUR LES SOLS)

Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques

• Résultats bruts

Echantillons	Intervalle (m)	HAP totaux (16) - EPA	naphthalène	acénaphthylène	acénaphthène	fluorène	phénanthrène	anthracène	fluoranthène	pyrène	benzo(a)anthracène	chrysène	benzo(b)fluoranthène	benzo(k)fluoranthène	benzo(a)pyrène	dibenzo(a,h)anthracène	benzo(ghi)peryène	indéno(1,2,3-cd)pyrène
U01-1	0,5-1,2	<0.32	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02
U01-2	1,5-2,6	<0.32	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02
U02-1	0,8-1,3	<0.32	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02
U02-2	1,5-2,5	<0.32	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	0,03	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02
U03-1	0-1,2	<0.32	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02
U03-2	2,3-3	<0.32	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02
U03bis-1	0-1,2	<0.32	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02
U03bis-2	1,2-2,3	<0.32	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02
U04-1	0,5-1,2	<0.32	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02
U04-2	1,2-2,5	2,4	0,62	0,06	0,64	0,31	0,53	0,06	<0.02	0,08	0,04	0,04	<0.03	<0.02	0,02	<0.02	<0.02	<0.02
U04-3	2,7-3,2	<0.32	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02
U04bis-1	0,5-1,1	<0.32	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02
U05-1	0,7-1,1	0,43	0,06	<0.02	0,03	0,05	0,12	0,03	<0.02	0,03	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02
U05-2	1,1-1,5	<0.32	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02
U05bis-1	0,5-1,2	0,56	0,15	<0.02	0,03	0,11	0,14	0,03	<0.02	0,03	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02
U06-1	1,5-2,5	<0.32	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02
U06-2	2,7-3	<0.32	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02
U06bis-1	0,5-1,2	<0.32	0,03	<0.02	0,03	0,06	0,07	<0.02	<0.02	0,03	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02
U06bis-2	1,2-2	<0.32	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02
U07-1	1-1,9	1,3	0,33	<0.02	0,13	0,23	0,33	0,11	0,03	0,07	<0.02	0,02	0,02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02
U07-2	2-2,7	1,3	0,21	<0.02	0,13	0,28	0,42	0,1	0,03	0,05	<0.02	0,03	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02
U07-3	2,7-3,3	<0.32	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02
U08-1	0-0,5	<0.32	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	0,04	<0.02	<0.02	0,03	0,03	0,02	0,05	0,02	0,04	<0.02	0,02	<0.02
U08-2	0,5-1,4	4,2	1,8	0,12	0,33	0,57	0,9	0,04	0,1	0,17	<0.02	0,09	0,04	<0.02	<0.02	<0.02	0,04	<0.02
U09-1	1-1,5	1,6	0,1	0,06	0,38	0,28	0,47	0,02	0,08	0,09	<0.03	0,04	0,04	<0.02	0,03	<0.02	0,04	<0.02
U09-2	1,7-2,7	1,5	0,35	<0.02	0,14	0,28	0,43	0,11	0,03	0,05	<0.02	0,03	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02
U09bis-1	0,8-1,5	<0.32	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02
U09bis-2	2-2,9	<0.32	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02
U10-1	0-0,5	<0.32	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02
U10-2	1,5-2,5	<0.32	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02
U11-1	0,5-1,3	<0.32	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02
U11-2	2-3	<0.32	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02
U12-1	0-1,1	<0.32	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	0,02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02
U12-2	1,1-2,3	<0.32	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02
U13-1	0,5-1,3	<0.32	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02
U13-2	1,3-2,3	<0.32	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02
U14-1	0,5-1,5	<0.32	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02
U14-2	1,8-2	<0.32	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02
U15-1	0,5-1,4	<0.32	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02
U15-2	1,4-2	<0.32	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02
U16-1	0-1,2	<0.32	0,03	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	0,03	<0.02	0,02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02

Echantillons	Intervalle (m)	HAP total (16) - EPA	naphthalène	acénaphthylène	acénaphthène	fluorène	phénanthrène	anthracène	fluoranthène	pyrène	benzo(a)anthracène	chrysène	benzo(b)fluoranthène	benzo(k)fluoranthène	benzo(a)pyrène	dibenzo(a,h)anthracène	benzo(ghi)peryène	indéno(1,2,3-cd)pyrène
U16-2	1,2-2,5	<0.32	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02
U17-1	0-1,2	<0.32	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02
U17-2	1,2-2	<0.32	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	0,03	0,03	0,04	0,03	0,03	<0.02	0,03	<0.02	<0.02	<0.02

TABEAU 11 : RESULTATS DES ANALYSES HAP DANS LES SOLS (EN MG/KG)

- **Commentaire des résultats**

Les Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques ont été recherchés, les analyses montrant que 36 échantillons sur les 44 analysés sont sous le seuil de détection analytique pour ces composés (0.32 mg/kg).

Les 6 sondages les plus impactés aux hydrocarbures montrent la présence de HAP avec des teneurs comprises entre 0.43 mg/kg (U5-1) et 4.2 mg/kg (U8-2), essentiellement composées de fluorène, de phénanthrène et de naphthalène.

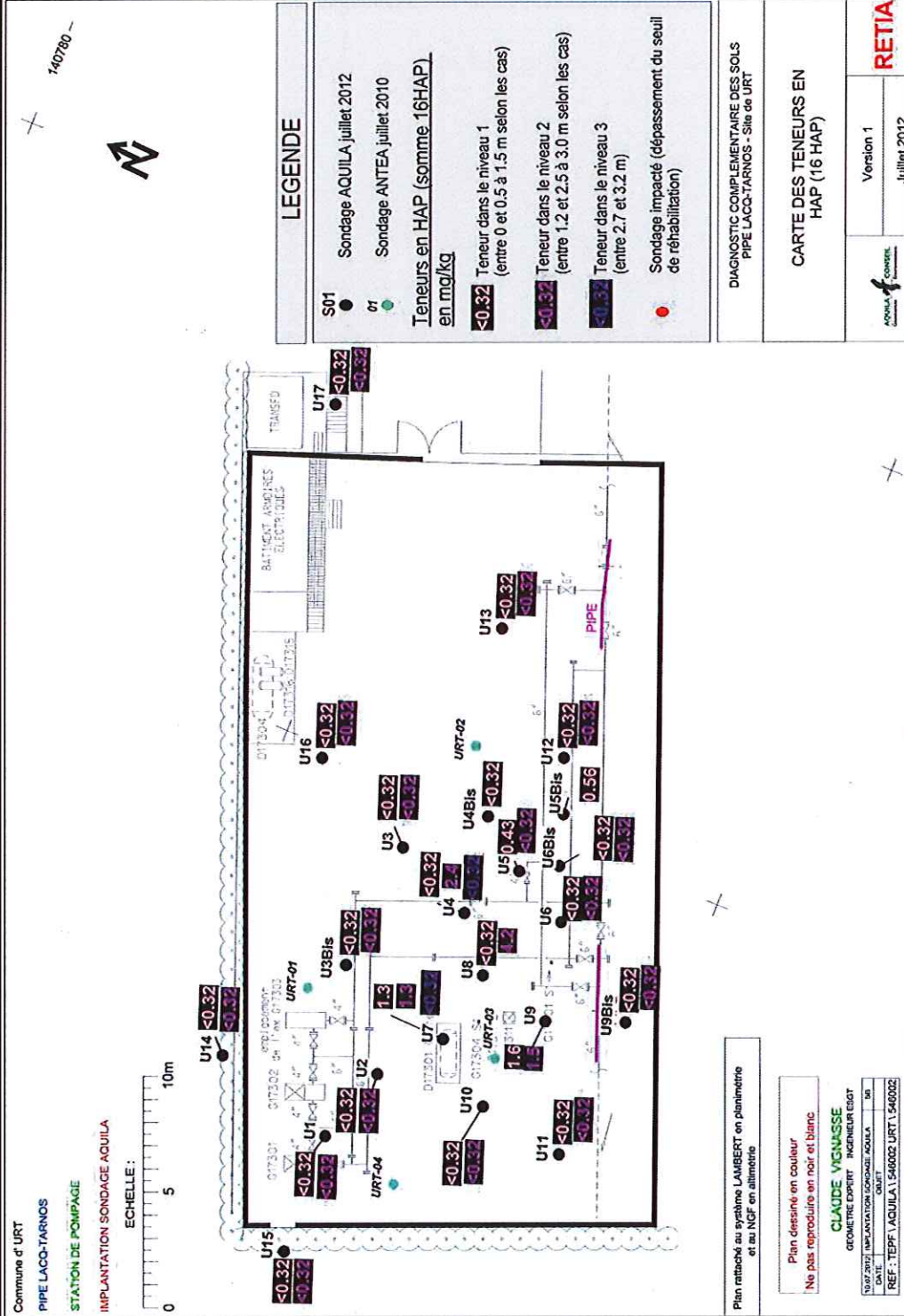


FIGURE 18 : CARTOGRAPHIE DES TENEURS EN HAP SUR LE SITE DE URT (EN MG/KG POUR LES SOLS)

Composés aromatiques volatils (BTEX)

• Résultats bruts

Echantillons	Intervalle (m)	BTEX total	benzène	toluène	éthyl-benzène	ortho-xylène	para- et méta-xylène	xylènes
U01-1	0,5-1,2	<0.2	<0.05	<0.05	<0.05	<0.05	<0.05	<0.05
U01-2	1,5-2,6	<0.2	<0.05	<0.05	<0.05	<0.05	<0.05	<0.06
U02-1	0,8-1,3	<0.2	<0.05	<0.05	<0.05	<0.05	<0.05	<0.06
U02-2	1,5-2,5	<0.2	<0.05	<0.05	<0.05	<0.05	<0.05	<0.05
U03-1	0-1,2	<0.2	<0.05	<0.05	<0.05	<0.05	<0.05	<0.05
U03-2	2,3-3	<0.2	<0.05	<0.05	<0.05	<0.05	<0.05	<0.05
U03bis-1	0-1,2	<0.2	<0.05	<0.05	<0.05	<0.05	<0.05	<0.05
U03bis-2	1,2-2,3	<0.2	<0.05	<0.05	<0.05	<0.05	<0.05	<0.06
U04-1	0,5-1,2	<0.2	<0.05	<0.05	<0.05	<0.05	<0.05	<0.05
U04-2	1,2-2,5	<0.2	<0.05	<0.05	<0.05	<0.05	<0.05	<0.06
U04-3	2,7-3,2	<0.2	<0.05	<0.05	<0.05	<0.05	<0.05	<0.06
U04bis-1	0,5-1,1	<0.2	<0.05	<0.05	<0.05	<0.05	<0.05	<0.05
U05-1	0,7-1,1	<0.2	<0.05	<0.05	<0.05	<0.05	<0.05	<0.05
U05-2	1,1-1,5	<0.2	<0.05	<0.05	<0.05	<0.05	<0.05	<0.05
U05bis-1	0,5-1,2	0,92	<0.05	<0.05	0,06	0,06	0,8	0,86
U06-1	1,5-2,5	<0.2	<0.05	<0.05	<0.05	<0.05	<0.05	<0.06
U06-2	2,7-3	<0.2	<0.05	<0.05	<0.05	<0.05	<0.05	<0.07
U06bis-1	0,5-1,2	<0.2	<0.05	<0.05	<0.05	<0.05	<0.05	<0.05
U06bis-2	1,2-2	<0.2	<0.05	<0.05	<0.05	<0.05	<0.05	<0.06
U07-1	1-1,9	0,29	<0.05	<0.05	0,05	<0.05	0,24	0,24
U07-2	2-2,7	<0.2	<0.05	<0.05	<0.05	<0.05	<0.05	<0.06
U07-3	2,7-3,3	<0.2	<0.05	<0.05	<0.05	<0.05	<0.05	<0.06
U08-1	0-0,5	<0.2	<0.05	<0.05	<0.05	<0.05	<0.05	<0.05
U08-2	0,5-1,4	15	0,24	0,3	1,9	1,5	11	12
U09-1	1-1,5	<0.2	<0.05	<0.05	<0.05	<0.05	<0.05	<0.05
U09-2	1,7-2,7	<0.2	<0.05	<0.05	<0.05	<0.05	<0.05	<0.06
U09bis-1	0,8-1,5	<0.2	<0.05	<0.05	<0.05	<0.05	<0.05	<0.05
U09bis-2	2-2,9	<0.2	<0.05	<0.05	<0.05	<0.05	<0.05	<0.05
U10-1	0-0,5	<0.2	<0.05	<0.05	<0.05	<0.05	<0.05	<0.05
U10-2	1,5-2,5	<0.2	<0.05	<0.05	<0.05	<0.05	<0.05	<0.06
U11-1	0,5-1,3	<0.2	<0.05	<0.05	<0.05	<0.05	<0.05	<0.05
U11-2	2-3	<0.2	<0.05	<0.05	<0.05	<0.05	<0.05	<0.06
U12-1	0-1,1	<0.2	<0.05	<0.05	<0.05	<0.05	<0.05	<0.05
U12-2	1,1-2,3	<0.2	<0.05	<0.05	<0.05	<0.05	<0.05	<0.05
U13-1	0,5-1,3	<0.2	<0.05	<0.05	<0.05	<0.05	<0.05	<0.05
U13-2	1,3-2,3	<0.2	<0.05	<0.05	<0.05	<0.05	<0.05	<0.06
U14-1	0,5-1,5	<0.2	<0.05	<0.05	<0.05	<0.05	<0.05	<0.05
U14-2	1,8-2	<0.2	<0.05	<0.05	<0.05	<0.05	<0.05	<0.06
U15-1	0,5-1,4	<0.2	<0.05	<0.05	<0.05	<0.05	<0.05	<0.05
U15-2	1,4-2	<0.2	<0.05	<0.05	<0.05	<0.05	<0.05	<0.07
U16-1	0-1,2	<0.2	<0.05	<0.05	<0.05	<0.05	<0.05	<0.05
U16-2	1,2-2,5	<0.2	<0.05	<0.05	<0.05	<0.05	<0.05	<0.06
U17-1	0-1,2	<0.2	<0.05	<0.05	<0.05	<0.05	<0.05	<0.05
U17-2	1,2-2	<0.2	<0.05	<0.05	<0.05	<0.05	<0.05	<0.05

TABLEAU 12 : RESULTATS DES ANALYSES BTEX DANS LES SOLS (EN MG/KG)

- **Commentaires des résultats**

Les analyses révèlent l'absence de ces composés volatils sur 41 des 44 échantillons de sol analysés sur le site de l'ancienne station de pompage de Urt.

Les analyses réalisées ont démontré des teneurs détectables en BTEX dans les terrains les plus impactés par les hydrocarbures au droit des sondages U5bis (0.92 mg/kg), U7 (0.29 mg/kg) et U8 (15 mg/kg), essentiellement composés de xylènes.

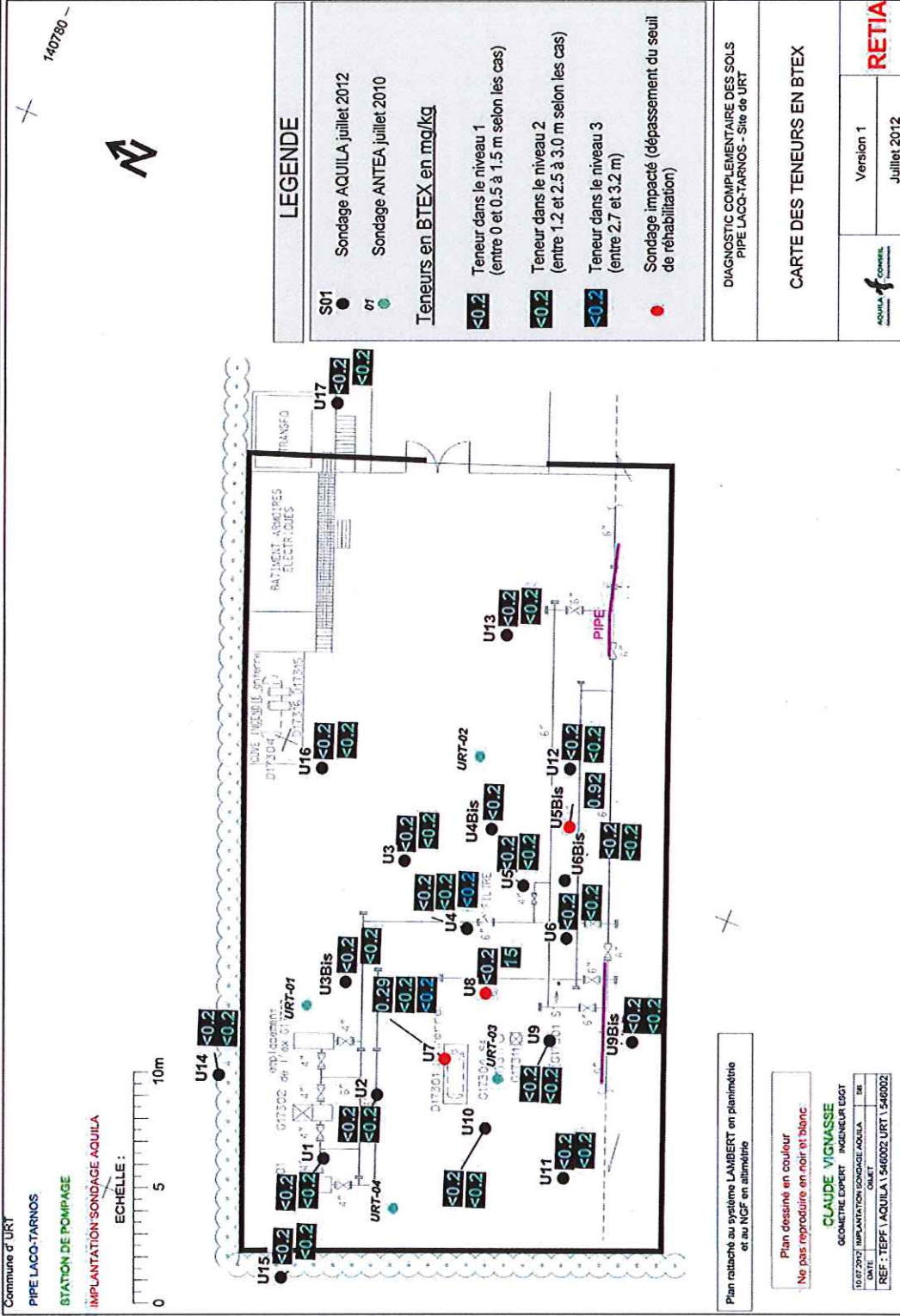


FIGURE 19 : CARTOGRAPHIE DES RESULTATS DES ANALYSES BTEX SUR LE SITE DE URT (EN MG/KG POUR LES SOLS)

Métaux

- Résultats bruts

NB : Dans ce tableau, la typographie des résultats reflète leur appartenance à une classe de valeurs ASPITET (valeurs ordinaires, *anomalies modérées*, *fortes anomalies*, *très fortes anomalies*).

Echantillons	Intervalle (m)	arsenic	cadmium	chrome	cuivre	mercure	plomb	nickel	zinc
U01-1	0,5-1,2	<4	<0.4	46	36	<0.05	<13	47	72
U01-2	1,5-2,6	12	<0.4	32	24	<0.05	26	35	94
U02-1	0,8-1,3	14	<0.4	32	26	<0.05	28	37	100
U02-2	1,5-2,5	4,1	<0.4	49	52	<0.05	19	45	100
U03-1	0-1,2	<4	<0.4	38	53	<0.05	<13	41	65
U03-2	2,3-3	9,3	<0.4	24	13	<0.05	15	27	72
U03bis-1	0-1,2	4,2	<0.4	56	40	<0.05	36	44	70
U03bis-2	1,2-2,3	20	<0.4	38	28	<0.05	29	43	120
U04-1	0,5-1,2	<4	<0.4	50	43	<0.05	19	43	67
U04-2	1,2-2,5	19	<0.4	36	27	0,05	29	42	110
U04-3	2,7-3,2	5,9	<0.4	22	11	<0.05	31	24	68
U04bis-1	0,5-1,1	4	<0.4	39	33	<0.05	<13	33	60
U05-1	0,7-1,1	<4	<0.4	54	44	<0.05	<13	46	69
U05-2	1,1-1,5	18	<0.4	38	27	<0.05	29	40	110
U05bis-1	0,5-1,2	<4	<0.4	54	34	<0.05	<13	46	67
U06-1	1,5-2,5	23	<0.4	37	27	0,05	29	43	110
U06-2	2,7-3	7	<0.4	26	16	<0.05	19	29	82
U06bis-1	0,5-1,2	4	<0.4	55	33	<0.05	<13	44	63
U06bis-2	1,2-2	19	<0.4	39	30	<0.05	33	42	110
U07-1	1-1,9	9,1	<0.4	25	18	<0.05	17	29	73
U07-2	2-2,7	31	<0.4	35	25	<0.05	27	40	100
U07-3	2,7-3,3	4,4	<0.4	22	8,9	<0.05	<13	23	66
U08-1	0-0,5	<4	<0.4	45	41	<0.05	64	36	88
U08-2	0,5-1,4	<4	<0.4	<15	16	<0.05	<13	14	24
U09-1	1-1,5	15	<0.4	38	41	<0.05	21	44	99
U09-2	1,7-2,7	25	<0.4	28	20	<0.05	23	34	87
U09bis-1	0,8-1,5	8,8	<0.4	30	23	<0.05	25	33	89
U09bis-2	2-2,9	12	<0.4	35	30	<0.05	25	40	110
U10-1	0-0,5	<4	<0.4	56	39	<0.05	<13	47	130
U10-2	1,5-2,5	13	<0.4	28	20	<0.05	20	34	90
U11-1	0,5-1,3	11	<0.4	44	32	<0.05	19	40	84
U11-2	2-3	15	<0.4	43	32	<0.05	23	47	100
U12-1	0-1,1	<4	<0.4	44	78	<0.05	49	47	79
U12-2	1,1-2,3	20	<0.4	35	26	<0.05	28	40	110
U13-1	0,5-1,3	<4	<0.4	30	45	<0.05	<13	37	57
U13-2	1,3-2,3	18	<0.4	36	28	<0.05	30	42	120
U14-1	0,5-1,5	17	<0.4	33	27	<0.05	30	36	110
U14-2	1,8-2	6,1	<0.4	22	9,7	<0.05	<13	24	61
U15-1	0,5-1,4	19	<0.4	35	26	<0.05	29	40	110
U15-2	1,4-2	9,4	<0.4	25	17	<0.05	18	29	73
U16-1	0-1,2	9,4	<0.4	46	38	<0.05	26	39	61

Echantillons	Intervalle (m)	arsenic	cadmium	chrome	cuivre	mercure	plomb	nickel	zinc
U16-2	1,2-2,5	21	<0.4	36	27	<0.05	26	41	110
U17-1	0-1,2	<4	<0.4	68	56	<0.05	<13	51	76
U17-2	1,2-2	17	<0.4	35	27	0,05	29	40	110
URT2	0-0,5	4,6	<0.4	38	46	<0.05	<13	36	63

TABLEAU 13 : RESULTATS DES ANALYSES METAUX DANS LES SOLS (EN MG/KG)

Echantillons	arsenic	cadmium	chrome	cuivre	mercure	plomb	nickel	zinc
éluat de URT-2	<0.1	<0.01	<0.1	<0.1	<0.001	<0.1	<0.1	<0.2
éluat de U13-1	<0.1	<0.01	<0.1	<0.1	<0.001	<0.1	<0.1	<0.2
éluat U14-1	<0.1	<0.01	<0.1	<0.1	<0.001	<0.1	<0.1	<0.2

TABLEAU 14 : RESULTATS DES ANALYSES METAUX SUR LES LIXIVIATS D'ECHANTILLONS DE SOLS (EN MG/KG)

- **Commentaires des résultats**

Les analyses des métaux ont montré l'absence d'impact aux métaux lourds en teneurs préoccupantes sur 43 des 44 échantillons analysés à l'exclusion d'une anomalie dite « forte » selon le référentiel ASPITET.

En effet, l'échantillon U12-1 montre la présence d'un léger dépassement du seuil limite en cuivre, dans les remblais sablo-limoneux entre 0 et 1.2 m, à hauteur de 78 mg/kg (seuil à 65 mg/kg), sans impact sur les terrains sous-jacents, l'échantillon U12-2 prélevé dans les argiles limoneuses entre 1.1 et 2.3 mètres de profondeur ne présentant pas de teneurs anormales en métaux.

Pour mémoire, des légers dépassements de valeurs ordinaires ont été détectés au droit de la plupart des sondages, en cuivre ainsi qu'en zinc, sans impact sur les sols. Ces échantillons ont en commun de se situer dans les limons argileux compris entre 1.0 et 2.2 à 2.7 mètres environ, ce qui suggère que cette augmentation locale des teneurs en cuivre et en zinc serait d'origine naturelle dans cet horizon.

L'anomalie en cuivre de faible amplitude décelée au droit du sondage URT2 (de 0 à 0.5 m) lors du premier diagnostic des sols (ANTEA, 2010) n'a pas été retrouvée dans l'échantillon réalisé (46 mg/kg en cuivre).

Analyses complémentaires

En complément des composés organiques et des métaux, une analyse des PCB a également été réalisée sur les sols prélevés au droit du sondage U17, implanté à l'emplacement d'un ancien transformateur électrique.

- **Résultats bruts**

Echantillons	PCB 28	PCB 52	PCB 101	PCB 118	PCB 138	PCB 153	PCB 180	PCB totaux (7)
<i>Unités</i>	<i>µg/kg MS</i>							
U17-1	<2	<2	<2	<2	<2	<2	<2	<14
U17-2	<2	<2	<2	<2	<2	<2	<2	<14

TABLEAU 15 : RESULTATS DE L'ANALYSE DES PCB DANS LE SONDRAGE S17

- **Commentaires des résultats**

Les analyses PCB réalisées mettent en évidence l'absence de ces composés dans les sols traversés par le sondage U17.

Conclusions

Les investigations complémentaires réalisées sur l'ancienne gare de racleurs de Urt ont permis de compléter les résultats des investigations menées par ANTEA en juillet 2010 sur l'état des sols vis à vis des substances organiques (HCT, BTEX, HAP) et des métaux.

Le diagnostic effectué sur 23 sondages et 44 échantillons de sols a révélé les résultats suivants :

- **Hydrocarbures totaux :**

- Une zone impactée par des fuites ou déversements au voisinage d'une ancienne cuve à fuel enterrée a été mise en évidence par 6 sondages (U02, U04, U07, U08 et U09), confirmant et précisant le premier diagnostic Antea (1 seul sondage impacté, URT3).

A proximité immédiate de l'emplacement de la cuve, les remblais sablo-limoneux sont imprégnés par des hydrocarbures à des profondeurs variables (0.5-1.4 m sur U8 et 1.2-1.9 sur U7), avec une teneur maximale analysée de 7300 mg/kg (U8-2). La pollution semble migrer en profondeur et latéralement dans les limons argileux via les interstices créés par les racines. Néanmoins les analyses et les observations réalisées sur les sables limoneux traversés à partir de 2.7 mètres suggèrent l'absence d'impact aux hydrocarbures dans ces niveaux plus profonds.

- Un deuxième impact a été révélé lors de ce diagnostic complémentaire au droit de 3 sondages situés entre les deux conduites aériennes, localisé à la base des remblais sablo-limoneux entre 0.4 et 1.2 mètre de profondeur. L'absence de migration d'hydrocarbures vers les limons sous-jacents nous semble démontrée.

- **BTEX et HAP:**

- Aucun impact en HAP n'a été révélé dans les sols du site de Urt. Concernant les composés volatils, seules trois teneurs supérieures à la limite de quantification en BTEX ont été décelées.

- **Métaux :**

- Seul un dépassement très modéré du seuil indicatif en cuivre a été identifié dans les remblais superficiels du sondage U12, sans autre conséquence sur les sols environnants. L'anomalie en cuivre de faible amplitude détectée au droit du sondage URT2 lors du premier diagnostic Antea n'a pas été recoupée par nos investigations.

Synthèse des zones polluées sur Urt : volumes et caractéristiques

Identification des zones polluées

2 zones à traiter ont été identifiées sur le site de Urt. Les investigations complémentaires ont permis d'appréhender leur origine et de délimiter leurs contours (cf. coupe en Figure 21) :

- U-1 : zone située dans le voisinage d'une ancienne cuve à fuel enterrée, correspondant à un impact aux hydrocarbures, dans les remblais sablo-limoneux à partir de 0.4 mètre de profondeur à l'emplacement de la cuve (source de pollution), avec transfert vertical et latéral dans les limons argileux sous-jacents jusqu'à 2.7 mètres de profondeur à proximité de celle-ci ;
- U-2 : zone située entre les deux conduites aériennes non démantelées, concernée par un impact aux hydrocarbures décelé dans les remblais sablo-limoneux à concassés, entre 0.4 et 1.2 mètre de profondeur, sans migration de la pollution dans le terrain naturel sous-jacent.

Le volume total de terres polluées présentes sur le site de Urt a ainsi été estimé à environ 260 m³

Note sur les calculs de volumes

Les calculs des volumes ont été réalisés sur la base d'estimation d'épaisseurs des terrains impactés, en tenant compte des observations effectuées par l'ingénieur géologue sur le terrain, des résultats des analyses et du retour d'expérience de précédents chantiers.

L'hypothèse de l'épaisseur la plus majorante est généralement utilisée dans les calculs de volume afin d'éviter de sous-estimer les volumes finaux à traiter. Des opérations de tri visuel lors des travaux permettront d'optimiser les volumes excavés.

Documents de synthèse pour la préparation des travaux

Des documents de synthèse du diagnostic ont été réalisés pour permettre l'estimation et la préparation des futurs travaux de réhabilitation du site de Urt (voir planches) :

- Carte des zones impactées à traiter
- Fiches descriptives des 2 zones polluées faisant la synthèse des caractéristiques des terrains impactés

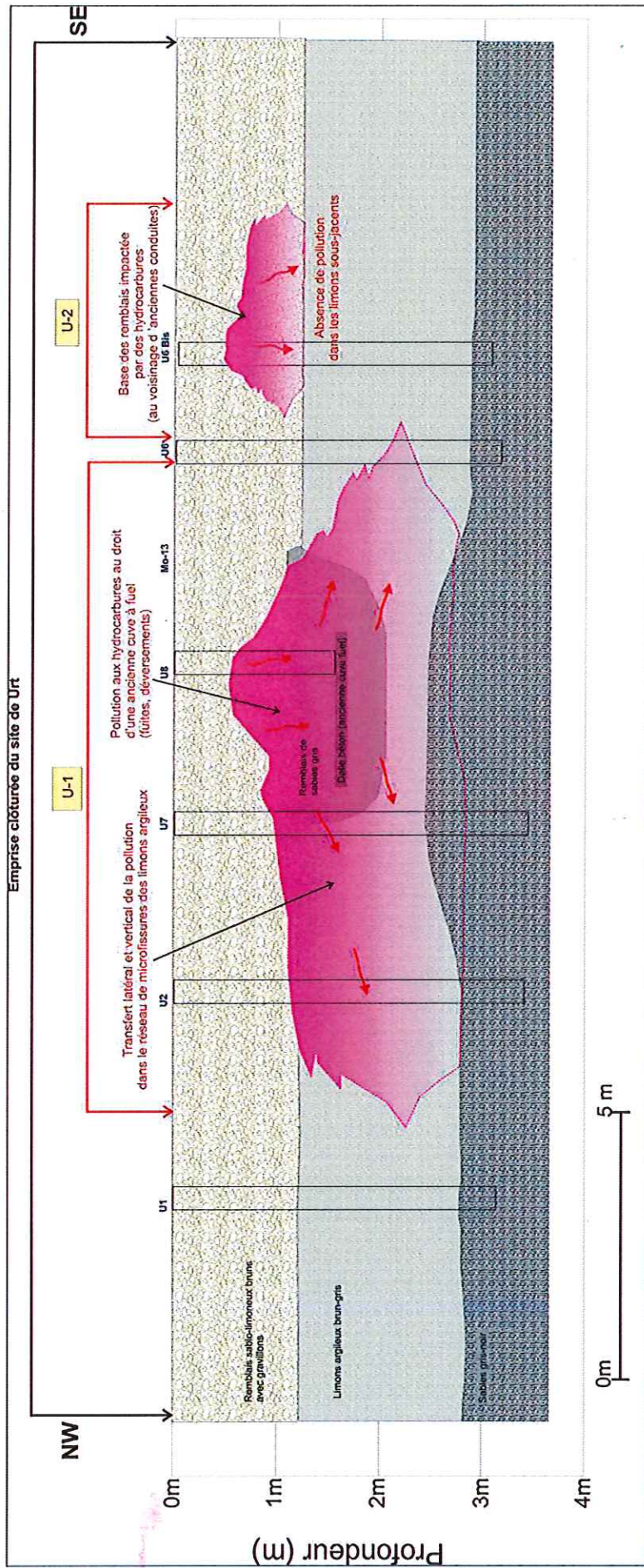
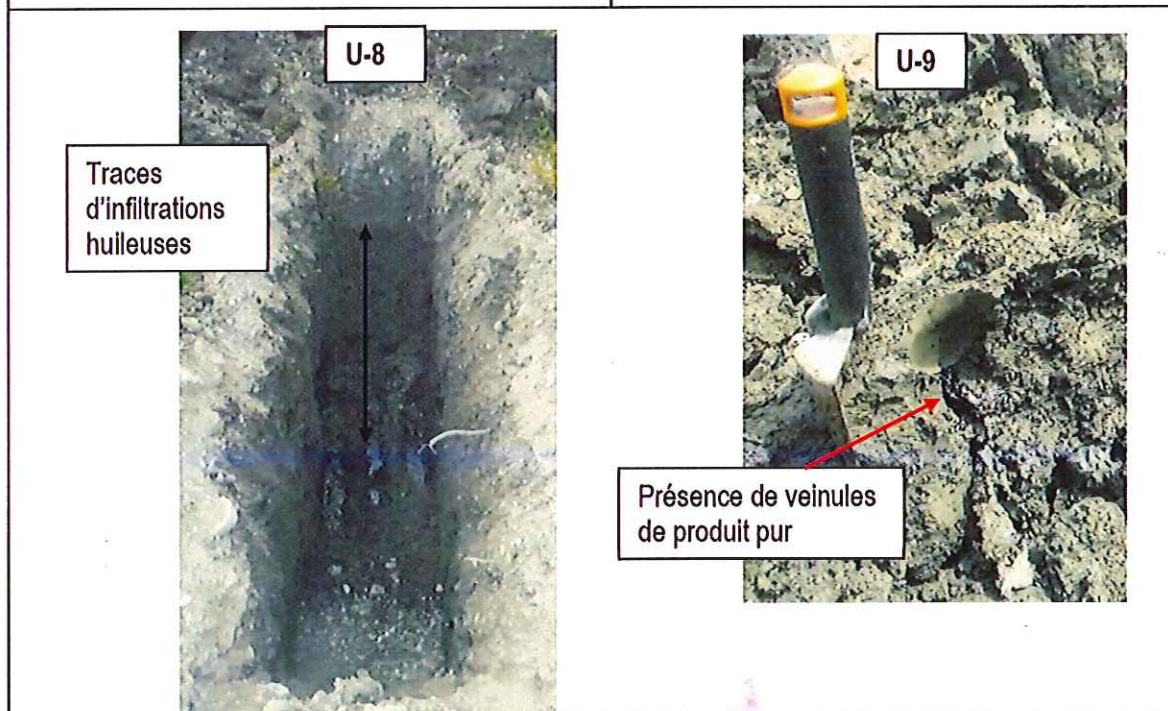


FIGURE 21 : COUPE AU TRAVERS DES ZONES IMPACTÉES DU SITE DE URT

RETIA

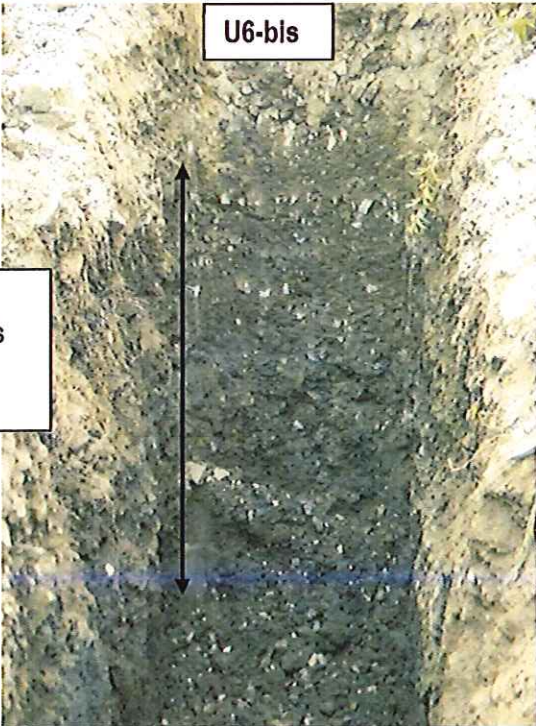
STATION DE POMPAGE DE URT Diagnostic complémentaire des sols

SECTEUR	POLLUANTS	REF. ZONE										
CUVE A FUEL	HCT, traces de BTEX localement	U-1										
<p>Secteur à proximité de l'ancienne cuve à fuel enterrée.</p> <p>Infiltration dans les sols d'une pollution en hydrocarbures issue de fuites possibles d'une cuve à fuel enterrée.</p> <p>Remblais sablo-limoneux fortement imprégnés à des profondeurs variables (minimum 0.5 mètre, maximum 1.9 mètre) avec migration dans les limons argileux verticalement et latéralement jusqu'à 2.7 mètres de profondeur.</p> <p>Terrains plus profonds constitués de sables limoneux gris-noir non impactés (HCT < 20 mg/kg).</p> <p>Exemple teneur max: U-8-2_{HCT} = 7300 mg/kg de 0.5 à 1.4 mètre</p> <p>Sondages de référence : U7, U8, U2, U4, U9, URT3 (antea)</p>	<table border="1"><tr><td>Surface</td><td>100 m²</td></tr><tr><td>Epaisseur impactée</td><td>2.3 m</td></tr><tr><td>Volume impacté</td><td>230 m³</td></tr><tr><td>Profondeur</td><td>0.4 – 2.7 m</td></tr><tr><td>Indices visuels de reconnaissance des terrains impactés</td><td>Imprégnation huileuse dans les remblais sablo-limoneux et veinules d'hydrocarbures dans les limons argileux.</td></tr></table>	Surface	100 m ²	Epaisseur impactée	2.3 m	Volume impacté	230 m ³	Profondeur	0.4 – 2.7 m	Indices visuels de reconnaissance des terrains impactés	Imprégnation huileuse dans les remblais sablo-limoneux et veinules d'hydrocarbures dans les limons argileux.	
Surface	100 m ²											
Epaisseur impactée	2.3 m											
Volume impacté	230 m ³											
Profondeur	0.4 – 2.7 m											
Indices visuels de reconnaissance des terrains impactés	Imprégnation huileuse dans les remblais sablo-limoneux et veinules d'hydrocarbures dans les limons argileux.											

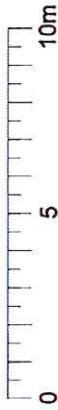


RETIA

STATION DE POMPAGE DE URT Diagnostic complémentaire des sols

SECTEUR	POLLUANTS	REF. ZONE									
CONDUITES	HCT, traces de BTEX localement	U-2									
<p>Secteur à proximité de deux conduites aériennes non démantelées.</p> <p>Impact aux hydrocarbures à la base des remblais sablo-limoneux, entre 0.5 et 1.2 mètre de profondeur, sans impact sur les limons sous-jacents</p> <p>Exemple teneurs:</p> <p>U5-1_{HCT}= 1400 mg/kg de 0.7 à 1.1 mètre</p> <p>U6bis-1_{HCT}= 500 mg/kg de 0.5 à 1.2 mètre</p> <p>Sondages de référence : U5, U5Bis, U6</p>	<table border="1"><tr><td>Surface</td><td>32 m²</td></tr><tr><td>Epaisseur impactée</td><td>0.8 m</td></tr><tr><td>Volume impacté</td><td>26 m³</td></tr><tr><td>Profondeur</td><td>0.4 – 1.2 m</td></tr><tr><td>Indices visuels de reconnaissance des terrains impactés</td><td>Teinte grise et odeur HC</td></tr></table>	Surface	32 m ²	Epaisseur impactée	0.8 m	Volume impacté	26 m ³	Profondeur	0.4 – 1.2 m	Indices visuels de reconnaissance des terrains impactés	Teinte grise et odeur HC
Surface	32 m ²										
Epaisseur impactée	0.8 m										
Volume impacté	26 m ³										
Profondeur	0.4 – 1.2 m										
Indices visuels de reconnaissance des terrains impactés	Teinte grise et odeur HC										
 <p>U6-bis</p> <p>Teinte gris-noir dans les remblais sablo-limoneux avec concassé</p>											

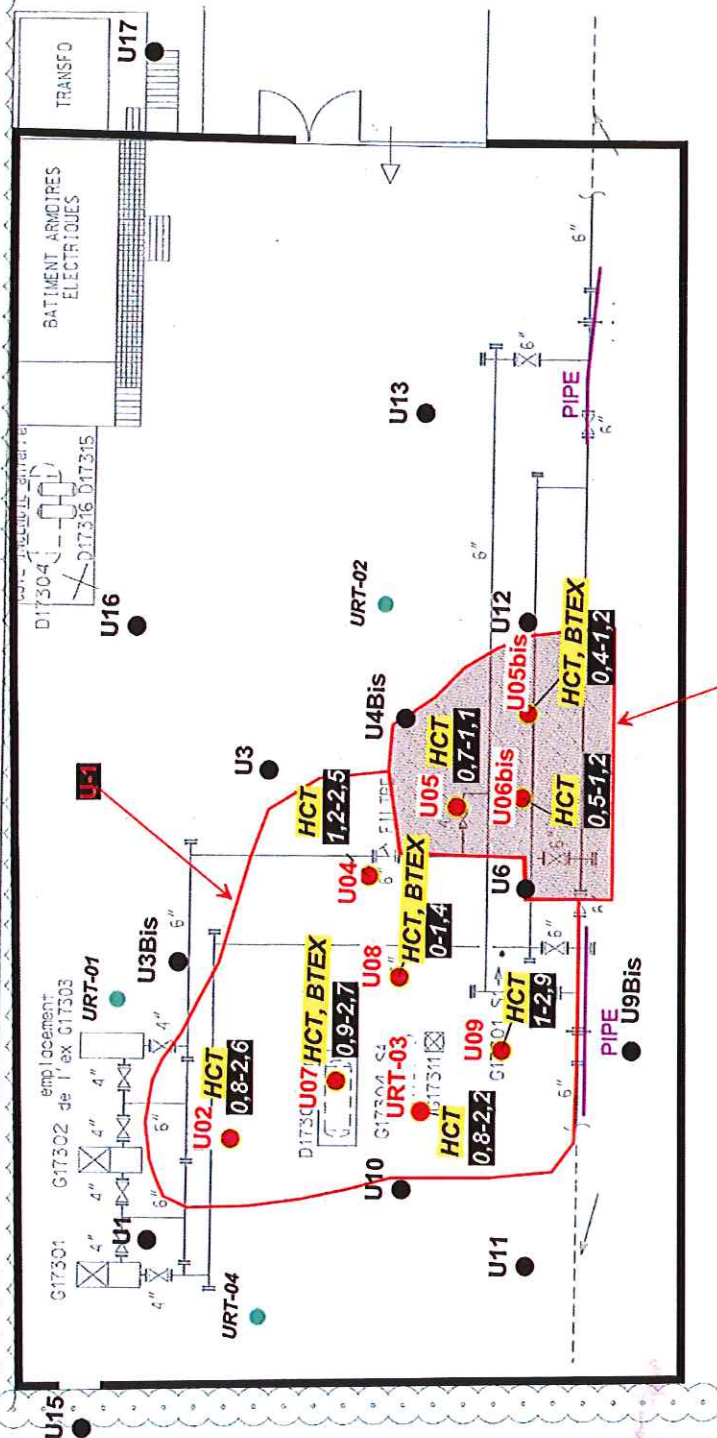
ECHELLE :



Sondage U09 : traces huileuses le long réseau de roches et microfaunes des limons argileux (1-2,7 m)



Sondages U08 : forte imprégnation huileuse dans les sables fins-limoneux. Ancien emplacement cave ? (dalle à 1,4 m)



U-1

- Hydrocarbures totaux, BTEX localement
- Forte imprégnation huileuse (litté cuve) au droit U08, impact sur limons argileux par transfert latéral dans le réseau de microfaunes
- Profondeur : 0,4 à 2,7 m
- Epaisseur : 2,3 m
- Surface : 100 m²
- Volume impacté : 230 m³

U-2

- Hydrocarbures totaux, traces de BTEX
- Infiltration de la base des remblais sableux jusqu'au toit des limons argileux
- Profondeur : 0,4 à 1,2 m
- Epaisseur : 0,8 m
- Surface : 32 m²
- Volume impacté : 26 m³



Sondage U05-bis : odeur HC et traces gris-noir dans les remblais sableux et le toit des limons (0,4-1,2 m)

LEGENDE

- U2 Sondage AQUILA juin 2012
- U3 Sondage ANTEA juillet 2010
- S12 Sondage impacté au moins un des paramètres analysés dépasse les seuils de réhabilitation admis par RETIA
- HCT Paramètre(s) déclassant
- 2,7-2,6 Niveau impacté (profondeur en mètres)
- Zone impactée par une pollution
- Limites proposées selon les observations de terrain et les résultats des analyses sur échantillons
- U-1 Référence de la fiche descriptive de la zone à traiter

DIAGNOSTIC COMPLEMENTAIRE DES SOLS
PIPE LACO-TARNOS - Site de URT

CARTE DES ZONES IMPACTEES

Plan rattaché au système LAMBERT en planimétrie et au NGF en altimétrie

Plan dessiné en couleur
Ne pas reproduire en noir et blanc

CLAUDE VIGNASSE
GEOMETRE EXPERT INGENIEUR ESGT

10.07.2012	IMPLANTATION SONDAGE AQUILA	SB
DATE	OBJET	
REF : TEPF \ AQUILA \ 546002.URT \ 546002		

Annexe E Plan de terrassement des travaux de réhabilitation

Commune d'URT

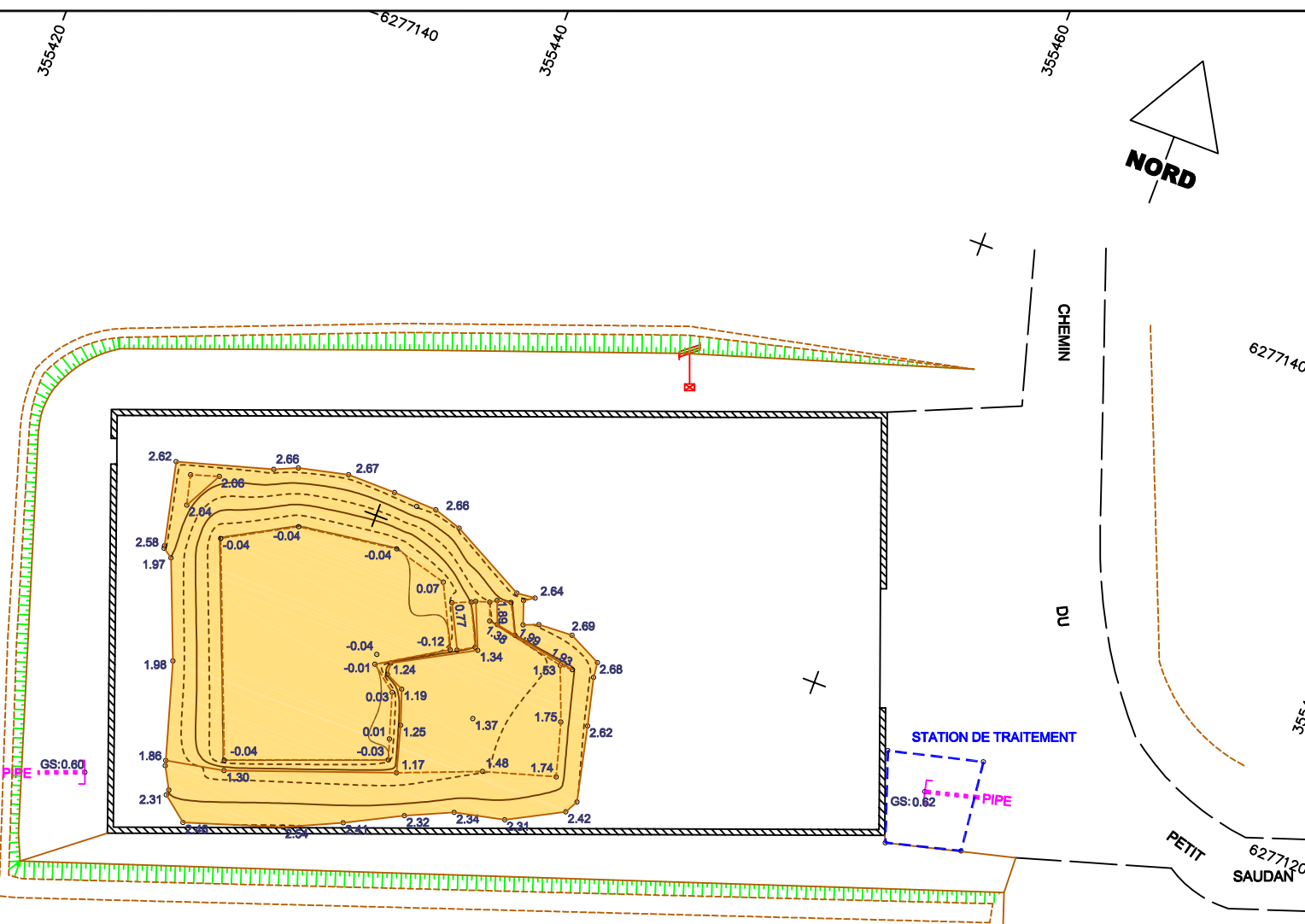
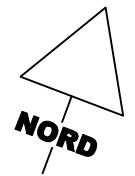
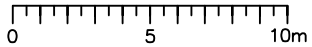


REHABILITATION STATION DE POMPAGE PIPE LACQ-TARNOS

PLAN ETAT DES LIEUX AU 31.10.2017

GRS VALTECH

ECHELLE : 1/200



LEGENDE

==== FOSSE

EXCAVATION	
VOLUME TOTAL	371 m3

Plan dessiné en couleur
Ne pas reproduire en noir et blanc



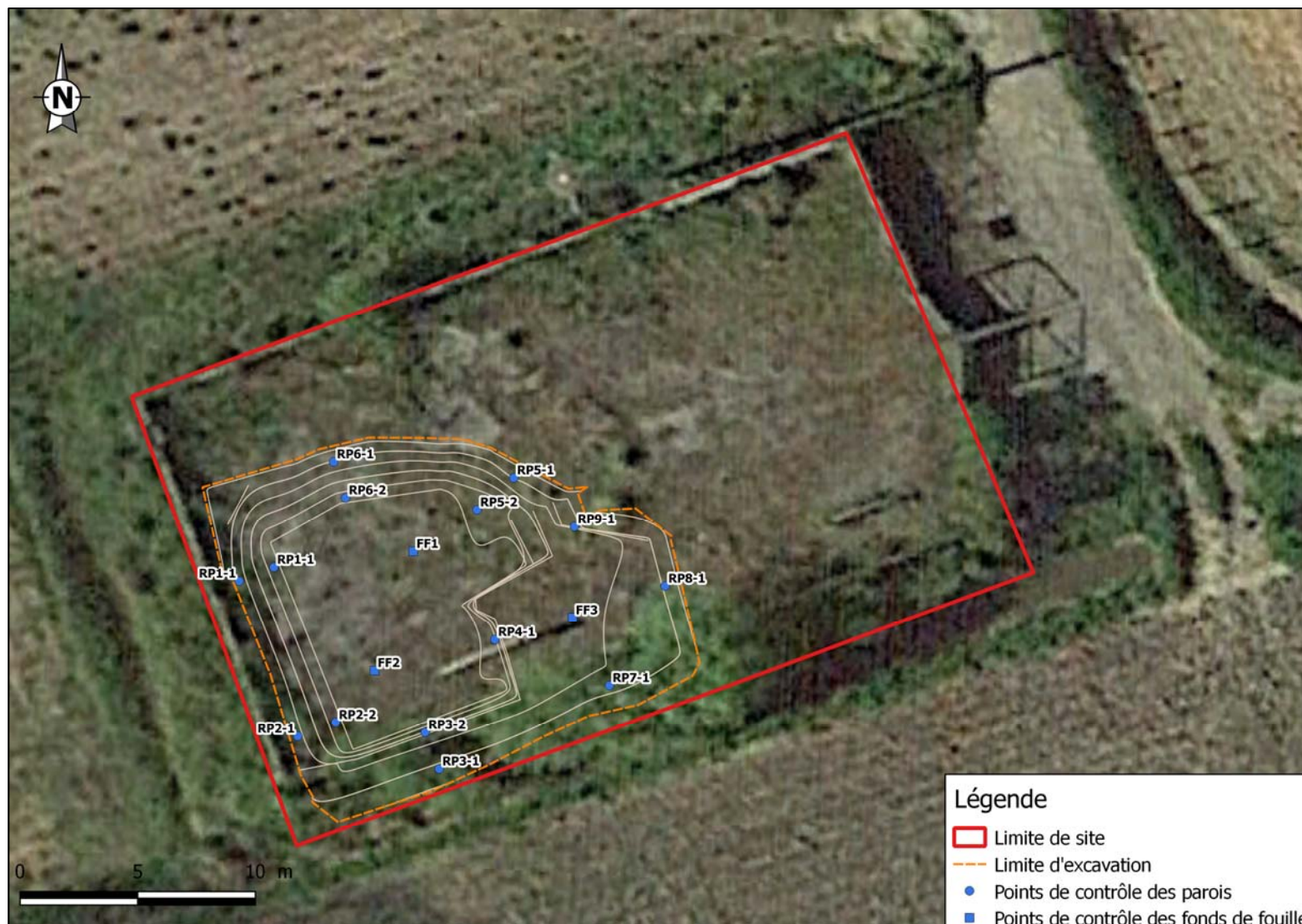
CLAUDE VIGNASSE
GEOMETRE EXPERT INGENIEUR ESGT

50 Rue SAINT GILLES
B.P20221 64302 ORTHEZ Cedex
TEL:0559680056
Email:claud.vignasse.ge@orange.fr

31.10.2017	LEVE EXCAVATION	SB
18.10.2017	LEVE SITE + IMPLANT SONDAGES	SB
10.07.2012	IMPLANTATION SONDAGE AQUILA	SB
DATE	OBJET	
REF : TEPFDEPOL.1546006 URT..1546004 EXCA..		

Plan rattaché au système LAMBERT 93 en planimétri
et au NGF en altimétri

Annexe F Localisation des points de réception de la fouille et résultats d'analyse



Localisation des points de contrôle en parois et fond de fouille

Analyses de réception (parois et fonds de fouille)

TRANCHE DE SOL PRELEVEE		RP1-1	RP1-2	RP2-1	RP2-2	RP3-1	RP3-2	RP4-1	RP5-1	RP5-2
		0-1	1-2,5	0-1	1-1,8	0-1	1-2,5	1,5-2,5	0-1	1-2,5
RESULTATS										
matière sèche	% massique	93,1	72,6	90	69,1	90,7	71,8	68,7	92,6	70,7
METAUX										
arsenic	mg/kg MS	-	10	-	18	-	22	11	5,4	33
cadmium	mg/kg MS	-	<0.2	-	<0.2	-	<0.2	0,2	<0.2	0,21
chrome	mg/kg MS	-	35	-	40	-	41	36	60	44
cuivre	mg/kg MS	-	23	-	28	-	29	23	36	30
mercure	mg/kg MS	-	<0.05	-	<0.05	-	<0.05	<0.05	<0.05	<0.05
plomb	mg/kg MS	-	24	-	27	-	32	26	<10	32
nickel	mg/kg MS	-	40	-	46	-	47	41	52	49
zinc	mg/kg MS	-	92	-	100	-	110	90	57	120
COMPOSES AROMATIQUES VOLATILS										
benzène	mg/kg MS	<0.05	<0.05	<0.05	<0.05	<0.05	<0.05	<0.05	<0.05	<0.05
toluène	mg/kg MS	<0.05	<0.05	<0.05	<0.05	<0.05	<0.05	<0.05	<0.05	<0.05
éthylbenzène	mg/kg MS	<0.05	<0.05	<0.05	<0.05	<0.05	<0.05	<0.05	<0.05	<0.05
orthoxyène	mg/kg MS	<0.05	<0.05	<0.05	<0.05	<0.05	<0.05	<0.05	<0.05	<0.05
para- et métaxyène	mg/kg MS	<0.05	<0.05	<0.05	<0.05	<0.05	<0.05	<0.05	<0.05	<0.05
xylènes	mg/kg MS	<0.10	<0.10	<0.10	<0.10	<0.10	<0.10	<0.10	<0.10	<0.10
BTEX totaux	mg/kg MS	<0.25	<0.25	<0.25	<0.25	<0.25	<0.25	<0.25	<0.25	<0.25
naphtalène	mg/kg MS	<0.05	<0.05	<0.05	<0.05	<0.05	<0.05	<0.05	<0.05	<0.05
HYDROCARBURES AROMATIQUES POLYCYCLIQUES										
naphtalène	mg/kg MS	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	0,03	<0.02	<0.02
acénaphthylène	mg/kg MS	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02
acénaphthène	mg/kg MS	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	0,02	<0.02	<0.02
fluorène	mg/kg MS	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	0,05	<0.02	<0.02
phénanthrène	mg/kg MS	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	0,06	<0.02	<0.02
anthracène	mg/kg MS	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02
fluoranthène	mg/kg MS	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02
pyrène	mg/kg MS	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02
benzo(a)anthracène	mg/kg MS	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02
chrysène	mg/kg MS	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02
benzo(b)fluoranthène	mg/kg MS	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02
benzo(k)fluoranthène	mg/kg MS	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02
benzo(a)pyrène	mg/kg MS	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02
dibenzo(ah)anthracène	mg/kg MS	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02
benzo(ghi)pérylène	mg/kg MS	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02
indéno(1,2,3-cd)pyrène	mg/kg MS	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02
Somme des HAP (10) VROM	mg/kg MS	<0.20	<0.20	<0.20	<0.20	<0.20	<0.20	<0.20	<0.20	<0.20
Somme des HAP (16) - EPA	mg/kg MS	<0.32	<0.32	<0.32	<0.32	<0.32	<0.32	<0.32	<0.32	<0.32
HYDROCARBURES TOTAUX										
fraction C10-C12	mg/kg MS	<5	<5,2	<5	<5,3	<5	<5,1	23	<5	<5,1
fraction C12-C16	mg/kg MS	<5	<5,2	<5	<5,3	<5	<5,1	59	<5	<5,1
fraction C16-C21	mg/kg MS	<5	<5,2	<5	<5,3	<5	<5,1	63	<5	<5,1
fraction C21-C40	mg/kg MS	17	58	15	<5,3	19	5,5	140	15	<5,1
hydrocarbures totaux C10-C40	mg/kg MS	<20	60	<20	<20	20	<20	290	<20	<20
alcanes volatils C5-C6	mg/kg MS	<10	<10	<10	<10	<10	<10	<10	<10	<10
alcanes volatils C6-C8	mg/kg MS	<10	<10	<10	<10	<10	<10	<10	<10	<10
alcanes volatils C8-C10	mg/kg MS	<10	<10	<10	<10	<10	<10	10	<10	<10
alcanes volatils C5-C10	mg/kg MS	<30	<30	<30	<30	<30	<30	<30	<30	<30

< 0,05 : teneur inférieure à la limite de quantification du laboratoire

		RP6-1	RP6-2	RP7-1	RP8-1	RP9-1	FF1	FF2	FF3
TRANCHE DE SOL PRELEVEE		0-1	1-2,5	0-1,5	0-1,5	0-1,5			
RESULTATS									
matière sèche	% massique	84,6	75,1	89,6	92,2	90,9	86	65	60,1
METAUX									
arsenic	mg/kg MS	-	24	5,4	4,3	5,1	24	8,9	18
cadmium	mg/kg MS	-	0,23	<0.2	<0.2	<0.2	0,24	0,28	0,31
chrome	mg/kg MS	-	36	61	53	49	39	29	46
cuivre	mg/kg MS	-	25	44	48	45	26	18	39
mercure	mg/kg MS	-	<0.05	<0.05	<0.05	<0.05	<0.05	<0.05	<0.05
plomb	mg/kg MS	-	29	<10	22	<10	27	22	25
nickel	mg/kg MS	-	42	57	50	47	44	33	49
zinc	mg/kg MS	-	93	60	66	74	100	85	100
COMPOSES AROMATIQUES VOLATILS									
benzène	mg/kg MS	<0.05	<0.05	<0.05	<0.05	<0.05	<0.05	<0.05	<0.05
toluène	mg/kg MS	<0.05	<0.05	<0.05	<0.05	<0.05	<0.05	<0.05	<0.05
éthylbenzène	mg/kg MS	<0.05	<0.05	<0.05	<0.05	<0.05	<0.05	<0.05	<0.05
orthoxyène	mg/kg MS	<0.05	<0.05	<0.05	<0.05	<0.05	<0.05	<0.05	<0.05
para- et métaoxyène	mg/kg MS	<0.05	<0.05	<0.05	<0.05	<0.05	<0.05	<0.05	<0.05
xylènes	mg/kg MS	<0.10	<0.10	<0.10	<0.10	<0.10	<0.10	<0.10	<0.10
BTEX totaux	mg/kg MS	<0.25	<0.25	<0.25	<0.25	<0.25	<0.25	<0.25	<0.25
naphtalène	mg/kg MS	<0.05	<0.05	<0.05	<0.05	<0.05	<0.05	<0.05	<0.05
HYDROCARBURES AROMATIQUES POLYCYCLIQUES									
naphtalène	mg/kg MS	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02
acénaphylène	mg/kg MS	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02
acénaphène	mg/kg MS	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02
fluorène	mg/kg MS	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	0,06
phénanthrène	mg/kg MS	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	0,23
anthracène	mg/kg MS	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	0,02
fluoranthène	mg/kg MS	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02
pyrène	mg/kg MS	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02
benzo(a)anthracène	mg/kg MS	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02
chrysène	mg/kg MS	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02
benzo(b)fluoranthène	mg/kg MS	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02
benzo(k)fluoranthène	mg/kg MS	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02
benzo(a)pyrène	mg/kg MS	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02
dibenzo(ah)anthracène	mg/kg MS	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02
benzo(ghi)peryène	mg/kg MS	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02
indéno(1,2,3-cd)pyrène	mg/kg MS	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02
Somme des HAP (10) VROM	mg/kg MS	<0.20	<0.20	<0.20	<0.20	<0.20	<0.20	<0.20	0,25
Somme des HAP (16) - EPA	mg/kg MS	<0.32	<0.32	<0.32	<0.32	<0.32	<0.32	<0.32	<0.32
HYDROCARBURES TOTAUX									
fraction C10-C12	mg/kg MS	<5	<5.2	6,7	<5	<5	<5	<5.8	<5.7
fraction C12-C16	mg/kg MS	<5	<5.2	42	<5	<5	<5	<5.8	<5.7
fraction C16-C21	mg/kg MS	<5	<5.2	70	<5	<5	<5	<5.8	9,6
fraction C21-C40	mg/kg MS	18	<5.2	280	25	33	5,5	<5.8	130
hydrocarbures totaux C10-C40	mg/kg MS	20	<20	400	25	35	<20	<25	140
alcanes volatils C5-C6	mg/kg MS	<10	<10	<10	<10	<10	<10	<10	<10
alcanes volatils C6-C8	mg/kg MS	<10	<10	<10	<10	<10	<10	<10	<10
alcanes volatils C8-C10	mg/kg MS	<10	<10	<10	<10	<10	<10	<10	<10
alcanes volatils C5-C10	mg/kg MS	<30	<30	<30	<30	<30	<30	<30	<30

< 0,05 : teneur inférieure à la limite de quantification du laboratoire

Annexe G Qualité des sols de surface



Maillage de contrôle de la qualité des sols de surface préalable aux travaux

Résultats d'analyse du contrôle de la qualité des sols de surface avant travaux

Provenance des matériaux		Matériaux issus du décapage de la plateforme			Matériaux issus du décapage de la zone de raclage
		T1-T3-T4 (0-0.6)	T5 (0-0.6)	T2 (0-0.6)	
RESULTATS					
matière sèche	% massique	89,9	94,8	95,8	93,4
COT					
COT	mg/kg MS	5300	8300	2500	13000
pH					
pH (KCl)	-	7,7	7,9	7,5	7,8
température pour mes. pH	°C	21,3	21,3	21	21,6
METAUX					
arsenic	mg/kg MS	6,2	4,3	2,4	4,9
cadmium	mg/kg MS	<0.2	<0.2	<0.2	<0.2
chrome	mg/kg MS	54	48	38	58
cuivre	mg/kg MS	32	42	56	43
mercure	mg/kg MS	<0.05	<0.05	<0.05	<0.05
plomb	mg/kg MS	21	27	57	39
nickel	mg/kg MS	48	42	44	43
zinc	mg/kg MS	86	57	57	81
BTEX					
benzène	mg/kg MS	<0.05	<0.05	<0.05	<0.05
toluène	mg/kg MS	<0.05	<0.05	<0.05	<0.05
éthylbenzène	mg/kg MS	<0.05	<0.05	<0.05	<0.05
orthoxyène	mg/kg MS	<0.05	<0.05	<0.05	<0.05
para- et métaoxyène	mg/kg MS	<0.05	<0.05	<0.05	<0.05
xylènes	mg/kg MS	<0.10	<0.10	<0.10	<0.10
BTEX totaux	mg/kg MS	<0.25	<0.25	<0.25	<0.25
PCB					
naphtalène	mg/kg MS	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02
acénaphthylène	mg/kg MS	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02
acénaphthène	mg/kg MS	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02
fluorène	mg/kg MS	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02
phénanthrène	mg/kg MS	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02
anthracène	mg/kg MS	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02
fluoranthène	mg/kg MS	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02
pyrène	mg/kg MS	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02
benzo(a)anthracène	mg/kg MS	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02
chrysène	mg/kg MS	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02
benzo(b)fluoranthène	mg/kg MS	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02
benzo(k)fluoranthène	mg/kg MS	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02
benzo(a)pyrène	mg/kg MS	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02
dibenzo(ah)anthracène	mg/kg MS	<0.02	0,04	<0.02	<0.02
benzo(ghi)peryène	mg/kg MS	<0.02	0,05	<0.02	<0.02
indéno(1,2,3-cd)pyrène	mg/kg MS	<0.02	0,04	<0.02	<0.02
Somme des HAP (10) VROM	mg/kg MS	<0.20	<0.20	<0.20	<0.20
Somme des HAP (16) - EPA	mg/kg MS	<0.32	<0.32	<0.32	<0.32

Provenance des matériaux		Matériaux issus du décapage de la plateforme			Matériaux issus du décapage de la zone de raclage
		T1-T3-T4 (0-0.6)	T5 (0-0.6)	T2 (0-0.6)	
RESULTATS					
POLYCHLOROBIPHENYLS (PCB)					
PCB 28	µg/kg MS	37	5,5	190	13
PCB 52	µg/kg MS	4,2	<1.3	20	1,7
PCB 101	µg/kg MS	1,1	<1.0	2,1	1,2
PCB 118	µg/kg MS	<1	<1.2	1,6	<1
PCB 138	µg/kg MS	2,7	<1.1	1,6	3,4
PCB 153	µg/kg MS	3,8	1,4	2	3,8
PCB 180	µg/kg MS	3,8	2,4	2,2	4,5
PCB totaux (7)	µg/kg MS	53	9,3	220	28
HYDROCARBURES TOTAUX					
fraction C10-C12	mg/kg MS	<5	<5	<5	<5
fraction C12-C16	mg/kg MS	<5	13	<5	<5
fraction C16-C21	mg/kg MS	<5	42	<5	5,8
fraction C21-C40	mg/kg MS	22	260	11	57
hydrocarbures totaux C10-C40	mg/kg MS	20	320	<20	65
LIXIVIATION					
pH final ap. lix.	-	8,63	8,2	8,41	8,51
température pour mes. pH	°C	19,8	19,7	20	20
conductivité (25°C) ap. lix.	µS/cm	109,8	100,6	87,6	143,6
ELUAT COT					
COT	mg/kg MS	18	32	14	43
ELUAT METAUX					
antimoine	mg/kg MS	<0.039	<0.039	<0.039	<0.039
arsenic	mg/kg MS	<0.05	<0.05	<0.05	<0.05
baryum	mg/kg MS	<0.05	<0.05	<0.05	0,08
cadmium	mg/kg MS	<0.004	<0.004	<0.004	<0.004
chrome	mg/kg MS	0,014	<0.01	<0.01	0,014
cuivre	mg/kg MS	<0.05	<0.05	<0.05	<0.05
mercure	mg/kg MS	<0.0005	<0.0005	<0.0005	<0.0005
plomb	mg/kg MS	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1
molybdène	mg/kg MS	<0.05	<0.05	<0.05	<0.05
nickel	mg/kg MS	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1
sélénium	mg/kg MS	<0.039	<0.039	<0.039	<0.039
zinc	mg/kg MS	<0.2	<0.2	<0.2	<0.2
ELUAT COMPOSES INORGANIQUES					
fraction soluble	mg/kg MS	<500	780	1360	700
ELUAT PHENOLS					
Indice phénol	mg/kg MS	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1
ELUAT DIVERSES ANALYSES CHIMIQUES					
fluorures	mg/kg MS	<2	<2	<2	<2
chlorures	mg/kg MS	<10	<10	<10	<10
sulfate	mg/kg MS	57,4	63	12,8	54,4
DESTINATION		Matériaux utilisés pour le remblayage de la fouille et surplus évacué vers le site RETIA de Carresse-Cassaber (64)			

Annexe H Bordereaux d'analyse du laboratoire



Rapport d'analyse

BURGEAP RETIA
Florent BARBAULT
Parc Technologique du canal
17 rue Hermes
F-31520 RAMONVILLE SAINT AGNE

Page 1 sur 11

Votre nom de Projet : caracterisation terres saines
Votre référence de Projet : AMO URT(64)
Référence du rapport ALcontrol : 12645025, version: 1

Rotterdam, 27-10-2017

Cher(e) Madame/ Monsieur,

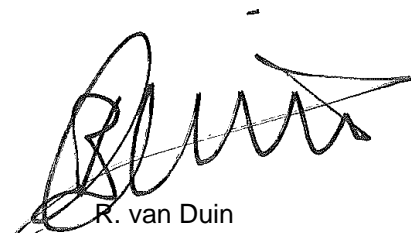
Veillez trouver ci-joint les résultats des analyses effectuées en laboratoire pour votre projet AMO URT(64). Le rapport reprend les descriptions des échantillons, le nom de projet et les analyses que vous avez indiqués sur le bon de commande. Les résultats rapportés se réfèrent uniquement aux échantillons analysés.

Ce rapport est constitué de 11 pages dont chromatogrammes si prévus, références normatives, informations sur les échantillons. Dans le cas d'une version 2 ou plus élevée, toute version antérieure n'est pas valable. Toutes les pages font partie intégrante de ce rapport, et seule une reproduction de l'ensemble du rapport est autorisée.

En cas de questions et/ou remarques concernant ce rapport, nous vous prions de contacter notre Service Client.

Toutes les analyses sont réalisées par Alcontrol B.V., Steenhouwerstraat 15, Rotterdam, Pays Bas. Les analyses sous-traitées ou celles réalisées par les laboratoires ALcontrol en France (99-101 Avenue Louis Roche, Gennevilliers, France) ou en Espagne (Cerdanya 44, El Prat de Llobregat) sont indiquées sur le rapport.

Veillez recevoir, Madame/ Monsieur, l'expression de nos cordiales salutations.



R. van Duin
Laboratory Manager



Rapport d'analyse

Projet caractérisation terres saines
Référence du projet AMO URT(64)
Réf. du rapport 12645025 - 1

Date de commande 20-10-2017
Date de début 23-10-2017
Rapport du 27-10-2017

Code	Matrice	Réf. échantillon				
001	Sol	T1-T3-T4 (0-0.6)				
002	Sol	T5 (0-0.6)				
003	Sol	T2 (0-0.6)				
004	Sol	ST RACLAGE				

Analyse	Unité	Q	001	002	003	004
matière sèche	% massique	Q	89.9	94.8	95.8	93.4
COT	mg/kg MS	Q	5300	8300	2500	13000
pH (KCl)	-	Q	7.7	7.9	7.5	7.8
température pour mes. pH	°C		21.3	21.3	21.0	21.6
METAUX						
arsenic	mg/kg MS	Q	6.2 ¹⁾	4.3 ¹⁾	2.4 ¹⁾	4.9 ¹⁾
cadmium	mg/kg MS	Q	<0.2 ¹⁾	<0.2 ¹⁾	<0.2 ¹⁾	<0.2 ¹⁾
chrome	mg/kg MS	Q	54 ¹⁾	48 ¹⁾	38 ¹⁾	58 ¹⁾
cuivre	mg/kg MS	Q	32 ¹⁾	42 ¹⁾	56 ¹⁾	43 ¹⁾
mercure	mg/kg MS	Q	<0.05 ¹⁾	<0.05 ¹⁾	<0.05 ¹⁾	<0.05 ¹⁾
plomb	mg/kg MS	Q	21 ¹⁾	27 ¹⁾	57 ¹⁾	39 ¹⁾
nickel	mg/kg MS	Q	48 ¹⁾	42 ¹⁾	44 ¹⁾	43 ¹⁾
zinc	mg/kg MS	Q	86 ¹⁾	57 ¹⁾	57 ¹⁾	81 ¹⁾
COMPOSES AROMATIQUES VOLATILS						
benzène	mg/kg MS	Q	<0.05	<0.05	<0.05	<0.05
toluène	mg/kg MS	Q	<0.05	<0.05	<0.05	<0.05
éthylbenzène	mg/kg MS	Q	<0.05	<0.05	<0.05	<0.05
orthoxyène	mg/kg MS	Q	<0.05	<0.05	<0.05	<0.05
para- et métaxyène	mg/kg MS	Q	<0.05	<0.05	<0.05	<0.05
xyènes	mg/kg MS	Q	<0.10	<0.10	<0.10	<0.10
BTEX totaux	mg/kg MS	Q	<0.25	<0.25	<0.25	<0.25
HYDROCARBURES AROMATIQUES POLYCYCLIQUES						
naphtalène	mg/kg MS	Q	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02
acénaphthylène	mg/kg MS	Q	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02
acénaphthène	mg/kg MS	Q	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02
fluorène	mg/kg MS	Q	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02
phénanthrène	mg/kg MS	Q	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02
anthracène	mg/kg MS	Q	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02
fluoranthène	mg/kg MS	Q	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02
pyrène	mg/kg MS	Q	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02
benzo(a)anthracène	mg/kg MS	Q	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02
chrysène	mg/kg MS	Q	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02
benzo(b)fluoranthène	mg/kg MS	Q	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02
benzo(k)fluoranthène	mg/kg MS	Q	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02
benzo(a)pyrène	mg/kg MS	Q	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02
dibenzo(ah)anthracène	mg/kg MS	Q	<0.02	0.04	<0.02	<0.02
benzo(ghi)pérylène	mg/kg MS	Q	<0.02	0.05	<0.02	<0.02
indéno(1,2,3-cd)pyrène	mg/kg MS	Q	<0.02	0.04	<0.02	<0.02

Les analyses notées Q sont accréditées par le RvA.

Paraphe :



Rapport d'analyse

Projet caractérisation terres saines
Référence du projet AMO URT(64)
Réf. du rapport 12645025 - 1

Date de commande 20-10-2017
Date de début 23-10-2017
Rapport du 27-10-2017

Code	Matrice	Réf. échantillon					
001	Sol	T1-T3-T4 (0-0.6)					
002	Sol	T5 (0-0.6)					
003	Sol	T2 (0-0.6)					
004	Sol	ST RACLAGE					

Analyse	Unité	Q	001	002	003	004
Somme des HAP (10) VROM	mg/kg MS	Q	<0.20	<0.20	<0.20	<0.20
Somme des HAP (16) - EPA	mg/kg MS	Q	<0.32	<0.32	<0.32	<0.32
<i>POLYCHLOROBIPHENYLS (PCB)</i>						
PCB 28	µg/kg MS	Q	37 ²⁾	5.5 ²⁾	190 ²⁾	13 ²⁾
PCB 52	µg/kg MS	Q	4.2	<1.3 ³⁾	20	1.7
PCB 101	µg/kg MS	Q	1.1	<1.0	2.1	1.2
PCB 118	µg/kg MS	Q	<1	<1.2 ³⁾	1.6	<1
PCB 138	µg/kg MS	Q	2.7	<1.1 ³⁾	1.6	3.4
PCB 153	µg/kg MS	Q	3.8	1.4	2.0	3.8
PCB 180	µg/kg MS	Q	3.8	2.4	2.2	4.5
PCB totaux (7)	µg/kg MS	Q	53	9.3	220	28
<i>HYDROCARBURES TOTAUX</i>						
fraction C10-C12	mg/kg MS		<5	<5	<5	<5
fraction C12-C16	mg/kg MS		<5	13	<5	<5
fraction C16-C21	mg/kg MS		<5	42	<5	5.8
fraction C21-C40	mg/kg MS		22	260 ⁴⁾	11	57 ⁴⁾
hydrocarbures totaux C10-C40	mg/kg MS	Q	20	320	<20	65
<i>LIXIVIATION</i>						
Lixiviation 24h - NF-EN-12457-2		Q	#	#	#	#
date end of extraction			24-10-2017	24-10-2017	24-10-2017	24-10-2017
L/S	ml/g	Q	10.00	10.00	9.99	10.00
pH final ap. lix.	-	Q	8.63	8.20	8.41	8.51
température pour mes. pH	°C		19.8	19.7	20	20
conductivité (25°C) ap. lix.	µS/cm	Q	109.8	100.6	87.6	143.6
<i>ELUAT COT</i>						
COT	mg/kg MS	Q	18	32	14	43
<i>ELUAT METAUX</i>						
antimoine	mg/kg MS	Q	<0.039	<0.039	<0.039	<0.039
arsenic	mg/kg MS	Q	<0.05	<0.05	<0.05	<0.05
baryum	mg/kg MS	Q	<0.05	<0.05	<0.05	0.08
cadmium	mg/kg MS	Q	<0.004	<0.004	<0.004	<0.004
chrome	mg/kg MS	Q	0.014	<0.01	<0.01	0.014
cuivre	mg/kg MS	Q	<0.05	<0.05	<0.05	<0.05
mercure	mg/kg MS	Q	<0.0005	<0.0005	<0.0005	<0.0005
plomb	mg/kg MS	Q	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1
molybdène	mg/kg MS	Q	<0.05	<0.05	<0.05	<0.05
nickel	mg/kg MS	Q	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1
sélénium	mg/kg MS	Q	<0.039	<0.039	<0.039	<0.039

Les analyses notées Q sont accréditées par le RvA.

Paraphe :



BURGEAP RETIA
Florent BARBAULT

Rapport d'analyse

Page 4 sur 11

Projet : caracterisation terres saines
Référence du projet : AMO URT(64)
Réf. du rapport : 12645025 - 1

Date de commande : 20-10-2017
Date de début : 23-10-2017
Rapport du : 27-10-2017

Code	Matrice	Réf. échantillon
001	Sol	T1-T3-T4 (0-0.6)
002	Sol	T5 (0-0.6)
003	Sol	T2 (0-0.6)
004	Sol	ST RACLAGE

Analyse	Unité	Q	001	002	003	004
zinc	mg/kg MS	Q	<0.2	<0.2	<0.2	<0.2
<i>ELUAT COMPOSES INORGANIQUES</i>						
fraction soluble	mg/kg MS	Q	<500	780	1360	700
<i>ELUAT PHENOLS</i>						
Indice phénol	mg/kg MS	Q	<0.1	<0.1	<0.1	<0.1
<i>ELUAT DIVERSES ANALYSES CHIMIQUES</i>						
fluorures	mg/kg MS	Q	<2	<2	<2	<2
chlorures	mg/kg MS	Q	<10	<10	<10	<10
sulfate	mg/kg MS	Q	57.4	63.0	12.8	54.4

Les analyses notées Q sont accréditées par le RvA.

Paraphe :





Projet caractérisation terres saines
Référence du projet AMO URT(64)
Réf. du rapport 12645025 - 1

Date de commande 20-10-2017
Date de début 23-10-2017
Rapport du 27-10-2017

Commentaire

- 1 Analysés par ICP-MS, conforme NEN-EN-ISO 17294-2, au lieu d ICP-AES
- 2 Il est possible d'avoir sur-estimé le PCB 28 en raison de la présence du PCB 31
- 3 Limite de quantification élevée en raison d'une dilution nécessaire.
- 4 Présence de composants supérieurs à C40, cela n influence pas le résultat rapporté

Paraphe :



Projet caractérisation terres saines
Référence du projet AMO URT(64)
Réf. du rapport 12645025 - 1

Date de commande 20-10-2017
Date de début 23-10-2017
Rapport du 27-10-2017

Analyse	Matrice	Référence normative
matière sèche	Sol	Equivalent à ISO 11465 et equivalent à NEN-EN 15934 (prétraitement de l'échantillon conforme à NF-EN 16179). Sol (AS3000): Conforme à AS3010-2 et équivalente à NEN-EN 15934
COT	Sol	Conforme à NEN-EN 13137
pH (KCl)	Sol	Conforme à NEN-ISO 10390 et conforme à NEN-EN 15933
arsenic	Sol	Conforme à NEN 6950 (digestion conforme à NEN 6961, mesure conforme à NEN-EN-ISO 17294-2); Méthode interne (digestion conforme à NEN 6961 et équivalent à NEN-EN 16174, mesure conforme à NEN-EN-ISO 17294-2 et conforme à CEN/TS 16171) (prétraitement de l'échantillon conforme à NF-EN 16179)
cadmium	Sol	Idem
chrome	Sol	Idem
cuivre	Sol	Idem
mercure	Sol	Idem
plomb	Sol	Idem
nickel	Sol	Idem
zinc	Sol	Idem
benzène	Sol	Méthode interne, headspace GCMS
toluène	Sol	Idem
éthylbenzène	Sol	Idem
orthoxyène	Sol	Idem
para- et métaxyène	Sol	Idem
xylènes	Sol	Idem
BTEX totaux	Sol	Idem
naphtalène	Sol	Méthode interne, extraction acétone-hexane, analyse par GC-MS
acénaphthylène	Sol	Idem
acénaphthène	Sol	Idem
fluorène	Sol	Idem
phénanthrène	Sol	Idem
anthracène	Sol	Idem
fluoranthène	Sol	Idem
pyrène	Sol	Idem
benzo(a)anthracène	Sol	Idem
chrysène	Sol	Idem
benzo(b)fluoranthène	Sol	Idem
benzo(k)fluoranthène	Sol	Idem
benzo(a)pyrène	Sol	Idem
dibenzo(ah)anthracène	Sol	Idem
benzo(ghi)pérylène	Sol	Idem
indéno(1,2,3-cd)pyrène	Sol	Idem
Somme des HAP (10) VROM	Sol	Idem
PCB 28	Sol	Méthode interne, extraction acétone/hexane, analyse GCMS
PCB 52	Sol	Idem
PCB 101	Sol	Idem
PCB 118	Sol	Idem
PCB 138	Sol	Idem
PCB 153	Sol	Idem

Paraphe : 



Projet : caracterisation terres saines
Référence du projet : AMO URT(64)
Réf. du rapport : 12645025 - 1

Date de commande : 20-10-2017
Date de début : 23-10-2017
Rapport du : 27-10-2017

Analyse	Matrice	Référence normative
PCB 180	Sol	Idem
PCB totaux (7)	Sol	Idem
fraction C10-C12	Sol	Méthode interne (extraction acétone hexane, purification, analyse par GC-FID)
fraction C12-C16	Sol	Idem
fraction C16-C21	Sol	Idem
fraction C21-C40	Sol	Idem
hydrocarbures totaux C10-C40	Sol	Conforme à NEN-EN-ISO 16703
Lixiviation 24h - NF-EN-12457-2	Sol Eluat	Conforme à NEN 12457-2
pH final ap. lix.	Sol Eluat	NEN-EN-ISO 10523
conductivité (25°C) ap. lix.	Sol Eluat	Conforme à NEN-ISO 7888 et conforme à NEN-EN 27888
COT	Sol Eluat	Conforme à NEN-EN 1484
antimoine	Sol Eluat	Conforme à NEN 6966 et conforme à NEN-EN-ISO 11885
arsenic	Sol Eluat	Idem
baryum	Sol Eluat	Idem
cadmium	Sol Eluat	Idem
chrome	Sol Eluat	Idem
cuivre	Sol Eluat	Idem
mercure	Sol Eluat	Conforme à NEN-EN-ISO 17852
plomb	Sol Eluat	Conforme à NEN 6966 et conforme à NEN-EN-ISO 11885
molybdène	Sol Eluat	Idem
nickel	Sol Eluat	Idem
sélénium	Sol Eluat	Idem
zinc	Sol Eluat	Idem
fraction soluble	Sol Eluat	Équivalent à NEN-EN 15216
Indice phénol	Sol Eluat	Conforme à NEN-EN-ISO 14402
fluorures	Sol Eluat	Conforme à NEN-EN-ISO 10304-1
chlorures	Sol Eluat	Idem
sulfate	Sol Eluat	Idem

Code	Code barres	Date de réception	Date prélèvement	Flaconnage
001	V7392127	23-10-2017	19-10-2017	ALC201
001	V7392113	23-10-2017	19-10-2017	ALC201
001	V7392112	23-10-2017	19-10-2017	ALC201
002	V7392124	23-10-2017	19-10-2017	ALC201
002	V7392110	23-10-2017	19-10-2017	ALC201
003	V7392109	23-10-2017	19-10-2017	ALC201
003	V7392117	23-10-2017	19-10-2017	ALC201
004	V7392089	23-10-2017	19-10-2017	ALC201
004	V7392119	23-10-2017	19-10-2017	ALC201

Paraphe :





BURGEAP RETIA
Florent BARBAULT

Rapport d'analyse

Projet : caracterisation terres saines
Référence du projet : AMO URT(64)
Réf. du rapport : 12645025 - 1

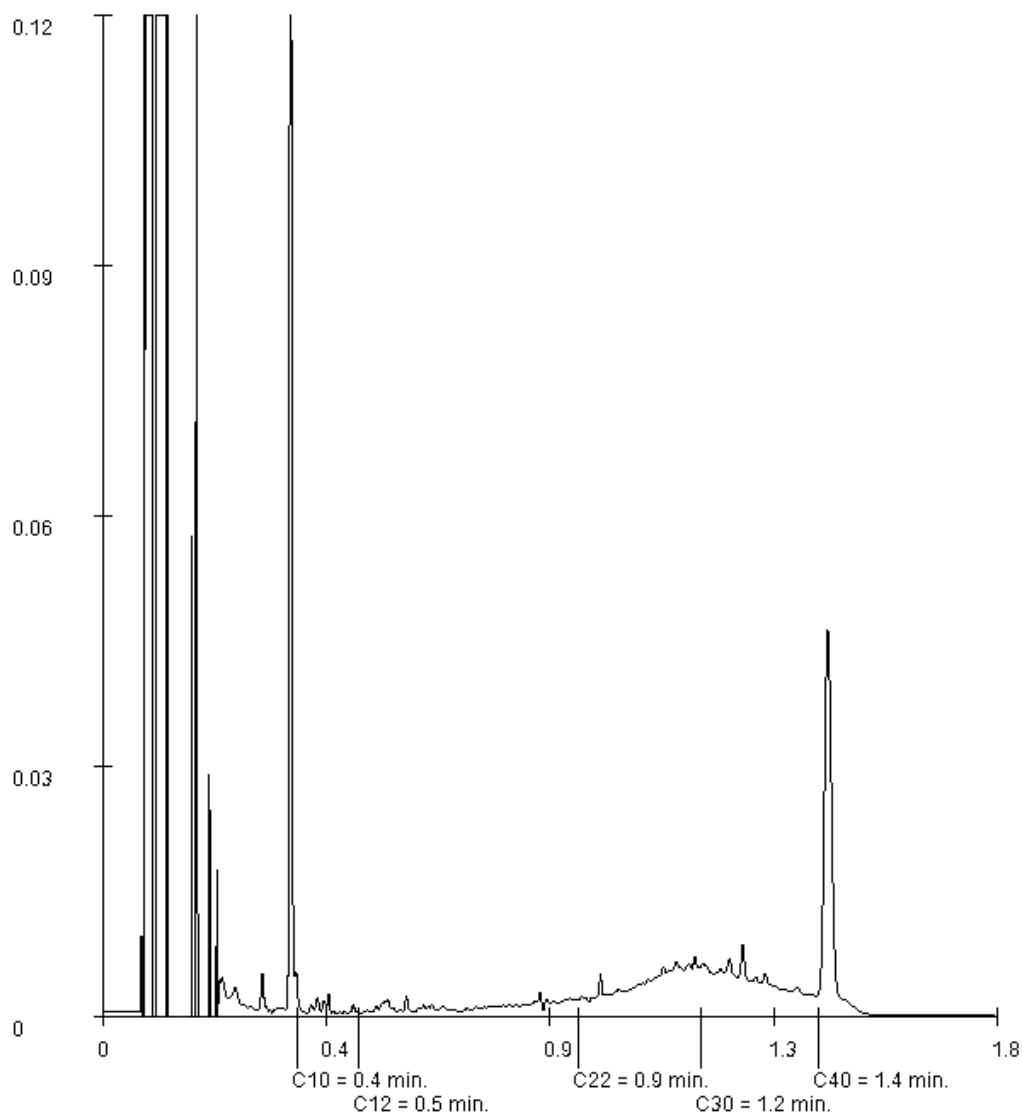
Date de commande : 20-10-2017
Date de début : 23-10-2017
Rapport du : 27-10-2017

Référence de l'échantillon : 001
Information relative aux échantillons : T1-T3-T4 (0-0.6)

Détermination de la chaîne de carbone

essence	C9-C14
kérosène et pétrole	C10-C16
diesel et gazole	C10-C28
huile de moteur	C20-C36
mazout	C10-C36

Les pics C10 et C40 sont introduits par le laboratoire et sont utilisés comme étalons internes.



Paraphe :





Rapport d'analyse

Projet : caracterisation terres saines
Référence du projet : AMO URT(64)
Réf. du rapport : 12645025 - 1

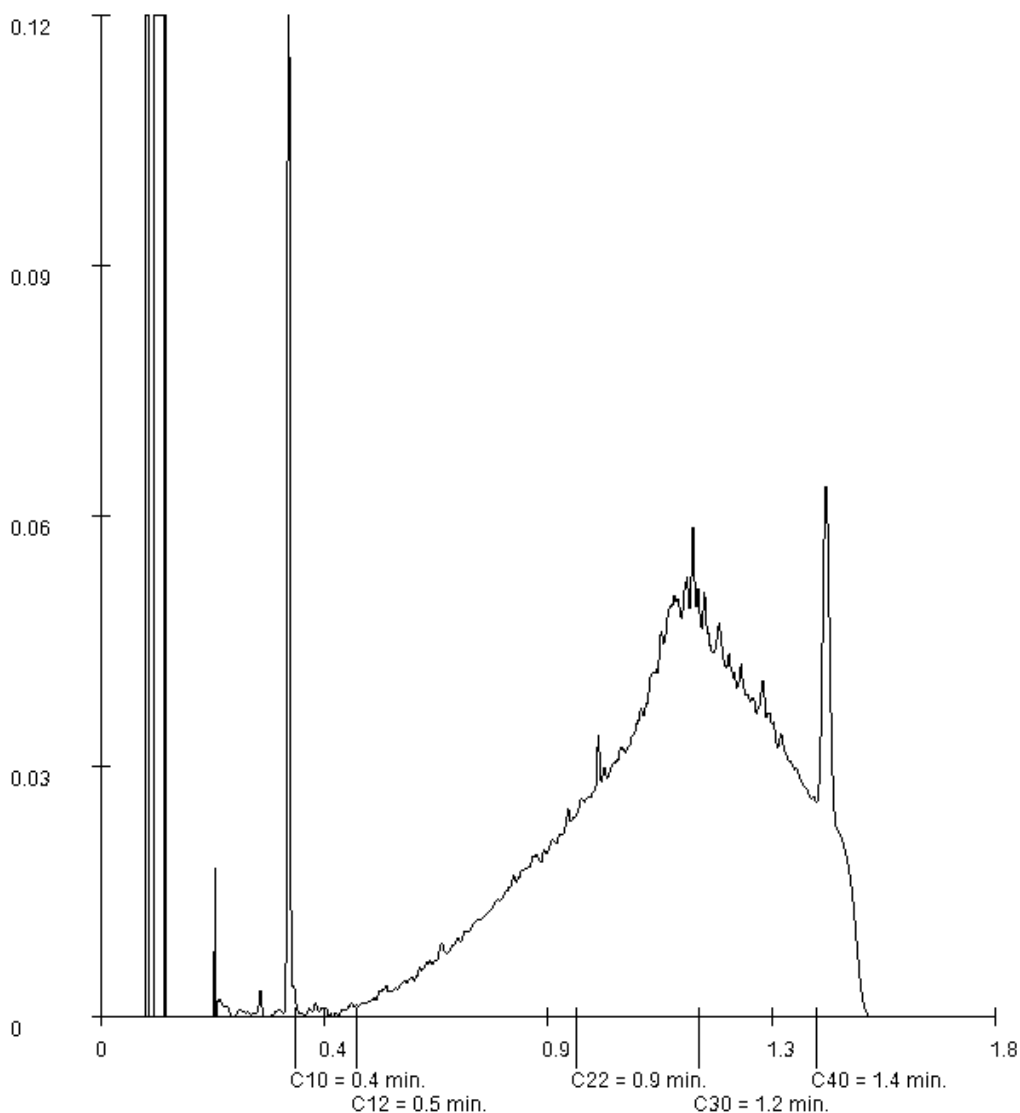
Date de commande : 20-10-2017
Date de début : 23-10-2017
Rapport du : 27-10-2017

Référence de l'échantillon : 002
Information relative aux échantillons : T5 (0-0.6)

Détermination de la chaîne de carbone

essence	C9-C14
kérosène et pétrole	C10-C16
diesel et gazole	C10-C28
huile de moteur	C20-C36
mazout	C10-C36

Les pics C10 et C40 sont introduits par le laboratoire et sont utilisés comme étalons internes.



Paraphe :





Projet : caracterisation terres saines
Référence du projet : AMO URT(64)
Réf. du rapport : 12645025 - 1

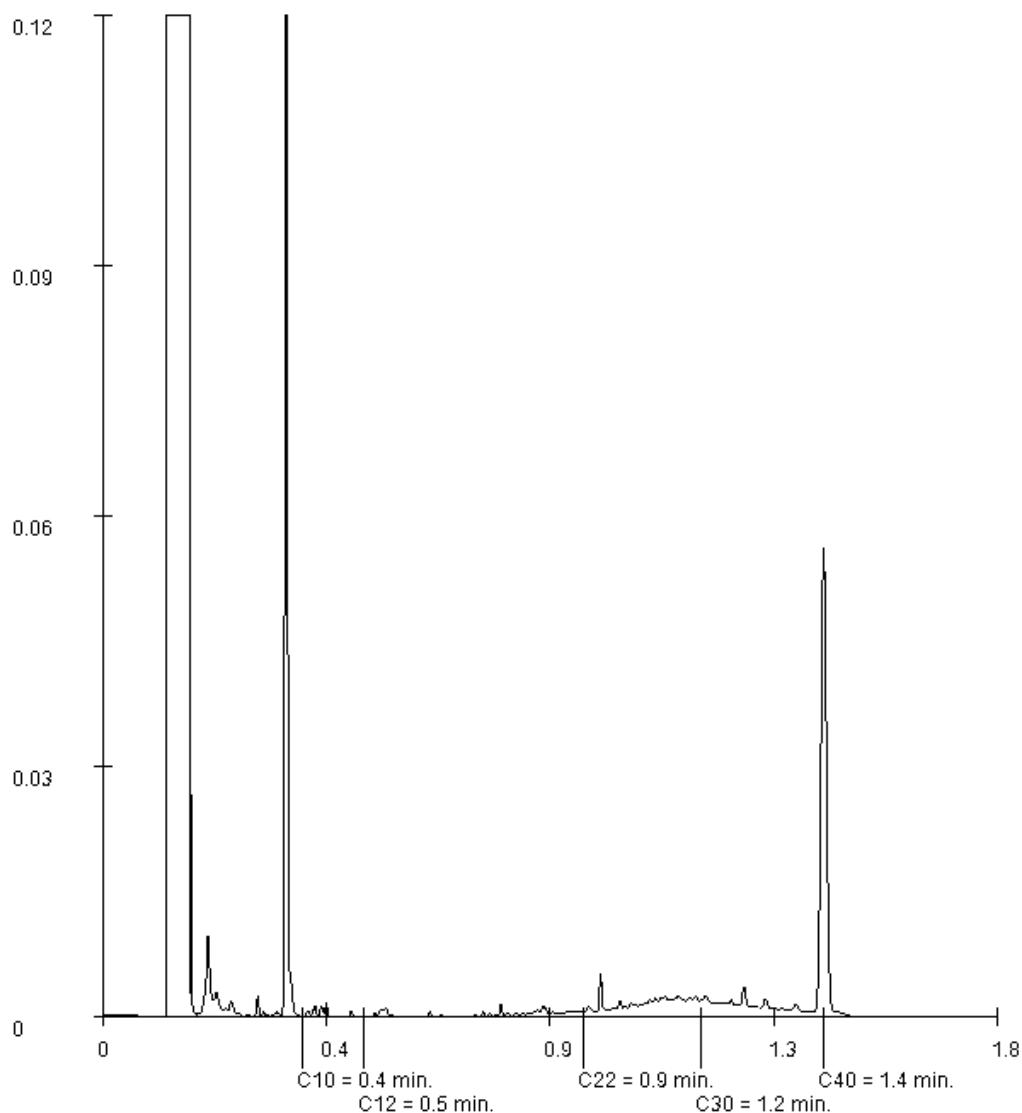
Date de commande : 20-10-2017
Date de début : 23-10-2017
Rapport du : 27-10-2017

Référence de l'échantillon : 003
Information relative aux échantillons : T2 (0-0.6)

Détermination de la chaîne de carbone

essence	C9-C14
kérosène et pétrole	C10-C16
diesel et gazole	C10-C28
huile de moteur	C20-C36
mazout	C10-C36

Les pics C10 et C40 sont introduits par le laboratoire et sont utilisés comme étalons internes.



Paraphe :



BURGEAP RETIA
Florent BARBAULT

Rapport d'analyse

Page 11 sur 11

Projet : caracterisation terres saines
Référence du projet : AMO URT(64)
Réf. du rapport : 12645025 - 1

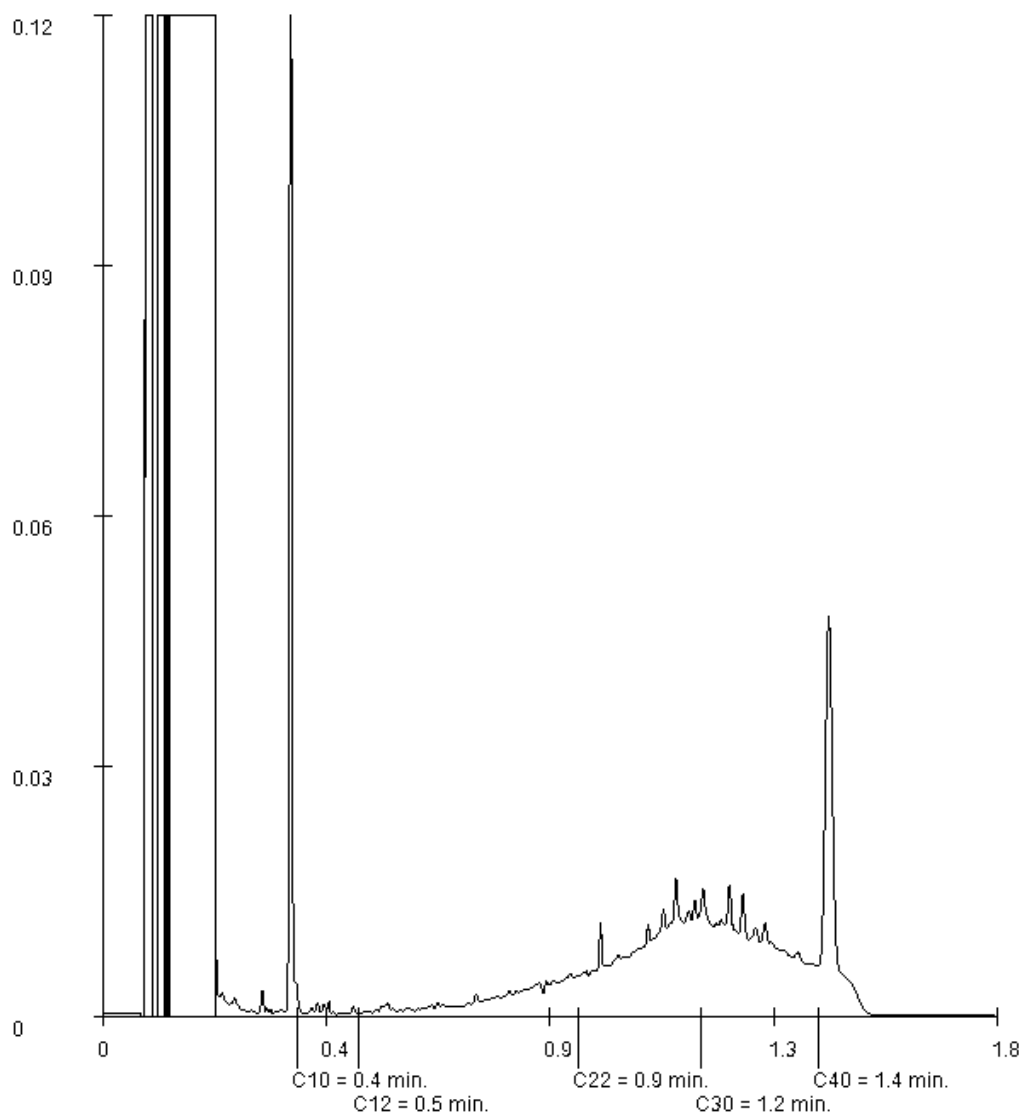
Date de commande : 20-10-2017
Date de début : 23-10-2017
Rapport du : 27-10-2017

Référence de l'échantillon : 004
Information relative aux échantillons : ST RACLAGE

Détermination de la chaîne de carbone

essence	C9-C14
kérosène et pétrole	C10-C16
diesel et gazole	C10-C28
huile de moteur	C20-C36
mazout	C10-C36

Les pics C10 et C40 sont introduits par le laboratoire et sont utilisés comme étalons internes.



Paraphe :





Rapport d'analyse

BURGEAP RETIA
Florent BARBAULT
Parc Technologique du canal
17 rue Hermes
F-31520 RAMONVILLE SAINT AGNE

Page 1 sur 15

Votre nom de Projet : caracterisation dalle béton FF
Votre référence de Projet : AMO URT(64) - CESISO172667
Référence du rapport ALcontrol : 12649961, version: 1

Rotterdam, 01-11-2017

Cher(e) Madame/ Monsieur,

Veillez trouver ci-joint les résultats des analyses effectuées en laboratoire pour votre projet AMO URT(64) - CESISO172667.

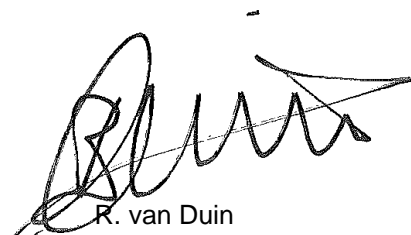
Le rapport reprend les descriptions des échantillons, le nom de projet et les analyses que vous avez indiqués sur le bon de commande. Les résultats rapportés se réfèrent uniquement aux échantillons analysés.

Ce rapport est constitué de 15 pages dont chromatogrammes si prévus, références normatives, informations sur les échantillons. Dans le cas d'une version 2 ou plus élevée, toute version antérieure n'est pas valable. Toutes les pages font partie intégrante de ce rapport, et seule une reproduction de l'ensemble du rapport est autorisée.

En cas de questions et/ou remarques concernant ce rapport, nous vous prions de contacter notre Service Client.

Toutes les analyses sont réalisées par Alcontrol B.V., Steenhouwerstraat 15, Rotterdam, Pays Bas. Les analyses sous-traitées ou celles réalisées par les laboratoires ALcontrol en France (99-101 Avenue Louis Roche, Gennevilliers, France) ou en Espagne (Cerdanya 44, El Prat de Llobregat) sont indiquées sur le rapport.

Veillez recevoir, Madame/ Monsieur, l'expression de nos cordiales salutations.



R. van Duin
Laboratory Manager



Projet caractérisation dalle béton FF
Référence du projet AMO URT(64) - CESISO172667
Réf. du rapport 12649961 - 1

Date de commande 27-10-2017
Date de début 27-10-2017
Rapport du 01-11-2017

Code	Matrice	Réf. échantillon
001	Divers (compact)	DB

Analyse	Unité	Q	001
---------	-------	---	-----

broyage	-		#
matière sèche	% massique		91.5
COT	mg/kg MS		<2000
pH (KCl)	-		12.0
température pour mes. pH	°C		20.9

LIXIVIATION

date end of extraction		30-10-2017	
Lixiviation 24h - NF-EN-12457-2			#

METAUX

arsenic	mg/kg MS		15
cadmium	mg/kg MS		<0.4
chrome	mg/kg MS		35
cuivre	mg/kg MS		20
mercure	mg/kg MS		<0.05
plomb	mg/kg MS		21
nickel	mg/kg MS		18
zinc	mg/kg MS		74

COMPOSES AROMATIQUES VOLATILS

benzène	mg/kg MS		<0.05
toluène	mg/kg MS		<0.05
éthylbenzène	mg/kg MS		<0.05
orthoxyène	mg/kg MS		<0.05
para- et métaxyène	mg/kg MS		<0.05
xyènes	mg/kg MS		<0.10
BTEX totaux	mg/kg MS		<0.25

HYDROCARBURES AROMATIQUES POLYCYCLIQUES

naphtalène	mg/kg MS		<0.02
acénaphylène	mg/kg MS		<0.02
acénaphène	mg/kg MS		<0.02
fluorène	mg/kg MS		<0.02
phénanthrène	mg/kg MS		0.08
anthracène	mg/kg MS		<0.02
fluoranthène	mg/kg MS		0.07
pyrène	mg/kg MS		0.05
benzo(a)anthracène	mg/kg MS		0.03
chrysène	mg/kg MS		<0.02
benzo(b)fluoranthène	mg/kg MS		0.02
benzo(k)fluoranthène	mg/kg MS		<0.02

Paraphe :

BURGEAP RETIA
Florent BARBAULT

Rapport d'analyse

Page 3 sur 15

Projet caractérisation dalle béton FF
Référence du projet AMO URT(64) - CESISO172667
Réf. du rapport 12649961 - 1Date de commande 27-10-2017
Date de début 27-10-2017
Rapport du 01-11-2017

Code	Matrice	Réf. échantillon
001	Divers (compact)	DB

Analyse	Unité	Q	001
---------	-------	---	-----

benzo(a)pyrène	mg/kg MS		<0.02
dibenzo(ah)anthracène	mg/kg MS		<0.02
benzo(ghi)pérylène	mg/kg MS		<0.02
indéno(1,2,3-cd)pyrène	mg/kg MS		<0.02
Somme des HAP (10) VROM	mg/kg MS		<0.20
Somme des HAP (16) - EPA	mg/kg MS		<0.32

POLYCHLOROBIPHENYLS (PCB)

PCB 28	µg/kg MS		<2
PCB 52	µg/kg MS		<2
PCB 101	µg/kg MS		<2
PCB 118	µg/kg MS		<2
PCB 138	µg/kg MS		<2
PCB 153	µg/kg MS		<2
PCB 180	µg/kg MS		<2
PCB totaux (7)	µg/kg MS		<14

HYDROCARBURES TOTAUX

fraction C10-C12	mg/kg MS		<5
fraction C12-C16	mg/kg MS		<5
fraction C16-C21	mg/kg MS		<5
fraction C21-C40	mg/kg MS		14
hydrocarbures totaux C10-C40	mg/kg MS		<20

LIXIVIATION

L/S	ml/g		10.01
pH final ap. lix.	-		12.16 ¹⁾
température pour mes. pH	°C		18.3
conductivité (25°C) ap. lix.	µS/cm		1990

ELUAT COT

COT	mg/kg MS		23
-----	----------	--	----

ELUAT METAUX

antimoine	mg/kg MS	Q	<0.039
arsenic	mg/kg MS	Q	<0.05
baryum	mg/kg MS	Q	0.95
cadmium	mg/kg MS	Q	<0.004
chrome	mg/kg MS	Q	0.036
cuivre	mg/kg MS	Q	<0.05
mercure	mg/kg MS	Q	<0.0005
plomb	mg/kg MS	Q	<0.1
molybdène	mg/kg MS	Q	<0.05
nickel	mg/kg MS	Q	<0.1
sélénium	mg/kg MS	Q	<0.039
zinc	mg/kg MS	Q	<0.2

Les analyses notées Q sont accréditées par le RvA.

Paraphe :





BURGEAP RETIA
Florent BARBAULT

Rapport d'analyse

Page 4 sur 15

Projet caractérisation dalle béton FF
Référence du projet AMO URT(64) - CESISO172667
Réf. du rapport 12649961 - 1

Date de commande 27-10-2017
Date de début 27-10-2017
Rapport du 01-11-2017

Code	Matrice	Réf. échantillon
001	Divers (compact)	DB

Analyse	Unité	Q	001
<i>ELUAT COMPOSES INORGANIQUES</i>			
fraction soluble	mg/kg MS	Q	4840
<i>ELUAT PHENOLS</i>			
Indice phénol	mg/kg MS	Q	<0.1
<i>ELUAT DIVERSES ANALYSES CHIMIQUES</i>			
fluorures	mg/kg MS	Q	<2
chlorures	mg/kg MS	Q	20
sulfate	mg/kg MS	Q	110

Les analyses notées Q sont accréditées par le RvA.

Paraphe :





BURGEAP RETIA
Florent BARBAULT

Rapport d'analyse

Page 5 sur 15

Projet caractérisation dalle béton FF
Référence du projet AMO URT(64) - CESISO172667
Réf. du rapport 12649961 - 1

Date de commande 27-10-2017
Date de début 27-10-2017
Rapport du 01-11-2017

Commentaire

1 Le résultat est en dehors du domaine d'application de la norme.

Paraphe :

BURGEAP RETIA
Florent BARBAULT

Rapport d'analyse

Page 6 sur 15

Projet caractérisation dalle béton FF
Référence du projet AMO URT(64) - CESISO172667
Réf. du rapport 12649961 - 1Date de commande 27-10-2017
Date de début 27-10-2017
Rapport du 01-11-2017

Code	Matrice	Réf. échantillon
002	Sol	ST SAIN

Analyse	Unité	Q	002
matière sèche	% massique	Q	91.0
COT	mg/kg MS	Q	5800
pH (KCl)	-	Q	8.1
température pour mes. pH	°C		20.5
METAUX			
arsenic	mg/kg MS	Q	6.5 ²⁾
cadmium	mg/kg MS	Q	0.25 ²⁾
chrome	mg/kg MS	Q	56 ²⁾
cuivre	mg/kg MS	Q	41 ²⁾
mercure	mg/kg MS	Q	<0.05 ²⁾
plomb	mg/kg MS	Q	69 ²⁾
nickel	mg/kg MS	Q	51 ²⁾
zinc	mg/kg MS	Q	88 ²⁾
COMPOSES AROMATIQUES VOLATILS			
benzène	mg/kg MS	Q	<0.05
toluène	mg/kg MS	Q	<0.05
éthylbenzène	mg/kg MS	Q	<0.05
orthoxyène	mg/kg MS	Q	<0.05
para- et métaxyène	mg/kg MS	Q	<0.05
xyènes	mg/kg MS	Q	<0.10
BTEX totaux	mg/kg MS	Q	<0.25
HYDROCARBURES AROMATIQUES POLYCYCLIQUES			
naphtalène	mg/kg MS	Q	<0.02
acénaphtylène	mg/kg MS	Q	<0.02
acénaphtène	mg/kg MS	Q	<0.02
fluorène	mg/kg MS	Q	<0.02
phénanthrène	mg/kg MS	Q	<0.02
anthracène	mg/kg MS	Q	<0.02
fluoranthène	mg/kg MS	Q	<0.02
pyrène	mg/kg MS	Q	<0.02
benzo(a)anthracène	mg/kg MS	Q	<0.02
chrysène	mg/kg MS	Q	<0.02
benzo(b)fluoranthène	mg/kg MS	Q	<0.02
benzo(k)fluoranthène	mg/kg MS	Q	<0.02
benzo(a)pyrène	mg/kg MS	Q	<0.02
dibenzo(ah)anthracène	mg/kg MS	Q	<0.02
benzo(ghi)péryène	mg/kg MS	Q	<0.02
indéno(1,2,3-cd)pyrène	mg/kg MS	Q	<0.02
Somme des HAP (10) VROM	mg/kg MS	Q	<0.20
Somme des HAP (16) - EPA	mg/kg MS	Q	<0.32

Les analyses notées Q sont accréditées par le RvA.

Paraphe :



BURGEAP RETIA
Florent BARBAULT

Rapport d'analyse

Page 7 sur 15

Projet caractérisation dalle béton FF
Référence du projet AMO URT(64) - CESISO172667
Réf. du rapport 12649961 - 1Date de commande 27-10-2017
Date de début 27-10-2017
Rapport du 01-11-2017

Code	Matrice	Réf. échantillon
002	Sol	ST SAIN

Analyse	Unité	Q	002
---------	-------	---	-----

POLYCHLOROBIPHENYLS (PCB)

PCB 28	µg/kg MS	Q	47 ³⁾
PCB 52	µg/kg MS	Q	5.7
PCB 101	µg/kg MS	Q	<1
PCB 118	µg/kg MS	Q	<1
PCB 138	µg/kg MS	Q	1.4
PCB 153	µg/kg MS	Q	2.3
PCB 180	µg/kg MS	Q	3.4
PCB totaux (7)	µg/kg MS	Q	60

HYDROCARBURES TOTAUX

fraction C10-C12	mg/kg MS		<5
fraction C12-C16	mg/kg MS		8.4
fraction C16-C21	mg/kg MS		22
fraction C21-C40	mg/kg MS		150 ⁴⁾
hydrocarbures totaux C10-C40	mg/kg MS	Q	180

LIXIVIATION

Lixiviation 24h - NF-EN-12457-2		Q	#
date end of extraction			30-10-2017
L/S	ml/g	Q	10.00
pH final ap. lix.	-	Q	8.73
température pour mes. pH	°C		19.3
conductivité (25°C) ap. lix.	µS/cm	Q	116.5

ELUAT COT

COT	mg/kg MS	Q	19
-----	----------	---	----

ELUAT METAUX

antimoine	mg/kg MS	Q	<0.039
arsenic	mg/kg MS	Q	0.05
baryum	mg/kg MS	Q	<0.05
cadmium	mg/kg MS	Q	<0.004
chrome	mg/kg MS	Q	<0.01
cuivre	mg/kg MS	Q	<0.05
mercure	mg/kg MS	Q	<0.0005
plomb	mg/kg MS	Q	<0.1
molybdène	mg/kg MS	Q	<0.05
nickel	mg/kg MS	Q	<0.1
sélénium	mg/kg MS	Q	<0.039
zinc	mg/kg MS	Q	<0.2

ELUAT COMPOSES INORGANIQUES

fraction soluble	mg/kg MS	Q	780
------------------	----------	---	-----

Les analyses notées Q sont accréditées par le RvA.

Paraphe :



ALcontrol B.V. est accrédité sous le n° L028 par le RvA (Raad voor Accreditatie), conformément aux critères des laboratoires d'analyse ISO/IEC 17025:2005. Toutes nos prestations sont réalisées selon nos Conditions

Générales, enregistrées sous le numéro KVK Rotterdam 24265286 à la Chambre de Commerce de Rotterdam, Pays-Bas.



BURGEAP RETIA
Florent BARBAULT

Rapport d'analyse

Page 8 sur 15

Projet : caracterisation dalle béton FF
Référence du projet : AMO URT(64) - CESISO172667
Réf. du rapport : 12649961 - 1

Date de commande : 27-10-2017
Date de début : 27-10-2017
Rapport du : 01-11-2017

Code	Matrice	Réf. échantillon
002	Sol	ST SAIN

Analyse	Unité	Q	002
---------	-------	---	-----

ELUAT PHENOLS

Indice phénol mg/kg MS Q <0.1

ELUAT DIVERSES ANALYSES CHIMIQUES

fluorures mg/kg MS Q <2
chlorures mg/kg MS Q <10
sulfate mg/kg MS Q 97.8

Les analyses notées Q sont accréditées par le RvA.

Paraphe :





Projet caractérisation dalle béton FF
Référence du projet AMO URT(64) - CESISO172667
Réf. du rapport 12649961 - 1

Date de commande 27-10-2017
Date de début 27-10-2017
Rapport du 01-11-2017

Commentaire

- 2 Analysés par ICP-MS, conforme NEN-EN-ISO 17294-2, au lieu d ICP-AES
- 3 Il est possible d'avoir sur-estimé le PCB 28 en raison de la présence du PCB 31
- 4 Présence de composants supérieurs à C40, cela n influence pas le résultat rapporté

Paraphe :



Projet caractérisation dalle béton FF
 Référence du projet AMO URT(64) - CESISO172667
 Réf. du rapport 12649961 - 1

Date de commande 27-10-2017
 Date de début 27-10-2017
 Rapport du 01-11-2017

Analyse	Matrice	Référence normative
matière sèche	Sol	Equivalent à ISO 11465 et equivalent à NEN-EN 15934 (prétraitement de l'échantillon conforme à NF-EN 16179). Sol (AS3000): Conforme à AS3010-2 et équivalente à NEN-EN 15934
COT	Sol	Conforme à NEN-EN 13137
pH (KCl)	Sol	Conforme à NEN-ISO 10390 et conforme à NEN-EN 15933
arsenic	Sol	Conforme à NEN 6950 (digestion conforme à NEN 6961, mesure conforme à NEN-EN-ISO 17294-2); Méthode interne (digestion conforme à NEN 6961 et équivalent à NEN-EN 16174, mesure conforme à NEN-EN-ISO 17294-2 et conforme à CEN/TS 16171) (prétraitement de l'échantillon conforme à NF-EN 16179)
cadmium	Sol	Idem
chrome	Sol	Idem
cuivre	Sol	Idem
mercure	Sol	Idem
plomb	Sol	Idem
nickel	Sol	Idem
zinc	Sol	Idem
benzène	Sol	Méthode interne, headspace GCMS
toluène	Sol	Idem
éthylbenzène	Sol	Idem
orthoxyène	Sol	Idem
para- et métaxyène	Sol	Idem
xylènes	Sol	Idem
BTEX totaux	Sol	Idem
naphtalène	Sol	Méthode interne, extraction acétone-hexane, analyse par GC-MS
acénaphthylène	Sol	Idem
acénaphthène	Sol	Idem
fluorène	Sol	Idem
phénanthrène	Sol	Idem
anthracène	Sol	Idem
fluoranthène	Sol	Idem
pyrène	Sol	Idem
benzo(a)anthracène	Sol	Idem
chrysène	Sol	Idem
benzo(b)fluoranthène	Sol	Idem
benzo(k)fluoranthène	Sol	Idem
benzo(a)pyrène	Sol	Idem
dibenzo(ah)anthracène	Sol	Idem
benzo(ghi)pérylène	Sol	Idem
indéno(1,2,3-cd)pyrène	Sol	Idem
Somme des HAP (10) VROM	Sol	Idem
PCB 28	Sol	Méthode interne, extraction acétone/hexane, analyse GCMS
PCB 52	Sol	Idem
PCB 101	Sol	Idem
PCB 118	Sol	Idem
PCB 138	Sol	Idem
PCB 153	Sol	Idem

Paraphe :



Projet caractérisation dalle béton FF
Référence du projet AMO URT(64) - CESISO172667
Réf. du rapport 12649961 - 1

Date de commande 27-10-2017
Date de début 27-10-2017
Rapport du 01-11-2017

Analyse	Matrice	Référence normative
PCB 180	Sol	Idem
PCB totaux (7)	Sol	Idem
fraction C10-C12	Sol	Méthode interne (extraction acétone hexane, purification, analyse par GC-FID)
fraction C12-C16	Sol	Idem
fraction C16-C21	Sol	Idem
fraction C21-C40	Sol	Idem
hydrocarbures totaux C10-C40	Sol	Conforme à NEN-EN-ISO 16703
Lixiviation 24h - NF-EN-12457-2	Sol Eluat	Conforme à NEN 12457-2
pH final ap. lix.	Sol Eluat	NEN-EN-ISO 10523
conductivité (25°C) ap. lix.	Sol Eluat	Conforme à NEN-ISO 7888 et conforme à NEN-EN 27888
COT	Sol Eluat	Conforme à NEN-EN 1484
antimoine	Sol Eluat	Conforme à NEN 6966 et conforme à NEN-EN-ISO 11885
arsenic	Sol Eluat	Idem
baryum	Sol Eluat	Idem
cadmium	Sol Eluat	Idem
chrome	Sol Eluat	Idem
cuivre	Sol Eluat	Idem
mercure	Sol Eluat	Conforme à NEN-EN-ISO 17852
plomb	Sol Eluat	Conforme à NEN 6966 et conforme à NEN-EN-ISO 11885
molybdène	Sol Eluat	Idem
nickel	Sol Eluat	Idem
sélénium	Sol Eluat	Idem
zinc	Sol Eluat	Idem
fraction soluble	Sol Eluat	Équivalent à NEN-EN 15216
Indice phénol	Sol Eluat	Conforme à NEN-EN-ISO 14402
fluorures	Sol Eluat	Conforme à NEN-EN-ISO 10304-1
chlorures	Sol Eluat	Idem
sulfate	Sol Eluat	Idem
broyage	Divers (compact)	Méthode interne
matière sèche	Divers (compact)	Conforme à NEN-ISO 11465
COT	Divers (compact)	Méthode interne
pH (KCl)	Divers (compact)	Idem
température pour mes. pH	Divers (compact)	Idem
Lixiviation 24h - NF-EN-12457-2	Divers (compact)	Idem
arsenic	Divers (compact)	Idem
cadmium	Divers (compact)	Idem
chrome	Divers (compact)	Idem
cuivre	Divers (compact)	Idem
mercure	Divers (compact)	Idem
plomb	Divers (compact)	Idem
nickel	Divers (compact)	Idem
zinc	Divers (compact)	Idem
benzène	Divers (compact)	Méthode interne, headspace GCMS
toluène	Divers (compact)	Idem
éthylbenzène	Divers (compact)	Idem

Paraphe :



Projet caractérisation dalle béton FF
Référence du projet AMO URT(64) - CESISO172667
Réf. du rapport 12649961 - 1

Date de commande 27-10-2017
Date de début 27-10-2017
Rapport du 01-11-2017

Analyse	Matrice	Référence normative
orthoxyène	Divers (compact)	Idem
para- et métaoxyène	Divers (compact)	Idem
xyènes	Divers (compact)	Méthode interne
BTEX totaux	Divers (compact)	Méthode interne, headspace GCMS
naphtalène	Divers (compact)	Méthode interne, extraction acétone-hexane, analyse par GC-MS
acénaphthylène	Divers (compact)	Idem
acénaphthène	Divers (compact)	Idem
fluorène	Divers (compact)	Idem
phénanthrène	Divers (compact)	Idem
anthracène	Divers (compact)	Idem
fluoranthène	Divers (compact)	Idem
pyrène	Divers (compact)	Idem
benzo(a)anthracène	Divers (compact)	Idem
chrysène	Divers (compact)	Idem
benzo(b)fluoranthène	Divers (compact)	Idem
benzo(k)fluoranthène	Divers (compact)	Idem
benzo(a)pyrène	Divers (compact)	Idem
dibenzo(ah)anthracène	Divers (compact)	Idem
benzo(ghi)pérylène	Divers (compact)	Idem
indéno(1,2,3-cd)pyrène	Divers (compact)	Idem
Somme des HAP (10) VROM	Divers (compact)	Méthode interne (GCMS)
Somme des HAP (16) - EPA	Divers (compact)	Idem
PCB 28	Divers (compact)	Idem
PCB 52	Divers (compact)	Idem
PCB 101	Divers (compact)	Idem
PCB 118	Divers (compact)	Idem
PCB 138	Divers (compact)	Idem
PCB 153	Divers (compact)	Idem
PCB 180	Divers (compact)	Idem
PCB totaux (7)	Divers (compact)	Idem
fraction C12-C16	Divers (compact)	Méthode interne (extraction acétone hexane, purification, analyse par GC-FID)
fraction C16-C21	Divers (compact)	Idem
fraction C21-C40	Divers (compact)	Idem
hydrocarbures totaux C10-C40	Divers (compact)	Idem
pH final ap. lix.	Divers (compact) Eluat	NEN-EN-ISO 10523
conductivité (25°C) ap. lix.	Divers (compact) Eluat	Conforme à NEN-ISO 7888 et conforme à NEN-EN 27888
COT	Divers (compact) Eluat	Conforme à NEN-EN 1484
antimoine	Divers (compact) Eluat	Conforme à NEN 6966 et conforme à NEN-EN-ISO 11885
arsenic	Divers (compact) Eluat	Idem
baryum	Divers (compact) Eluat	Idem
cadmium	Divers (compact) Eluat	Idem
chrome	Divers (compact) Eluat	Idem
cuivre	Divers (compact) Eluat	Idem
mercure	Divers (compact) Eluat	Conforme à NEN-EN-ISO 17852
plomb	Divers (compact) Eluat	Conforme à NEN 6966 et conforme à NEN-EN-ISO 11885

Paraphe :



Projet caractérisation dalle béton FF
Référence du projet AMO URT(64) - CESISO172667
Réf. du rapport 12649961 - 1

Date de commande 27-10-2017
Date de début 27-10-2017
Rapport du 01-11-2017

Analyse	Matrice	Référence normative
molybdène	Divers (compact) Eluat	Idem
nickel	Divers (compact) Eluat	Idem
sélénium	Divers (compact) Eluat	Idem
zinc	Divers (compact) Eluat	Idem
fraction soluble	Divers (compact) Eluat	Équivalent à NEN-EN 15216
Indice phénol	Divers (compact) Eluat	Conforme à NEN-EN-ISO 14402
fluorures	Divers (compact) Eluat	Conforme à NEN-EN-ISO 10304-1
chlorures	Divers (compact) Eluat	Idem
sulfate	Divers (compact) Eluat	Idem

Code	Code barres	Date de réception	Date prélèvement	Flaconnage
001	V7392169	27-10-2017	26-10-2017	ALC201
002	V7392174	27-10-2017	26-10-2017	ALC201
002	V7392179	27-10-2017	26-10-2017	ALC201

Paraphe :





BURGEAP RETIA
Florent BARBAULT

Rapport d'analyse

Page 14 sur 15

Projet : caracterisation dalle béton FF
Référence du projet : AMO URT(64) - CESISO172667
Réf. du rapport : 12649961 - 1

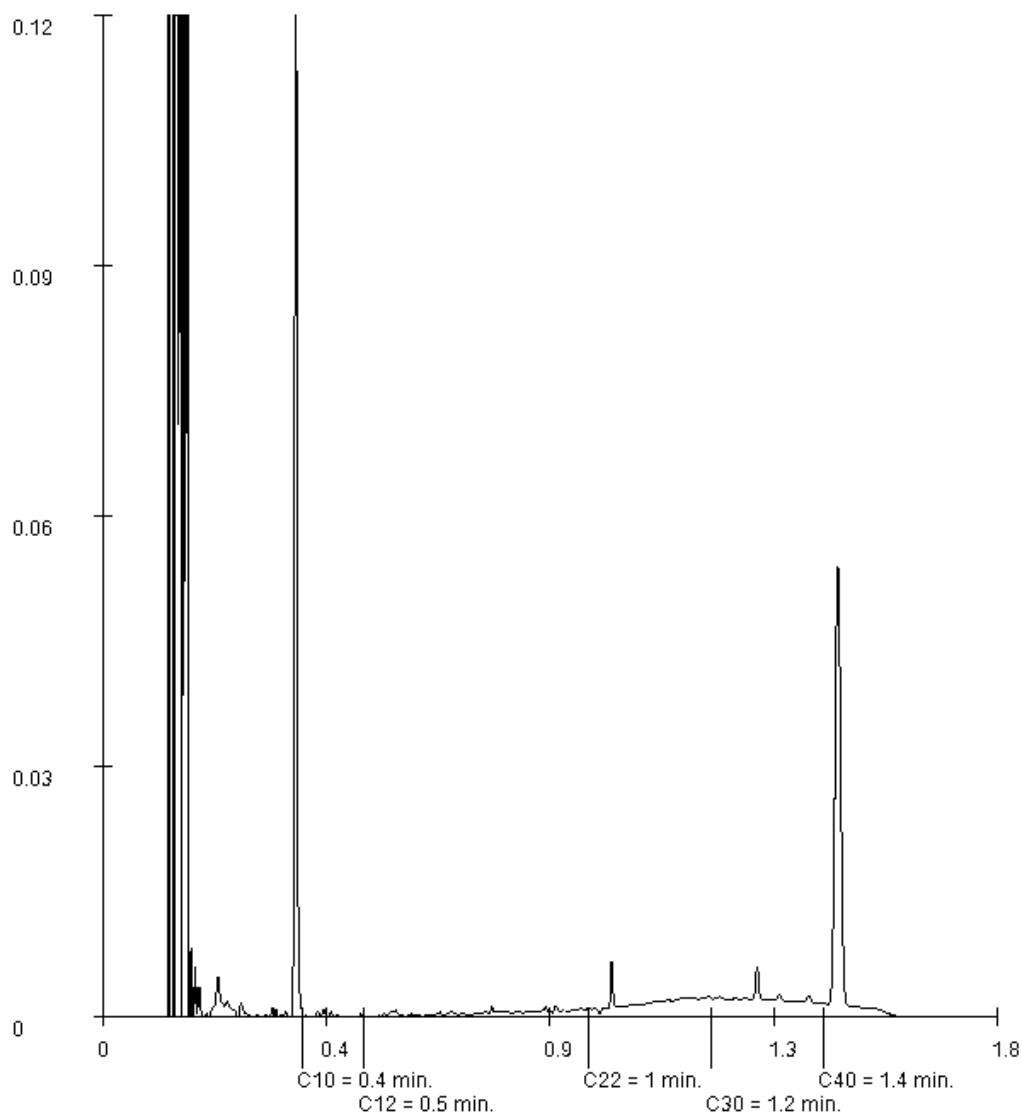
Date de commande : 27-10-2017
Date de début : 27-10-2017
Rapport du : 01-11-2017

Référence de l'échantillon : 001
Information relative aux échantillons : DB

Détermination de la chaîne de carbone

essence	C9-C14
kérosène et pétrole	C10-C16
diesel et gazole	C10-C28
huile de moteur	C20-C36
mazout	C10-C36

Les pics C10 et C40 sont introduits par le laboratoire et sont utilisés comme étalons internes.



Paraphe :





BURGEAP RETIA
Florent BARBAULT

Rapport d'analyse

Projet : caracterisation dalle béton FF
Référence du projet : AMO URT(64) - CESISO172667
Réf. du rapport : 12649961 - 1

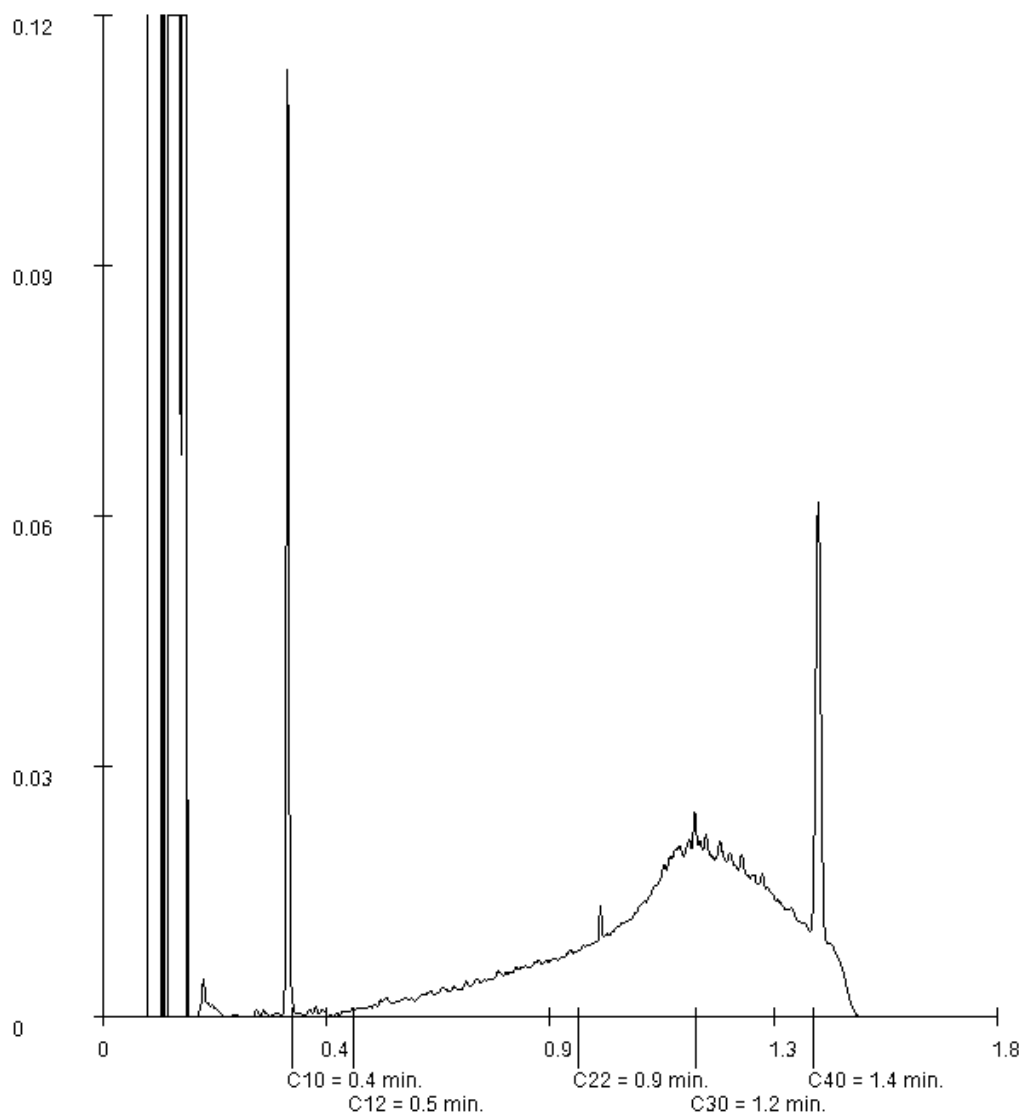
Date de commande : 27-10-2017
Date de début : 27-10-2017
Rapport du : 01-11-2017

Référence de l'échantillon : 002
Information relative aux échantillons : ST SAIN

Détermination de la chaîne de carbone

essence	C9-C14
kérosène et pétrole	C10-C16
diesel et gazole	C10-C28
huile de moteur	C20-C36
mazout	C10-C36

Les pics C10 et C40 sont introduits par le laboratoire et sont utilisés comme étalons internes.



Paraphe :





Rapport d'analyse

BURGEAP RETIA
Florent BARBAULT
Parc Technologique du canal
17 rue Hermes
F-31520 RAMONVILLE SAINT AGNE

Page 1 sur 20

Votre nom de Projet : reception parois et fond de fouille
Votre référence de Projet : AMO URT(64) - CESISO172667
Référence du rapport ALcontrol : 12649996, version: 1

Rotterdam, 30-10-2017

Cher(e) Madame/ Monsieur,

Veillez trouver ci-joint les résultats des analyses effectuées en laboratoire pour votre projet AMO URT(64) - CESISO172667.

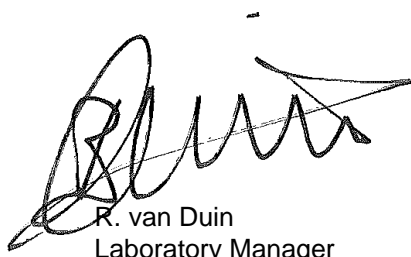
Le rapport reprend les descriptions des échantillons, le nom de projet et les analyses que vous avez indiqués sur le bon de commande. Les résultats rapportés se réfèrent uniquement aux échantillons analysés.

Ce rapport est constitué de 20 pages dont chromatogrammes si prévus, références normatives, informations sur les échantillons. Dans le cas d'une version 2 ou plus élevée, toute version antérieure n'est pas valable. Toutes les pages font partie intégrante de ce rapport, et seule une reproduction de l'ensemble du rapport est autorisée.

En cas de questions et/ou remarques concernant ce rapport, nous vous prions de contacter notre Service Client.

Toutes les analyses sont réalisées par Alcontrol B.V., Steenhouwerstraat 15, Rotterdam, Pays Bas. Les analyses sous-traitées ou celles réalisées par les laboratoires ALcontrol en France (99-101 Avenue Louis Roche, Gennevilliers, France) ou en Espagne (Cerdanya 44, El Prat de Llobregat) sont indiquées sur le rapport.

Veillez recevoir, Madame/ Monsieur, l'expression de nos cordiales salutations.



R. van Duin
Laboratory Manager



Rapport d'analyse

Projet reception parois et fond de fouille
Référence du projet AMO URT(64) - CESISO172667
Réf. du rapport 12649996 - 1

Date de commande 27-10-2017
Date de début 27-10-2017
Rapport du 30-10-2017

Code	Matrice	Réf. échantillon					
001	Sol	RP1-1					
002	Sol	RP1-2					
003	Sol	RP2-1					
004	Sol	RP2-2					
005	Sol	RP3-1					

Analyse	Unité	Q	001	002	003	004	005
matière sèche	% massique	Q	93.1	72.6	90.0	69.1	90.7
<i>COMPOSES AROMATIQUES VOLATILS</i>							
benzène	mg/kg MS	Q	<0.05	<0.05	<0.05	<0.05	<0.05
toluène	mg/kg MS	Q	<0.05	<0.05	<0.05	<0.05	<0.05
éthylbenzène	mg/kg MS	Q	<0.05	<0.05	<0.05	<0.05	<0.05
orthoxyène	mg/kg MS	Q	<0.05	<0.05	<0.05	<0.05	<0.05
para- et métaoxyène	mg/kg MS	Q	<0.05	<0.05	<0.05	<0.05	<0.05
xylènes	mg/kg MS	Q	<0.10	<0.10	<0.10	<0.10	<0.10
BTEX totaux	mg/kg MS	Q	<0.25	<0.25	<0.25	<0.25	<0.25
naphtalène	mg/kg MS	Q	<0.05	<0.05	<0.05	<0.05	<0.05
<i>HYDROCARBURES AROMATIQUES POLYCYCLIQUES</i>							
naphtalène	mg/kg MS	Q	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02
acénaphthylène	mg/kg MS	Q	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02
acénaphthène	mg/kg MS	Q	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02
fluorène	mg/kg MS	Q	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02
phénanthrène	mg/kg MS	Q	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02
anthracène	mg/kg MS	Q	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02
fluoranthène	mg/kg MS	Q	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02
pyrène	mg/kg MS	Q	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02
benzo(a)anthracène	mg/kg MS	Q	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02
chrysène	mg/kg MS	Q	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02
benzo(b)fluoranthène	mg/kg MS	Q	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02
benzo(k)fluoranthène	mg/kg MS	Q	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02
benzo(a)pyrène	mg/kg MS	Q	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02
dibenzo(ah)anthracène	mg/kg MS	Q	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02
benzo(ghi)pérylène	mg/kg MS	Q	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02
indéno(1,2,3-cd)pyrène	mg/kg MS	Q	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02
Somme des HAP (10) VROM	mg/kg MS	Q	<0.20	<0.20	<0.20	<0.20	<0.20
Somme des HAP (16) - EPA	mg/kg MS	Q	<0.32	<0.32	<0.32	<0.32	<0.32
<i>HYDROCARBURES TOTAUX</i>							
fraction C10-C12	mg/kg MS		<5	<5.2 ¹⁾	<5	<5.3 ¹⁾	<5
fraction C12-C16	mg/kg MS		<5	<5.2 ¹⁾	<5	<5.3 ¹⁾	<5
fraction C16-C21	mg/kg MS		<5	<5.2 ¹⁾	<5	<5.3 ¹⁾	<5
fraction C21-C40	mg/kg MS		17	58	15	<5.3 ¹⁾	19
hydrocarbures totaux C10-C40	mg/kg MS	Q	<20	60	<20	<20	20
alcanes volatils C5-C6	mg/kg MS		<10	<10	<10	<10	<10
alcanes volatils C6-C8	mg/kg MS		<10	<10	<10	<10	<10
alcanes volatils C8-C10	mg/kg MS		<10	<10	<10	<10	<10

Les analyses notées Q sont accréditées par le RvA.

Paraphe :



BURGEAP RETIA
Florent BARBAULT

Rapport d'analyse

Page 3 sur 20

Projet reception parois et fond de fouille
Référence du projet AMO URT(64) - CESISO172667
Réf. du rapport 12649996 - 1

Date de commande 27-10-2017
Date de début 27-10-2017
Rapport du 30-10-2017

Code	Matrice	Réf. échantillon					
001	Sol	RP1-1					
002	Sol	RP1-2					
003	Sol	RP2-1					
004	Sol	RP2-2					
005	Sol	RP3-1					

Analyse	Unité	Q	001	002	003	004	005
alcanes volatils C5-C10	mg/kg MS		<30	<30	<30	<30	<30

Paraphe :





BURGEAP RETIA
Florent BARBAULT

Rapport d'analyse

Page 4 sur 20

Projet reception parois et fond de fouille
Référence du projet AMO URT(64) - CESISO172667
Réf. du rapport 12649996 - 1

Date de commande 27-10-2017
Date de début 27-10-2017
Rapport du 30-10-2017

Commentaire

1 Limite de quantification élevée en raison d'une faible matière sèche.

Paraphe :



Rapport d'analyse

Projet reception parois et fond de fouille
Référence du projet AMO URT(64) - CESISO172667
Réf. du rapport 12649996 - 1

Date de commande 27-10-2017
Date de début 27-10-2017
Rapport du 30-10-2017

Code	Matrice	Réf. échantillon					
006	Sol	RP3-2					
007	Sol	RP4-1					
008	Sol	RP5-1					
009	Sol	RP5-2					
010	Sol	RP6-1					

Analyse	Unité	Q	006	007	008	009	010
matière sèche	% massique Q		71.8	68.7	92.6	70.7	84.6
<i>COMPOSES AROMATIQUES VOLATILS</i>							
benzène	mg/kg MS Q		<0.05	<0.05	<0.05	<0.05	<0.05
toluène	mg/kg MS Q		<0.05	<0.05	<0.05	<0.05	<0.05
éthylbenzène	mg/kg MS Q		<0.05	<0.05	<0.05	<0.05	<0.05
orthoxyène	mg/kg MS Q		<0.05	<0.05	<0.05	<0.05	<0.05
para- et métaoxyène	mg/kg MS Q		<0.05	<0.05	<0.05	<0.05	<0.05
xyènes	mg/kg MS Q		<0.10	<0.10	<0.10	<0.10	<0.10
BTEX totaux	mg/kg MS Q		<0.25	<0.25	<0.25	<0.25	<0.25
naphtalène	mg/kg MS Q		<0.05	<0.05	<0.05	<0.05	<0.05
<i>HYDROCARBURES AROMATIQUES POLYCYCLIQUES</i>							
naphtalène	mg/kg MS Q		<0.02	0.03 ²⁾³⁾	<0.02	<0.02	<0.02
acénaphylène	mg/kg MS Q		<0.02	<0.02 ²⁾	<0.02	<0.02	<0.02
acénaphène	mg/kg MS Q		<0.02	0.02 ²⁾	<0.02	<0.02	<0.02
fluorène	mg/kg MS Q		<0.02	0.05 ²⁾	<0.02	<0.02	<0.02
phénanthrène	mg/kg MS Q		<0.02	0.06 ²⁾	<0.02	<0.02	<0.02
anthracène	mg/kg MS Q		<0.02	<0.02 ²⁾	<0.02	<0.02	<0.02
fluoranthène	mg/kg MS Q		<0.02	<0.02 ²⁾	<0.02	<0.02	<0.02
pyrène	mg/kg MS Q		<0.02	<0.02 ²⁾	<0.02	<0.02	<0.02
benzo(a)anthracène	mg/kg MS Q		<0.02	<0.02 ²⁾	<0.02	<0.02	<0.02
chrysène	mg/kg MS Q		<0.02	<0.02 ²⁾	<0.02	<0.02	<0.02
benzo(b)fluoranthène	mg/kg MS Q		<0.02	<0.02 ²⁾	<0.02	<0.02	<0.02
benzo(k)fluoranthène	mg/kg MS Q		<0.02	<0.02 ²⁾	<0.02	<0.02	<0.02
benzo(a)pyrène	mg/kg MS Q		<0.02	<0.02 ²⁾	<0.02	<0.02	<0.02
dibenzo(ah)anthracène	mg/kg MS Q		<0.02	<0.02 ²⁾	<0.02	<0.02	<0.02
benzo(ghi)pérylène	mg/kg MS Q		<0.02	<0.02 ²⁾	<0.02	<0.02	<0.02
indéno(1,2,3-cd)pyrène	mg/kg MS Q		<0.02	<0.02 ²⁾	<0.02	<0.02	<0.02
Somme des HAP (10) VROM	mg/kg MS Q		<0.20	<0.20 ²⁾	<0.20	<0.20	<0.20
Somme des HAP (16) - EPA	mg/kg MS Q		<0.32	<0.32 ²⁾	<0.32	<0.32	<0.32
<i>HYDROCARBURES TOTAUX</i>							
fraction C10-C12	mg/kg MS		<5.1 ¹⁾	23	<5	<5.1 ¹⁾	<5
fraction C12-C16	mg/kg MS		<5.1 ¹⁾	59	<5	<5.1 ¹⁾	<5
fraction C16-C21	mg/kg MS		<5.1 ¹⁾	63	<5	<5.1 ¹⁾	<5
fraction C21-C40	mg/kg MS		5.5	140 ⁴⁾	15	<5.1 ¹⁾	18
hydrocarbures totaux C10-C40	mg/kg MS Q		<20	290	<20	<20	20
alcanes volatils C5-C6	mg/kg MS		<10	<10	<10	<10	<10
alcanes volatils C6-C8	mg/kg MS		<10	<10	<10	<10	<10
alcanes volatils C8-C10	mg/kg MS		<10	10	<10	<10	<10

Les analyses notées Q sont accréditées par le RvA.

Paraphe :



BURGEAP RETIA
Florent BARBAULT

Rapport d'analyse

Page 6 sur 20

Projet reception parois et fond de fouille
Référence du projet AMO URT(64) - CESISO172667
Réf. du rapport 12649996 - 1

Date de commande 27-10-2017
Date de début 27-10-2017
Rapport du 30-10-2017

Code	Matrice	Réf. échantillon					
006	Sol	RP3-2					
007	Sol	RP4-1					
008	Sol	RP5-1					
009	Sol	RP5-2					
010	Sol	RP6-1					

Analyse	Unité	Q	006	007	008	009	010
alcanes volatils C5-C10	mg/kg MS		<30	<30	<30	<30	<30

Paraphe :





Projet reception parois et fond de fouille
Référence du projet AMO URT(64) - CESISO172667
Réf. du rapport 12649996 - 1

Date de commande 27-10-2017
Date de début 27-10-2017
Rapport du 30-10-2017

Commentaire

- 1 Limite de quantification élevée en raison d'une faible matière sèche.
- 2 Les résultats sont indicatifs car les valeurs de l'étalon interne étaient trop basses par rapport aux critères qualité fixés pour cette analyse.
- 3 Résultat fourni à titre indicatif en raison de la présence de composants interférants
- 4 Présence de composants supérieurs à C40, cela n influence pas le résultat rapporté

Paraphe :



Rapport d'analyse

Projet reception parois et fond de fouille
Référence du projet AMO URT(64) - CESISO172667
Réf. du rapport 12649996 - 1

Date de commande 27-10-2017
Date de début 27-10-2017
Rapport du 30-10-2017

Code	Matrice	Réf. échantillon			
011	Sol	RP6-2			
012	Sol	FF1			
013	Sol	FF2			

Analyse	Unité	Q	011	012	013
matière sèche	% massique Q		75.1	86.0	65.0
<i>COMPOSES AROMATIQUES VOLATILS</i>					
benzène	mg/kg MS Q		<0.05	<0.05	<0.05
toluène	mg/kg MS Q		<0.05	<0.05	<0.05
éthylbenzène	mg/kg MS Q		<0.05	<0.05	<0.05
orthoxyène	mg/kg MS Q		<0.05	<0.05	<0.05
para- et métaxyène	mg/kg MS Q		<0.05	<0.05	<0.05
xyènes	mg/kg MS Q		<0.10	<0.10	<0.10
BTEX totaux	mg/kg MS Q		<0.25	<0.25	<0.25
naphtalène	mg/kg MS Q		<0.05	<0.05	<0.05
<i>HYDROCARBURES AROMATIQUES POLYCYCLIQUES</i>					
naphtalène	mg/kg MS Q		<0.02	<0.02	<0.02
acénaphylène	mg/kg MS Q		<0.02	<0.02	<0.02
acénaphène	mg/kg MS Q		<0.02	<0.02	<0.02
fluorène	mg/kg MS Q		<0.02	<0.02	<0.02
phénanthrène	mg/kg MS Q		<0.02	<0.02	<0.02
anthracène	mg/kg MS Q		<0.02	<0.02	<0.02
fluoranthène	mg/kg MS Q		<0.02	<0.02	<0.02
pyrène	mg/kg MS Q		<0.02	<0.02	<0.02
benzo(a)anthracène	mg/kg MS Q		<0.02	<0.02	<0.02
chrysène	mg/kg MS Q		<0.02	<0.02	<0.02
benzo(b)fluoranthène	mg/kg MS Q		<0.02	<0.02	<0.02
benzo(k)fluoranthène	mg/kg MS Q		<0.02	<0.02	<0.02
benzo(a)pyrène	mg/kg MS Q		<0.02	<0.02	<0.02
dibenzo(ah)anthracène	mg/kg MS Q		<0.02	<0.02	<0.02
benzo(ghi)pérylène	mg/kg MS Q		<0.02	<0.02	<0.02
indéno(1,2,3-cd)pyrène	mg/kg MS Q		<0.02	<0.02	<0.02
Somme des HAP (10) VROM	mg/kg MS Q		<0.20	<0.20	<0.20
Somme des HAP (16) - EPA	mg/kg MS Q		<0.32	<0.32	<0.32
<i>HYDROCARBURES TOTAUX</i>					
fraction C10-C12	mg/kg MS		<5.2 ¹⁾	<5	<5.8 ¹⁾
fraction C12-C16	mg/kg MS		<5.2 ¹⁾	<5	<5.8 ¹⁾
fraction C16-C21	mg/kg MS		<5.2 ¹⁾	<5	<5.8 ¹⁾
fraction C21-C40	mg/kg MS		<5.2 ¹⁾	5.5	<5.8 ¹⁾
hydrocarbures totaux C10-C40	mg/kg MS Q		<20	<20	<25
alcanes volatils C5-C6	mg/kg MS		<10	<10	<10
alcanes volatils C6-C8	mg/kg MS		<10	<10	<10
alcanes volatils C8-C10	mg/kg MS		<10	<10	<10
alcanes volatils C5-C10	mg/kg MS		<30	<30	<30

Les analyses notées Q sont accréditées par le RvA.

Paraphe :



BURGEAP RETIA
Florent BARBAULT

Rapport d'analyse

Page 9 sur 20

Projet reception parois et fond de fouille
Référence du projet AMO URT(64) - CESISO172667
Réf. du rapport 12649996 - 1

Date de commande 27-10-2017
Date de début 27-10-2017
Rapport du 30-10-2017

Commentaire

1 Limite de quantification élevée en raison d'une faible matière sèche.

Paraphe :



Rapport d'analyse

Projet : reception parois et fond de fouille
Référence du projet : AMO URT(64) - CESISO172667
Réf. du rapport : 12649996 - 1

Date de commande : 27-10-2017
Date de début : 27-10-2017
Rapport du : 30-10-2017

Analyse	Matrice	Référence normative
matière sèche	Sol	Equivalent à ISO 11465 et equivalent à NEN-EN 15934 (prétraitement de l'échantillon conforme à NF-EN 16179). Sol (AS3000): Conforme à AS3010-2 et équivalente à NEN-EN 15934
benzène	Sol	Méthode interne, headspace GCMS
toluène	Sol	Idem
éthylbenzène	Sol	Idem
orthoxyène	Sol	Idem
para- et métaxyène	Sol	Idem
xyènes	Sol	Idem
BTEX totaux	Sol	Idem
naphtalène	Sol	Idem
naphtalène	Sol	Méthode interne, extraction acétone-hexane, analyse par GC-MS
acénaphtylène	Sol	Idem
acénaphtène	Sol	Idem
fluorène	Sol	Idem
phénanthrène	Sol	Idem
anthracène	Sol	Idem
fluoranthène	Sol	Idem
pyrène	Sol	Idem
benzo(a)anthracène	Sol	Idem
chrysène	Sol	Idem
benzo(b)fluoranthène	Sol	Idem
benzo(k)fluoranthène	Sol	Idem
benzo(a)pyrène	Sol	Idem
dibenzo(ah)anthracène	Sol	Idem
benzo(ghi)pérylène	Sol	Idem
indéno(1,2,3-cd)pyrène	Sol	Idem
Somme des HAP (10) VROM	Sol	Idem
fraction C10-C12	Sol	Méthode interne (extraction acétone hexane, purification, analyse par GC-FID)
fraction C12-C16	Sol	Idem
fraction C16-C21	Sol	Idem
fraction C21-C40	Sol	Idem
hydrocarbures totaux C10-C40	Sol	Conforme à NEN-EN-ISO 16703
alcanes volatils C5-C6	Sol	Méthode interne, extraction méthanol, analyse par GC/MS
alcanes volatils C6-C8	Sol	Idem
alcanes volatils C8-C10	Sol	Idem
alcanes volatils C5-C10	Sol	Idem

Code	Code barres	Date de réception	Date prélèvement	Flaconnage
001	V7392134	27-10-2017	26-10-2017	ALC201
002	V7392173	27-10-2017	26-10-2017	ALC201
003	V7392143	27-10-2017	26-10-2017	ALC201
004	V7392159	27-10-2017	26-10-2017	ALC201
005	V7392150	27-10-2017	26-10-2017	ALC201
006	V7392175	27-10-2017	26-10-2017	ALC201

Paraphe :





BURGEAP RETIA
Florent BARBAULT

Rapport d'analyse

Page 11 sur 20

Projet reception parois et fond de fouille
Référence du projet AMO URT(64) - CESISO172667
Réf. du rapport 12649996 - 1

Date de commande 27-10-2017
Date de début 27-10-2017
Rapport du 30-10-2017

Code	Code barres	Date de réception	Date prélèvement	Flaconnage
007	V7392158	27-10-2017	26-10-2017	ALC201
008	V7392163	27-10-2017	26-10-2017	ALC201
009	V7392156	27-10-2017	26-10-2017	ALC201
010	V7392155	27-10-2017	26-10-2017	ALC201
011	V7392164	27-10-2017	26-10-2017	ALC201
012	V7392168	27-10-2017	26-10-2017	ALC201
013	V7392161	27-10-2017	26-10-2017	ALC201

Paraphe :





Projet : reception parois et fond de fouille
Référence du projet : AMO URT(64) - CESISO172667
Réf. du rapport : 12649996 - 1

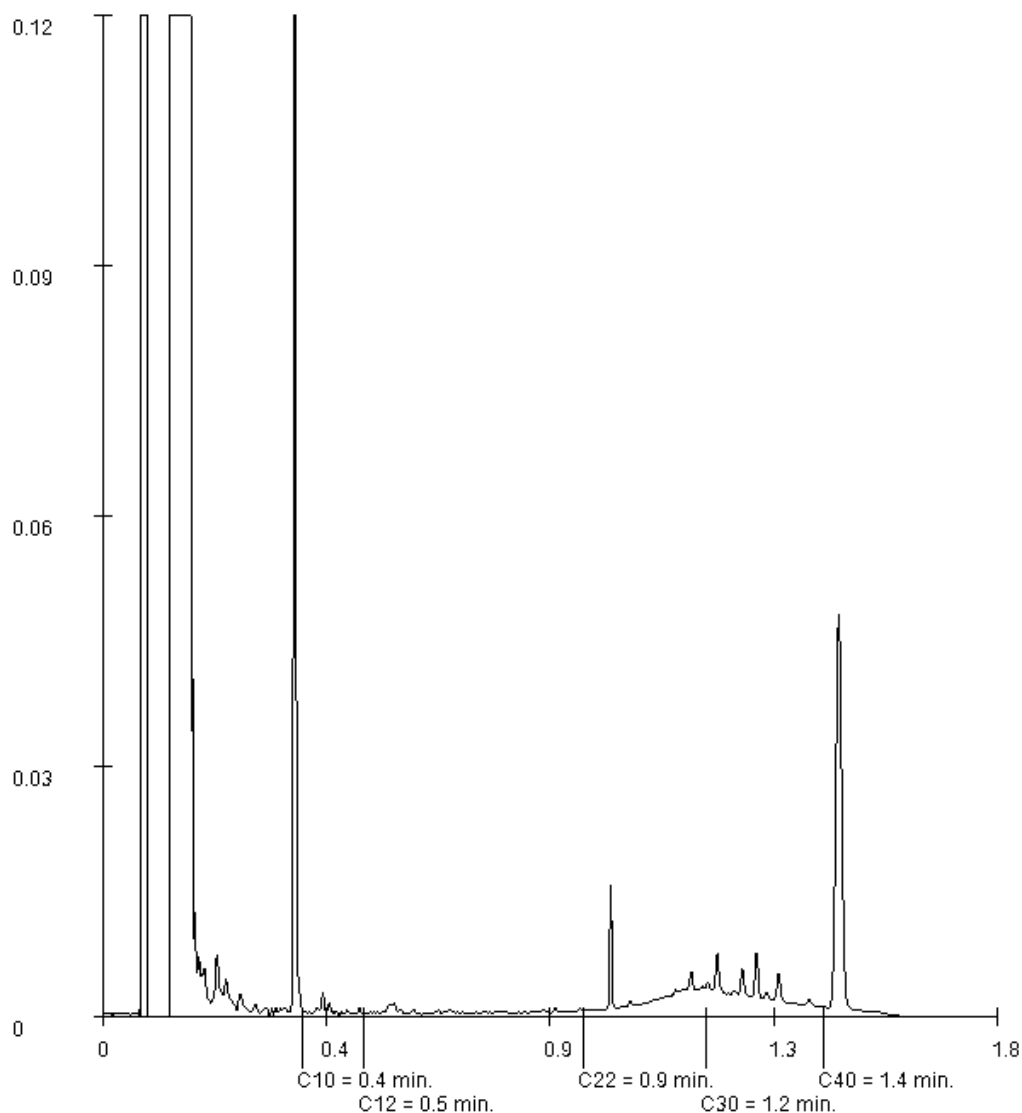
Date de commande : 27-10-2017
Date de début : 27-10-2017
Rapport du : 30-10-2017

Référence de l'échantillon : 001
Information relative aux échantillons : RP1-1

Détermination de la chaîne de carbone

essence	C9-C14
kérosène et pétrole	C10-C16
diesel et gazole	C10-C28
huile de moteur	C20-C36
mazout	C10-C36

Les pics C10 et C40 sont introduits par le laboratoire et sont utilisés comme étalons internes.



Paraphe :





BURGEAP RETIA
Florent BARBAULT

Rapport d'analyse

Projet : reception parois et fond de fouille
Référence du projet : AMO URT(64) - CESISO172667
Réf. du rapport : 12649996 - 1

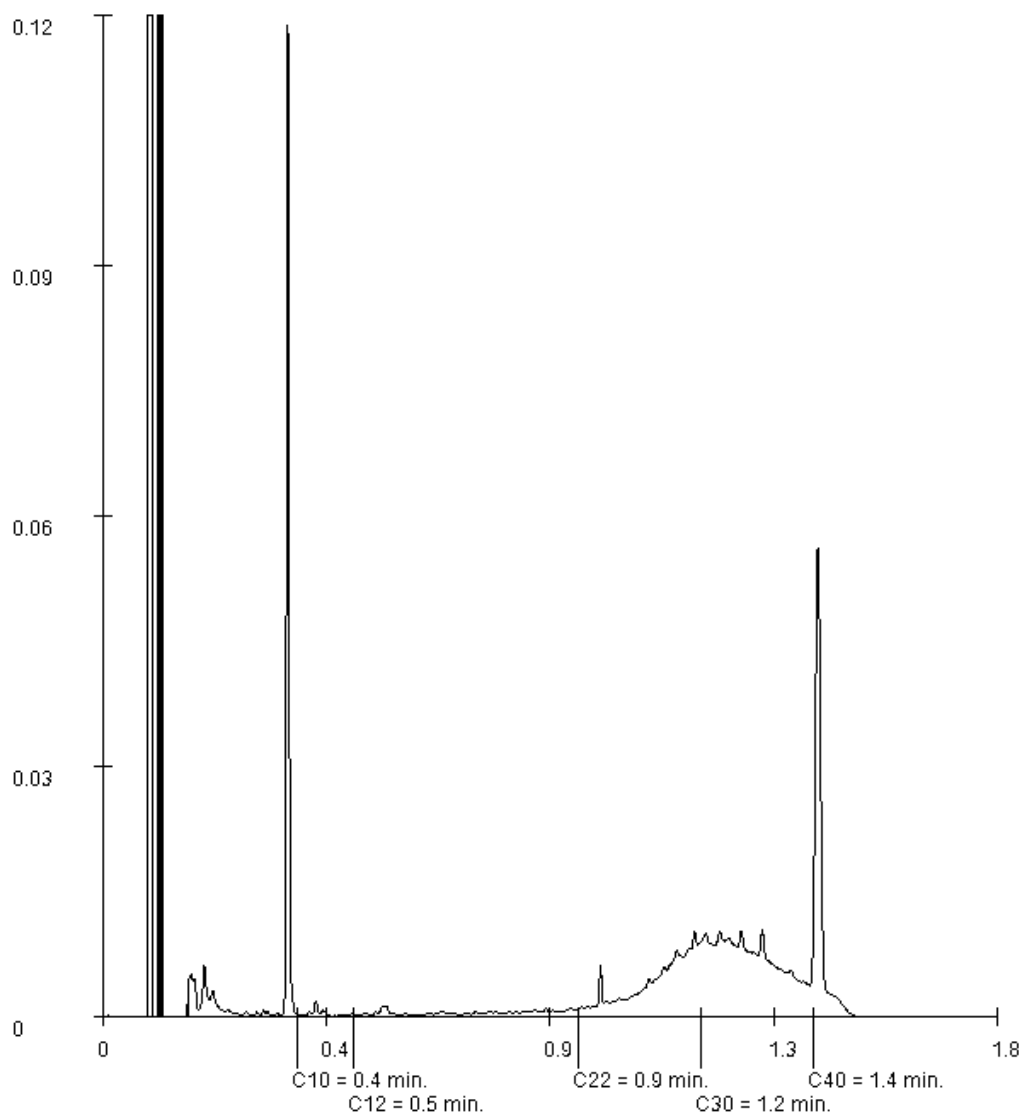
Date de commande : 27-10-2017
Date de début : 27-10-2017
Rapport du : 30-10-2017

Référence de l'échantillon : 002
Information relative aux échantillons : RP1-2

Détermination de la chaîne de carbone

essence	C9-C14
kérosène et pétrole	C10-C16
diesel et gazole	C10-C28
huile de moteur	C20-C36
mazout	C10-C36

Les pics C10 et C40 sont introduits par le laboratoire et sont utilisés comme étalons internes.



Paraphe :





Projet : reception parois et fond de fouille
Référence du projet : AMO URT(64) - CESISO172667
Réf. du rapport : 12649996 - 1

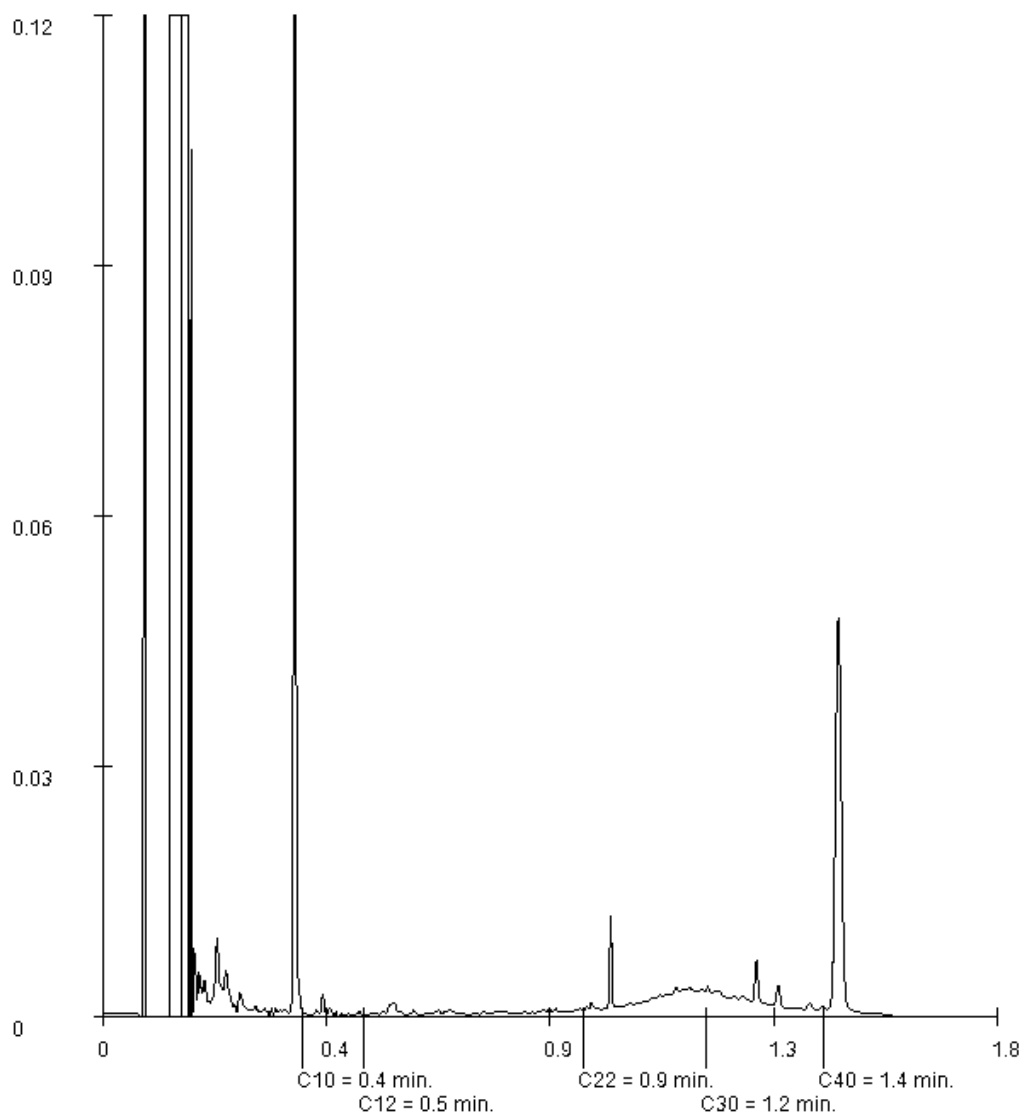
Date de commande : 27-10-2017
Date de début : 27-10-2017
Rapport du : 30-10-2017

Référence de l'échantillon : 003
Information relative aux échantillons : RP2-1

Détermination de la chaîne de carbone

essence	C9-C14
kérosène et pétrole	C10-C16
diesel et gazole	C10-C28
huile de moteur	C20-C36
mazout	C10-C36

Les pics C10 et C40 sont introduits par le laboratoire et sont utilisés comme étalons internes.



Paraphe :





BURGEAP RETIA
Florent BARBAULT

Rapport d'analyse

Projet : reception parois et fond de fouille
Référence du projet : AMO URT(64) - CESISO172667
Réf. du rapport : 12649996 - 1

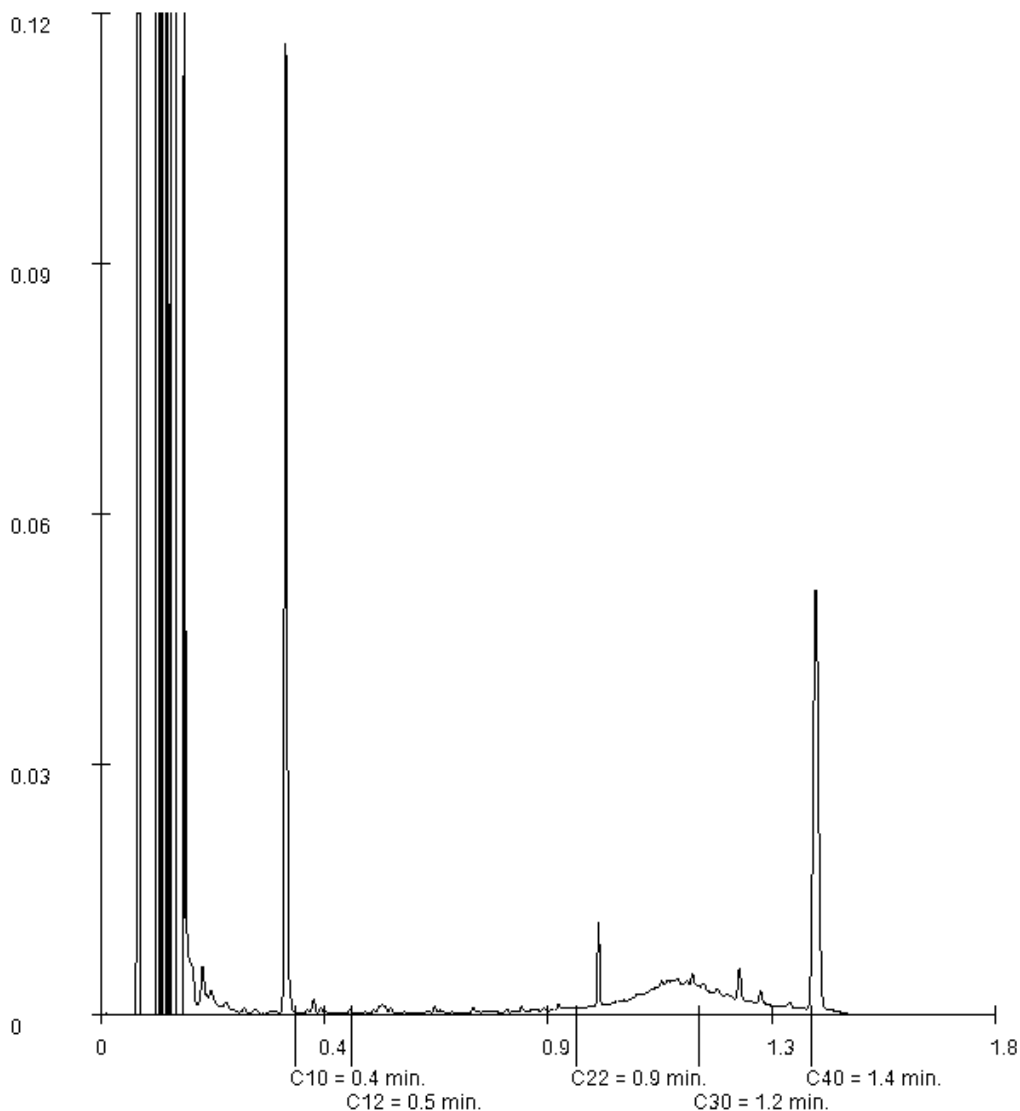
Date de commande : 27-10-2017
Date de début : 27-10-2017
Rapport du : 30-10-2017

Référence de l'échantillon : 005
Information relative aux échantillons : RP3-1

Détermination de la chaîne de carbone

essence	C9-C14
kérosène et pétrole	C10-C16
diesel et gazole	C10-C28
huile de moteur	C20-C36
mazout	C10-C36

Les pics C10 et C40 sont introduits par le laboratoire et sont utilisés comme étalons internes.



Paraphe :





Rapport d'analyse

Projet : reception parois et fond de fouille
Référence du projet : AMO URT(64) - CESISO172667
Réf. du rapport : 12649996 - 1

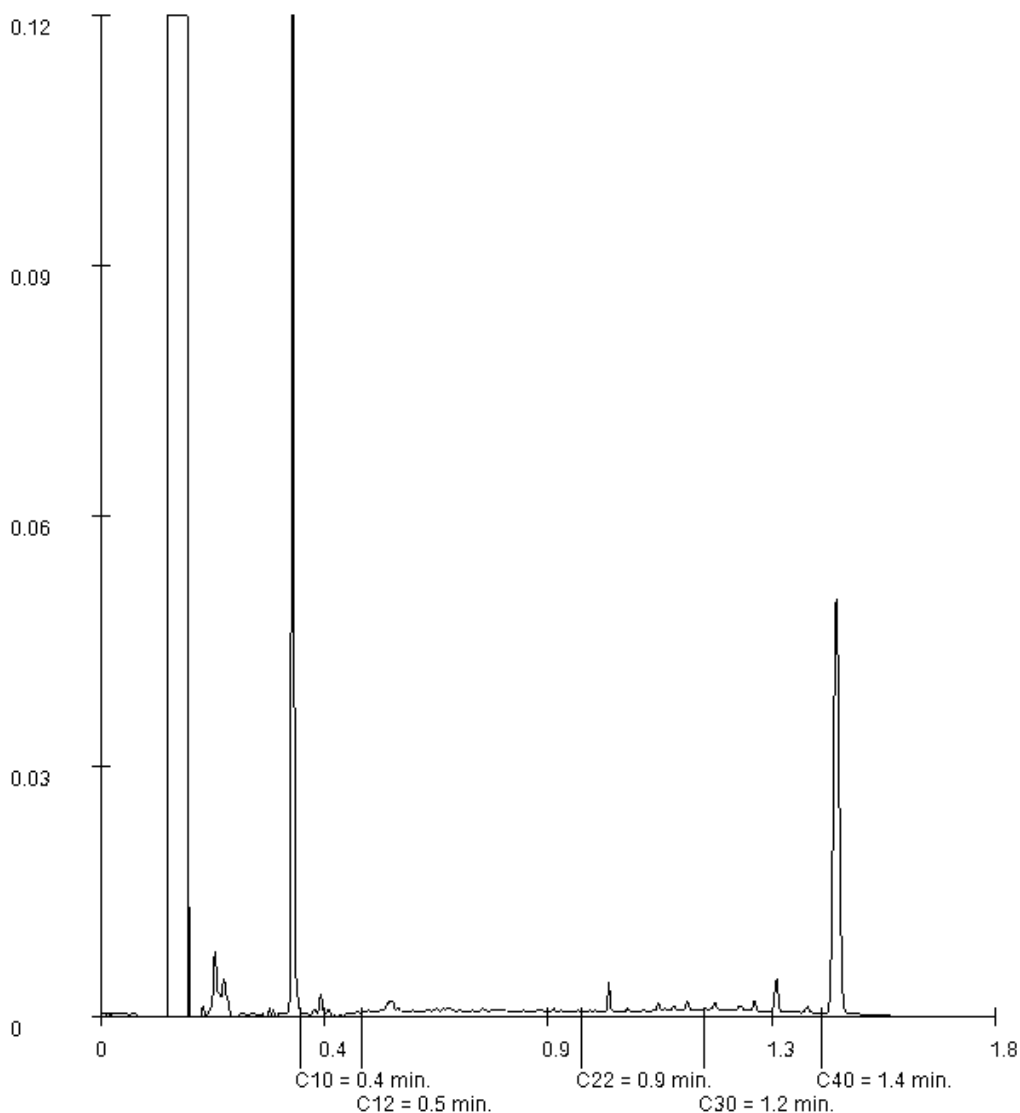
Date de commande : 27-10-2017
Date de début : 27-10-2017
Rapport du : 30-10-2017

Référence de l'échantillon : 006
Information relative aux échantillons : RP3-2

Détermination de la chaîne de carbone

essence	C9-C14
kérosène et pétrole	C10-C16
diesel et gazole	C10-C28
huile de moteur	C20-C36
mazout	C10-C36

Les pics C10 et C40 sont introduits par le laboratoire et sont utilisés comme étalons internes.



Paraphe :





BURGEAP RETIA
Florent BARBAULT

Rapport d'analyse

Projet : reception parois et fond de fouille
Référence du projet : AMO URT(64) - CESISO172667
Réf. du rapport : 12649996 - 1

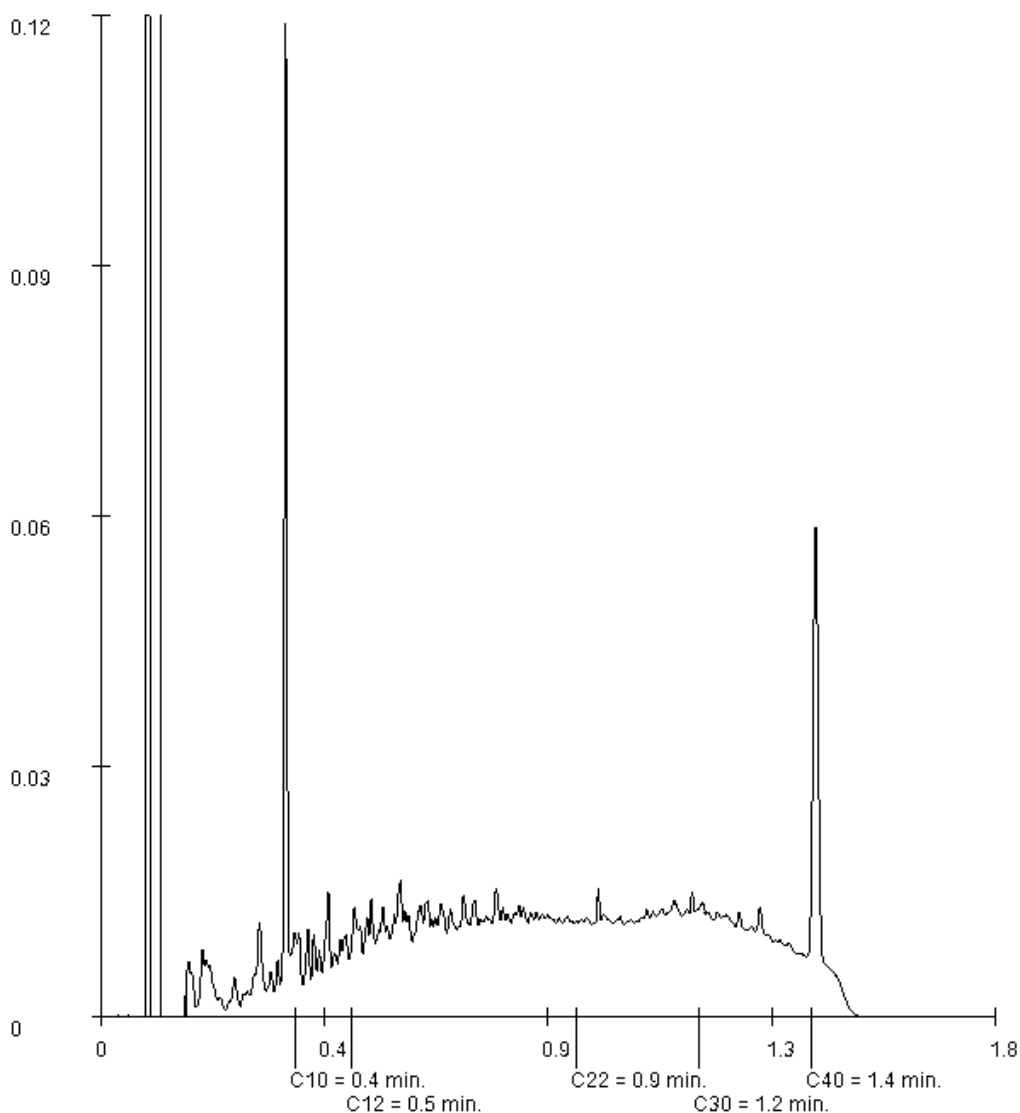
Date de commande : 27-10-2017
Date de début : 27-10-2017
Rapport du : 30-10-2017

Référence de l'échantillon : 007
Information relative aux échantillons : RP4-1

Détermination de la chaîne de carbone

essence	C9-C14
kérosène et pétrole	C10-C16
diesel et gazole	C10-C28
huile de moteur	C20-C36
mazout	C10-C36

Les pics C10 et C40 sont introduits par le laboratoire et sont utilisés comme étalons internes.



Paraphe :





Rapport d'analyse

Projet : reception parois et fond de fouille
Référence du projet : AMO URT(64) - CESISO172667
Réf. du rapport : 12649996 - 1

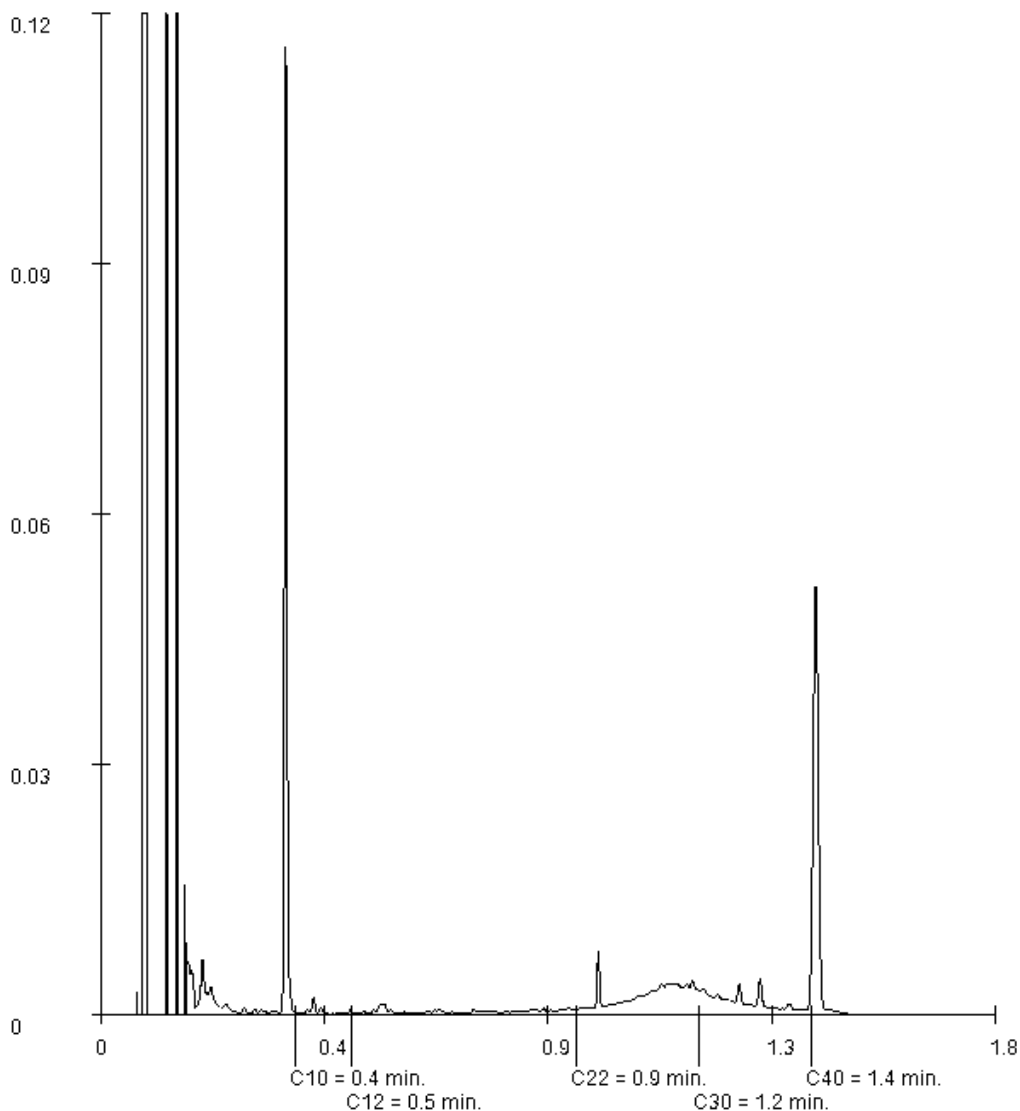
Date de commande : 27-10-2017
Date de début : 27-10-2017
Rapport du : 30-10-2017

Référence de l'échantillon : 008
Information relative aux échantillons : RP5-1

Détermination de la chaîne de carbone

essence	C9-C14
kérosène et pétrole	C10-C16
diesel et gazole	C10-C28
huile de moteur	C20-C36
mazout	C10-C36

Les pics C10 et C40 sont introduits par le laboratoire et sont utilisés comme étalons internes.



Paraphe :



BURGEAP RETIA
Florent BARBAULT

Rapport d'analyse

Projet : reception parois et fond de fouille
Référence du projet : AMO URT(64) - CESISO172667
Réf. du rapport : 12649996 - 1

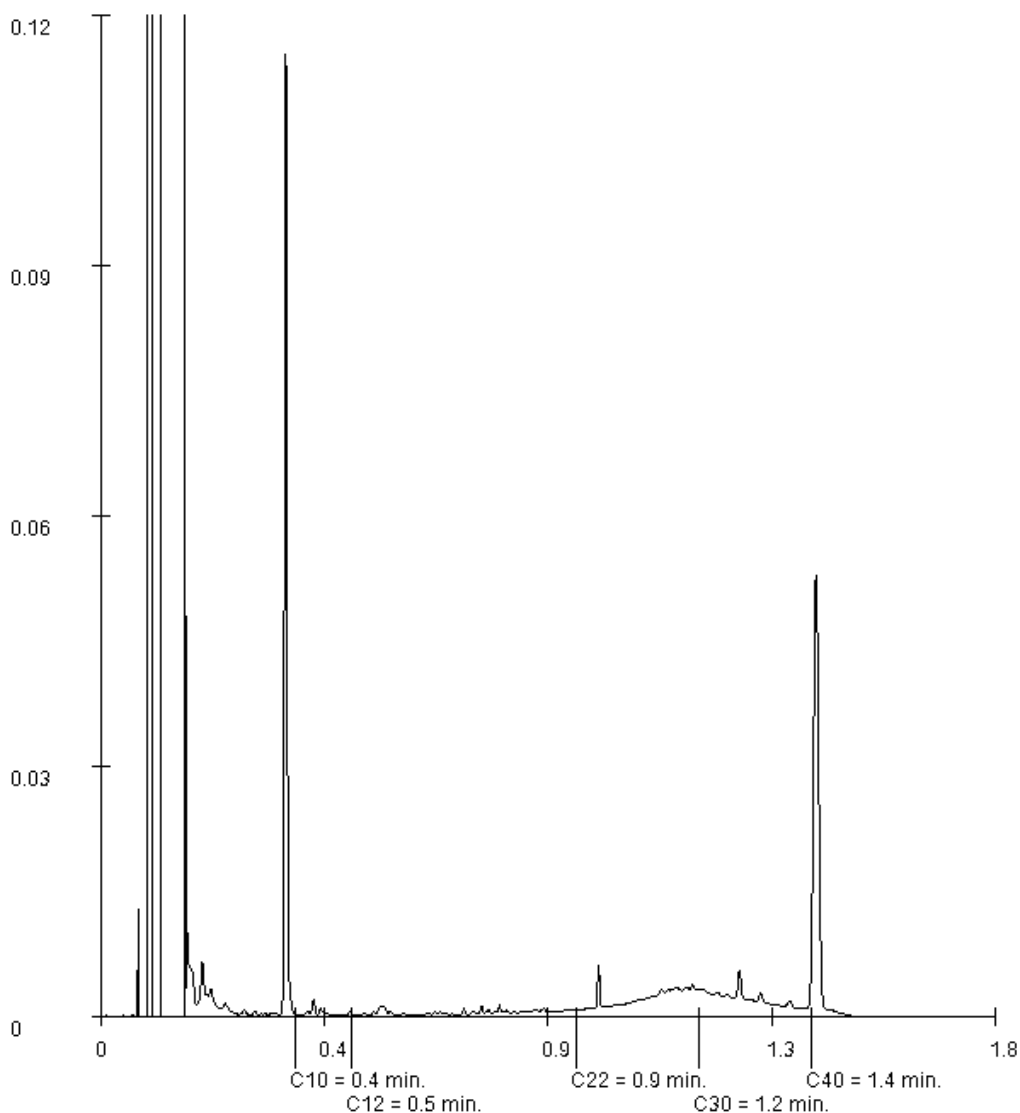
Date de commande : 27-10-2017
Date de début : 27-10-2017
Rapport du : 30-10-2017

Référence de l'échantillon : 010
Information relative aux échantillons : RP6-1

Détermination de la chaîne de carbone

essence	C9-C14
kérosène et pétrole	C10-C16
diesel et gazole	C10-C28
huile de moteur	C20-C36
mazout	C10-C36

Les pics C10 et C40 sont introduits par le laboratoire et sont utilisés comme étalons internes.



Paraphe :





Rapport d'analyse

Projet : reception parois et fond de fouille
Référence du projet : AMO URT(64) - CESISO172667
Réf. du rapport : 12649996 - 1

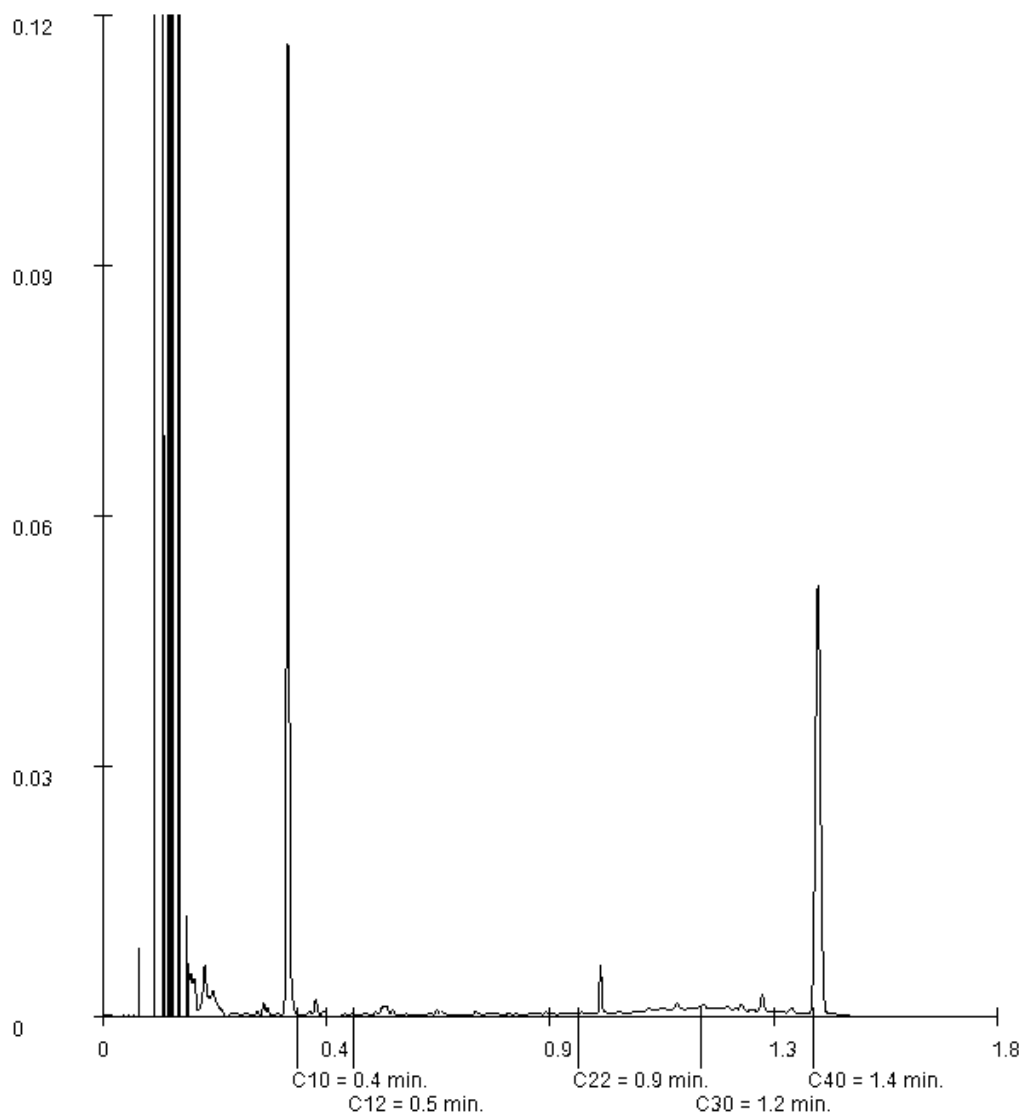
Date de commande : 27-10-2017
Date de début : 27-10-2017
Rapport du : 30-10-2017

Référence de l'échantillon : 012
Information relative aux échantillons : FF1

Détermination de la chaîne de carbone

essence	C9-C14
kérosène et pétrole	C10-C16
diesel et gazole	C10-C28
huile de moteur	C20-C36
mazout	C10-C36

Les pics C10 et C40 sont introduits par le laboratoire et sont utilisés comme étalons internes.



Paraphe :





Rapport d'analyse

BURGEAP RETIA
Florent BARBAULT
Parc Technologique du canal
17 rue Hermes
F-31520 RAMONVILLE SAINT AGNE

Page 1 sur 8

Votre nom de Projet : métaux parois et fond de fouille
Votre référence de Projet : AMO URT(64) - CESISO172667
Référence du rapport ALcontrol : 12652476, version: 1

Rotterdam, 06-11-2017

Cher(e) Madame/ Monsieur,

Veillez trouver ci-joint les résultats des analyses effectuées en laboratoire pour votre projet AMO URT(64) - CESISO172667.

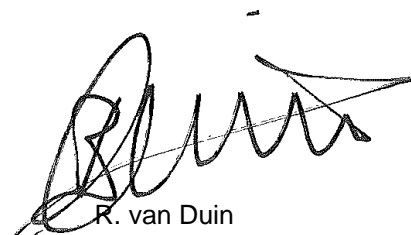
Le rapport reprend les descriptions des échantillons, le nom de projet et les analyses que vous avez indiqués sur le bon de commande. Les résultats rapportés se réfèrent uniquement aux échantillons analysés.

Ce rapport est constitué de 8 pages dont chromatogrammes si prévus, références normatives, informations sur les échantillons. Dans le cas d'une version 2 ou plus élevée, toute version antérieure n'est pas valable. Toutes les pages font partie intégrante de ce rapport, et seule une reproduction de l'ensemble du rapport est autorisée.

En cas de questions et/ou remarques concernant ce rapport, nous vous prions de contacter notre Service Client.

Toutes les analyses sont réalisées par Alcontrol B.V., Steenhouwerstraat 15, Rotterdam, Pays Bas. Les analyses sous-traitées ou celles réalisées par les laboratoires ALcontrol en France (99-101 Avenue Louis Roche, Gennevilliers, France) ou en Espagne (Cerdanya 44, El Prat de Llobregat) sont indiquées sur le rapport.

Veillez recevoir, Madame/ Monsieur, l'expression de nos cordiales salutations.



R. van Duin
Laboratory Manager



Projet métaux parois et fond de fouille
Référence du projet AMO URT(64) - CESISO172667
Réf. du rapport 12652476 - 1

Date de commande 31-10-2017
Date de début 31-10-2017
Rapport du 06-11-2017

Code	Matrice	Réf. échantillon
002	Sol	RP1-2
004	Sol	RP2-2
006	Sol	RP3-2
007	Sol	RP4-1
008	Sol	RP5-1

Analyse	Unité	Q	002	004	006	007	008
matière sèche	% massique	Q	71.9	69.3	71.5	69.6	92.8
<i>METAUX</i>							
arsenic	mg/kg MS	Q	10 ¹⁾	18 ¹⁾	22 ¹⁾	11 ¹⁾	5.4 ¹⁾
cadmium	mg/kg MS	Q	<0.2 ¹⁾	<0.2 ¹⁾	<0.2 ¹⁾	0.20 ¹⁾	<0.2 ¹⁾
chrome	mg/kg MS	Q	35 ¹⁾	40 ¹⁾	41 ¹⁾	36 ¹⁾	60 ¹⁾
cuivre	mg/kg MS	Q	23 ¹⁾	28 ¹⁾	29 ¹⁾	23 ¹⁾	36 ¹⁾
mercure	mg/kg MS	Q	<0.05 ¹⁾	<0.05 ¹⁾	<0.05 ¹⁾	<0.05 ¹⁾	<0.05 ¹⁾
plomb	mg/kg MS	Q	24 ¹⁾	27 ¹⁾	32 ¹⁾	26 ¹⁾	<10 ¹⁾
nickel	mg/kg MS	Q	40 ¹⁾	46 ¹⁾	47 ¹⁾	41 ¹⁾	52 ¹⁾
zinc	mg/kg MS	Q	92 ¹⁾	100 ¹⁾	110 ¹⁾	90 ¹⁾	57 ¹⁾

Les analyses notées Q sont accréditées par le RvA.

Paraphe :





BURGEAP RETIA
Florent BARBAULT

Rapport d'analyse

Page 3 sur 8

Projet métaux parois et fond de fouille
Référence du projet AMO URT(64) - CESISO172667
Réf. du rapport 12652476 - 1

Date de commande 31-10-2017
Date de début 31-10-2017
Rapport du 06-11-2017

Commentaire

1 Analysés par ICP-MS, conforme NEN-EN-ISO 17294-2, au lieu d ICP-AES

Paraphe :



Projet métaux parois et fond de fouille
Référence du projet AMO URT(64) - CESISO172667
Réf. du rapport 12652476 - 1

Date de commande 31-10-2017
Date de début 31-10-2017
Rapport du 06-11-2017

Code	Matrice	Réf. échantillon
009	Sol	RP5-2
011	Sol	RP6-2
012	Sol	FF1
013	Sol	FF2
014	Sol	FF3

Analyse	Unité	Q	009	011	012	013	014
matière sèche	% massique	Q	72.0	75.8	73.0	65.0	79.4
<i>METAUUX</i>							
arsenic	mg/kg MS	Q	33 ¹⁾	24 ¹⁾	24 ¹⁾	8.9 ¹⁾	18 ¹⁾
cadmium	mg/kg MS	Q	0.21 ¹⁾	0.23 ¹⁾	0.24 ¹⁾	0.28 ¹⁾	0.31 ¹⁾
chrome	mg/kg MS	Q	44 ¹⁾	36 ¹⁾	39 ¹⁾	29 ¹⁾	46 ¹⁾
cuivre	mg/kg MS	Q	30 ¹⁾	25 ¹⁾	26 ¹⁾	18 ¹⁾	39 ¹⁾
mercure	mg/kg MS	Q	<0.05 ¹⁾	<0.05 ¹⁾	<0.05 ¹⁾	<0.05 ¹⁾	<0.05 ¹⁾
plomb	mg/kg MS	Q	32 ¹⁾	29 ¹⁾	27 ¹⁾	22 ¹⁾	25 ¹⁾
nickel	mg/kg MS	Q	49 ¹⁾	42 ¹⁾	44 ¹⁾	33 ¹⁾	49 ¹⁾
zinc	mg/kg MS	Q	120 ¹⁾	93 ¹⁾	100 ¹⁾	85 ¹⁾	100 ¹⁾

Les analyses notées Q sont accréditées par le RvA.

Paraphe :





BURGEAP RETIA
Florent BARBAULT

Rapport d'analyse

Page 5 sur 8

Projet métaux parois et fond de fouille
Référence du projet AMO URT(64) - CESISO172667
Réf. du rapport 12652476 - 1

Date de commande 31-10-2017
Date de début 31-10-2017
Rapport du 06-11-2017

Commentaire

1 Analysés par ICP-MS, conforme NEN-EN-ISO 17294-2, au lieu d ICP-AES

Paraphe :



Projet métaux parois et fond de fouille
Référence du projet AMO URT(64) - CESISO172667
Réf. du rapport 12652476 - 1

Date de commande 31-10-2017
Date de début 31-10-2017
Rapport du 06-11-2017

Code	Matrice	Réf. échantillon
015	Sol	RP7-1
016	Sol	RP8-1
017	Sol	RP9-1

Analyse	Unité	Q	015	016	017
matière sèche	% massique	Q	89.9	92.1	91.2
<i>METAUX</i>					
arsenic	mg/kg MS	Q	5.4 ¹⁾	4.3 ¹⁾	5.1 ¹⁾
cadmium	mg/kg MS	Q	<0.2 ¹⁾	<0.2 ¹⁾	<0.2 ¹⁾
chrome	mg/kg MS	Q	61 ¹⁾	53 ¹⁾	49 ¹⁾
cuivre	mg/kg MS	Q	44 ¹⁾	48 ¹⁾	45 ¹⁾
mercure	mg/kg MS	Q	<0.05 ¹⁾	<0.05 ¹⁾	<0.05 ¹⁾
plomb	mg/kg MS	Q	<10 ¹⁾	22 ¹⁾	<10 ¹⁾
nickel	mg/kg MS	Q	57 ¹⁾	50 ¹⁾	47 ¹⁾
zinc	mg/kg MS	Q	60 ¹⁾	66 ¹⁾	74 ¹⁾

Les analyses notées Q sont accréditées par le RvA.

Paraphe :





BURGEAP RETIA
Florent BARBAULT

Rapport d'analyse

Page 7 sur 8

Projet métaux parois et fond de fouille
Référence du projet AMO URT(64) - CESISO172667
Réf. du rapport 12652476 - 1

Date de commande 31-10-2017
Date de début 31-10-2017
Rapport du 06-11-2017

Commentaire

1 Analysés par ICP-MS, conforme NEN-EN-ISO 17294-2, au lieu d ICP-AES

Paraphe :



Rapport d'analyse

Projet métaux parois et fond de fouille
Référence du projet AMO URT(64) - CESISO172667
Réf. du rapport 12652476 - 1

Date de commande 31-10-2017
Date de début 31-10-2017
Rapport du 06-11-2017

Analyse	Matrice	Référence normative
matière sèche	Sol	Equivalent à ISO 11465 et equivalent à NEN-EN 15934 (prétraitement de l'échantillon conforme à NF-EN 16179). Sol (AS3000): Conforme à AS3010-2 et équivalente à NEN-EN 15934
arsenic	Sol	Conforme à NEN 6950 (digestion conforme à NEN 6961, mesure conforme à NEN-EN-ISO 17294-2); Méthode interne (digestion conforme à NEN 6961 et équivalent à NEN-EN 16174, mesure conforme à NEN-EN-ISO 17294-2 et conforme à CEN/TS 16171) (prétraitement de l'échantillon conforme à NF-EN 16179)
cadmium	Sol	Idem
chrome	Sol	Idem
cuivre	Sol	Idem
mercure	Sol	Idem
plomb	Sol	Idem
nickel	Sol	Idem
zinc	Sol	Idem

Code	Code barres	Date de réception	Date prélèvement	Flaconnage
002	V7392173	27-10-2017	26-10-2017	ALC201
004	V7392159	27-10-2017	26-10-2017	ALC201
006	V7392175	27-10-2017	26-10-2017	ALC201
007	V7392158	27-10-2017	26-10-2017	ALC201
008	V7392163	27-10-2017	26-10-2017	ALC201
009	V7392156	27-10-2017	26-10-2017	ALC201
011	V7392164	27-10-2017	26-10-2017	ALC201
012	V7392168	27-10-2017	26-10-2017	ALC201
013	V7392161	27-10-2017	26-10-2017	ALC201
014	V7392787	31-10-2017	30-10-2017	ALC201
015	V7392783	31-10-2017	30-10-2017	ALC201
016	V7392790	31-10-2017	30-10-2017	ALC201
017	V7392786	31-10-2017	30-10-2017	ALC201

Paraphe :





Rapport d'analyse

BURGEAP RETIA
Florent BARBAULT
Parc Technologique du canal
17 rue Hermes
F-31520 RAMONVILLE SAINT AGNE

Page 1 sur 8

Votre nom de Projet : reception parois et fond de fouille (2)
Votre référence de Projet : AMO URT(64) - CESISO172667
Référence du rapport ALcontrol : 12651863, version: 1

Rotterdam, 01-11-2017

Cher(e) Madame/ Monsieur,

Veillez trouver ci-joint les résultats des analyses effectuées en laboratoire pour votre projet AMO URT(64) - CESISO172667.

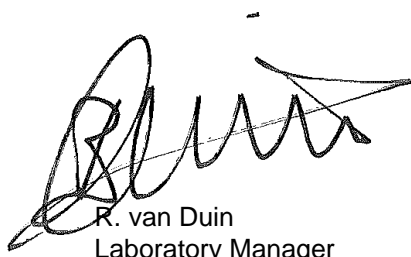
Le rapport reprend les descriptions des échantillons, le nom de projet et les analyses que vous avez indiqués sur le bon de commande. Les résultats rapportés se réfèrent uniquement aux échantillons analysés.

Ce rapport est constitué de 8 pages dont chromatogrammes si prévus, références normatives, informations sur les échantillons. Dans le cas d'une version 2 ou plus élevée, toute version antérieure n'est pas valable. Toutes les pages font partie intégrante de ce rapport, et seule une reproduction de l'ensemble du rapport est autorisée.

En cas de questions et/ou remarques concernant ce rapport, nous vous prions de contacter notre Service Client.

Toutes les analyses sont réalisées par Alcontrol B.V., Steenhouwerstraat 15, Rotterdam, Pays Bas. Les analyses sous-traitées ou celles réalisées par les laboratoires ALcontrol en France (99-101 Avenue Louis Roche, Gennevilliers, France) ou en Espagne (Cerdanya 44, El Prat de Llobregat) sont indiquées sur le rapport.

Veillez recevoir, Madame/ Monsieur, l'expression de nos cordiales salutations.



R. van Duin
Laboratory Manager



Rapport d'analyse

Projet reception parois et fond de fouille (2)
Référence du projet AMO URT(64) - CESISO172667
Réf. du rapport 12651863 - 1

Date de commande 30-10-2017
Date de début 31-10-2017
Rapport du 01-11-2017

Code	Matrice	Réf. échantillon				
001	Sol	RP7-1				
002	Sol	RP8-1				
003	Sol	RP9-1				
004	Sol	FF3				

Analyse	Unité	Q	001	002	003	004
matière sèche	% massique	Q	89.6	92.2	90.9	60.1
<i>COMPOSES AROMATIQUES VOLATILS</i>						
benzène	mg/kg MS	Q	<0.05	<0.05	<0.05	<0.05
toluène	mg/kg MS	Q	<0.05	<0.05	<0.05	<0.05
éthylbenzène	mg/kg MS	Q	<0.05	<0.05	<0.05	<0.05
orthoxyène	mg/kg MS	Q	<0.05	<0.05	<0.05	<0.05
para- et métaoxyène	mg/kg MS	Q	<0.05	<0.05	<0.05	<0.05
xylènes	mg/kg MS	Q	<0.10	<0.10	<0.10	<0.10
BTEX totaux	mg/kg MS	Q	<0.25	<0.25	<0.25	<0.25
naphtalène	mg/kg MS	Q	<0.05	<0.05	<0.05	<0.05
<i>HYDROCARBURES AROMATIQUES POLYCYCLIQUES</i>						
naphtalène	mg/kg MS	Q	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02
acénaphthylène	mg/kg MS	Q	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02
acénaphthène	mg/kg MS	Q	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02
fluorène	mg/kg MS	Q	<0.02	<0.02	<0.02	0.06
phénanthrène	mg/kg MS	Q	<0.02 ¹⁾	<0.02	<0.02	0.23
anthracène	mg/kg MS	Q	<0.02	<0.02	<0.02	0.02
fluoranthène	mg/kg MS	Q	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02
pyrène	mg/kg MS	Q	<0.02 ¹⁾	<0.02	<0.02	<0.02
benzo(a)anthracène	mg/kg MS	Q	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02
chrysène	mg/kg MS	Q	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02
benzo(b)fluoranthène	mg/kg MS	Q	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02
benzo(k)fluoranthène	mg/kg MS	Q	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02
benzo(a)pyrène	mg/kg MS	Q	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02
dibenzo(ah)anthracène	mg/kg MS	Q	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02
benzo(ghi)pérylène	mg/kg MS	Q	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02
indéno(1,2,3-cd)pyrène	mg/kg MS	Q	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02
Somme des HAP (10) VROM	mg/kg MS	Q	<0.20	<0.20	<0.20	0.25
Somme des HAP (16) - EPA	mg/kg MS	Q	<0.32	<0.32	<0.32	<0.32
<i>HYDROCARBURES TOTAUX</i>						
fraction C10-C12	mg/kg MS		6.7	<5	<5	<5.7 ³⁾
fraction C12-C16	mg/kg MS		42	<5	<5	<5.7 ³⁾
fraction C16-C21	mg/kg MS		70	<5	<5	9.6
fraction C21-C40	mg/kg MS		280 ²⁾	25	33	130 ²⁾
hydrocarbures totaux C10-C40	mg/kg MS	Q	400	25	35	140
alcanes volatils C5-C6	mg/kg MS		<10	<10	<10	<10
alcanes volatils C6-C8	mg/kg MS		<10	<10	<10	<10
alcanes volatils C8-C10	mg/kg MS		<10	<10	<10	<10
alcanes volatils C5-C10	mg/kg MS		<30	<30	<30	<30

Les analyses notées Q sont accréditées par le RvA.

Paraphe :



BURGEAP RETIA
Florent BARBAULT

Rapport d'analyse

Page 3 sur 8

Projet reception parois et fond de fouille (2)
Référence du projet AMO URT(64) - CESISO172667
Réf. du rapport 12651863 - 1

Date de commande 30-10-2017
Date de début 31-10-2017
Rapport du 01-11-2017

Commentaire

- 1 Résultat fourni à titre indicatif en raison de la présence de composants interférants
- 2 Présence de composants supérieurs à C40, cela n influence pas le résultat rapporté
- 3 Limite de quantification élevée en raison d'une faible matière sèche.

Paraphe :



Rapport d'analyse

Projet reception parois et fond de fouille (2)
Référence du projet AMO URT(64) - CESISO172667
Réf. du rapport 12651863 - 1

Date de commande 30-10-2017
Date de début 31-10-2017
Rapport du 01-11-2017

Analyse	Matrice	Référence normative
matière sèche	Sol	Equivalent à ISO 11465 et equivalent à NEN-EN 15934 (prétraitement de l'échantillon conforme à NF-EN 16179). Sol (AS3000): Conforme à AS3010-2 et équivalente à NEN-EN 15934
benzène	Sol	Méthode interne, headspace GCMS
toluène	Sol	Idem
éthylbenzène	Sol	Idem
orthoxyène	Sol	Idem
para- et métaxyène	Sol	Idem
xylènes	Sol	Idem
BTEX totaux	Sol	Idem
naphtalène	Sol	Idem
naphtalène	Sol	Méthode interne, extraction acétone-hexane, analyse par GC-MS
acénaphtylène	Sol	Idem
acénaphtène	Sol	Idem
fluorène	Sol	Idem
phénanthrène	Sol	Idem
anthracène	Sol	Idem
fluoranthène	Sol	Idem
pyrène	Sol	Idem
benzo(a)anthracène	Sol	Idem
chrysène	Sol	Idem
benzo(b)fluoranthène	Sol	Idem
benzo(k)fluoranthène	Sol	Idem
benzo(a)pyrène	Sol	Idem
dibenzo(ah)anthracène	Sol	Idem
benzo(ghi)pérylène	Sol	Idem
indéno(1,2,3-cd)pyrène	Sol	Idem
Somme des HAP (10) VROM	Sol	Idem
fraction C10-C12	Sol	Méthode interne (extraction acétone hexane, purification, analyse par GC-FID)
fraction C12-C16	Sol	Idem
fraction C16-C21	Sol	Idem
fraction C21-C40	Sol	Idem
hydrocarbures totaux C10-C40	Sol	Conforme à NEN-EN-ISO 16703
alcanes volatils C5-C6	Sol	Méthode interne, extraction méthanol, analyse par GC/MS
alcanes volatils C6-C8	Sol	Idem
alcanes volatils C8-C10	Sol	Idem
alcanes volatils C5-C10	Sol	Idem

Code	Code barres	Date de réception	Date prélèvement	Flaconnage
001	V7392783	31-10-2017	30-10-2017	ALC201
002	V7392790	31-10-2017	30-10-2017	ALC201
003	V7392786	31-10-2017	30-10-2017	ALC201
004	V7392787	31-10-2017	30-10-2017	ALC201

Paraphe :



Rapport d'analyse

Projet : reception parois et fond de fouille (2)
Référence du projet : AMO URT(64) - CESISO172667
Réf. du rapport : 12651863 - 1

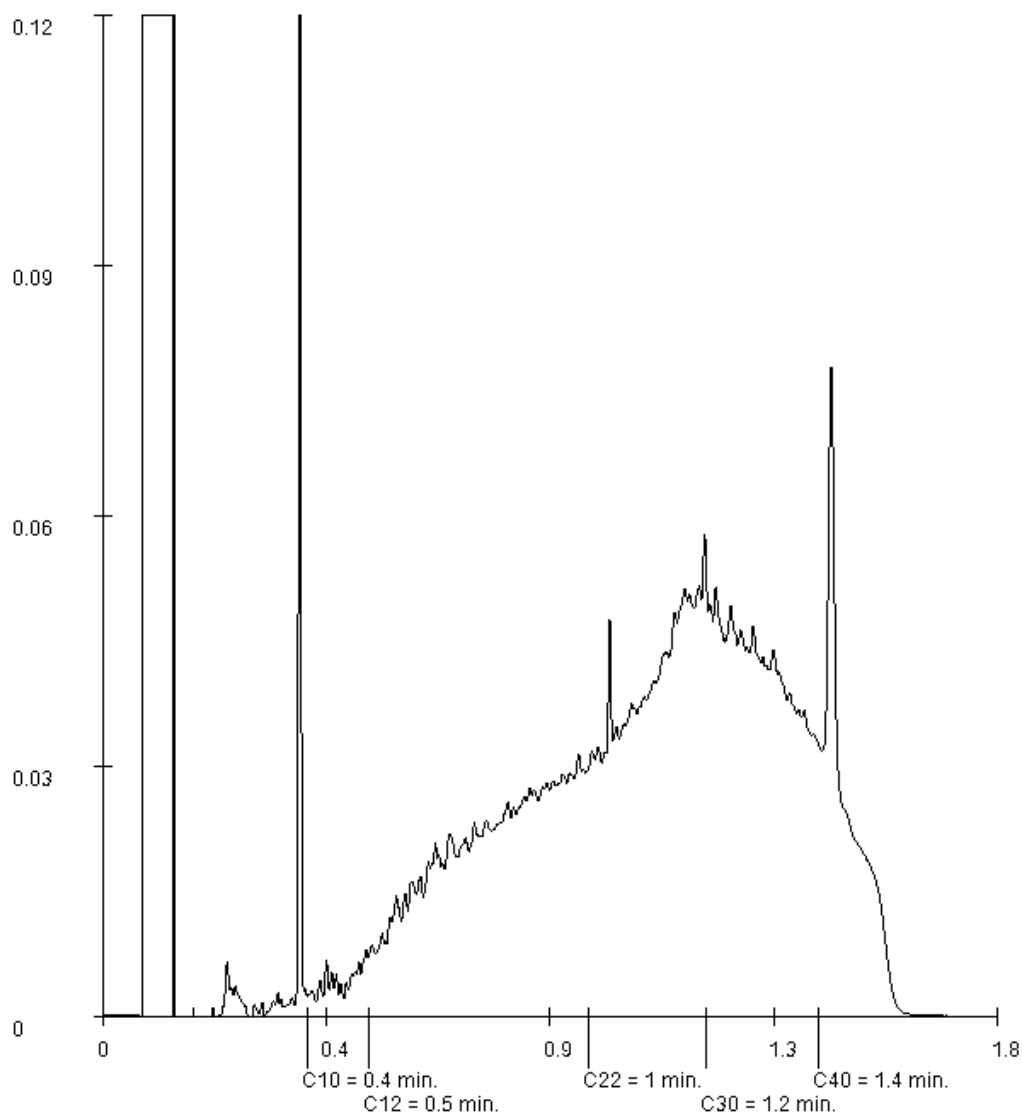
Date de commande : 30-10-2017
Date de début : 31-10-2017
Rapport du : 01-11-2017

Référence de l'échantillon : 001
Information relative aux échantillons : RP7-1

Détermination de la chaîne de carbone

essence	C9-C14
kérosène et pétrole	C10-C16
diesel et gazole	C10-C28
huile de moteur	C20-C36
mazout	C10-C36

Les pics C10 et C40 sont introduits par le laboratoire et sont utilisés comme étalons internes.



Paraphe :





BURGEAP RETIA
Florent BARBAULT

Rapport d'analyse

Projet : reception parois et fond de fouille (2)
Référence du projet : AMO URT(64) - CESISO172667
Réf. du rapport : 12651863 - 1

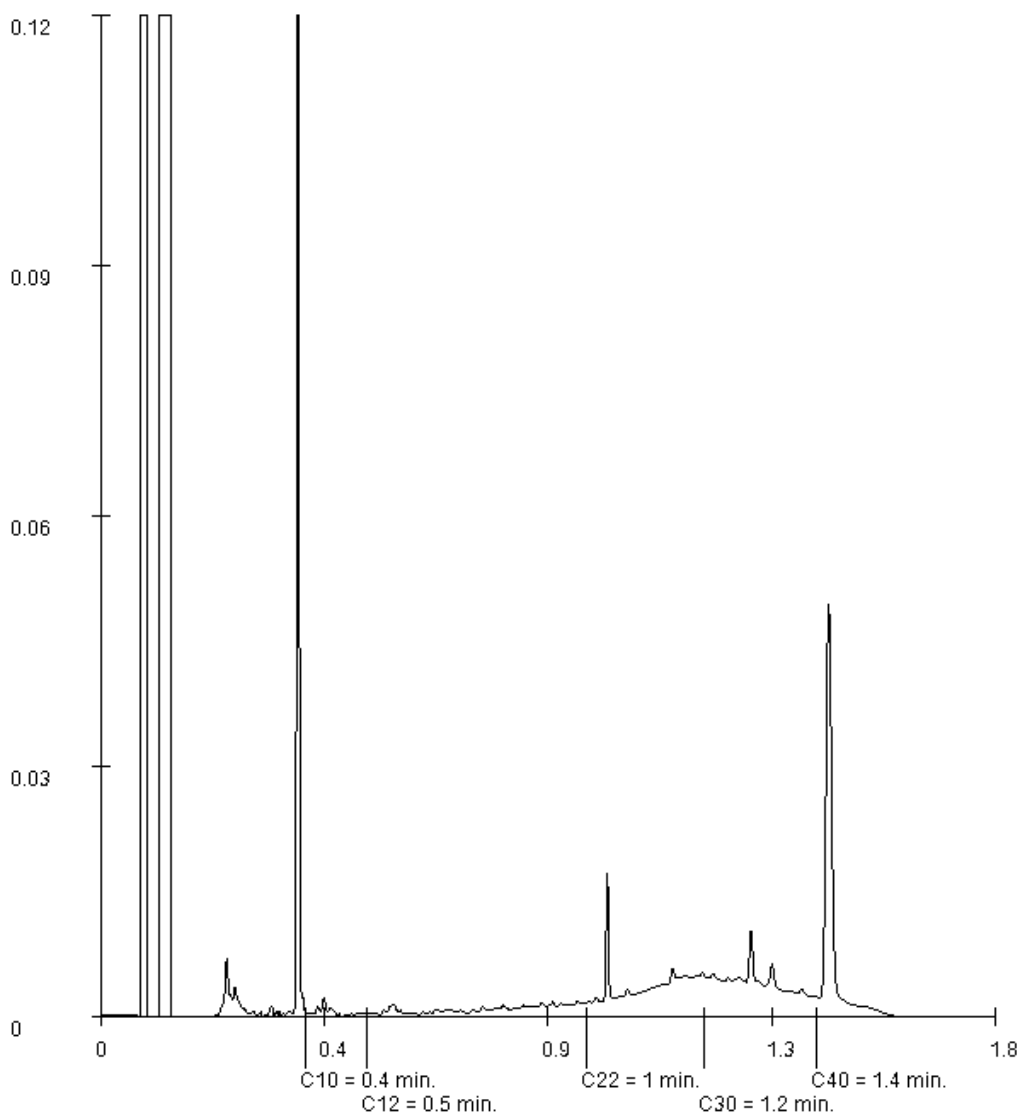
Date de commande : 30-10-2017
Date de début : 31-10-2017
Rapport du : 01-11-2017

Référence de l'échantillon : 002
Information relative aux échantillons : RP8-1

Détermination de la chaîne de carbone

essence	C9-C14
kérosène et pétrole	C10-C16
diesel et gazole	C10-C28
huile de moteur	C20-C36
mazout	C10-C36

Les pics C10 et C40 sont introduits par le laboratoire et sont utilisés comme étalons internes.



Paraphe :





BURGEAP RETIA
Florent BARBAULT

Rapport d'analyse

Projet : reception parois et fond de fouille (2)
Référence du projet : AMO URT(64) - CESISO172667
Réf. du rapport : 12651863 - 1

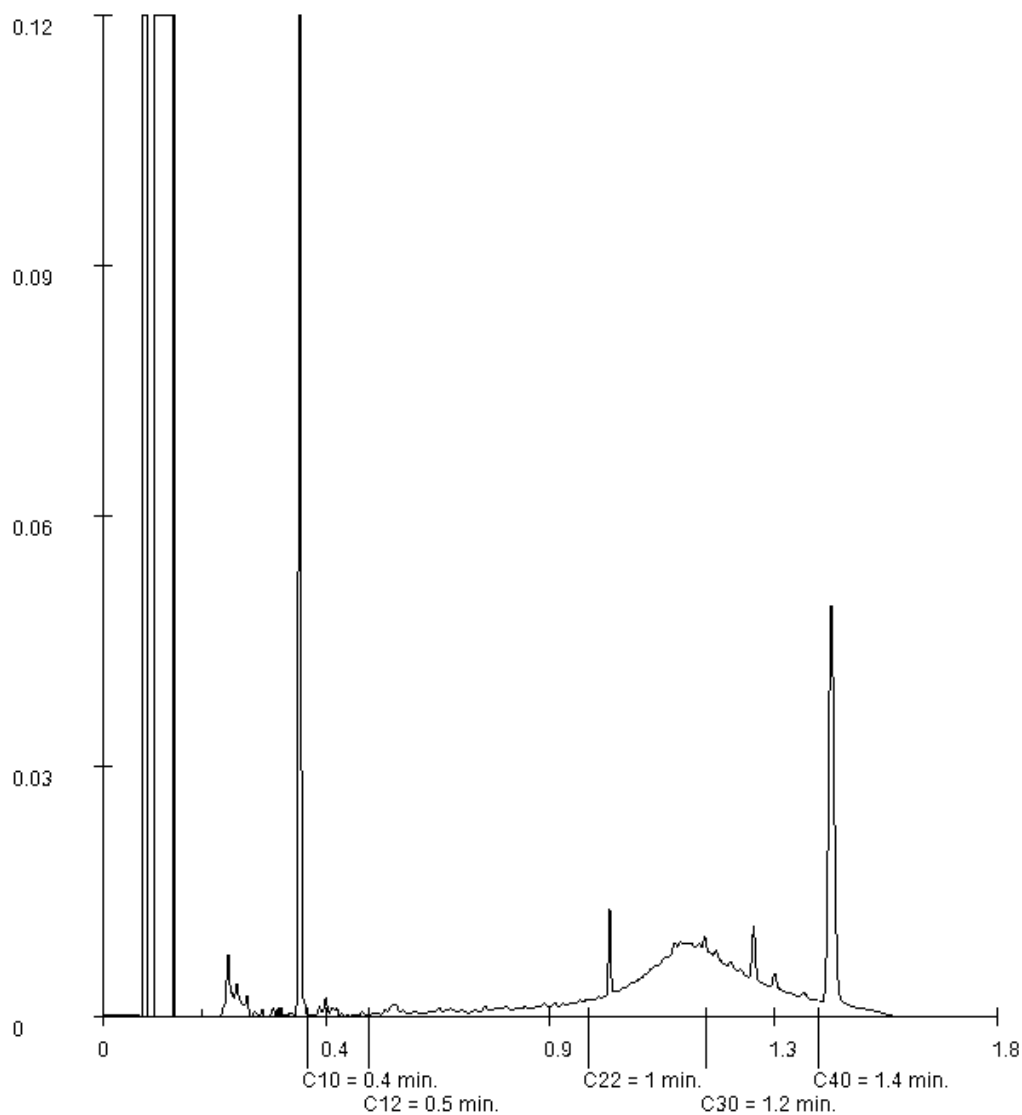
Date de commande : 30-10-2017
Date de début : 31-10-2017
Rapport du : 01-11-2017

Référence de l'échantillon : 003
Information relative aux échantillons : RP9-1

Détermination de la chaîne de carbone

essence	C9-C14
kérosène et pétrole	C10-C16
diesel et gazole	C10-C28
huile de moteur	C20-C36
mazout	C10-C36

Les pics C10 et C40 sont introduits par le laboratoire et sont utilisés comme étalons internes.



Paraphe :



BURGEAP RETIA
Florent BARBAULT

Rapport d'analyse

Projet : reception parois et fond de fouille (2)
Référence du projet : AMO URT(64) - CESISO172667
Réf. du rapport : 12651863 - 1

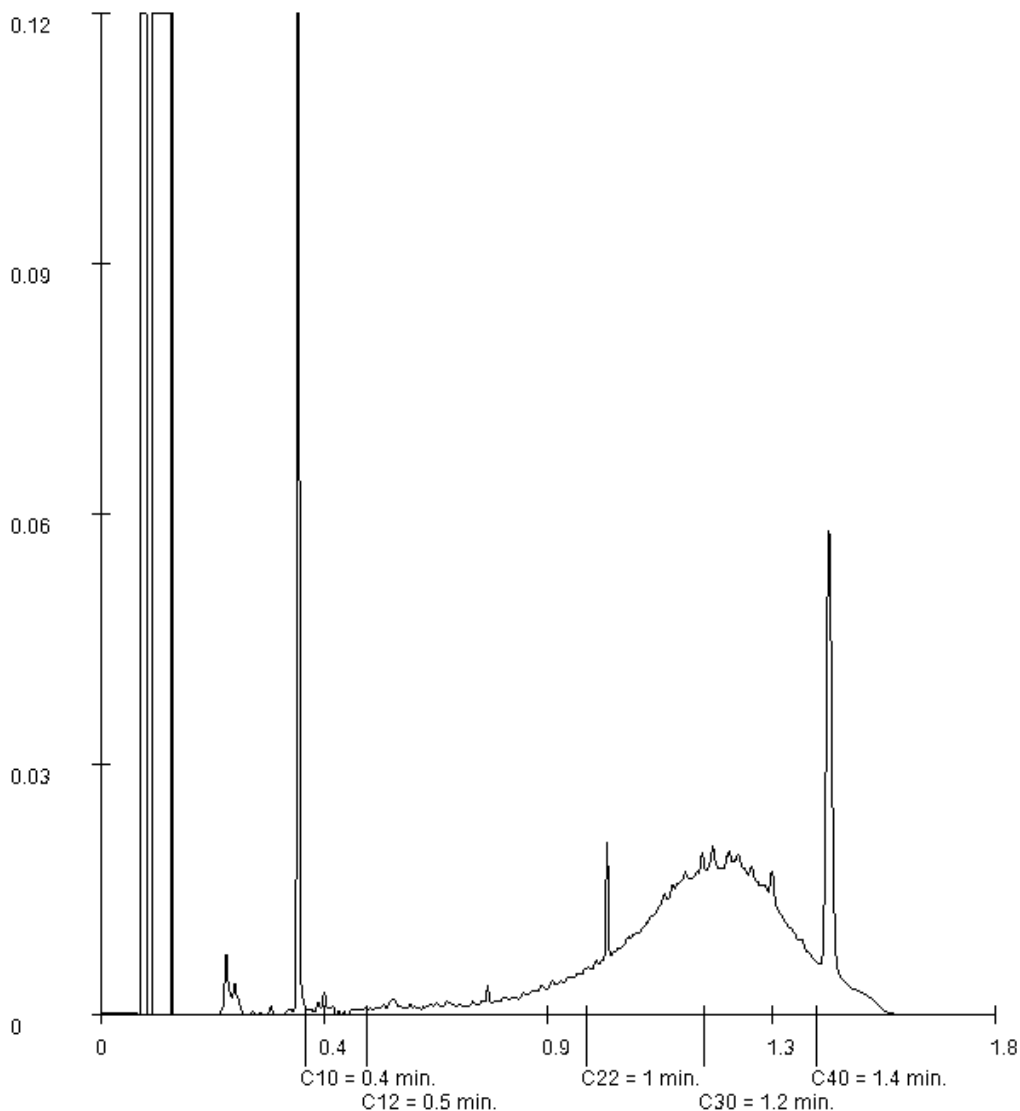
Date de commande : 30-10-2017
Date de début : 31-10-2017
Rapport du : 01-11-2017

Référence de l'échantillon : 004
Information relative aux échantillons : FF3

Détermination de la chaîne de carbone

essence	C9-C14
kérosène et pétrole	C10-C16
diesel et gazole	C10-C28
huile de moteur	C20-C36
mazout	C10-C36

Les pics C10 et C40 sont introduits par le laboratoire et sont utilisés comme étalons internes.



Paraphe :





Rapport d'analyse

BURGEAP RETIA
Florent BARBAULT
Parc Technologique du canal
17 rue Hermes
F-31520 RAMONVILLE SAINT AGNE

Page 1 sur 5

Votre nom de Projet : Etat 0 - rejet UTE
Votre référence de Projet : AMO URT(64) - CESISO172667
Référence du rapport ALcontrol : 12652123, version: 1

Rotterdam, 03-11-2017

Cher(e) Madame/ Monsieur,

Veillez trouver ci-joint les résultats des analyses effectuées en laboratoire pour votre projet AMO URT(64) - CESISO172667.

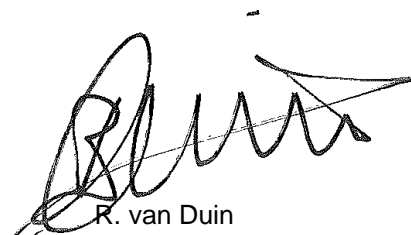
Le rapport reprend les descriptions des échantillons, le nom de projet et les analyses que vous avez indiqués sur le bon de commande. Les résultats rapportés se réfèrent uniquement aux échantillons analysés.

Ce rapport est constitué de 5 pages dont chromatogrammes si prévus, références normatives, informations sur les échantillons. Dans le cas d'une version 2 ou plus élevée, toute version antérieure n'est pas valable. Toutes les pages font partie intégrante de ce rapport, et seule une reproduction de l'ensemble du rapport est autorisée.

En cas de questions et/ou remarques concernant ce rapport, nous vous prions de contacter notre Service Client.

Toutes les analyses sont réalisées par Alcontrol B.V., Steenhouwerstraat 15, Rotterdam, Pays Bas. Les analyses sous-traitées ou celles réalisées par les laboratoires ALcontrol en France (99-101 Avenue Louis Roche, Gennevilliers, France) ou en Espagne (Cerdanya 44, El Prat de Llobregat) sont indiquées sur le rapport.

Veillez recevoir, Madame/ Monsieur, l'expression de nos cordiales salutations.



R. van Duin
Laboratory Manager



BURGEAP RETIA
Florent BARBAULT

Rapport d'analyse

Projet Etat 0 - rejet UTE
Référence du projet AMO URT(64) - CESISO172667
Réf. du rapport 12652123 - 1

Date de commande 31-10-2017
Date de début 31-10-2017
Rapport du 03-11-2017

Code	Matrice	Réf. échantillon
001	Sol	REJET E0 (SOL)

Analyse	Unité	Q	001
matière sèche	% massique Q		66.2
<i>COMPOSES AROMATIQUES VOLATILS</i>			
benzène	mg/kg MS	Q	<0.05
toluène	mg/kg MS	Q	<0.05
éthylbenzène	mg/kg MS	Q	<0.05
orthoxyène	mg/kg MS	Q	<0.05
para- et métaxyène	mg/kg MS	Q	<0.05
xyènes	mg/kg MS	Q	<0.10
BTEX totaux	mg/kg MS	Q	<0.25
naphtalène	mg/kg MS	Q	<0.05
<i>HYDROCARBURES TOTAUX</i>			
fraction C10-C12	mg/kg MS		<5.6 ¹⁾
fraction C12-C16	mg/kg MS		<5.6 ¹⁾
fraction C16-C21	mg/kg MS		<5.6 ¹⁾
fraction C21-C40	mg/kg MS		<5.6 ¹⁾
hydrocarbures totaux C10-C40	mg/kg MS	Q	<20
alcanes volatils C5-C6	mg/kg MS		<10
alcanes volatils C6-C8	mg/kg MS		<10
alcanes volatils C8-C10	mg/kg MS		<10
alcanes volatils C5-C10	mg/kg MS		<30

Les analyses notées Q sont accréditées par le RvA.

Paraphe :





BURGEAP RETIA
Florent BARBAULT

Rapport d'analyse

Page 3 sur 5

Projet Etat 0 - rejet UTE
Référence du projet AMO URT(64) - CESISO172667
Réf. du rapport 12652123 - 1

Date de commande 31-10-2017
Date de début 31-10-2017
Rapport du 03-11-2017

Commentaire

1 Limite de quantification élevée en raison d'une faible matière sèche.

Paraphe :



BURGEAP RETIA
Florent BARBAULT

Rapport d'analyse

Page 4 sur 5

Projet Etat 0 - rejet UTE
Référence du projet AMO URT(64) - CESISO172667
Réf. du rapport 12652123 - 1

Date de commande 31-10-2017
Date de début 31-10-2017
Rapport du 03-11-2017

Code	Matrice	Réf. échantillon
002	Eau souterraine	REJET EO (EAU)

Analyse	Unité	Q	002
---------	-------	---	-----

COMPOSES AROMATIQUES VOLATILS

benzène	µg/l	Q	<0.2
toluène	µg/l	Q	<0.2
éthylbenzène	µg/l	Q	<0.2
orthoxyène	µg/l	Q	<0.1
para- et métaxyène	µg/l	Q	<0.2
xylènes	µg/l	Q	<0.30
BTEX totaux	µg/l	Q	<1
naphtalène	µg/l	Q	<0.8

HYDROCARBURES TOTAUX

fraction C5-C6	µg/l		<10
fraction C6-C8	µg/l		<10
fraction C8-C10	µg/l		<10
fraction C10-C12	µg/l		<5
fraction C12-C16	µg/l		<5
fraction C16-C21	µg/l		<5
fraction C21-C40	µg/l		<5
Hydrocarbures Volatils C5-C10	µg/l	Q	<30
hydrocarbures totaux C10-C40	µg/l	Q	<20

Les analyses notées Q sont accréditées par le RvA.

Paraphe :



BURGEAP RETIA
Florent BARBAULT

Rapport d'analyse

Page 5 sur 5

Projet Etat 0 - rejet UTE
Référence du projet AMO URT(64) - CESISO172667
Réf. du rapport 12652123 - 1Date de commande 31-10-2017
Date de début 31-10-2017
Rapport du 03-11-2017

Analyse	Matrice	Référence normative
matière sèche	Sol	Equivalent à ISO 11465 et equivalent à NEN-EN 15934 (prétraitement de l'échantillon conforme à NF-EN 16179). Sol (AS3000): Conforme à AS3010-2 et équivalente à NEN-EN 15934
benzène	Sol	Méthode interne, headspace GCMS
toluène	Sol	Idem
éthylbenzène	Sol	Idem
orthoxyène	Sol	Idem
para- et métaxyène	Sol	Idem
xylènes	Sol	Idem
BTEX totaux	Sol	Idem
naphtalène	Sol	Idem
fraction C10-C12	Sol	Méthode interne (extraction acétone hexane, purification, analyse par GC-FID)
fraction C12-C16	Sol	Idem
fraction C16-C21	Sol	Idem
fraction C21-C40	Sol	Idem
hydrocarbures totaux C10-C40	Sol	Conforme à NEN-EN-ISO 16703
alcanes volatils C5-C6	Sol	Méthode interne, extraction methanol, analyse par GC/MS
alcanes volatils C6-C8	Sol	Idem
alcanes volatils C8-C10	Sol	Idem
alcanes volatils C5-C10	Sol	Idem
benzène	Eau souterraine	Méthode interne, headspace GCMS
toluène	Eau souterraine	Idem
éthylbenzène	Eau souterraine	Idem
orthoxyène	Eau souterraine	Idem
para- et métaxyène	Eau souterraine	Idem
xylènes	Eau souterraine	Idem
BTEX totaux	Eau souterraine	Idem
naphtalène	Eau souterraine	Idem
fraction C5-C6	Eau souterraine	Méthode interne, analyse par GC/MS
fraction C6-C8	Eau souterraine	Idem
fraction C8-C10	Eau souterraine	Idem
Hydrocarbures Volatils C5-C10	Eau souterraine	Méthode interne, headspace GCMS
hydrocarbures totaux C10-C40	Eau souterraine	Méthode interne (extraction hexane, analyse par GC-FID)

Code	Code barres	Date de réception	Date prélèvement	Flaconnage
001	V7392785	31-10-2017	30-10-2017	ALC201
002	S9225669	31-10-2017	30-10-2017	ALC237
002	G6224163	31-10-2017	30-10-2017	ALC236

Paraphe : 



Rapport d'analyse

BURGEAP RETIA
Florent BARBAULT
Parc Technologique du canal
17 rue Hermes
F-31520 RAMONVILLE SAINT AGNE

Page 1 sur 6

Votre nom de Projet : Etat final - rejet UTE
Votre référence de Projet : AMO URT(64) - CESISO172667
Référence du rapport ALcontrol : 12655375, version: 1

Rotterdam, 09-11-2017

Cher(e) Madame/ Monsieur,

Veillez trouver ci-joint les résultats des analyses effectuées en laboratoire pour votre projet AMO URT(64) - CESISO172667.

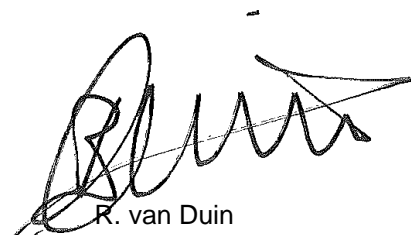
Le rapport reprend les descriptions des échantillons, le nom de projet et les analyses que vous avez indiqués sur le bon de commande. Les résultats rapportés se réfèrent uniquement aux échantillons analysés.

Ce rapport est constitué de 6 pages dont chromatogrammes si prévus, références normatives, informations sur les échantillons. Dans le cas d'une version 2 ou plus élevée, toute version antérieure n'est pas valable. Toutes les pages font partie intégrante de ce rapport, et seule une reproduction de l'ensemble du rapport est autorisée.

En cas de questions et/ou remarques concernant ce rapport, nous vous prions de contacter notre Service Client.

Toutes les analyses sont réalisées par Alcontrol B.V., Steenhouwerstraat 15, Rotterdam, Pays Bas. Les analyses sous-traitées ou celles réalisées par les laboratoires ALcontrol en France (99-101 Avenue Louis Roche, Gennevilliers, France) ou en Espagne (Cerdanya 44, El Prat de Llobregat) sont indiquées sur le rapport.

Veillez recevoir, Madame/ Monsieur, l'expression de nos cordiales salutations.



R. van Duin
Laboratory Manager



BURGEAP RETIA
Florent BARBAULT

Rapport d'analyse

Page 2 sur 6

Projet Etat final - rejet UTE
Référence du projet AMO URT(64) - CESISO172667
Réf. du rapport 12655375 - 1

Date de commande 03-11-2017
Date de début 06-11-2017
Rapport du 09-11-2017

Code	Matrice	Réf. échantillon
001	Sol	E.FINAL REJET (SOL)

Analyse	Unité	Q	001
---------	-------	---	-----

matière sèche	% massique Q		65.8
---------------	--------------	--	------

COMPOSES AROMATIQUES VOLATILS

benzène	mg/kg MS	Q	<0.05
toluène	mg/kg MS	Q	<0.05
éthylbenzène	mg/kg MS	Q	<0.05
orthoxyène	mg/kg MS	Q	<0.05
para- et métaxyène	mg/kg MS	Q	<0.05
xyènes	mg/kg MS	Q	<0.10
BTEX totaux	mg/kg MS	Q	<0.25
naphtalène	mg/kg MS	Q	<0.05

HYDROCARBURES TOTAUX

fraction C10-C12	mg/kg MS		<5.7 ¹⁾
fraction C12-C16	mg/kg MS		<5.7 ¹⁾
fraction C16-C21	mg/kg MS		<5.7 ¹⁾
fraction C21-C40	mg/kg MS		7.5
hydrocarbures totaux C10-C40	mg/kg MS	Q	<20
alcanes volatils C5-C6	mg/kg MS		<10
alcanes volatils C6-C8	mg/kg MS		<10
alcanes volatils C8-C10	mg/kg MS		<10
alcanes volatils C5-C10	mg/kg MS		<30

Les analyses notées Q sont accréditées par le RvA.

Paraphe :





BURGEAP RETIA
Florent BARBAULT

Rapport d'analyse

Page 3 sur 6

Projet Etat final - rejet UTE
Référence du projet AMO URT(64) - CESISO172667
Réf. du rapport 12655375 - 1

Date de commande 03-11-2017
Date de début 06-11-2017
Rapport du 09-11-2017

Commentaire

1 Limite de quantification élevée en raison d'une faible matière sèche.

Paraphe :





Projet Etat final - rejet UTE
Référence du projet AMO URT(64) - CESISO172667
Réf. du rapport 12655375 - 1

Date de commande 03-11-2017
Date de début 06-11-2017
Rapport du 09-11-2017

Code	Matrice	Réf. échantillon
002	Eau souterraine	E.FINAL REJET (EAU)

Analyse	Unité	Q	002
---------	-------	---	-----

COMPOSES AROMATIQUES VOLATILS

benzène	µg/l	Q	<0.2
toluène	µg/l	Q	<0.2
éthylbenzène	µg/l	Q	<0.2
orthoxyène	µg/l	Q	<0.1
para- et métaxyène	µg/l	Q	<0.2
xylènes	µg/l	Q	<0.30
BTEX totaux	µg/l	Q	<1
naphtalène	µg/l	Q	<0.8

HYDROCARBURES TOTAUX

fraction C5-C6	µg/l		<10
fraction C6-C8	µg/l		<10
fraction C8-C10	µg/l		<10
fraction C10-C12	µg/l		<5
fraction C12-C16	µg/l		<5
fraction C16-C21	µg/l		<5
fraction C21-C40	µg/l		<5
Hydrocarbures Volatils C5-C10	µg/l	Q	<30
hydrocarbures totaux C10-C40	µg/l	Q	<20

Les analyses notées Q sont accréditées par le RvA.

Paraphe :



BURGEAP RETIA
Florent BARBAULT

Rapport d'analyse

Page 5 sur 6

Projet Etat final - rejet UTE
Référence du projet AMO URT(64) - CESISO172667
Réf. du rapport 12655375 - 1Date de commande 03-11-2017
Date de début 06-11-2017
Rapport du 09-11-2017

Analyse	Matrice	Référence normative
matière sèche	Sol	Equivalent à ISO 11465 et equivalent à NEN-EN 15934 (prétraitement de l'échantillon conforme à NF-EN 16179). Sol (AS3000): Conforme à AS3010-2 et équivalente à NEN-EN 15934
benzène	Sol	Méthode interne, headspace GCMS
toluène	Sol	Idem
éthylbenzène	Sol	Idem
orthoxyène	Sol	Idem
para- et métaxyène	Sol	Idem
xylènes	Sol	Idem
BTEX totaux	Sol	Idem
naphtalène	Sol	Idem
fraction C10-C12	Sol	Méthode interne (extraction acétone hexane, purification, analyse par GC-FID)
fraction C12-C16	Sol	Idem
fraction C16-C21	Sol	Idem
fraction C21-C40	Sol	Idem
hydrocarbures totaux C10-C40	Sol	Conforme à NEN-EN-ISO 16703
alcanes volatils C5-C6	Sol	Méthode interne, extraction methanol, analyse par GC/MS
alcanes volatils C6-C8	Sol	Idem
alcanes volatils C8-C10	Sol	Idem
alcanes volatils C5-C10	Sol	Idem
benzène	Eau souterraine	Méthode interne, headspace GCMS
toluène	Eau souterraine	Idem
éthylbenzène	Eau souterraine	Idem
orthoxyène	Eau souterraine	Idem
para- et métaxyène	Eau souterraine	Idem
xylènes	Eau souterraine	Idem
BTEX totaux	Eau souterraine	Idem
naphtalène	Eau souterraine	Idem
fraction C5-C6	Eau souterraine	Méthode interne, analyse par GC/MS
fraction C6-C8	Eau souterraine	Idem
fraction C8-C10	Eau souterraine	Idem
Hydrocarbures Volatils C5-C10	Eau souterraine	Méthode interne, headspace GCMS
hydrocarbures totaux C10-C40	Eau souterraine	Méthode interne (extraction hexane, analyse par GC-FID)

Code	Code barres	Date de réception	Date prélèvement	Flaconnage
001	V7392764	04-11-2017	03-11-2017	ALC201
002	G6224162	04-11-2017	03-11-2017	ALC236
002	S9225675	04-11-2017	03-11-2017	ALC237

Paraphe : 



BURGEAP RETIA
Florent BARBAULT

Rapport d'analyse

Page 6 sur 6

Projet Etat final - rejet UTE
Référence du projet AMO URT(64) - CESISO172667
Réf. du rapport 12655375 - 1

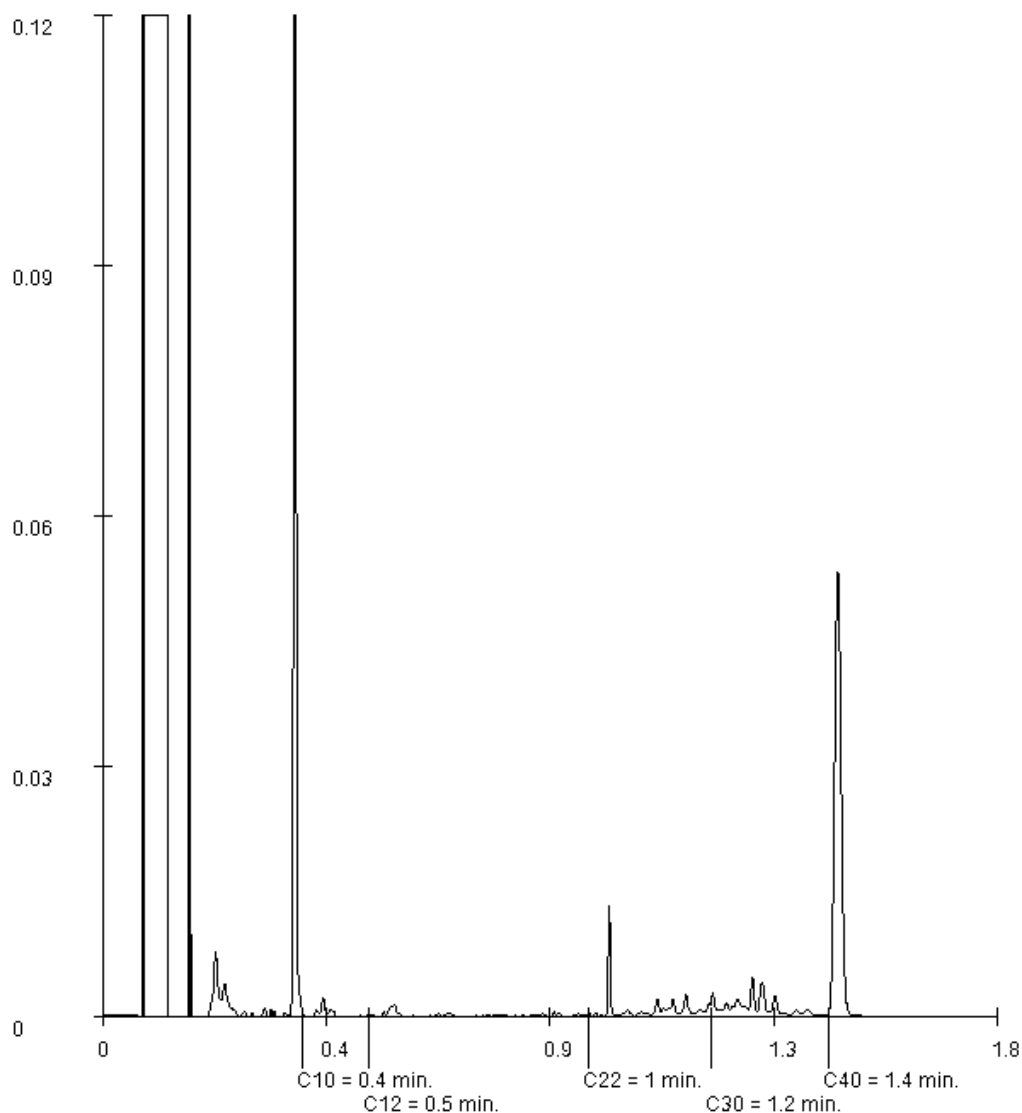
Date de commande 03-11-2017
Date de début 06-11-2017
Rapport du 09-11-2017

Référence de l'échantillon: 001
Information relative aux échantillons E.FINAL REJET (SOL)

Détermination de la chaîne de carbone

essence	C9-C14
kérosène et pétrole	C10-C16
diesel et gazole	C10-C28
huile de moteur	C20-C36
mazout	C10-C36

Les pics C10 et C40 sont introduits par le laboratoire et sont utilisés comme étalons internes.



Paraphe :



Annexe I Bordereaux de suivi des déchets (phase réhabilitation)

A remplir par l'emetteur du Bordereau

Bordereau n° : BSD-Champ-REHAB-Urt/SC/SMG-2017-0035
1. Emetteur du bordereau
 Producteur du dechet

N° Siret : 409 160 132 00026

Nom : TEPF

 Adresse : RETIA - ZI Industlacq - RD 817
64170 Lacq

Tél : 05.59.92.20.05 Fax : 05.59.92.24.31

Contact : Vincent DOUARD

Mail : vincent.douard@total.com

2. Installation de destination ou entreposage ou reconditionnement prévue

Entreposage provisoire ou reconditionnement

 Oui (cadres 13 à 19 à remplir)

 Non

Siret : 424 683 274 001 14

Nom : TERRALIA

 Adresse : Chemin du Rouzet
40800 AIRE SUR L'ADOUR

Tél : 05- 58 -03 -21-38

Personne à contacter

N°CAP (le cas échéant): 017149

Option d'élimination / valorisation prévue (code D/R) D8

3. dénomination du déchet

Rubrique déchet : 17 05 04

Consistance :

 Solide

 Liquide

 Gazeux

Dénomination usuelle : Terres et cailloux contenant des substances dangereuses

4. Mentions au titre des règlements ADR, RID, ADN, IMDG (le cas échéant)
5. Conditionnement
 benne

 citerne

 GRV

 fût

 Autre (préciser)

Nb Colis :

6. Quantité
 réelle

 estimée

27 Tonne(s)

7. Négociant (le cas échéant)

Siret :

Nom :

Adresse :

Récépissé N°:

Limite validité

Personne à contacter

Tél :

Mail :

Departement

Fax :

A remplir par le Collecteur-Transporteur

8. Collecteur-transporteur

Siret : 312 238 611 000 72

Nom : STC DAX

 Adresse : Chemin de Licaou
40100 DAX

tel : 05 58 97 59 00

Mail : stc@groupe-sanmartin.fr

Personne à contacter

Récépissé N°:

Limite validité

Mode de transport

Date de prise en charge

Signature

 Transport multimodal (cadres 20 et 21 à remplir)

30/10/17

Déclaration générale de l'emetteur du bordereau

9. déclaration générale de l'émetteur du bordereau

Je soussigné certifie que les renseignements portés dans les cadres ci-dessus sont exacts et établis de bonne foi.

Nom: DELYS Jean-Charles

Date 30/10/17

Signature et cachet

A remplir par l'installation de destination

10. Expédition reçue à l'installation de destination

Siret : 424 683 274 001 14

Nom : TERRALIA

 Adresse : Chemin du Rouzet
40800 AIRE SUR L'ADOUR

Personne à contacter

Qte Reelle Presentée : tonne(s)

Date Presentation:

 Lot Accepte Oui Non

Nom Signature et cachet

Date

11. Réalisation de l'opération

Code D/R :

Description :

Je soussigné certifie que l'opération ci-dessus a été effectuée

Nom

Date

Signature et cachet

Tél. 05 59 92 20 05

12. Destination ultérieure prévue (dans le cas d'une transformation ou d'un traitement aboutissant à des décisions dont la provenance reste identifiable le nouveau bordereau sera accompagné de l'annexe 2 du formulaire CERFA n° 12571*01)

Siret :

Nom :

Adresse :

personne à contacter :

tél :

Mail :

A remplir par l'emetteur du Bordereau

Bordereau n° : BSD-Champ-REHAB-Urt/SC/SMG-2017-0036

1. Emetteur du bordereau

Producteur du dechet
 N° Siret : 409 160 132 00026
 Nom : TEPF
 Adresse : RETIA - ZI Industlaccq - RD 817
 64170 Lacq
 Tél : 05.59.92.20.05 Fax : 05.59.92.24.31
 Contact : Vincent DOUARD
 Mail : vincent.douard@total.com

2. Installation de destination ou entreposage ou reconditionnement prévue

Entreposage provisoire ou reconditionnement
 Oui (cadres 13 à 19 à remplir)
 Non
 Siret : 424 683 274 001 14
 Nom : TERRALIA
 Adresse : Chemin du Rouzet
 40800 AIRE SUR L'ADOUR
 Tél : 05- 58 -03 -21-38
 Personne à contacter
 N°CAP (le cas échéant): 017149
 Option d'élimination / valorisation prévue (code D/R) D8

3. dénomination du déchet

Rubrique déchet : **17 05 04**

Consistance : Solide Liquide Gazeux

Dénomination usuelle : Terres et cailloux contenant des substances dangereuses

4. Mentions au titre des règlements ADR, RID, ADNR, IMDG (le cas échéant)

5. Conditionnement

benne citerne GRV fût Autre (préciser)

Nb Colis :

6. Quantité

réelle estimée 27 Tonne(s)

7. Négociant (le cas échéant)

Siret : Récépissé N° :
 Limite validité :
 Nom : Personne à contacter :
 Adresse : Tél :
 Mail : Fax :

A remplir par le Collecteur-Transporteur

8. Collecteur-transporteur

Siret : 312 238 611 000 72
 Nom : STC DAX
 Adresse : Chemin de Licaou
 40100 DAX
 tel : 05 58 97 59 00
 Mail : stc@groupe-sanmartin.fr
 Personne à contacter

Récépissé N° :
 Limite validité :
 Mode de transport :
 Date de prise en charge :
 Signature :
 Transport multimodal (cadres 20 et 21 à remplir)

Déclaration générale de l'emetteur du bordereau

9. déclaration générale de l'émetteur du bordereau

Je soussigné certifie que les renseignements portés dans les cadres ci-dessus sont exacts et établis de bonne foi.

Nom: DELYS Jean-Charles Date: 30/10/17

Signature et cachet
RETIA
 Zone Industlaccq
 RD 817
 64170 LACQ

Tél. 05 59 92 20 05

A remplir par l'installation de destination

10. Expédition reçue à l'installation de destination

Siret : 424 683 274 001 14
 Nom : TERRALIA
 Adresse : Chemin du Rouzet
 40800 AIRE SUR L'ADOUR
 Personne à contacter
 Qte Reelle Presentée : tonne(s)
 Date Presentation:
 Lot Accepte Oui Non
 Nom :
 Date : Signature et cachet

11. Réalisation de l'opération

Code D/R :
 Description :
 Je soussigné certifie que l'opération ci-dessus a été effectuée
 Nom :
 Date : Signature et cachet

12. Destination ultérieure prévue (dans le cas d'une transformation ou d'un traitement aboutissant à des décisions dont la provenance reste identifiable le nouveau bordereau sera accompagné de l'annexe 2 du formulaire CERFA n° 12571*01)

Siret : personne à contacter :
 Nom : tél :
 Adresse : Mail :



Bordereau de suivi des déchets (suite)

N° du bordereau de rattachement : BSD - CAMP. REHAB - DRT / SC / 576 - 2017 - 0036

- À REMPLIR EN CAS D'ENTREPOSAGE PROVISOIRE OU DE RECONDITIONNEMENT -

13. Réception dans l'installation d'entreposage ou de reconditionnement **TERRALIA**
 N° SIREN : 40800 AIRE SUR L'ADOUR
 NOM : Chemin du Rouzet - 40800 AIRE SUR L'ADOUR
 Tél. : 05 58 03 21 38 - Fax : 05 58 06 48 38
 Adresse : SIRET 424 683 274 00114 - APE 3832 Z
 Sarl au capital de 500 000 €
 Quantité présentée : réelle estimée tonne(s)
 Date de présentation : 30/10/17 28740
 Lot accepté : oui non
 Motif de refus :

TERRALIA
 Chemin du Rouzet - 40800 AIRE SUR L'ADOUR
 Tél. 05 58 03 21 38 - Fax 05 58 06 48 38
 SIRET 424 683 274 00114 - APE 3832 Z
 Sarl au capital de 500 000 €

14. Installation de destination prévue **TERRALIA**
 N° SIRET : 40800 AIRE SUR L'ADOUR
 NOM : Chemin du Rouzet - 40800 AIRE SUR L'ADOUR
 Tél. : 05 58 03 21 38 - Fax : 05 58 06 48 38
 Adresse : SIRET 424 683 274 00114 - APE 3832 Z
 Sarl au capital de 500 000 €
 Tél. :
 Mél :
 Personne à contacter :
 N° de CAP (le cas échéant) : 13149
 Opération d'élimination / valorisation prévue (code D/R) : 08

Cadre 14 rempli par :
 Émetteur du bordereau (cf cadre 1)
 Installation d'entreposage ou de reconditionnement (cf cadre 13)

15. Mentions au titre des règlements ADR, RID, ADNR, IMDG (le cas échéant) :
 (à remplir en cas de reconditionnement uniquement)

16. Conditionnement : benne citerne GRV fût autre (préciser) Nombre de colis :

17. Quantité réelle estimée 27 tonne(s)
 (à remplir en cas de reconditionnement uniquement)

18. Collecteur-transporteur après entreposage ou reconditionnement

N° SIREN : [] [] [] [] [] [] [] [] [] []
 NOM :
 Adresse :
 Tél. :
 Fax :
 Mél :
 Personne à contacter :

Récépissé n° :
 Limite de validité :
 Mode de transport :
 Date de la prise en charge : / /
 Signature :
 Transport multimodal (Cadres 20 et 21 à remplir)

19. Déclaration de l'exploitant du site d'entreposage ou de reconditionnement :
 Je soussigné certifie que les renseignements portés ci-dessus sont exacts et établis de bonne foi.

NOM : _____ Date : / / _____ Signature et cachet : _____

- À REMPLIR EN CAS DE TRANSPORT MULTIMODAL -

20. Collecteur-transporteur n°

N° SIREN : [] [] [] [] [] [] [] [] [] []
 NOM :
 Adresse :
 Tél. : _____ Fax : _____
 Mél :
 Personne à contacter :

Récépissé N° : _____ Département : _____
 Limite de validité : _____
 Mode de transport : _____
 Date de prise en charge : / /
 Signature : _____

21. Collecteur-transporteur n°

N° SIREN : [] [] [] [] [] [] [] [] [] []
 NOM :
 Adresse :
 Tél. : _____ Fax : _____
 Mél :
 Personne à contacter :

Récépissé N° : _____ Département : _____
 Limite de validité : _____
 Mode de transport : _____
 Date de prise en charge : / /
 Signature : _____

Ce feuillet n'est à joindre que lorsqu'une des cases est remplie.

A remplir par l'emetteur du Bordereau

Bordereau n° : BSD-Champ-REHAB-Urt/SC/SMG-2017-0033
1. Emetteur du bordereau
 Producteur du dechet

N° Siret : 409 160 132 00026

Nom : TEPF

 Adresse : RETIA - ZI Industlacc - RD 817
64170 Lacq

Tél : 05.59.92.20.05 Fax : 05.59.92.24.31

Contact : Vincent DOUARD

Mail : vincent.douard@total.com

2. Installation de destination ou entreposage ou reconditionnement prévue

Entreposage provisoire ou reconditionnement

 Oui (cadres 13 à 19 à remplir)

 Non

Siret : 424 683 274 00114

Nom : TERRALIA

Adresse : 1328 Chemin de Ravez 40800 A/Aden

Tél : 05 58 03 21 38

Personne à contacter

N°CAP (le cas échéant) : 0 17149

Option d'élimination / valorisation prévue (code D/R)

3. dénomination du déchet

Rubrique déchet : 17 05 03* 04

Consistance :

 Solide

 Liquide

 Gazeux

Dénomination usuelle : Terres et cailloux contenant des substances dangereuses

4. Mentions au titre des règlements ADR, RID, ADN, IMDG (le cas échéant)
5. Conditionnement
 benne

 citerne

 GRV

 fût

 Autre (préciser)

Nb Colis :

6. Quantité
 réelle

 estimée

27 Tonne(s)

7. Négociant (le cas échéant)

Récépissé N°:

Département

Limite validité

Personne à contacter

Tél :

Fax :

Mail :

Siret :

Nom :

Adresse :

A remplir par le Collecteur-Transporteur

8. Collecteur-transporteur

Récépissé N°:

Limite validité

Mode de transport

Date de prise en charge 26/10/17

Signature

 Transport multimodal (cadres 20 et 21 à remplir)

Siret : 312 238 611 000 72

Nom : STC

 Adresse : Chemin de Licaou
40100 DAX

tel : 05 58 97 59 00

Maill : stc@groupe-sanmartin.fr

Personne à contacter

Déclaration générale de l'emetteur du bordereau

9. déclaration générale de l'émetteur du bordereau

Je soussigné certifie que les renseignements portés dans les cadres ci-dessus sont exacts et établis de bonne foi.

Nom : DELYS Jean-Charles

Date

26/10/17

Signature et cachet

 RETIA
Zone Industlacc

RD 17

64170 LACQ

Tél. 05 59 92 20 05

A remplir par l'installation de destination

10. Expédition reçue à l'installation de destination

Siret :

Nom :

Adresse :

Personne à contacter

Qte Reelle Presentée : tonne(s)

Date Presentation:

 Lot Accepte Oui Non

Nom

Signature et cachet

Date

11. Réalisation de l'opération

Code D/R :

Description :

Je soussigné certifie que l'opération ci-dessus a été effectuée

Nom

Date

Signature et cachet

12. Destination ultérieure prévue

(dans le cas d'une transformation ou d'un traitement aboutissant à des décisions dont la provenance reste identifiable le nouveau bordereau sera accompagné de l'annexe 2 du formulaire CERFA n° 12571*01)

Siret :

personne à contacter :

Nom :

tél :

Adresse :

Mail :

A remplir par l'emetteur du Bordereau

Bordereau n° : BSD-Champ-REHAB-Urt/SC/SMG-2017-0032
1. Emetteur du bordereau
 Producteur du dechet

N° Siret : 409 160 132 00026

Nom : TEPF

 Adresse : RETIA - ZI Industlacq - RD 817
64170 Lacq

Tél : 05.59.92.20.05 Fax : 05.59.92.24.31

Contact : Vincent DOUARD

Mail : vincent.douard@total.com

2. Installation de destination ou entreposage ou reconditionnement prévue

Entreposage provisoire ou reconditionnement

 Oui (cadres 13 à 19 à remplir)

 Non

Siret : 424 683 274 00114

Nom : TERRALIA

Adresse : 1328 Chemin de la Zébré 40800 A/Adm

Tél : 0558 03 2138

Personne à contacter

N°CAP (le cas échéant) : 0 17149

 Option d'élimination / valorisation prévue (code D/R) **D8**
3. dénomination du déchet

Rubrique déchet : 17 05 03* 04

Consistance :

 Solide

 Liquide

 Gazeux

Dénomination usuelle : Terres et cailloux contenant des substances dangereuses

4. Mentions au titre des règlements ADR, RID, ADN, IMDG (le cas échéant)
5. Conditionnement
 benne

 citerne

 GRV

 fût

 Autre (préciser)

Nb Colis :

6. Quantité
 réelle

 estimée

27 Tonne(s)

7. Négociant (le cas échéant)

Récépissé N°:

Departement

Limite validité

Personne à contacter

Tél :

Fax :

Mail :

Siret :

Nom :

Adresse :

A remplir par le Collecteur-Transporteur

8. Collecteur-transporteur

Récépissé N°:

Limite validité

Mode de transport

 Date de prise en charge **26/10/17**

Signature

 Transport multimodal (cadres 20 et 21 à remplir)

Siret : 312 238 611 000 72

Nom : STC

 Adresse : Chemin de Licaou
40100 DAX

tel : 05 58 97 59 00

Maill : stc@groupe-sanmartin.fr

Personne à contacter

Déclaration générale de l'emetteur du bordereau

9. déclaration générale de l'émetteur du bordereau

Je soussigné certifie que les renseignements portés dans les cadres ci-dessus sont exacts et établis de bonne foi.

Nom: DELYS Jean-Charles

 Date **26/10/17**

Signature et cachet

RETIA
Zone Industlacq

RD 817
64170 LACQ

A remplir par l'installation de destination

Tél. 05 59 92 20 05

10. Expédition reçue à l'installation de destination

Siret :

Nom :

Adresse :

Personne à contacter

Qte Reelle Presentée : tonne(s)

Date Presentation:

 Lot Accepte Oui Non

Nom Signature et cachet

Date

11. Réalisation de l'opération

Code D/R :

Description :

Je soussigné certifie que l'opération ci-dessus a été effectuée

Nom

Date

Signature et cachet

12. Destination ultérieure prévue
*(dans le cas d'une transformation ou d'un traitement aboutissant à des décisions dont la provenance reste identifiable le nouveau bordereau sera accompagné de l'annexe 2 du formulaire CERFA n° 12571*01)*

Siret :

personne à contacter :

Nom :

tél :

Adresse :

Mail :

A remplir par l'emetteur du Bordereau

Bordereau n° : BSD-Champ-REHAB-Urt/SC/SMG-2017-0031
1. Emetteur du bordereau
 Producteur du dechet

N° Siret : 409 160 132 00026

Nom : TEPF

 Adresse : RETIA - ZI Industlacc - RD 817
64170 Lacq

Tél : 05.59.92.20.05 Fax : 05.59.92.24.31

Contact : Vincent DOUARD

Mail : vincent.douard@total.com

2. Installation de destination ou entreposage ou reconditionnement prévue

Entreposage provisoire ou reconditionnement

 Oui (cadres 13 à 19 à remplir)

 Non

Siret : 429 683 274 00114

Nom : TERRALIA

Adresse : 1328 Chemin du Bouzet 40800 A/Adour

Tél : 05 58 03 21 38

Personne à contacter

N°CAP (le cas échéant) : 0 17149

 Option d'élimination / valorisation prévue (code D/R) **D8**
3. dénomination du déchet

 Rubrique déchet : 17 05 ~~03~~ 04

Consistance :

 Solide

 Liquide

 Gazeux

Dénomination usuelle : Terres et cailloux contenant des substances dangereuses

4. Mentions au titre des règlements ADR, RID, ADN, IMDG (le cas échéant)
5. Conditionnement
 benne

 citerne

 GRV

 fût

 Autre (préciser)

Nb Colis :

6. Quantité
 réelle

 estimée

27 Tonne(s)

7. Négociant (le cas échéant)

Siret :

Nom :

Adresse :

Récépissé N°:

Limite validité

Personne à contacter

Tél :

Mail :

Departement

Fax :

A remplir par le Collecteur-Transporteur

8. Collecteur-transporteur

Siret : 312 238 611 000 72

Nom : STC

 Adresse : Chemin de Licaou
40100 DAX

tel : 05 58 97 59 00

Mail : stc@groupe-sanmartin.fr

Personne à contacter

Récépissé N°:

Limite validité

Mode de transport

 Date de prise en charge **26/10/17**

Signature

 Transport multimodal (cadres 20 et 21 à remplir)

Déclaration générale de l'emetteur du bordereau

9. déclaration générale de l'émetteur du bordereau

Je soussigné certifie que les renseignements portés dans les cadres ci-dessus sont exacts et établis de bonne foi.

Nom: DELYS Jean-Charles

 Date **26/10/17**

Signature et cachet

RETIA

Zone Industlacc

RD 817

64170 LACQ

A remplir par l'installation de destination

Tél. 05 59 92 20 05

10. Expédition reçue à l'installation de destination

Siret :

Nom :

Adresse :

Personne à contacter

Qte Reelle Présentée : tonne(s)

Date Presentation:

 Lot Accepte Oui Non

Nom Signature et cachet

Date

11. Réalisation de l'opération

Code D/R :

Description :

Je soussigné certifie que l'opération ci-dessus a été effectuée

Nom

Date

Signature et cachet

12. Destination ultérieure prévue
*(dans le cas d'une transformation ou d'un traitement aboutissant à des décisions dont la provenance reste identifiable le nouveau bordereau sera accompagné de l'annexe 2 du formulaire CERFA n° 12571*01)*

Siret :

Nom :

Adresse :

personne à contacter :

tél :

Mail :

A remplir par l'émetteur du Bordereau

Bordereau n° : BSD-Champ-REHAB-Urt/SC/SMG-2017-0030

1. Emetteur du bordereau

Producteur du dechet

N° Siret : 409 160 132 00026

Nom : TEPF

Adresse : RETIA - ZI Industlacc - RD 817
64170 Lacq

Tél : 05.59.92.20.05 Fax : 05.59.92.24.31

Contact : Vincent DOUARD

Mail : vincent.douard@total.com

2. Installation de destination ou entreposage ou reconditionnement prévue

Entreposage provisoire ou reconditionnement

Oui (cadres 13 à 19 à remplir)

Non

Siret : 424 683 274 00119

Nom : TERRALIA

Adresse : 1328 Chemin du Roizer 40800 A/Adour

Tél : 055803 21 38

Personne à contacter

N°CAP (le cas échéant) : 0 17 149

Option d'élimination / valorisation prévue (code D/R) **38**

3. dénomination du déchet

Rubrique déchet : 17 05 ~~04~~ 04

Consistance :

Solide

Liquide

Gazeux

Dénomination usuelle : Terres et cailloux contenant des substances dangereuses

4. Mentions au titre des règlements ADR, RID, ADN, IMDG (le cas échéant)

5. Conditionnement

benne

citerne

GRV

fût

Autre (préciser)

Nb Colis :

6. Quantité

réelle

estimée

27 Tonne(s)

7. Négociant (le cas échéant)

Siret :

Nom :

Adresse :

Récépissé N° :

Limite validité

Personne à contacter

Tél :

Mail :

Departement

Fax :

A remplir par le Collecteur-Transporteur

8. Collecteur-transporteur

Siret : 312 238 611 000 72

Nom : STC

Adresse : Chemin de Licaou
40100 DAX

tel : 05 58 97 59 00

Maill : stc@groupe-sanmartin.fr

Personne à contacter

Récépissé N° :

Limite validité

Mode de transport

Date de prise en charge 26/10/17

Signature

Transport multimodal (cadres 20 et 21 à remplir)

Déclaration générale de l'émetteur du bordereau

9. déclaration générale de l'émetteur du bordereau

Je soussigné certifie que les renseignements portés dans les cadres ci-dessus sont exacts et établis de bonne foi.

Nom : DELYS Jean-Charles

Date 26/10/17

Signature et cachet

RETIA

Zone Industlacc

RD 817

64170 LACQ

Tel 05 59 92 20 05

A remplir par l'installation de destination

10. Expédition reçue à l'installation de destination

Siret :

Nom :

Adresse :

Personne à contacter

Qte Reelle Presentée : tonne(s)

Date Presentation:

Lot Accepte Oui Non

Nom Signature et cachet

Date

11. Réalisation de l'opération

Code D/R :

Description :

Je soussigné certifie que l'opération ci-dessus a été effectuée

Nom

Date

Signature et cachet

12. Destination ultérieure prévue

(dans le cas d'une transformation ou d'un traitement aboutissant à des décisions dont la provenance reste identifiable le nouveau bordereau sera accompagné de l'annexe 2 du formulaire CERFA n° 12571*01)

Siret :

Nom :

Adresse :

personne à contacter :

tél :

Mail :



Bordereau de suivi des déchets (suite)

N° du bordereau de rattachement : BSD - CHAMP-REMB - UR5 / SC / 5116 - 2017 - 0030

- À REMPLIR EN CAS D'ENTREPOSAGE PROVISOIRE OU DE RECONDITIONNEMENT -

<p>13. Réception dans un lieu d'entreposage ou de reconditionnement</p> <p>Chemin du Rouzet - 40800 AIRE SUR L'ADOUR N° SIRET : 424 683 274 00114 - APE 3832 Z Adresse : Sarl au capital de 500 000 €</p> <p>Quantité présentée : <input type="checkbox"/> réelle <input type="checkbox"/> estimée tonne(s) Date de présentation : 26 NOV 17 30, 280 Lot accepté : <input checked="" type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non Motif de refus :</p> <p>TERRALIA Chemin du Rouzet - 40800 AIRE SUR L'ADOUR Tel. 05 58 03 21 38 - Fax 05 58 06 48 38 SIRET 424 683 274 00114 - APE 3832 Z Sarl au capital de 500 000 €</p>	<p>14. Installation de destination prévue</p> <p>N° SIRET : <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> NOM : Chemin du Rouzet - 40800 AIRE SUR L'ADOUR Adresse : Tel. 05 58 03 21 38 - Fax 05 58 06 48 38 SIRET 424 683 274 00114 - APE 3832 Z Tél. : Sarl au capital de 500 000 € Mél : Personne à contacter : Guyot C N° de CAP (le cas échéant) : JA 143 Opération d'élimination / valorisation prévue (code D/R) : D8</p> <p>Cadre 14 rempli par : <input type="checkbox"/> Émetteur du bordereau (cf cadre 1) <input checked="" type="checkbox"/> Installation d'entreposage ou de reconditionnement (cf cadre 13)</p>
<p>15. Mentions au titre des règlements ADR, RID, ADNR, IMDG (le cas échéant) : (à remplir en cas de reconditionnement uniquement)</p>	
<p>16. Conditionnement : <input checked="" type="checkbox"/> benne <input type="checkbox"/> citerne <input type="checkbox"/> GRV <input type="checkbox"/> fût <input type="checkbox"/> autre (préciser) Nombre de colis :</p> <p>(à remplir en cas de reconditionnement uniquement)</p>	
<p>17. Quantité <input type="checkbox"/> réelle <input type="checkbox"/> estimée 27 tonne(s) (à remplir en cas de reconditionnement uniquement)</p>	
<p>18. Collecteur-transporteur après entreposage ou reconditionnement</p> <p>Récépissé n° : _____ Département : _____ Limite de validité : _____ Mode de transport : _____ Date de la prise en charge : / / Signature : _____ <input type="checkbox"/> Transport multimodal (Cadres 20 et 21 à remplir)</p>	
<p>19. Déclaration de l'exploitant du site d'entreposage ou de reconditionnement : Je soussigné certifie que les renseignements portés ci-dessus sont exacts et établis de bonne foi.</p> <p>NOM : _____ Date : / / Signature et cachet : _____</p>	

- À REMPLIR EN CAS DE TRANSPORT MULTIMODAL -

<p>20. Collecteur-transporteur n°</p> <p>N° SIREN : <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> NOM : _____ Adresse : _____ Tél. : _____ Fax : _____ Mél : _____ Personne à contacter : _____</p>	<p>Récépissé N° : _____ Département : _____ Limite de validité : _____ Mode de transport : _____ Date de prise en charge : / / Signature : _____</p>
<p>21. Collecteur-transporteur n°</p> <p>N° SIREN : <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> NOM : _____ Adresse : _____ Tél. : _____ Fax : _____ Mél : _____ Personne à contacter : _____</p>	<p>Récépissé N° : _____ Département : _____ Limite de validité : _____ Mode de transport : _____ Date de prise en charge : / / Signature : _____</p>

A remplir par l'émetteur du Bordereau

Bordereau n° : BSD-Champ-REHAB-Urt/SC/SMG-2017-0029
1. Emetteur du bordereau

Producteur du déchet
 N° Siret : 409 160 132 00026
 Nom : TEPF
 Adresse : RETIA - ZI Industlacq - RD 817
 64170 Lacq
 Tél : 05.59.92.20.05 Fax : 05.59.92.24.31
 Contact : Vincent DOUARD
 Mail : vincent.douard@total.com

2. Installation de destination ou entreposage ou reconditionnement prévue

Entreposage provisoire ou reconditionnement
 Oui (cadres 13 à 19 à remplir)
 Non
 Siret : 424 683 274 00114
 Nom : TERRAZZA
 Adresse : 1328 Chem du Rouzet 40800 A/Adour
 Tél : 05 58 03 21 38
 Personne à contacter
 N°CAP (le cas échéant) : 0 17149
 Option d'élimination / valorisation prévue (code D/R) : 28

3. dénomination du déchet

 Rubrique déchet : 17 05 ~~03~~ 04

 Consistance : Solide Liquide Gazeux

Dénomination usuelle : Terres et cailloux contenant des substances dangereuses

4. Mentions au titre des règlements ADR, RID, ADN, IMDG (le cas échéant)
5. Conditionnement
 benne citerne GRV fût Autre (préciser)

Nb Colis :

6. Quantité
 réelle estimée 27 Tonne(s)

7. Négociant (le cas échéant)

 Siret :
 Nom :
 Adresse :

 Récépissé N° :
 Limite validité
 Personne à contacter
 Tél :
 Mail :

 Département

 Fax :

A remplir par le Collecteur-Transporteur

8. Collecteur-transporteur

Siret : 312 238 611 000 72
 Nom : STC
 Adresse : Chemin de Licaou
 40100 DAX
 tel : 05 58 97 59 00
 Maill : stc@groupe-sanmartin.fr
 Personne à contacter

Récépissé N° :
 Limite validité
 Mode de transport
 Date de prise en charge : 26/10/17
 Signature :
 Transport multimodal (cadres 20 et 21 à remplir)

Déclaration générale de l'émetteur du bordereau

9. déclaration générale de l'émetteur du bordereau

Je soussigné certifie que les renseignements portés dans les cadres ci-dessus sont exacts et établis de bonne foi.

Nom : DELYS Jean-Charles Date : 26/10/17

 Signature et cachet

 RETIA
 ZI Industlacq
 RD 817
 64170 LACQ

A remplir par l'installation de destination

10. Expédition reçue à l'installation de destination

Siret :
 Nom :
 Adresse :

 Personne à contacter
 Qte Reelle Presentée : tonne(s)
 Date Presentation :
 Lot Accepte Oui Non
 Nom : Signature et cachet
 Date :

11. Réalisation de l'opération

Code D/R :
 Description :

 Je soussigné certifie que l'opération ci-dessus a été effectuée
 Nom :
 Date : Signature et cachet

12. Destination ultérieure prévue (dans le cas d'une transformation ou d'un traitement aboutissant à des décisions dont la provenance reste identifiable le nouveau bordereau sera accompagné de l'annexe 2 du formulaire CERFA n° 12571*01)

Siret : personne à contacter :
 Nom : tél :
 Adresse : Mail :

A remplir par l'émetteur du Bordereau

Bordereau n° : BSD-Champ-REHAB-Urt/SC/SMG-2017-0028
1. Emetteur du bordereau
 Producteur du dechet

N° Siret : 409 160 132 00026

Nom : TEPF

 Adresse : RETIA - ZI Industlacoq - RD 817
64170 Lacoq

Tél : 05.59.92.20.05 Fax : 05.59.92.24.31

Contact : Vincent DOUARD

Mail : vincent.douard@total.com

2. Installation de destination ou entreposage ou reconditionnement prévue

Entreposage provisoire ou reconditionnement

 Oui (cadres 13 à 19 à remplir)

 Non

Siret : 424 683 274 00 114

Nom : TERRALVA

Adresse : 1328 Chemin de Rouget 40800 A/Adour

Tél : 05 58 03 21 38

Personne à contacter

N°CAP (le cas échéant) : 0 17149

 Option d'élimination / valorisation prévue (code D/R) **D8**
3. dénomination du déchet

 Rubrique déchet : **17 05 01 04**

Consistance :

 Solide

 Liquide

 Gazeux

Dénomination usuelle : Terres et cailloux contenant des substances dangereuses

4. Mentions au titre des règlements ADR, RID, ADN, IMDG (le cas échéant)
5. Conditionnement
 benne

 citerne

 GRV

 fût

 Autre (préciser)

Nb Colis :

6. Quantité
 réelle

 estimée

27 Tonne(s)

7. Négociant (le cas échéant)

Récépissé N°:

Département

Siret :

Limite validité

Nom :

Personne à contacter

Adresse :

Tél :

Fax :

Mail :

A remplir par le Collecteur-Transporteur

8. Collecteur-transporteur

Récépissé N°:

Siret : 312 238 611 000 72

Limite validité

Nom : STC

Mode de transport

 Adresse : Chemin de Licaou
40100 DAX

Date de prise en charge

tel : 05 58 97 59 00

Signature

Mail : stc@groupe-sanmartin.fr

 Transport multimodal (cadres 20 et 21 à remplir)

Déclaration générale de l'émetteur du bordereau

9. déclaration générale de l'émetteur du bordereau

Je soussigné certifie que les renseignements portés dans les cadres ci-dessus sont exacts et établis de bonne foi.

Nom : DELYS Jean-Charles

 Date **26/10/17**

Signature et cachet

RETIA
Zone Industlacoq

RD 817

64170 LACO

A remplir par l'installation de destination

Tél. 05 59 92 20 05

10. Expédition reçue à l'installation de destination

Siret :

Nom :

Adresse :

Personne à contacter

Qte Reelle Presentée : tonne(s)

Date Presentation:

 Lot Accepte Oui Non

Nom Signature et cachet

Date

11. Réalisation de l'opération

Code D/R :

Description :

Je soussigné certifie que l'opération ci-dessus a été effectuée

Nom

Date

Signature et cachet

12. Destination ultérieure prévue (dans le cas d'une transformation ou d'un traitement aboutissant à des décisions dont la provenance reste identifiable le nouveau bordereau sera accompagné de l'annexe 2 du formulaire CERFA n° 12571*01)

Siret :

personne à contacter :

Nom :

tél :

Adresse :

Mail :

A remplir par l'émetteur du Bordereau

Bordereau n° : BSD-Champ-REHAB-Urt/SC/SMG-2017-0027

1. Emetteur du bordereau

Producteur du dechet

N° Siret : 409 160 132 00026

Nom : TEPF

Adresse : RETIA - ZI Industlacq - RD 817
64170 Lacq

Tél : 05.59.92.20.05 Fax : 05.59.92.24.31

Contact : Vincent DOUARD

Mail : vincent.douard@total.com

2. Installation de destination ou entreposage ou reconditionnement prévue

Entreposage provisoire ou reconditionnement

Oui (cadres 13 à 19 à remplir)

Non

Siret : 424 683 274 00114

Nom : TERRALIA

Adresse : 1328 Chemin de Rouget 40800 A/Adour

Tél : 05 58 03 21 38

Personne à contacter

N°CAP (le cas échéant) : 0

Option d'élimination / valorisation prévue (code D/R) : D8

3. dénomination du déchet

Rubrique déchet : 17 05 04

Consistance :

Solide

Liquide

Gazeux

Dénomination usuelle : Terres et cailloux contenant des substances dangereuses

4. Mentions au titre des règlements ADR, RID, ADN, IMDG (le cas échéant)

5. Conditionnement

benne

citerne

GRV

fût

Autre (préciser)

Nb Colis :

6. Quantité

réelle

estimée

27 Tonne(s)

7. Négociant (le cas échéant)

Récépissé N°:

Departement

Siret :

Limite validité

Nom :

Personne à contacter

Adresse :

Tél :

Fax :

Mail :

A remplir par le Collecteur-Transporteur

8. Collecteur-transporteur

Récépissé N°:

Siret : 312 238 611 000 72

Limite validité

Nom : STC

Mode de transport

Adresse : Chemin de Licaou
40100 DAX

Date de prise en charge

tel : 05 58 97 59 00

Signature

Maill : stc@groupe-sanmartin.fr

Personne à contacter

Transport multimodal (cadres 20 et 21 à remplir)

Déclaration générale de l'émetteur du bordereau

9. déclaration générale de l'émetteur du bordereau

Je soussigné certifie que les renseignements portés dans les cadres ci-dessus sont exacts et établis de bonne foi.

Nom: DELYS Jean-Charles

Date 25/10/17

Signature et cachet

RETIA

Zone Industlacq

RD 817

64170 LACQ

A remplir par l'installation de destination

10. Expédition reçue à l'installation de destination

Siret :

Nom :

Adresse :

Personne à contacter

Qte Reelle Presentée : tonne(s)

Date Presentation:

Lot Accepte Oui Non

Nom

Signature et cachet

Date

11. Réalisation de l'opération

Code D/R :

Description :

Je soussigné certifie que l'opération ci-dessus a été effectuée

Nom

Date

Signature et cachet

12. Destination ultérieure prévue

(dans le cas d'une transformation ou d'un traitement aboutissant à des décisions dont la provenance reste identifiable le nouveau bordereau sera accompagné de l'annexe 2 du formulaire CERFA n° 12571*01)

Siret :

personne à contacter :

Nom :

tél :

Adresse :

Mail :

A remplir par l'émetteur du Bordereau

Bordereau n° : BSD-Champ-REHAB-Urt/SC/SMG-2017-0026
1. Emetteur du bordereau
 Producteur du dechet

N° Siret : 409 160 132 00026

Nom : TEPF

 Adresse : RETIA - ZI Industlacc - RD 817
64170 Lacq

Tél : 05.59.92.20.05 Fax : 05.59.92.24.31

Contact : Vincent DOUARD

Mail : vincent.douard@total.com

2. Installation de destination ou entreposage ou reconditionnement prévue

Entreposage provisoire ou reconditionnement

 Oui (cadres 13 à 19 à remplir)

 Non

Siret : 424 683 274 00 114

Nom : TERRALVA

Adresse : 1328 Chemin de Rouzet 40800 A/Adeur

Tél : 05 58 03 21 38

Personne à contacter

N°CAP (le cas échéant) : 0 17149

 Option d'élimination / valorisation prévue (code D/R) **D8**
3. dénomination du déchet

 Rubrique déchet : 17 05 ~~04~~ 04

Consistance :

 Solide

 Liquide

 Gazeux

Dénomination usuelle : Terres et cailloux contenant des substances dangereuses

4. Mentions au titre des règlements ADR, RID, ADN, IMDG (le cas échéant)
5. Conditionnement
 benne

 citerne

 GRV

 fût

 Autre (préciser)

Nb Colis :

6. Quantité
 réelle

 estimée

27 Tonne(s)

7. Négociant (le cas échéant)

Siret :

Nom :

Adresse :

Récépissé N° :

Limite validité

Personne à contacter

Tél :

Mail :

Departement

Fax :

A remplir par le Collecteur-Transporteur

8. Collecteur-transporteur

Siret : 312 238 611 000 72

Nom : STC

 Adresse : Chemin de Licaou
40100 DAX

tel : 05 58 97 59 00

Maill : stc@groupe-sanmartin.fr

Personne à contacter

Récépissé N° :

Limite validité

Mode de transport :

Date de prise en charge

Signature

 Transport multimodal (cadres 20 et 21 à remplir)

Déclaration générale de l'émetteur du bordereau

9. déclaration générale de l'émetteur du bordereau

Je soussigné certifie que les renseignements portés dans les cadres ci-dessus sont exacts et établis de bonne foi.

Nom : DELYS Jean-Charles

Date : 25/10/17

Signature et cachet

RD 817

64170 LACQ

Tél. 05 59 92 20 05

A remplir par l'installation de destination

10. Expédition reçue à l'installation de destination

Siret :

Nom :

Adresse :

Personne à contacter

Qte Reelle Presentée : tonne(s)

Date Presentation :

 Lot Accepte Oui Non

Nom

Signature et cachet

Date

11. Réalisation de l'opération

Code D/R :

Description :

Je soussigné certifie que l'opération ci-dessus a été effectuée

Nom

Date

Signature et cachet

12. Destination ultérieure prévue (dans le cas d'une transformation ou d'un traitement aboutissant à des décisions dont la provenance reste identifiable le nouveau bordereau sera accompagné de l'annexe 2 du formulaire CERFA n° 12571*01)

Siret :

Nom :

Adresse :

personne à contacter :

tél :

Mail :

Bordereau de suivi des déchets (suite)

N° du bordereau de rattachement : 58D - CHAMP - BEHAR - Urt / SC / 846 - 2017 - 0026

- À REMPLIR EN CAS D'ENTREPOSAGE PROVISOIRE OU DE RECONDITIONNEMENT -

<p>13. Réception dans l'installation d'entreposage ou de reconditionnement</p> <p style="text-align: center;">TERRALIA</p> <p>N° SIREN : <u>40800 AIRE SUR L'ADOUR</u> Chemin du Rouzet - 40800 AIRE SUR L'ADOUR NOM : <u>Chemin du Rouzet - 40800 AIRE SUR L'ADOUR</u> Tél. : <u>05 58 03 21 38</u> - Fax <u>05 58 06 48 38</u> Adresse : <u>SIRET 424 683 274 00114 - APE 3832 Z</u> <u>Sarl au capital de 500 000 €</u></p> <p>Quantité présentée : <input type="checkbox"/> réelle <input type="checkbox"/> estimée tonne(s)</p> <p>Date de présentation : <u>25 Oct 17</u> <u>29, 26</u></p> <p>Lot accepté : <input checked="" type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non</p> <p>Motif de refus :</p> <p style="text-align: center;">TERRALIA</p> <p>Chemin du Rouzet - 40800 AIRE SUR L'ADOUR Tél. 05 58 03 21 38 - Fax 05 58 06 48 38 SIRET 424 683 274 00114 - APE 3832 Z Sarl au capital de 500 000 €</p>	<p>14. Installation de destination prévue</p> <p style="text-align: center;">TERRALIA</p> <p>N° SIREN : <u>40800 AIRE SUR L'ADOUR</u> Chemin du Rouzet - 40800 AIRE SUR L'ADOUR NOM : <u>Chemin du Rouzet - 40800 AIRE SUR L'ADOUR</u> Tél. : <u>05 58 03 21 38</u> - Fax <u>05 58 06 48 38</u> Adresse : <u>SIRET 424 683 274 00114 - APE 3832 Z</u> <u>Sarl au capital de 500 000 €</u></p> <p>Tél. : <u>Sarl au capital de 500 000 €</u></p> <p>Mél :</p> <p>Personne à contacter : <u>Guyot - C</u></p> <p>N° de CAP (le cas échéant) : <u>17 149</u></p> <p>Opération d'élimination / valorisation prévue (code D/R) : <u>D8</u></p> <p>Cadre 14 rempli par : <input type="checkbox"/> Émetteur du bordereau (cf cadre 1) <input checked="" type="checkbox"/> Installation d'entreposage ou de reconditionnement (cf cadre 13)</p>
<p>15. Mentions au titre des règlements ADR, RID, ADN, IMDG (le cas échéant) : (à remplir en cas de reconditionnement uniquement)</p>	
<p>16. Conditionnement : <input type="checkbox"/> benne <input type="checkbox"/> citerne <input type="checkbox"/> GRV <input type="checkbox"/> fût <input type="checkbox"/> autre (préciser) Nombre de colis :</p> <p>(à remplir en cas de reconditionnement uniquement)</p>	
<p>17. Quantité <input type="checkbox"/> réelle <input type="checkbox"/> estimée tonne(s) (à remplir en cas de reconditionnement uniquement)</p>	
<p>18. Collecteur-transporteur après entreposage ou reconditionnement</p> <p>N° SIREN : <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p> <p>NOM :</p> <p>Adresse :</p> <p>Tél. :</p> <p>Fax :</p> <p>Mél :</p> <p>Personne à contacter :</p> <p>Récépissé n° Département :</p> <p>Limite de validité :</p> <p>Mode de transport :</p> <p>Date de la prise en charge : / /</p> <p>Signature :</p> <p><input type="checkbox"/> Transport multimodal (Cadres 20 et 21 à remplir)</p>	
<p>19. Déclaration de l'exploitant du site d'entreposage ou de reconditionnement : Je soussigné certifie que les renseignements portés ci-dessus sont exacts et établis de bonne foi.</p> <p>NOM : Date : / / Signature et cachet :</p>	

- À REMPLIR EN CAS DE TRANSPORT MULTIMODAL -

<p>20. Collecteur-transporteur n°</p> <p>N° SIREN : <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p> <p>NOM :</p> <p>Adresse :</p> <p>Tél. : Fax. :</p> <p>Mél :</p> <p>Personne à contacter :</p>	<p>Récépissé N° : Département :</p> <p>Limite de validité :</p> <p>Mode de transport :</p> <p>Date de prise en charge : / /</p> <p>Signature :</p>
<p>21. Collecteur-transporteur n°</p> <p>N° SIREN : <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p> <p>NOM :</p> <p>Adresse :</p> <p>Tél. : Fax. :</p> <p>Mél :</p> <p>Personne à contacter :</p>	<p>Récépissé N° : Département :</p> <p>Limite de validité :</p> <p>Mode de transport :</p> <p>Date de prise en charge : / /</p> <p>Signature :</p>

A remplir par l'émetteur du Bordereau

Bordereau n° : BSD-Champ-REHAB-Urt/SC/SMG-2017-0025
1. Emetteur du bordereau

Producteur du dechet
 N° Siret : 409 160 132 00026
 Nom : TEPF
 Adresse : RETIA - ZI Industlacq - RD 817
 64170 Lacq
 Tél : 05.59.92.20.05 Fax : 05.59.92.24.31
 Contact : Vincent DOUARD
 Mail : vincent.douard@total.com

2. Installation de destination ou entreposage ou reconditionnement prévue

Entreposage provisoire ou reconditionnement

- Oui (cadres 13 à 19 à remplir)
 Non

Siret : 424 683 274 00 114

Nom : TERRALUM

Adresse : 1328 chemin de Rouzet 40800 A/Adour

Tél : 05 58 03 21 38

Personne à contacter

N°CAP (le cas échéant) : 0 17149

 Option d'élimination / valorisation prévue (code D/R) **D8**
3. dénomination du déchet

 Rubrique déchet : 17 05 ~~04~~ 04

Consistance :

 Solide

 Liquide

 Gazeux

Dénomination usuelle : Terres et cailloux contenant des substances dangereuses

4. Mentions au titre des règlements ADR, RID, ADN, IMDG (le cas échéant)
5. Conditionnement

benne citerne GRV fût Autre (préciser)

Nb Colis :

6. Quantité
 réelle

 estimée

27 Tonne(s)

7. Négociant (le cas échéant)

Récépissé N°:

Departement

Limite validité

Personne à contacter

Tél :

Fax :

Mail :

A remplir par le Collecteur-Transporteur

8. Collecteur-transporteur

Récépissé N°:

Limite validité

Mode de transport

Date de prise en charge

Signature

 Transport multimodal (cadres 20 et 21 à remplir)

Siret : 312 238 611 000 72
 Nom : STC
 Adresse : Chemin de Licaou
 40100 DAX
 tel : 05 58 97 59 00
 Mail : stc@groupe-sanmartin.fr
 Personne à contacter

Déclaration générale de l'émetteur du bordereau

9. déclaration générale de l'émetteur du bordereau

Je soussigné certifie que les renseignements portés dans les cadres ci-dessus sont exacts et établis de bonne foi.

Nom : DELYS Jean-Charles

Date : 25/10/17

Signature et cachet

A remplir par l'installation de destination

10. Expédition reçue à l'installation de destination

Siret :

Nom :

Adresse :

Personne à contacter

Qte Reelle Presentée : tonne(s)

Date Presentation:

 Lot Accepte Oui Non

Nom

Signature et cachet

Date

11. Réalisation de l'opération

Code D/R :

Description :

Je soussigné certifie que l'opération ci-dessus a été effectuée

Nom

Date

Signature et cachet

12. Destination ultérieure prévue
*(dans le cas d'une transformation ou d'un traitement aboutissant à des décisions dont la provenance reste identifiable le nouveau bordereau sera accompagné de l'annexe 2 du formulaire CERFA n° 12571*01)*

Siret :

personne à contacter :

Nom :

tél :

Adresse :

Mail :

Bordereau de suivi des déchets (suite)N° du bordereau de rattachement : SD-CHAMP-REHAB-CLRT/SC/SMG-2017-0025**- À REMPLIR EN CAS D'ENTREPOSAGE PROVISOIRE OU DE RECONDITIONNEMENT -**

<p>13. Réception TERRALIA des déchets en vue de l'opération d'entreposage ou de reconditionnement TERRALIA Chemin du Rouzet - 40800 AIRE SUR L'ADOUR N° SIREN : [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] NOM : [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] Adresse : [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] Tél. : 05 58 03 21 38 - Fax 05 58 06 48 38 SIRET 424 683 274 00114 - APE 3832 Z Sarl au capital de 500 000 €</p> <p>Quantité présentée : <input checked="" type="checkbox"/> réelle <input type="checkbox"/> estimée tonne(s) Date de présentation : <u>25/06/17</u> <u>27,620</u> Lot accepté : <input checked="" type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non Motif de refus : _____</p> <p>TERRALIA Chemin du Rouzet - 40800 AIRE SUR L'ADOUR Date : <u>25/06/17</u> Tél. 05 58 03 21 38 - Fax 05 58 06 48 38 SIRET 424 683 274 00114 - APE 3832 Z Sarl au capital de 500 000 €</p>	<p>14. Installation de destination prévue N° SIRET : [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] TERRALIA [] [] [] [] NOM : [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] Adresse : [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] Tél. : 05 58 03 21 38 - Fax 05 58 06 48 38 SIRET 424 683 274 00114 - APE 3832 Z Sarl au capital de 500 000 €</p> <p>Tél. : _____ Mél : _____ Personne à contacter : <u>Eupt. C</u></p> <p>N° de CAP (le cas échéant) : <u>A 149</u> Opération d'élimination / valorisation prévue (code D/R) : <u>D8</u></p> <p>Cadre 14 rempli par : <input type="checkbox"/> Émetteur du bordereau (cf cadre 1) <input checked="" type="checkbox"/> Installation d'entreposage ou de reconditionnement (cf cadre 13)</p>
<p>15. Mentions au titre des règlements ADR, RID, ADN, IMDG (le cas échéant) : (à remplir en cas de reconditionnement uniquement)</p>	
<p>16. Conditionnement : <input type="checkbox"/> benne <input type="checkbox"/> citerne <input type="checkbox"/> GRV <input type="checkbox"/> fût <input type="checkbox"/> autre (préciser) _____ Nombre de colis : _____ (à remplir en cas de reconditionnement uniquement)</p>	
<p>17. Quantité <input type="checkbox"/> réelle <input type="checkbox"/> estimée tonne(s) (à remplir en cas de reconditionnement uniquement)</p>	
<p>18. Collecteur-transporteur après entreposage ou reconditionnement</p> <p>N° SIREN : [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] NOM : _____ Adresse : _____ Tél. : _____ Fax : _____ Mél : _____ Personne à contacter : _____</p> <p>Récépissé n° _____ Département : _____ Limite de validité : _____ Mode de transport : _____ Date de la prise en charge : / / _____ Signature : _____</p> <p><input type="checkbox"/> Transport multimodal (Cadres 20 et 21 à remplir)</p>	
<p>19. Déclaration de l'exploitant du site d'entreposage ou de reconditionnement : Je soussigné certifie que les renseignements portés ci-dessus sont exacts et établis de bonne foi.</p> <p>NOM : _____ Date : / / _____ Signature et cachet : _____</p>	

- À REMPLIR EN CAS DE TRANSPORT MULTIMODAL -

<p>20. Collecteur-transporteur n° N° SIREN : [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] NOM : _____ Adresse : _____ Tél. : _____ Fax : _____ Mél : _____ Personne à contacter : _____</p>	<p>Récépissé N° : _____ Département : _____ Limite de validité : _____ Mode de transport : _____ Date de prise en charge : / / _____ Signature : _____</p>
<p>21. Collecteur-transporteur n° N° SIREN : [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] NOM : _____ Adresse : _____ Tél. : _____ Fax : _____ Mél : _____ Personne à contacter : _____</p>	<p>Récépissé N° : _____ Département : _____ Limite de validité : _____ Mode de transport : _____ Date de prise en charge : / / _____ Signature : _____</p>

A remplir par l'émetteur du Bordereau

Bordereau n° : BSD-Champ-REHAB-Urt/SC/SMG-2017-0024
1. Emetteur du bordereau
 Producteur du dechet

N° Siret : 409 160 132 00026

Nom : TEPF

 Adresse : RETIA - ZI Industlacq - RD 817
64170 Lacq

Tél : 05.59.92.20.05 Fax : 05.59.92.24.31

Contact : Vincent DOUARD

Mail : vincent.douard@total.com

2. Installation de destination ou entreposage ou reconditionnement prévue

Entreposage provisoire ou reconditionnement

 Oui (cadres 13 à 19 à remplir)

 Non

Siret : 424 683 274 00 114

Nom : TERRALIA

Adresse : 1328 Chemin le Rouzet 40800 A/dour

Tél : 05 58 03 21 38

Personne à contacter

N°CAP (le cas échéant) : 07 169

Option d'élimination / valorisation prévue (code D/R) : D2

3. dénomination du déchet

Rubrique déchet : 17 05 03

Consistance :

 Solide

 Liquide

 Gazeux

Dénomination usuelle : Terres et cailloux contenant des substances dangereuses

4. Mentions au titre des règlements ADR, RID, ADN, IMDG (le cas échéant)
5. Conditionnement
 benne

 citerne

 GRV

 fût

 Autre (préciser)

Nb Collis :

6. Quantité
 réelle

 estimée

17 Tonne(s)

7. Négociant (le cas échéant)

Récépissé N° :

Departement

Siret :

Limite validité

Nom :

Personne à contacter

Adresse :

Tél :

Fax :

Mail :

A remplir par le Collecteur-Transporteur

8. Collecteur-transporteur

Récépissé N° :

Siret : 312 238 611 000 72

Limite validité

Nom : STC

Mode de transport

 Adresse : Chemin de Licaou
40100 DAX

Date de prise en charge

tel : 05 58 97 59 00

Signature

Mail : stc@groupe-sanmartin.fr

Personne à contacter

 Transport multimodal (cadres 20 et 21 à remplir)

Déclaration générale de l'émetteur du bordereau

9. déclaration générale de l'émetteur du bordereau

Je soussigné certifie que les renseignements portés dans les cadres ci-dessus sont exacts et établis de bonne foi.

Nom : DELYS Jean-Charles

Date : 25/10/17

RETIA

Zone Industlacq

RD 817

64170 LACQ

05 59 92 20 05

A remplir par l'installation de destination

10. Expédition reçue à l'installation de destination

Siret :

Nom :

Adresse :

Personne à contacter

Qte Reelle Presentée : tonne(s)

Date Presentation:

 Lot Accepte Oui Non

Nom

Signature et cachet

Date

11. Réalisation de l'opération

Code D/R :

Description :

Je soussigné certifie que l'opération ci-dessus a été effectuée

Nom

Date

Signature et cachet

12. Destination ultérieure prévue

(dans le cas d'une transformation ou d'un traitement aboutissant à des décisions dont la provenance reste identifiable le nouveau bordereau sera accompagné de l'annexe 2 du formulaire CERFA n° 12571*01)

Siret :

personne à contacter :

Nom :

tél :

Adresse :

Mail :

Bordereau de suivi des déchets (suite)

Page n° /

N° du bordereau de rattachement : BSD-CHAMP-REHAB-URTE/SG/SHG-20JA-0021**- À REMPLIR EN CAS D'ENTREPOSAGE PROVISOIRE OU DE RECONDITIONNEMENT -**

13. Réception dans l'installation d'entreposage ou de reconditionnement TERRALIA Chemin du Rouzet - 40800 AIRE SUR L'ADOUR NOM : Rouzet - 40800 AIRE SUR L'ADOUR Tél : 05 58 03 21 38 - Fax 05 58 06 48 38 Adresse : 424 683 274 00114 - APE 3832 Z SIRET : 424 683 274 00114 - APE 3832 Z Sarl au capital de 500 000 € Quantité présentée : <input checked="" type="checkbox"/> réelle <input type="checkbox"/> estimée tonne(s) Date de présentation : <u>25 Juin 2005</u> <u>25,820</u> Lot accepté : <input checked="" type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non Motif de refus : TERRALIA Chemin du Rouzet - 40800 AIRE SUR L'ADOUR Date : <u>25 Juin 2005</u> Tél : 05 58 03 21 38 - Fax 05 58 06 48 38 SIRET 424 683 274 00114 - APE 3832 Z Sarl au capital de 500 000 €	14. Installation de destination prévue N° SIRET : <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> TERRALIA <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> Chemin du Rouzet - 40800 AIRE SUR L'ADOUR NOM : Rouzet - 40800 AIRE SUR L'ADOUR Tél : 05 58 03 21 38 - Fax 05 58 06 48 38 Adresse : 424 683 274 00114 - APE 3832 Z SIRET : 424 683 274 00114 - APE 3832 Z Sarl au capital de 500 000 € Tél : Mél : Personne à contacter : N° de CAP (le cas échéant) : <u>JA 143</u> Opération d'élimination / valorisation prévue (code D/R) : <u>D8</u> Cadre 14 rempli par : <input type="checkbox"/> Émetteur du bordereau (cf cadre 1) <input checked="" type="checkbox"/> Installation d'entreposage ou de reconditionnement (cf cadre 13)
15. Mentions au titre des règlements ADR, RID, ADNR, IMDG (le cas échéant) : (à remplir en cas de reconditionnement uniquement)	
16. Conditionnement : <input type="checkbox"/> benne <input type="checkbox"/> citerne <input type="checkbox"/> GRV <input type="checkbox"/> fût <input type="checkbox"/> autre (préciser) Nombre de colis :	
17. Quantité <input type="checkbox"/> réelle <input type="checkbox"/> estimée tonne(s) (à remplir en cas de reconditionnement uniquement)	
18. Collecteur-transporteur après entreposage ou reconditionnement N° SIREN : <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> NOM : Adresse : Tél. : Fax : Mél : Personne à contacter :	Récépissé n° : Limite de validité : Département : Mode de transport : Date de la prise en charge : / / Signature : <input type="checkbox"/> Transport multimodal (Cadres 20 et 21 à remplir)
19. Déclaration de l'exploitant du site d'entreposage ou de reconditionnement : Je soussigné certifie que les renseignements portés ci-dessus sont exacts et établis de bonne foi. NOM : Date : / / Signature et cachet :	

- À REMPLIR EN CAS DE TRANSPORT MULTIMODAL -

20. Collecteur-transporteur n° N° SIREN : <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> NOM : Adresse : Tél. : Fax. : Mél : Personne à contacter :	Récépissé N° : Limite de validité : Mode de transport : Date de prise en charge : / / Signature : Département :
21. Collecteur-transporteur n° N° SIREN : <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> NOM : Adresse : Tél. : Fax. : Mél : Personne à contacter :	Récépissé N° : Limite de validité : Mode de transport : Date de prise en charge : / / Signature : Département :

Ce feuillet n'est à joindre que lorsqu'une des cases est remplie.

A remplir par l'émetteur du Bordereau

Bordereau n° : BSD-Champ-REHAB-Urt/SC/SMG-2017-0022
1. Emetteur du bordereau
 Producteur du dechet

N° Siret : 409 160 132 00026

Nom : TEPF

 Adresse : RETIA - ZI Industlacq - RD 817
64170 Lacq

Tél : 05.59.92.20.05 Fax : 05.59.92.24.31

Contact : Vincent DOUARD

Mail : vincent.douard@total.com

2. Installation de destination ou entreposage ou reconditionnement prévue

Entreposage provisoire ou reconditionnement

 Oui (cadres 13 à 19 à remplir)

 Non

Siret : 424 683 274 00114

Nom : TERRALIA

Adresse : 1328 Chemi le Rouzet 40800 A/Adour

Tél : 05/58/03/21/38

Personne à contacter

N°CAP (le cas échéant) : 0

Option d'élimination / valorisation prévue (code D/R) : D8

3. dénomination du déchet

Rubrique déchet : 17 05 03*

Consistance :

 Solide

 Liquide

 Gazeux

Dénomination usuelle : Terres et cailloux contenant des substances dangereuses

4. Mentions au titre des règlements ADR, RID, ADN, IMDG (le cas échéant)
5. Conditionnement
 benne

 citerne

 GRV

 fût

 Autre (préciser)

Nb Colis :

6. Quantité
 réelle

 estimée

14 Tonne(s)

7. Négociant (le cas échéant)

Récépissé N°:

Departement

Siret :

Limite validité

Nom :

Personne à contacter

Adresse :

Tél :

Fax :

Mail :

A remplir par le Collecteur-Transporteur

8. Collecteur-transporteur

Siret : 312 238 611 000 72

Nom : STC

 Adresse : Chemin de Licaou
40100 DAX

tel : 05 58 97 59 00

Mail : stc@groupe-sanmartin.fr

Personne à contacter

Récépissé N°:

Limite validité

Mode de transport

Date de prise en charge : 25/10/17

Signature :

 Transport multimodal (cadres 20 et 21 à remplir)

Déclaration générale de l'émetteur du bordereau

9. déclaration générale de l'émetteur du bordereau

Je soussigné certifie que les renseignements portés dans les cadres ci-dessus sont exacts et établis de bonne foi.

Nom : DELYS Jean-Charles

Date : 25/10/17

Signature :

Zone Industlacq

RD 817

A remplir par l'installation de destination

10. Expédition reçue à l'installation de destination

Siret :

Nom :

Adresse :

Personne à contacter

Qte Reelle Presentée : tonne(s)

Date Presentation:

 Lot Accepte Oui Non

Nom : Signature et cachet

Date

11. Réalisation de l'opération

Code D/R :

Description :

Je soussigné certifie que l'opération ci-dessus a été effectuée

Nom

Date

Signature et cachet

12. Destination ultérieure prévue

(dans le cas d'une transformation ou d'un traitement aboutissant à des décisions dont la provenance reste identifiable le nouveau bordereau sera accompagné de l'annexe 2 du formulaire CERFA n° 12571*01)

Siret :

personne à contacter :

Nom :

tél :

Adresse :

Mail :

DECONS SAS - ST MARTIN DE SEIGNANX

ZI AMBROISE 2
PR4000001B
40390 ST MARTIN DE SEIGNANX

TEPF - RETIA
ZI INDUSLACQ
R817
64170 LACQ
FRANCE

BON DE RECEPTION N° 32308
DU 17/10/2017

N/Réf. : **PE05-1710124** V/Réf. :

Catégorie	Quantité		Véhicule	Remorque	Transporteur
FERRAILLE A CISAILLER	0,940	T	EA-942-CK		DECONS SAS

R4 : Recyclage ou récupération des métaux ou des composés métalliques

(code n° 75/442 CEE du 15/0775 – Modif code n° 96/350 CEE – Annexe II b)

3.000.000 € - 95 bo 2075 - TVA 40271311900012 - APE: 3831Z - SIRET: FR 04 402 713 119

DECONS SAS - ST MARTIN DE SEIGNANX

ZI AMBROISE 2
PR4000001B
40390 ST MARTIN DE SEIGNANX

TEPF - RETIA
ZI INDUSLACQ
R817
64170 LACQ
FRANCE

BON DE RECEPTION N° 32308
DU 17/10/2017

N/Réf. : **PE05-1710124** V/Réf. :

Catégorie	Quantité		Véhicule	Remorque	Transporteur
FERRAILLE A CISAILLER	0,940	T	EA-942-CK		DECONS SAS

R4 : Recyclage ou récupération des métaux ou des composés métalliques

(code n° 75/442 CEE du 15/0775 – Modif code n° 96/350 CEE – Annexe II b)

3.000.000 € - 95 bo 2075 - TVA 40271311900012 - APE: 3831Z - SIRET: FR 04 402 713 119

DECONS SAS - ST MARTIN DE SEIGNANX

ZI AMBROISE 2
PR4000001B
40390 ST MARTIN DE SEIGNANX

TEPF - RETIA
ZI INDUSLACQ
R817
64170 LACQ
FRANCE

BON DE RECEPTION N° 32707
DU 25/10/2017

N/Réf. : **PE05-1710139** V/Réf. :

Catégorie	Quantité		Véhicule	Remorque	Transporteur
FERRAILLE A CISAILLER	0,780	T	DR-601-QM		DECONS SAS

R4 : Recyclage ou récupération des métaux ou des composés métalliques

(code n° 75/442 CEE du 15/0775 – Modif code n° 96/350 CEE – Annexe II b)

3.000.000 € - 95 bo 2075 - TVA 40271311900012 - APE: 3831Z - SIRET: FR 04 402 713 119

DECONS SAS - ST MARTIN DE SEIGNANX

ZI AMBROISE 2
PR4000001B
40390 ST MARTIN DE SEIGNANX

TEPF - RETIA
ZI INDUSLACQ
R817
64170 LACQ
FRANCE

BON DE RECEPTION N° 32707
DU 25/10/2017

N/Réf. : **PE05-1710139** V/Réf. :

Catégorie	Quantité		Véhicule	Remorque	Transporteur
FERRAILLE A CISAILLER	0,780	T	DR-601-QM		DECONS SAS

R4 : Recyclage ou récupération des métaux ou des composés métalliques

(code n° 75/442 CEE du 15/0775 – Modif code n° 96/350 CEE – Annexe II b)

3.000.000 € - 95 bo 2075 - TVA 40271311900012 - APE: 3831Z - SIRET: FR 04 402 713 119

SLICOM PLAINFORME

40230 SEMENCE MARONE
Tel: 05 50 47 00 00

ATTENTION SLICOM : 41986
No. dossier 1/ : 15452
Presse 1 : 18410/2017 10/4
No. dossier 2/ : 25112
Presse 2 : 18410/2017 10/50

Variante : BLIZONE
Produit : 1521

Client : SLICOM
DIVERSI

Destination : ZS
PLATEFORME BEPESI

Transporteur :
DIVERSI

Poids netto : 0 kg
Poids brut : 0 kg
Poids brut : 0 kg
Poids brut : 0 kg

BRUT : 15520 KG

PTB : 21020 KG

NET : 4500 KG

NOTE DE DESTINATION
ALIMENTAIRE

BSD # 050

SITCOM PLATEFORME

40230 BENNESSE MARENNE
Tel : 05 58 41 08 60

N° Ticket SITCOM : 411718
No pese 1 : 15080
Pese 1 : 18/10/2017 15:31
No pese 2 : 28730
Pese 2 : 18/10/2017 15:48

Vehicule : ELOROLE
Produit : 1021
 : SOUCHES
Client : 1
 : DIVERS1
Destination : 223
 : PLATEFORME BENESSE
Transporteur : 1
 : DIVERS1
Bonne entree :
Tare benne E : 0 kg
Bonne sortie :
Tare benne S : 0 kg

BRUT : 15380 kg
PT : 21840 kg
NET : 6460 kg

Merci de votre visite.
A bientôt.

si reconduit (annexe 9 à remplir)

001 977 00

L. Bayonnes
Lacq - Marenne

Tel : Fax :

1407800

matricule premier (code DNR)

solide liquide

Numero

Signature

Fax

Département

autres 20 et 21 à remplir

OR 41

RETIA

Zone Industrielle

RD 817

64170 LACQ

Tel. 05 59 92 20

Code DNR

Description

pour le déchet Collé
relevé
(joindre annexe 2)
ne ayant transformé ou réa
liment dont la provenance e
identifiable (joindre annexe 2)
4029 160 1
PF
ETA - 21 TRUSLACQ
170 LACQ
992 2005
t. de...@total
contacter : ...
ation du déchet
Rubrique déchet :
Dénomination usuelle :
s au titre des règlements AE
nement : benne ca
 réelle est
(le cas échéant)
-transporteur
112 230 6
de...
97 59 00
groupe - ...
acter
générale de l'émetteur du
ents portés dans les cadres de
...
reçue à l'installation de

cter
ésentée
ion
ou

ionnel(s)



ENTREPRISE
Lascano

Bidart le 10.11.2017.

Monsieur

Par la présente je certifie avec traité les 2 voyages de
déchets verts de 3 tonnes soit 6 tonnes pour la Société GHS Valtech
par broyage.

Cordialement le Gerant Mr Lascano

SARL GOYHETCHE

Chemin lateral sud

64210 BIDART

05.59.41.92.07

18/10/17 14:23 2820

VEHICULE : DW284XN

ENTREE 18/10/17 14:17 2819

TRANSPORTEUR : 100

STC

PRODUIT : 14

RECEPT GRAVATS BETON

CLIENT : 100

GRS VALTECH

CHANTIER : : URT

P1 : 27900kg

P2 B : 14600kg

P1-P2 : 13300kg

MERCI DE VOTRE VISITE



SARL GOYHETCHE

Chemin lateral sud

64210 BIDART

05.59.41.92.07

18/10/17 11:29 2818

VEHICULE : DW284XN

ENTREE 18/10/17 11:23 2817

TRANSPORTEUR : 100

STC

PRODUIT : 14

RECEPT GRAVATS BETON

CLIENT : 100

GRS VALTECH

CHANTIER : : URT

P1 : 29550kg

P2 B : 14600kg

P1-P2 : 14950kg

MERCI DE VOTRE VISITE



SARL GOYHETCHE

Chemin lateral sud

64210 BIDART

05.59.41.92.07

18/10/17 16:05

2828

VEHICULE : DW284XN

TRANSPORTEUR : 100

STC

PRODUIT : 14

RECEPT GRAVATS BETON

CLIENT : 100

GRS VALTECH

CHANTIER: : URT

B : 27900kg

PT : 14600kg

NC : 13300kg

MERCI DE VOTRE VISITE



SARL GOYHETCHE

Chemin lateral sud
64210 BIDART
05.59.41.92.07

24/10/17 11:06 2899

VEHICULE : DW284XN
TRANSPORTEUR : 100
STC

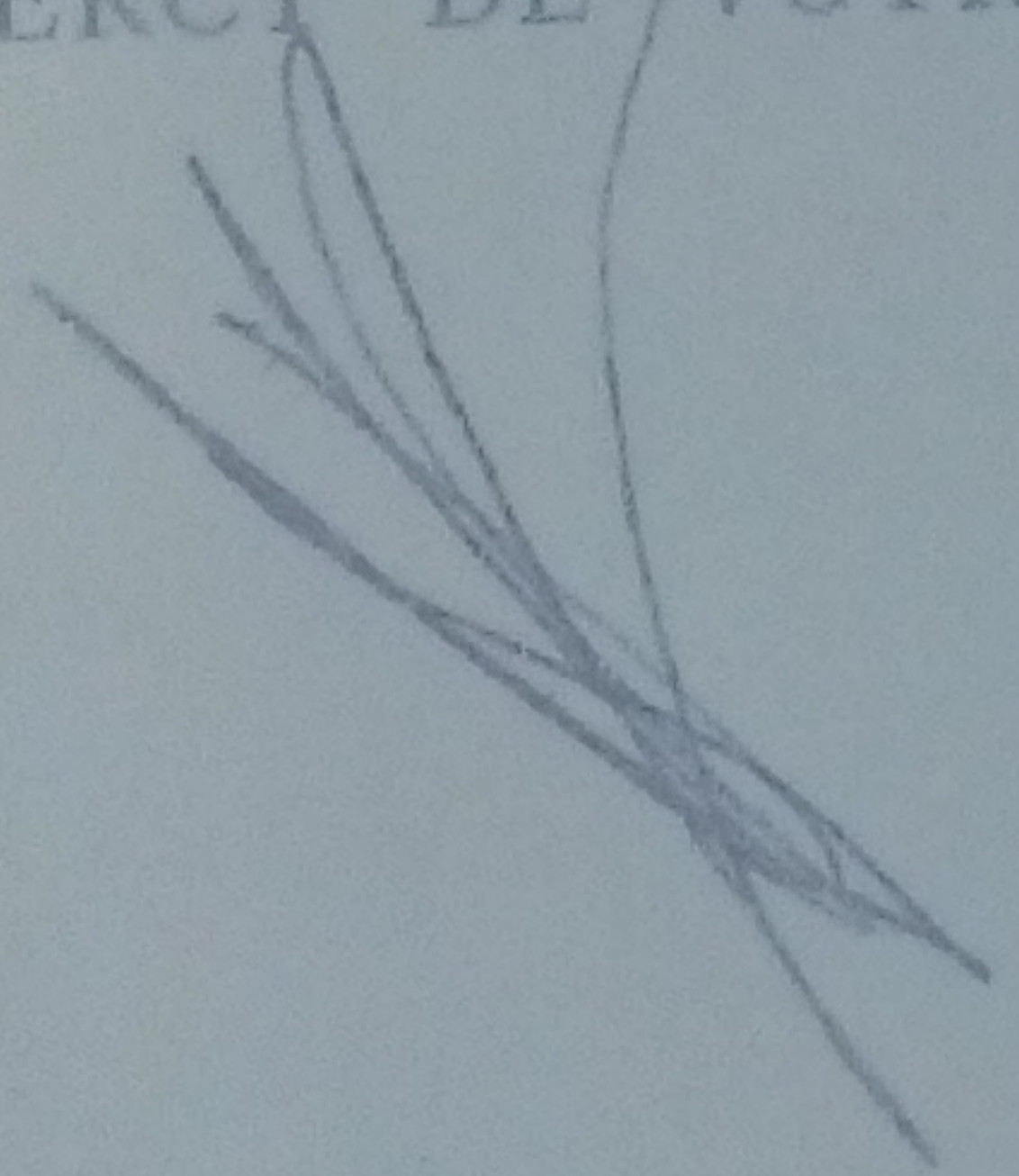
PRODUIT : 14
RECEPT GRAVATS BETON

CLIENT : 100
GRS VALTECH

CHANTIER: : URT

B : 29450kg
PT: 14600kg
NC: 14850kg

MERCI DE VOTRE VISITE



SARL GOYHETCHE

Chemin lateral sud
64210 BIDART
05.59.41.92.07

24/10/17 09:15 2896

VEHICULE : DW284XN
TRANSPORTEUR : 100
STC

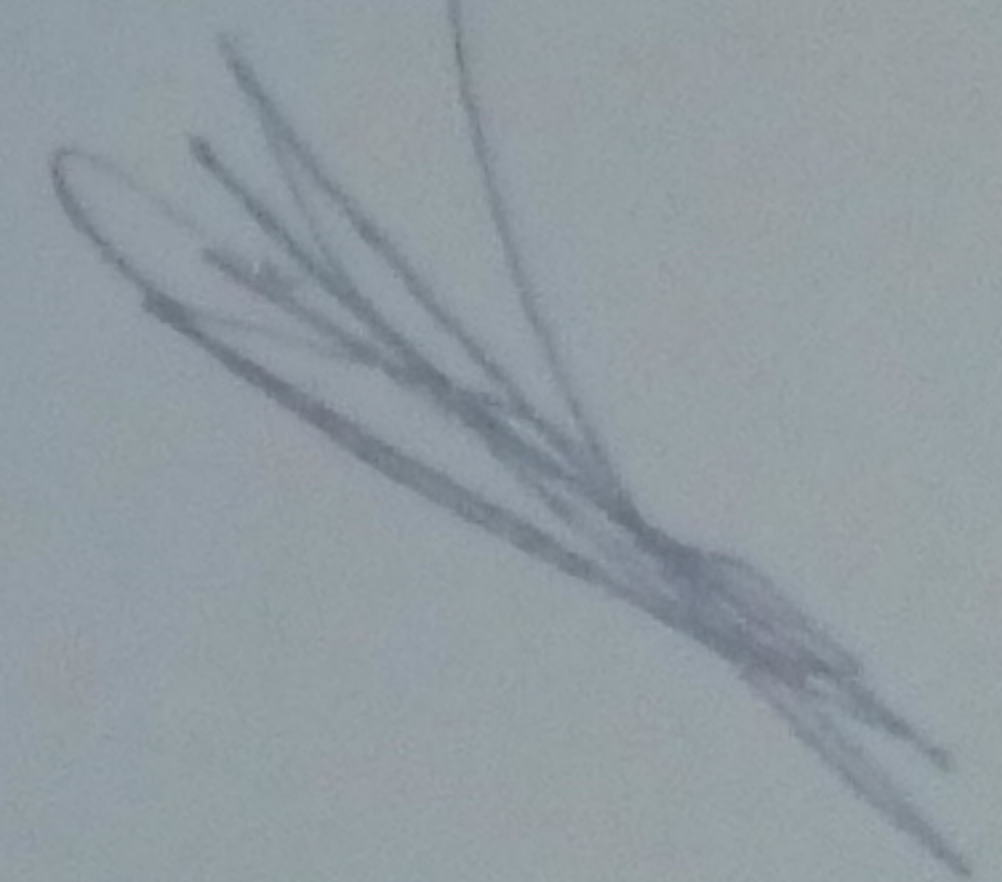
PRODUIT : 14
RECEPT GRAVATS BETON

CLIENT : 100
GRS VALTECH

CHANTIER: : URT

B : 27500kg
PT: 14600kg
NC: 12900kg

MERCI DE VOTRE VISITE



SARL GOYHETCHE

Chemin lateral sud

64210 BIDART

05.59.41.92.07

24/10/17 15:47

2905

VEHICULE : DW284XN

TRANSPORTEUR : 100

STC

PRODUIT : 14

RECEPT GRAVATS BETON

CLIENT : 100

GRS VALTECH

CHANTIER: : URT

B : 27650kg

PT : 14600kg

NC : 13050kg

MERCI DE VOTRE VISITE



03/11/17

E

Client : Veltack Dossier : Certificat : n° 0060020	Véhicule : DW 284 x V Conteneur : Remorque : 230240 Poids brut : Tare : 145520 Poids net* : Volume :
Produit Code N.E.D.	A 6 1 5 1 85 720
Producteur : Destinataire : Transporteur : Origine : Installation : Alvéole : Non valoris. :	Quantité : Prix unitaire : Total H.T. : Taxe : T.V.A. : Net à payer :
Observations :	Réceptionnaire : Conducteur :

(*) Masse de matière faisant l'objet d'un rachat ou d'une facturation, obtenu par soustraction de la pesée sortante à vide du véhicule apporteur de la pesée entrante a charge et minorée de la part d'humidité constatée a la réception.

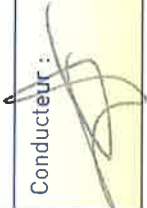
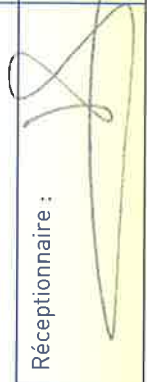
03/11/17

2

<p>Véhicule : Conteneur : Remorque : Poids brut : Tare : Poids net* : Volume :</p>	<p>AQ397 TT 27⁰⁰⁰ 13⁷¹⁰ =</p>	<p>Client : Dossier : Certificat :</p>	<p>Voltech n° 0060020</p>
<p>Produit Code N.E.D.</p>	<p>Beton Fenelle</p>	<p>Producteur : Destinataire : Transporteur : Origine : Installation : Alvéole : Non valoris. : Observations :</p>	<p>Quantité : Prix unitaire : Total H.T. : Taxe : T.V.A. : Net à payer :</p>
<p>Conducteur :</p>	<p>Réceptionnaire :</p>	<p>(*) Masse de matière faisant l'objet d'un rachat ou d'une facturation, obtenu par soustraction de la pesée sortante à vide du véhicule apporteur de la pesée entrante à charge et minorée de la part d'humidité constatée à la réception.</p>	

23/11/17


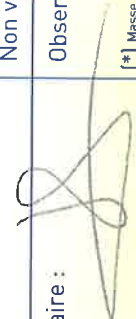
E

<p>Client : Volkoch Dossier : Certificat : n° 0060020</p>	<p>Véhicule : Conteneur : DW214AN Remorque : 317020 Poids brut : 157580 Tare : Poids net* : Volume :</p>
<p>Produit : Béton Code N.E.D. : fenelle-</p>	
<p>Producteur : Destinataire : Transporteur : Origine : Installation : Alvéole : Non valoris. :</p>	<p>Quantité : Prix unitaire : Total H.T. : 167450 Taxe : T.V.A. : Net à payer :</p>
<p>Observations :</p>	<p>Conducteur : </p> <p>Réceptionnaire : </p>

(*) Masse de matière faisant l'objet d'un rachat ou d'une facturation, obtenu par soustraction de la pesée sortante à vide du véhicule apporteur de la pesée entrante à charge et minorée de la part d'humidité constatée à la réception.

03/11/17

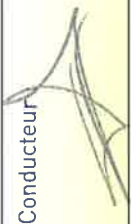
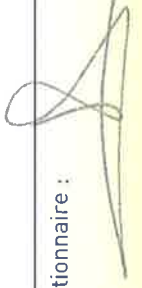
E

Client : Valtch Dossier : Certificat : n° 00600 20	Véhicule : Conteneur : A239777 Remorque : Poids brut : 247180 Tare : Poids net* : 137800 Volume :
Produit : Béton Code N.E.D. : finale	
Producteur : Valtch Destinataire : Transporteur : Origine : Installation : Alvéole : Non valoris. :	Quantité : Prix unitaire : 137380 Total H.T. : Taxe : T.V.A. : Net à payer :
Observations :	Conducteur : 
Réceptionnaire : 	

(*) Masse de matière faisant l'objet d'un rachat ou d'une facturation, obtenu par soustraction de la pesée sortante à vide du véhicule apporteur de la pesée entrante à charge et minorée de la part d'humidité constatée à la réception.

03/11/17

E

Client : Valtech Dossier : Certificat : CC n° 0060020	Véhicule : DW 284 XN Conteneur : Remorque : 250320 Poids brut : 140580 Tare : Poids net* : Volume :
Produit Code N.E.D.	Réceptionnaire : <i>Rebton</i>
Producteur : Destinataire : Transporteur : Origine : Installation : Alvéole : Non valoris. :	Quantité : 155740 Prix unitaire : Total H.T. : Taxe : T.V.A. : Net à payer :
Observations :	Conducteur : 
Réceptionnaire : 	

(*) Masse de matière faisant l'objet d'une facturation, obtenu par soustraction de la pesée sortante à vide du véhicule apporteur de la pesée entrante à charge et minorée de la part d'humidité constatée à la réception.

03/11/17

E

Véhicule :
 Conteneur : A0237TH
 Remorque :
 Poids brut : 24 880
 Tare : 13 180
 Poids net* :
 Volume :

Client : Valttech
 Dossier :
 Certificat :

Produit :
 Code N.E.D. :
 Seton Feraille

Quantité :
 Prix unitaire : 115060
 Total H.T. :
 Taxe :
 T.V.A. :
 Net à payer :

Producteur :
 Destinataire :
 Transporteur :
 Origine :
 Installation :
 Alvéole :
 Non valoris. :

Conducteur : 

Réceptionnaire : 

Observations :

(*) Masse de matière faisant l'objet d'un rachat ou d'une facturation, obtenu par soustraction de la pesée sortante à vide du véhicule apporteur de la pesée entrante à charge et minorée de la part d'humidité constatée à la réception.

03/11/17


E

<p>Véhicule : DW 284 x N Conteneur : Remorque : 28T 320 Poids brut : 140620 Tare : Poids net* : Volume :</p>	<p>Client : Valtchik Dossier : Certificat : CC n° 0060020</p>
<p>Produit Code N.E.D.</p>	<p>Béton Fenaille-</p>
<p>Quantité : 13^s 700 Prix unitaire : Total H.T. : Taxe : T.V.A. : Net à payer :</p>	<p>Producteur : Destinataire : Transporteur : Origine : Installation : Alvéole : Non valorisés. :</p>
<p>Conducteur : </p>	<p>Réceptionnaire : </p> <p>Observations :</p>

[*] Masse de matière faisant l'objet d'un rachat ou d'une facturation, obtenu par soustraction de la pesée sortante à vide du véhicule apporteur de la pesée entrante à charge et minore de la part d'humidité constatée à la réception.

03/11/17

E

Client : Valtchak Dossier : Certificat :	Véhicule : AR 397 AT Conteneur : Remorque : Poids brut : 22 T 620 Tare : 13 T 840 Poids net* : Volume :
R.C. n° : 0060020 Fovardé	Produit : Code N.E.D. : Béton
Producteur : Destinataire : Transporteur : Origine : Installation : Alvéole : Non valoris. :	Quantité : 95780 Prix unitaire : Total H.T. : Taxe : T.V.A. : Net à payer :
Observations :	Réceptionnaire : 

(*) Masse de matière faisant l'objet d'un rachat ou d'une facturation, obtenu par soustraction de la pesée sortante à vide du véhicule apporteur de la pesée entrante à charge et minorée de la part d'humidité constatée à la réception.

Bon de pesée n° MAR164139

24/11/2017 09:13 09:22 ENTREE

AGENCE ATLANTIQUE SUEZ RV SUD-OUEST 20 Av Gustave Eiffel BP51 33603 PESSAC CEDEX Tél.: 0557260200 - Fax: 0557268177 701 980 203 00148		EXPLOITATION DE SAINT MARTIN DE SEIGNAN SUEZ RV Sud Ouest ZI AMBROISE II 40390 ST MARTIN DE SEIGNANX Tél.: . - Fax: . 701 980 203 00148	
Véhicule : DW284XN Conteneur : Remorque : Poids brut : 17,960 T / 51453 Entr Tare : 14,540 T / 51456 Entr Poids net* : 3,420 T Volume :		Client : VALTEVAU 7848116415 Dossier : N013001177 RD: D1 -4 Certificat : GRS VALTECH 2 AVENUE DES CANUTS CS60320 69120 VAULX EN VELIN	
Produit G103 / Gravats Code N.E.D. 191209 / Minéraux (sable - cailloux)			
Quantité : 3,420 T Prix unitaire : Total H.T. : Taxe : T.V.A. : Net à payer :		Producteur : GRS VALTECH Destinataire : Transporteur : Divers Transporteurs SMS Origine : 69-Rhône Installation : Alvéole : Non valoris. : - A101	
Conducteur :		Réceptionnaire : Nicolas MARCASSUS	
		Observations : NO/MARK3 SITA SD - ST MARTIN DE SEI (*) Masse de matière faisant l'objet d'un rachat ou d'une facturation, obtenu par soustraction de la pesée sortante à vide du véhicule apporteur de la pesée entrante à charge et minorée de la part d'humidité constatée à la réception.	

A remplir par l'emetteur du Bordereau

Bordereau n° : BSD-Champ-REHAB-Urt/SC/SMG-2017-0062
1. Emetteur du bordereau
 Producteur du dechet

N° Siret : 409 160 132 00026

Nom : TEPF

 Adresse : RETIA - ZI Industlaccq - RD 817
64170 Lacq

Tél : 05.59.92.20.05 Fax : 05.59.92.24.31

Contact : Vincent DOUARD

Mail : vincent.douard@total.com

2. Installation de destination ou entreposage ou reconditionnement prévue

Entreposage provisoire ou reconditionnement

 Oui (cadres 13 à 19 à remplir)

 Non

Siret : 70198020300254

Nom : Suez RV Sud-Ouest

 Adresse : Av. paul Gelos Zone de fret
64990 Mouguerre

Tél : 0559426330

Personne à contacter BRU Philippe

N°CAP (le cas échéant) : B1403296

Option d'élimination / valorisation prévue (code D/R) R13

3. dénomination du déchet

Rubrique déchet : 15 02 02*

 Consistance : Solide

 Liquide

 Gazeux

Dénomination usuelle : Absorbants, matériaux filtrants (y compris les filtres à huile non spécifiés ailleurs), chiffons d'essuyage et vêtements de protection contaminés par des substances dangereuses

4. Mentions au titre des règlements ADR, RID, ADN, IMDG (le cas échéant)

UN 1325 Déchet dangereux pour l'environnement solide organique inflammable, N.S.A, 4,1, III

5. Conditionnement
 benne

 citerne

 GRV

 fût

 Autre (préciser)

Nb Colis : 1

6. Quantité
 réelle

 estimée

0,26 Tonne(s)

7. Négociant (le cas échéant)

Siret :

Nom :

Adresse :

Récépissé N°:

Limite validité

Personne à contacter

Tél :

Mail :

Département

Fax :

A remplir par le Collecteur-Transporteur

8. Collecteur-transporteur

Siret : 70198020300254

Nom : Suez RV Sud-Ouest

 Adresse : Av. paul Gelos Zone de fret
64990 Mouguerre

tel : 0559426330

Mail :

Personne à contacter BRU Philippe

Récépissé N°: 201600809

Limite validité 13/10/2021

Mode de transport Route

Date de prise en charge 13.10.2021

Signature

 SUEZ RV Sud Ouest
Agence Atlantique
Secteur Adour Pyrénées - DEEE

 Zone de Fret
64990 MOUGUERRE

 Tél : 05 59 42 63 30 - Fax : 05 59 42 63 31
SIRET : 701 980 203 00254

 Transport multimodal (cadres 20 et 21 à remplir)

Déclaration générale de l'emetteur du bordereau

9. déclaration générale de l'émetteur du bordereau

Je soussigné certifie que les renseignements portés dans les cadres ci-dessus sont exacts et établis de bonne foi.

Nom: DELYS Jean-Charles

Date 13/12/17

Signature et cachet

Zone Industlaccq

RD 817

64170 LACQ

A remplir par l'installation de destination

10. Expédition reçue à l'installation de destination

 N° SIRET 34354136300010
 NOM SIAP BASSENS
 ADRESSE Boulevard de l'industrie
 33530 BASSENS
 Personne à contacter : Philippe CORNE

 Quantité réelle présentée : 0,127 tonne(s)
 Date de présentation : 04/01/2018

 Lot Accepté : non

 Motif de refus : Signature et cachet :

 Signataire : VC p.o. M. GUILLE-PHOTIN
 Date : 04/01/2018

11. Réalisation de l'opération :

Code D/R : R1

Description : Utilisation principale comme combustible ou autre moyen de produire de l'énergie

Je soussigné certifie que l'opération ci-dessus a été effectuée

NOM : p.o. M. GUILLE-PHOTIN Signature et cachet :

date : 09/01/2018



VECLIASDSD090000658E1801008188894318SIRIUS

12. Destination ultérieure prévue (dans le cadre d'une transformation ou d'un traitement aboutissant à des déchets dont la provenance reste identifiable le nouveau bordereau sera accompagné de l'annexe 2 du formulaire CERF N° 12571*01):

 Traitement prévu (code D/R) :
 N° SIRET :
 NOM :
 Adresse :

 Personne à contacter :
 Tél :
 Mèl :
 Fax :

 BSD: 0062 CAP: B1403296
 centre: 0006
 Mouvement: BE18010081
 Ligne: 889431


**Bordereau de suivi des déchets (suite)**

Page n° /

N° du bordereau de rattachement : **BSD-CHAMP-REHAB-URT/SC/SMG-2017-0062****- À REMPLIR EN CAS D'ENTREPOSAGE PROVISOIRE OU DE RECONDITIONNEMENT -**

13. Réception dans l'installation d'entreposage ou de reconditionnement N° SIRET : 7101 1980 203 0125 14 NOM : SUEZ RV SUD OUEST Adresse : Av. Paul GELAS Zone de fret 64490 NOUJERRE Quantité présentée : <input checked="" type="checkbox"/> réelle <input type="checkbox"/> estimée tonne(s) Date de présentation : 13/12/17 Lot accepté : <input checked="" type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non Motif de refus : SUEZ RV Sud Ouest Agence Atlantique Secteur Adour Pyrénées - DEEE Zone de Fret 64990 NOUJERRE et cachet : Tél. : 05 59 42 63 30 - Fax : 05 59 42 63 31 SIRET : 701 980 203 00254	14. Installation de destination prévue N° SIRET : 3163 5911 3163 0001 01 NOM : SIAP Adresse : Rd. de l'industrie BARENS 33565 CARBON BLANC CEDEX FRANCE Tél. : 05 57 77 6550 Fax : 05 57 77 6555 Mél : Personne à contacter : N° de CAP (le cas échéant) : Opération d'élimination / valorisation prévue (code D/R) : R1 Cadre 14 rempli par : <input type="checkbox"/> Émetteur du bordereau (cf cadre 1) <input checked="" type="checkbox"/> Installation d'entreposage ou de reconditionnement (cf cadre 13)
---	---

15. Mentions au titre des règlements ADR, RID, ADN, IMDG (le cas échéant) :
(à remplir en cas de reconditionnement uniquement)

UN 125 DECHET DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT SOLIDE ORGANIQUE DURABLE, N.S.A., 4, III

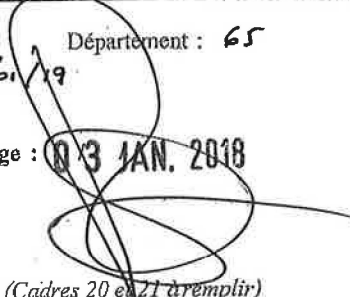
16. Conditionnement : benne citerne GRV fût autre (préciser) Nombre de colis :

(à remplir en cas de reconditionnement uniquement)


17. Quantité réelle estimée **0,26 tonne(s)**
(à remplir en cas de reconditionnement uniquement)

18. Collecteur-transporteur après entreposage ou reconditionnement

N° SIREN : **5211 1219 7124**
 NOM : **BARCOS**
 Adresse : **51, rue des Chènes 65380 LANNE**
 Tél. : **0559 55 73 33**
 Fax :
 Mél :
 Personne à contacter :

Récépissé n° **65.012** Département : **65**
 Limite de validité : **14/01/19**
 Mode de transport :
 Date de la prise en charge : **03 JAN. 2018**
 Signature : 
 Transport multimodal (Cadres 20 et 21 à remplir)

19. Déclaration de l'exploitant du site d'entreposage ou de reconditionnement :
Je soussigné certifie que les renseignements portés ci-dessus sont exacts et établis de bonne foi.

NOM : Date : **2/2 DEC. 2017** Signature et cachet : 

SUEZ RV Sud Ouest
Agence Atlantique
Secteur Adour Pyrénées - DEEE
Zone de Fret
64990 NOUJERRE
Tél. : 05 59 42 63 30 - Fax : 05 59 42 63 31
SIRET : 701 980 203 00254

- À REMPLIR EN CAS DE TRANSPORT MULTIMODAL -

20. Collecteur-transporteur n°

N° SIREN : [] [] [] [] [] [] [] [] [] []
 NOM :
 Adresse :
 Tél. : Fax :
 Mél :
 Personne à contacter :

Récépissé N° : Département :
 Limite de validité :
 Mode de transport :
 Date de prise en charge : / /
 Signature :

21. Collecteur-transporteur n°

N° SIREN : [] [] [] [] [] [] [] [] [] []
 NOM :
 Adresse :
 Tél. : Fax :
 Mél :
 Personne à contacter :

Récépissé N° : Département :
 Limite de validité :
 Mode de transport :
 Date de prise en charge : / /
 Signature :



A remplir par l'émetteur du Bordereau

Bordereau n° : BSD-Champ-REHAB-Urt/SC/SMG-2017-0063

1. Emetteur du bordereau

 Producteur du dechet

N° Siret : 409 160 132 00026

Nom : TEPF

Adresse : RETIA - ZI Industlaccq - RD 817
64170 Lacq

Tél : 05.59.92.20.05 Fax : 05.59.92.24.31

Contact : Vincent DOUARD

Mail : vincent.douard@total.com

2. Installation de destination ou entreposage ou reconditionnement prévue

Entreposage provisoire ou reconditionnement

 Oui (cadres 13 à 19 à remplir) Non

Siret : 70198020300254

Nom : Suez RV Sud-Ouest

Adresse : Av. paul Gelos Zone de fret
64990 Mouguerre

Tél : 0559426330

Personne à contacter BRU Philippe

N°CAP (le cas échéant): 0 103 56 92

Option d'élimination / valorisation prévue (code D/R)



1156925

3. dénomination du déchet

Rubrique déchet : 17 04 09*

Consistance :

 Solide Liquide Gazeux

Dénomination usuelle : Déchets métalliques contaminés par des substances dangereuses

4. Mentions au titre des règlements ADR, RID, ADN, IMDG (le cas échéant)

UN 1325 déchet dangereux pour l'environnement solide organique inflammable, N.S.A, 4,1, III

5. Conditionnement

 benne citerne GRV fût Autre (préciser)

Nb Colis :

6. Quantité

 réelle estimée

3,260 T

7. Négociant (le cas échéant)

Siret :

Nom :

Adresse :

Récépissé N° :

Limite validité

Personne à contacter

Tél :

Mail :

Département

Fax :

A remplir par le Collecteur-Transporteur

8. Collecteur-transporteur

Siret : 70198020300254

Nom : Suez RV Sud-Ouest

Adresse : Av. paul Gelos Zone de fret
64990 Mouguerre

tel : 0559426330

Maill :

Personne à contacter BRU Philippe

Récépissé N° :

201600809

Limite validité

13/10/2021

Mode de transport

Route

Date de prise en charge

13.12.2017

Signature

 Transport multimodal (cadres 20 et 21 à remplir)

Déclaration générale de l'émetteur du bordereau

9. déclaration générale de l'émetteur du bordereau

Je soussigné certifie que les renseignements portés dans les cadres ci-dessus sont exacts et établis de bonne foi.

Nom : DELYS Jean-Charles

Date 13/12/17

Signature Zone Industlaccq

RD 817

64170 LACQ

Tél. 05 59 92 20 05

A remplir par l'installation de destination

10. Expédition reçue à l'installation de destination

Siret : 332 838 053 000 62

Nom : SEDA - CHAMPTEUSSE K1

Adresse : route de Sceaux
49220 seCHAMPTEUSE / BACONNE

Personne à contacter ANCEL Eric

Qte Reelle Presentée :

tonne(s)

Date Presentation:

Lot Accepté

 Oui Non

Nom

Date

Signature et cachet

SEDA

Route de Sceaux

49220 CHAMPTEUSSE SUR-BACONNE

Tél. 02 41 95 13 26 / 02 41 95 13 71

SIRET 322 838 053 00062

11. Réalisation de l'opération

Code D/R :

Description :

Je soussigné certifie que l'opération ci-dessus a été effectuée

Nom

Date

Signature et cachet

DS
stock

E. Allier

29/12/17

SEDA

Route de Sceaux

49220 CHAMPTEUSSE SUR-BACONNE

Tél. 02 41 95 13 26 / 02 41 95 13 71

SIRET 322 838 053 00062

12. Destination ultérieure prévue

(dans le cas d'une transformation ou d'un traitement aboutissant à des décisions dont la provenance reste identifiable le nouveau bordereau sera accompagné de l'annexe 2 du formulaire CERFA n° 12571*01)

Siret :

Nom :

Adresse :

personne à contacter :

tél :

Mail :

**Bordereau de suivi des déchets**

- À REMPLIR PAR L'ÉMETTEUR DU BORDEREAU -

Bordereau n° BSD-Champ-Rehab-URT/SC/SMG-2017-0064	
1. Émetteur du bordereau <input checked="" type="checkbox"/> Producteur du déchet <input type="checkbox"/> Collecteur de petites quantités de déchets relevant d'une même rubrique (joindre annexe 1) <input type="checkbox"/> Personne ayant transformé ou réalisé un traitement dont la provenance des déchets reste identifiable (joindre annexe 2) <input type="checkbox"/> Autre détenteur N° SIRET : 409 1160 132 00026 NOM : TEPF Adresse : ZI INDUSLACQ - RD817 64170 LACQ Tél. 05 59 92 20 05 Fax : 05 59 92 24 31 Mél : vincent.douart@total.com Personne à contacter M.Vincent Douard	2. Installation de destination ou d'entreposage ou de reconditionnement prévue Entreposage provisoire ou reconditionnement <input type="checkbox"/> oui (cadres 13 à 19 à remplir) <input checked="" type="checkbox"/> non N° SIRET : 334 055 183 00035 NOM : SECHE Eco Industrie Adresse : Route d'Abidos au lieu dit « l'Usine » 64170 LACQ Tél. : 02 43 59 60 84 Fax : 02 43 59 60 25 Mél : Personne à contacter : N° de CAP (le cas échéant) : TLB1801190074 Opération d'élimination / valorisation prévue (code D/R) : D 8
3. Dénomination du déchet Rubrique déchet : 17 05 04 U Dénomination usuelle : TERRES POLLUEES HYDROCARBURES Consistance : <input checked="" type="checkbox"/> solide <input type="checkbox"/> liquide <input type="checkbox"/> gazeux	
4. Mentions au titre des règlements ADR, RID, ADN, IMDG (le cas échéant)	
5. Conditionnement : <input checked="" type="checkbox"/> benne <input type="checkbox"/> citerne <input type="checkbox"/> GRV <input type="checkbox"/> fût <input type="checkbox"/> autre (préciser)	
6. Quantité <input checked="" type="checkbox"/> réelle <input type="checkbox"/> estimée 2,265 tonne(s)	
7. Négociant (le cas échéant) N° SIREN : <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> NOM : Adresse : Récépissé n° : Limite de validité : Personne à contacter : Tél. : Mél : Département : Fax :	

- À REMPLIR PAR LE COLLECTEUR-TRANSPORTEUR -

8. Collecteur-transporteur N° SIREN : 704 930 023 NOM : SITA Sud Ouest (Suez) et V Adresse : 21 de l'Industrie 64990 MOUNIERRE Tél. : 05 59 42 63 31 Fax : 05 59 42 63 31 Mél : dorothee.advice@sitafre Personne à contacter : Dorothee Advice	Récépissé n° : 2016 0809 Département : 64 Limite de validité : 13/01/2018 Mode de transport : Par Route Date de prise en charge : 13/01/2018 Signature : <input type="checkbox"/> Transport multimodal (Cadres 20 et 21 à remplir)
--	--

- DÉCLARATION GÉNÉRALE DE L'ÉMETTEUR DU BORDEREAU

9. Déclaration générale de l'émetteur du bordereau : Je soussigné certifie que les renseignements portés dans les cadres ci-dessus sont exacts et établis de bonne foi. NOM : PINEAU Clément Date : 25-01-2018 Signature et cachet :	Signature et cachet : Zone Industrielle RD 817 64170 LACQ Tél. 05 59 92 20 05
---	---

- À REMPLIR PAR L'INSTALLATION DE DESTINATION -

10. Expédition reçue à l'installation de destination N° SIRET : <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> NOM : Séché éco-industries Adresse : Séché global solutions RCS 334 055 183 Route d'Abidos - 64170 LACQ Tél : 05 59 21 94 86 - Fax : 05 59 21 94 86 Personne à contacter : Quantité réelle présentée (tonne(s)) : 2,260 T Date de présentation : 26 JAN. 2018 Lot accepté : <input checked="" type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non Motif de refus : Signature : Date : 26 JAN. 2018	11. Réalisation de l'opération : Code D/R : Description : Je soussigné certifie que l'opération ci-dessus a été effectuée NOM : Date : / / Signature et cachet :
12. Destination ultérieure prévue (dans le cas d'une transposition ou d'un traitement aboutissant à des déchets dont la provenance reste identifiable le nouveau bordereau sera accompagné de l'annexe 2 du formulaire CERFA n°12571-09/09/09) Traitements prévus (code D/R) : N° SIRET : <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> NOM : Séché éco-industries Adresse : Route d'Abidos - 64170 LACQ Tél. : 05 59 21 94 86 - Fax : 05 59 21 94 86 Personne à contacter : Tél. : Mél : Fax :	

COMMUNE LACQ AUDEJOS
Route d'Abidos
64170 LACQ

Bon de Livraison

S.A.Sau Capital de 2 011376,00 EUR
SIRET : NAF :
Tél : 06.24.92.55.12
Fax :

. SUEZ RV
3245 ROUTE DE NORTHON

40390 ST MARTIN DE SEIGNANX

Demande de service : SEL-005023		N° Contrat : SEL-000070/001		Ref Client : FR64LA0118		Date : 26/01/2018	
Code produit	Désignation					Quantité	
1TERREPOL	TERRES POLLUEES					2,260 TO	
N° Lot :	Norme CEE : 170504 terres et cailloux autres que ceux visés à la rubrique 17 05 03						
	Producteur : SOCIETE TOTAL E ET P FRANCE 64170 LACQ						
	N° BSD : URT/SC/SMG-2017-0064						
	Transporteur : SITA Sud-Ouest 17300 ROCHEFORT						
	Conditionnement : Vrac Benne (& Fds Mouvant) ** TLB1801190074 **						
	Ref Chantier : 64 URT						
	Poids Brut : 9.960 tonnes	Pesée N° : 0	Bascule A	Camion : CZ942NX			
		Entrée le	26/01/2018	à 09:45			
	Tare : 7.700 tonnes	Pesée N° : 0	Bascule A	Camion : CZ942NX			
		Sortie le	26/01/2018	à 09:45			

Vir. 45 jours FDM date de fact

En cas de paiement à une date antérieure à celle mentionnée sur la facture l'escompte est de zéro.
Toute somme non payée à l'échéance porte intérêts au taux égal à une fois et demi le taux de l'intérêt légal.
En cas de litige , seul le tribunal de Commerce de sera compétent.

COMMUNE LACQ AUDEJOS
Route d'Abidos
au lieu dit « l'Usine »
64170 LACQ
Tél : 02.43.59.60.84
Fax : 02.43.59.60.25

SOCIETE TOTAL E ET P FRANCE

RETIA ZONE INDUS LACQ
RD817
64170 LACQ

CHANGE, le 19/01/2018

CERTIFICAT D'ACCEPTATION PREALABLE:

N° TLB1801190074

Valable du 19/01/2018 au 18/01/2019

Contrat : SEL-000070/001

Cllent facturé : SUEZ RV

En réponse à votre demande concernant le traitement de votre produit et après examen de votre dossier, nous avons le plaisir de vous confirmer notre accord pour prendre en charge ce déchet aux conditions suivantes :

Appellation du déchet : TERRES POLLUEES

Code nomenclature européen : 170504

Quantité prévue (T) : 5,000

Conditionnement : Vrac Benne (& Fds Mouvant)

Traitement prévu :

Référence labo : 181799

Information sécurité :

Mention de danger :

Ce certificat ne vaut que pour le produit identifié par votre fiche d'identification préalable et/ou l'échantillon correspondant. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale.

Conformément à l'arrêté préfectoral

En cas de non-conformité à la livraison, Séché Eco-Industrie Lacq serait dans l'obligation de refuser le lot concerné.

Le traitement prévu est susceptible de changer en fonction des contraintes d'exploitation

Service Acceptation



Annexe J Localisation du point de rejet, analyses du milieu récepteur et bordereaux d'analyses des eaux traitées avant rejet



Localisation de l'unité de traitement et du point de rejet

Analyses au droit du point de rejet

RESULTATS		EAU SUPERFICIELLE		SEDIMENT	
		Fossé état initial	Fossé état final	Fossé état initial	Fossé état final
matière sèche	% massique			66,2	65,8
COMPOSES AROMATIQUES VOLATILS					
benzène	µg/l	<0.2	<0.2	<0.05	<0.05
toluène	µg/l	<0.2	<0.2	<0.05	<0.05
éthylbenzène	µg/l	<0.2	<0.2	<0.05	<0.05
orthoxyène	µg/l	<0.1	<0.1	<0.05	<0.05
para- et métaxyène	µg/l	<0.2	<0.2	<0.05	<0.05
xylènes	µg/l	<0.30	<0.30	<0.10	<0.10
BTEX totaux	µg/l	<1	<1	<0.25	<0.25
naphtalène	µg/l	<0.8	<0.8	<0.05	<0.05
HYDROCARBURES TOTAUX					
fraction C5-C6	µg/l	<10	<10	<5.6	<5.7
fraction C6-C8	µg/l	<10	<10	<5.6	<5.7
fraction C8-C10	µg/l	<10	<10	<5.6	<5.7
fraction C10-C12	µg/l	<5	<5	<5.6	7,5
fraction C12-C16	µg/l	<5	<5	<20	<20
fraction C16-C21	µg/l	<5	<5	<10	<10
fraction C21-C40	µg/l	<5	<5	<10	<10
Hydrocarbures Volatils C5-C10	µg/l	<30	<30	<10	<10
hydrocarbures totaux C10-C40	µg/l	<20	<20	<30	<30



Rapport d'analyse

BURGEAP RETIA
Florent BARBAULT
Parc Technologique du canal
17 rue Hermes
F-31520 RAMONVILLE SAINT AGNE

Page 1 sur 5

Votre nom de Projet : Etat 0 - rejet UTE
Votre référence de Projet : AMO URT(64) - CESISO172667
Référence du rapport ALcontrol : 12652123, version: 1

Rotterdam, 03-11-2017

Cher(e) Madame/ Monsieur,

Veillez trouver ci-joint les résultats des analyses effectuées en laboratoire pour votre projet AMO URT(64) - CESISO172667.

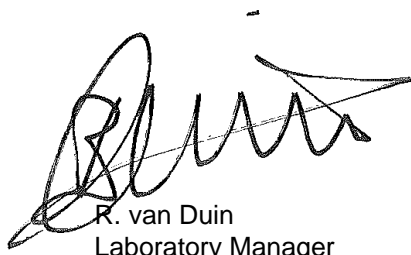
Le rapport reprend les descriptions des échantillons, le nom de projet et les analyses que vous avez indiqués sur le bon de commande. Les résultats rapportés se réfèrent uniquement aux échantillons analysés.

Ce rapport est constitué de 5 pages dont chromatogrammes si prévus, références normatives, informations sur les échantillons. Dans le cas d'une version 2 ou plus élevée, toute version antérieure n'est pas valable. Toutes les pages font partie intégrante de ce rapport, et seule une reproduction de l'ensemble du rapport est autorisée.

En cas de questions et/ou remarques concernant ce rapport, nous vous prions de contacter notre Service Client.

Toutes les analyses sont réalisées par Alcontrol B.V., Steenhouwerstraat 15, Rotterdam, Pays Bas. Les analyses sous-traitées ou celles réalisées par les laboratoires ALcontrol en France (99-101 Avenue Louis Roche, Gennevilliers, France) ou en Espagne (Cerdanya 44, El Prat de Llobregat) sont indiquées sur le rapport.

Veillez recevoir, Madame/ Monsieur, l'expression de nos cordiales salutations.



R. van Duin
Laboratory Manager



BURGEAP RETIA
Florent BARBAULT

Rapport d'analyse

Projet Etat 0 - rejet UTE
Référence du projet AMO URT(64) - CESISO172667
Réf. du rapport 12652123 - 1

Date de commande 31-10-2017
Date de début 31-10-2017
Rapport du 03-11-2017

Code	Matrice	Réf. échantillon
001	Sol	REJET E0 (SOL)

Analyse	Unité	Q	001
matière sèche	% massique Q		66.2
<i>COMPOSES AROMATIQUES VOLATILS</i>			
benzène	mg/kg MS	Q	<0.05
toluène	mg/kg MS	Q	<0.05
éthylbenzène	mg/kg MS	Q	<0.05
orthoxyène	mg/kg MS	Q	<0.05
para- et métaxyène	mg/kg MS	Q	<0.05
xyènes	mg/kg MS	Q	<0.10
BTEX totaux	mg/kg MS	Q	<0.25
naphtalène	mg/kg MS	Q	<0.05
<i>HYDROCARBURES TOTAUX</i>			
fraction C10-C12	mg/kg MS		<5.6 ¹⁾
fraction C12-C16	mg/kg MS		<5.6 ¹⁾
fraction C16-C21	mg/kg MS		<5.6 ¹⁾
fraction C21-C40	mg/kg MS		<5.6 ¹⁾
hydrocarbures totaux C10-C40	mg/kg MS	Q	<20
alcanes volatils C5-C6	mg/kg MS		<10
alcanes volatils C6-C8	mg/kg MS		<10
alcanes volatils C8-C10	mg/kg MS		<10
alcanes volatils C5-C10	mg/kg MS		<30

Les analyses notées Q sont accréditées par le RvA.

Paraphe :





BURGEAP RETIA
Florent BARBAULT

Rapport d'analyse

Page 3 sur 5

Projet Etat 0 - rejet UTE
Référence du projet AMO URT(64) - CESISO172667
Réf. du rapport 12652123 - 1

Date de commande 31-10-2017
Date de début 31-10-2017
Rapport du 03-11-2017

Commentaire

1 Limite de quantification élevée en raison d'une faible matière sèche.

Paraphe :



BURGEAP RETIA
Florent BARBAULT

Rapport d'analyse

Page 4 sur 5

Projet Etat 0 - rejet UTE
Référence du projet AMO URT(64) - CESISO172667
Réf. du rapport 12652123 - 1

Date de commande 31-10-2017
Date de début 31-10-2017
Rapport du 03-11-2017

Code	Matrice	Réf. échantillon
002	Eau souterraine	REJET EO (EAU)

Analyse	Unité	Q	002
---------	-------	---	-----

COMPOSES AROMATIQUES VOLATILS

benzène	µg/l	Q	<0.2
toluène	µg/l	Q	<0.2
éthylbenzène	µg/l	Q	<0.2
orthoxyène	µg/l	Q	<0.1
para- et métaxyène	µg/l	Q	<0.2
xylènes	µg/l	Q	<0.30
BTEX totaux	µg/l	Q	<1
naphtalène	µg/l	Q	<0.8

HYDROCARBURES TOTAUX

fraction C5-C6	µg/l		<10
fraction C6-C8	µg/l		<10
fraction C8-C10	µg/l		<10
fraction C10-C12	µg/l		<5
fraction C12-C16	µg/l		<5
fraction C16-C21	µg/l		<5
fraction C21-C40	µg/l		<5
Hydrocarbures Volatils C5-C10	µg/l	Q	<30
hydrocarbures totaux C10-C40	µg/l	Q	<20

Les analyses notées Q sont accréditées par le RvA.

Paraphe :



BURGEAP RETIA
Florent BARBAULT

Rapport d'analyse

Page 5 sur 5

Projet Etat 0 - rejet UTE
Référence du projet AMO URT(64) - CESISO172667
Réf. du rapport 12652123 - 1Date de commande 31-10-2017
Date de début 31-10-2017
Rapport du 03-11-2017

Analyse	Matrice	Référence normative
matière sèche	Sol	Equivalent à ISO 11465 et equivalent à NEN-EN 15934 (prétraitement de l'échantillon conforme à NF-EN 16179). Sol (AS3000): Conforme à AS3010-2 et équivalente à NEN-EN 15934
benzène	Sol	Méthode interne, headspace GCMS
toluène	Sol	Idem
éthylbenzène	Sol	Idem
orthoxyène	Sol	Idem
para- et métaxyène	Sol	Idem
xylènes	Sol	Idem
BTEX totaux	Sol	Idem
naphtalène	Sol	Idem
fraction C10-C12	Sol	Méthode interne (extraction acétone hexane, purification, analyse par GC-FID)
fraction C12-C16	Sol	Idem
fraction C16-C21	Sol	Idem
fraction C21-C40	Sol	Idem
hydrocarbures totaux C10-C40	Sol	Conforme à NEN-EN-ISO 16703
alcanes volatils C5-C6	Sol	Méthode interne, extraction methanol, analyse par GC/MS
alcanes volatils C6-C8	Sol	Idem
alcanes volatils C8-C10	Sol	Idem
alcanes volatils C5-C10	Sol	Idem
benzène	Eau souterraine	Méthode interne, headspace GCMS
toluène	Eau souterraine	Idem
éthylbenzène	Eau souterraine	Idem
orthoxyène	Eau souterraine	Idem
para- et métaxyène	Eau souterraine	Idem
xylènes	Eau souterraine	Idem
BTEX totaux	Eau souterraine	Idem
naphtalène	Eau souterraine	Idem
fraction C5-C6	Eau souterraine	Méthode interne, analyse par GC/MS
fraction C6-C8	Eau souterraine	Idem
fraction C8-C10	Eau souterraine	Idem
Hydrocarbures Volatils C5-C10	Eau souterraine	Méthode interne, headspace GCMS
hydrocarbures totaux C10-C40	Eau souterraine	Méthode interne (extraction hexane, analyse par GC-FID)

Code	Code barres	Date de réception	Date prélèvement	Flaconnage
001	V7392785	31-10-2017	30-10-2017	ALC201
002	S9225669	31-10-2017	30-10-2017	ALC237
002	G6224163	31-10-2017	30-10-2017	ALC236

Paraphe : 



Rapport d'analyse

BURGEAP RETIA
Florent BARBAULT
Parc Technologique du canal
17 rue Hermes
F-31520 RAMONVILLE SAINT AGNE

Page 1 sur 6

Votre nom de Projet : Etat final - rejet UTE
Votre référence de Projet : AMO URT(64) - CESISO172667
Référence du rapport ALcontrol : 12655375, version: 1

Rotterdam, 09-11-2017

Cher(e) Madame/ Monsieur,

Veillez trouver ci-joint les résultats des analyses effectuées en laboratoire pour votre projet AMO URT(64) - CESISO172667.

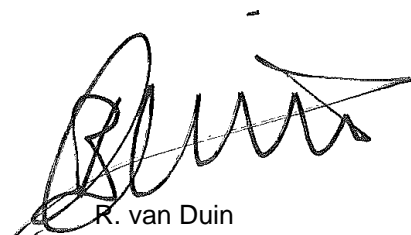
Le rapport reprend les descriptions des échantillons, le nom de projet et les analyses que vous avez indiqués sur le bon de commande. Les résultats rapportés se réfèrent uniquement aux échantillons analysés.

Ce rapport est constitué de 6 pages dont chromatogrammes si prévus, références normatives, informations sur les échantillons. Dans le cas d'une version 2 ou plus élevée, toute version antérieure n'est pas valable. Toutes les pages font partie intégrante de ce rapport, et seule une reproduction de l'ensemble du rapport est autorisée.

En cas de questions et/ou remarques concernant ce rapport, nous vous prions de contacter notre Service Client.

Toutes les analyses sont réalisées par Alcontrol B.V., Steenhouwerstraat 15, Rotterdam, Pays Bas. Les analyses sous-traitées ou celles réalisées par les laboratoires ALcontrol en France (99-101 Avenue Louis Roche, Gennevilliers, France) ou en Espagne (Cerdanya 44, El Prat de Llobregat) sont indiquées sur le rapport.

Veillez recevoir, Madame/ Monsieur, l'expression de nos cordiales salutations.



R. van Duin
Laboratory Manager



BURGEAP RETIA
Florent BARBAULT

Rapport d'analyse

Page 2 sur 6

Projet Etat final - rejet UTE
Référence du projet AMO URT(64) - CESISO172667
Réf. du rapport 12655375 - 1

Date de commande 03-11-2017
Date de début 06-11-2017
Rapport du 09-11-2017

Code	Matrice	Réf. échantillon
001	Sol	E.FINAL REJET (SOL)

Analyse	Unité	Q	001
---------	-------	---	-----

matière sèche	% massique Q		65.8
---------------	--------------	--	------

COMPOSES AROMATIQUES VOLATILS

benzène	mg/kg MS	Q	<0.05
toluène	mg/kg MS	Q	<0.05
éthylbenzène	mg/kg MS	Q	<0.05
orthoxyène	mg/kg MS	Q	<0.05
para- et métaxyène	mg/kg MS	Q	<0.05
xyènes	mg/kg MS	Q	<0.10
BTEX totaux	mg/kg MS	Q	<0.25
naphtalène	mg/kg MS	Q	<0.05

HYDROCARBURES TOTAUX

fraction C10-C12	mg/kg MS		<5.7 ¹⁾
fraction C12-C16	mg/kg MS		<5.7 ¹⁾
fraction C16-C21	mg/kg MS		<5.7 ¹⁾
fraction C21-C40	mg/kg MS		7.5
hydrocarbures totaux C10-C40	mg/kg MS	Q	<20
alcanes volatils C5-C6	mg/kg MS		<10
alcanes volatils C6-C8	mg/kg MS		<10
alcanes volatils C8-C10	mg/kg MS		<10
alcanes volatils C5-C10	mg/kg MS		<30

Les analyses notées Q sont accréditées par le RvA.

Paraphe :





BURGEAP RETIA
Florent BARBAULT

Rapport d'analyse

Page 3 sur 6

Projet Etat final - rejet UTE
Référence du projet AMO URT(64) - CESISO172667
Réf. du rapport 12655375 - 1

Date de commande 03-11-2017
Date de début 06-11-2017
Rapport du 09-11-2017

Commentaire

1 Limite de quantification élevée en raison d'une faible matière sèche.

Paraphe :





BURGEAP RETIA
Florent BARBAULT

Rapport d'analyse

Page 4 sur 6

Projet Etat final - rejet UTE
Référence du projet AMO URT(64) - CESISO172667
Réf. du rapport 12655375 - 1

Date de commande 03-11-2017
Date de début 06-11-2017
Rapport du 09-11-2017

Code	Matrice	Réf. échantillon
002	Eau souterraine	E.FINAL REJET (EAU)

Analyse	Unité	Q	002
---------	-------	---	-----

COMPOSES AROMATIQUES VOLATILS

benzène	µg/l	Q	<0.2
toluène	µg/l	Q	<0.2
éthylbenzène	µg/l	Q	<0.2
orthoxyène	µg/l	Q	<0.1
para- et métaxyène	µg/l	Q	<0.2
xylènes	µg/l	Q	<0.30
BTEX totaux	µg/l	Q	<1
naphtalène	µg/l	Q	<0.8

HYDROCARBURES TOTAUX

fraction C5-C6	µg/l		<10
fraction C6-C8	µg/l		<10
fraction C8-C10	µg/l		<10
fraction C10-C12	µg/l		<5
fraction C12-C16	µg/l		<5
fraction C16-C21	µg/l		<5
fraction C21-C40	µg/l		<5
Hydrocarbures Volatils C5-C10	µg/l	Q	<30
hydrocarbures totaux C10-C40	µg/l	Q	<20

Les analyses notées Q sont accréditées par le RvA.

Paraphe :





BURGEAP RETIA
Florent BARBAULT

Rapport d'analyse

Page 5 sur 6

Projet Etat final - rejet UTE
Référence du projet AMO URT(64) - CESISO172667
Réf. du rapport 12655375 - 1

Date de commande 03-11-2017
Date de début 06-11-2017
Rapport du 09-11-2017

Analyse	Matrice	Référence normative
matière sèche	Sol	Equivalent à ISO 11465 et equivalent à NEN-EN 15934 (prétraitement de l'échantillon conforme à NF-EN 16179). Sol (AS3000): Conforme à AS3010-2 et équivalente à NEN-EN 15934
benzène	Sol	Méthode interne, headspace GCMS
toluène	Sol	Idem
éthylbenzène	Sol	Idem
orthoxyène	Sol	Idem
para- et métaxyène	Sol	Idem
xylènes	Sol	Idem
BTEX totaux	Sol	Idem
naphtalène	Sol	Idem
fraction C10-C12	Sol	Méthode interne (extraction acétone hexane, purification, analyse par GC-FID)
fraction C12-C16	Sol	Idem
fraction C16-C21	Sol	Idem
fraction C21-C40	Sol	Idem
hydrocarbures totaux C10-C40	Sol	Conforme à NEN-EN-ISO 16703
alcanes volatils C5-C6	Sol	Méthode interne, extraction methanol, analyse par GC/MS
alcanes volatils C6-C8	Sol	Idem
alcanes volatils C8-C10	Sol	Idem
alcanes volatils C5-C10	Sol	Idem
benzène	Eau souterraine	Méthode interne, headspace GCMS
toluène	Eau souterraine	Idem
éthylbenzène	Eau souterraine	Idem
orthoxyène	Eau souterraine	Idem
para- et métaxyène	Eau souterraine	Idem
xylènes	Eau souterraine	Idem
BTEX totaux	Eau souterraine	Idem
naphtalène	Eau souterraine	Idem
fraction C5-C6	Eau souterraine	Méthode interne, analyse par GC/MS
fraction C6-C8	Eau souterraine	Idem
fraction C8-C10	Eau souterraine	Idem
Hydrocarbures Volatils C5-C10	Eau souterraine	Méthode interne, headspace GCMS
hydrocarbures totaux C10-C40	Eau souterraine	Méthode interne (extraction hexane, analyse par GC-FID)

Code	Code barres	Date de réception	Date prélèvement	Flaconnage
001	V7392764	04-11-2017	03-11-2017	ALC201
002	G6224162	04-11-2017	03-11-2017	ALC236
002	S9225675	04-11-2017	03-11-2017	ALC237

Paraphe :





BURGEAP RETIA
Florent BARBAULT

Rapport d'analyse

Page 6 sur 6

Projet Etat final - rejet UTE
Référence du projet AMO URT(64) - CESISO172667
Réf. du rapport 12655375 - 1

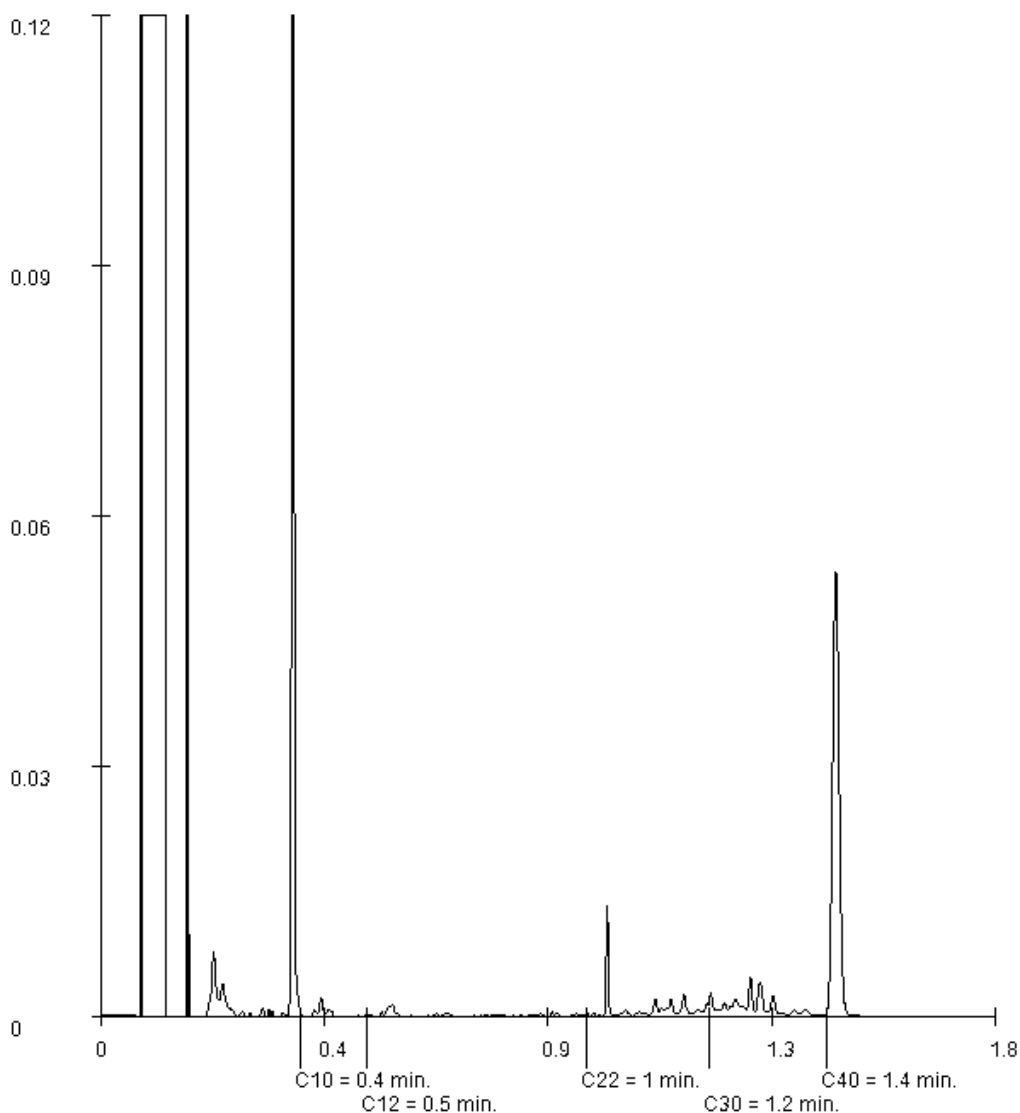
Date de commande 03-11-2017
Date de début 06-11-2017
Rapport du 09-11-2017

Référence de l'échantillon: 001
Information relative aux échantillons E.FINAL REJET (SOL)

Détermination de la chaîne de carbone

essence	C9-C14
kérosène et pétrole	C10-C16
diesel et gazole	C10-C28
huile de moteur	C20-C36
mazout	C10-C36

Les pics C10 et C40 sont introduits par le laboratoire et sont utilisés comme étalons internes.



Paraphe :



Contrôle de la qualité des eaux aux issues de l'unité de traitement préalable au rejet vers le milieu naturel – Bordereaux d'analyses du laboratoire

EUROFINS ANALYSES POUR L'ENVIRONNEMENT FRANCE SAS

GRS VALTECH
Monsieur Fabien BESNARD
Les Cayols
577 Avenue des Roseaux
13320 BOUC BEL AIR

RAPPORT D'ANALYSE

Dossier N° : 17E101952

Version du : 09/11/2017

N° de rapport d'analyse : AR-17-LK-125614-01

Date de réception : 03/11/2017

Référence Dossier :

Référence Commande : 0060018

Coordinateur de projet client : Stéphanie André / StephanieAndre@eurofins.com / +33 3 88 02 33 85

N° Ech	Matrice	Référence échantillon
001	Eau souterraine (ESO)	ET

RAPPORT D'ANALYSE
Dossier N° : 17E101952

Version du : 09/11/2017

N° de rapport d'analyse : AR-17-LK-125614-01

Date de réception : 03/11/2017

Référence Dossier :

Référence Commande : 0060018

N° Echantillon

001

Référence client :

ET

Matrice :

ESO

Date de prélèvement :

31/10/2017

Date de début d'analyse :

06/11/2017

Hydrocarbures totaux
LS308 : Indice hydrocarbures (C10-C40) – 4 tranches

Indice Hydrocarbures (C10-C40)	mg/l	*	0.663
HCT (nC10 - nC16) (Calcul)	mg/l		0.131
HCT (>nC16 - nC22) (Calcul)	mg/l		0.168
HCT (>nC22 - nC30) (Calcul)	mg/l		0.213
HCT (>nC30 - nC40) (Calcul)	mg/l		0.151

Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques (HAPs)
LS318 : Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques
(16 HAPs)

Naphtalène	µg/l	*	<0.01
Acénaphthylène	µg/l	*	<0.01
Acénaphthène	µg/l	*	<0.01
Fluorène	µg/l	*	<0.01
Anthracène	µg/l	*	<0.01
Fluoranthène	µg/l	*	<0.01
Pyrène	µg/l	*	<0.01
Benzo-(a)-anthracène	µg/l	*	<0.01
Chrysène	µg/l	*	<0.01
Benzo(b)fluoranthène	µg/l	*	<0.01
Benzo(k)fluoranthène	µg/l	*	<0.01
Benzo(a)pyrène	µg/l	*	<0.0075
Dibenzo(a,h)anthracène	µg/l	*	<0.01
Indeno (1,2,3-cd) Pyrène	µg/l	*	<0.01
Phénanthrène	µg/l	*	<0.01
Benzo(ghi)Pérylène	µg/l	*	<0.01
Somme des HAP	µg/l		<0.16

Composés Volatils
LS326 : BTEX (5 composés)

Benzène	µg/l	*	<0.50
Toluène	µg/l	*	<1.00
Ethylbenzène	µg/l	*	<1.00
o-Xylène	µg/l	*	<1.00
Xylène (méta-, para-)	µg/l	*	<1.00

D : détecté / ND : non détecté

RAPPORT D'ANALYSE

Dossier N° : 17E101952

Version du : 09/11/2017

N° de rapport d'analyse : AR-17-LK-125614-01

Date de réception : 03/11/2017

Référence Dossier :

Référence Commande : 0060018

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 5 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai.

Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

L'information relative au seuil de détection d'un paramètre n'est pas couverte par l'accréditation Cofrac.

Les résultats précédés du signe < correspondent aux limites de quantification, elles sont la responsabilité du laboratoire et fonction de la matrice.

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande.

Pour les résultats issus d'une sous-traitance, les rapports émis par des laboratoires accrédités sont disponibles sur demande.

Laboratoire agréé par le ministre chargé de l'environnement - se reporter à la liste des laboratoires sur le site internet de gestion des agréments du ministère chargé de l'environnement : <http://www.labeau.ecologie.gouv.fr>

Laboratoire agréé pour la réalisation des prélèvements et des analyses terrains et/ou des analyses des paramètres du contrôle sanitaire des eaux – portée détaillée de l'agrément disponible sur demande.

Laboratoire agréé par le ministre chargé des installations classées conformément à l'arrêté du 11 Mars 2010. Mention des types d'analyses pour lesquels l'agrément a été délivré sur : www.eurofins.fr ou disponible sur demande.



Gilles Lacroix
Coordinateur Projets Clients

Annexe technique

Dossier N° : 17E101952

N° de rapport d'analyse : AR-17-LK-125614-01

Emetteur :

Commande EOL :

Nom projet :

Référence commande :

Eau souterraine

Code	Analyse	Principe et référence de la méthode	LQI	Unité	Prestation réalisée sur le site de :
LS308	Indice hydrocarbures (C10-C40) – 4 tranches	GC/FID [Extraction Liquide / Liquide sur prise d'essai réduite] - NF EN ISO 8377-2			Eurofins Analyse pour l'Environnement France
	Indice Hydrocarbures (C10-C40)		0.03	mg/l	
	HCT (nC10 - nC16) (Calcul)		0.008	mg/l	
	HCT (>nC16 - nC22) (Calcul)		0.008	mg/l	
	HCT (>nC22 - nC30) (Calcul)		0.008	mg/l	
	HCT (>nC30 - nC40) (Calcul)	0.008	mg/l		
LS318	Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques (16 HAPs)	GC/MS/MS [Extraction Liquide / Liquide] - NF EN ISO 28540			
	Naphtalène		0.01	µg/l	
	Acénaphthylène		0.01	µg/l	
	Acénaphtène		0.01	µg/l	
	Fluorène		0.01	µg/l	
	Anthracène		0.01	µg/l	
	Fluoranthène		0.01	µg/l	
	Pyrène		0.01	µg/l	
	Benzo-(a)-anthracène		0.01	µg/l	
	Chrysène		0.01	µg/l	
	Benzo(b)fluoranthène		0.01	µg/l	
	Benzo(k)fluoranthène		0.01	µg/l	
	Benzo(a)pyrène		0.0075	µg/l	
	Dibenzo(a,h)anthracène		0.01	µg/l	
	Indeno (1,2,3-cd) Pyrène		0.01	µg/l	
Phénanthrène	0.01	µg/l			
Benzo(ghi)Pérylène	0.01	µg/l			
Somme des HAP		µg/l			
LS326	BTEX (5 composés)	HS - GC/MS - NF ISO 11423-1			
	Benzène		0.5	µg/l	
	Toluène		1	µg/l	
	Ethylbenzène		1	µg/l	
	o-Xylène		1	µg/l	
	Xylène (méta-, para-)		1	µg/l	

Annexe de traçabilité des échantillons

Cette traçabilité recense les flaconnages des échantillons scannés dans EOL sur le terrain avant envoi au laboratoire

Dossier N° : 17E101952

N° de rapport d'analyse : AR-17-LK-125614-01

Emetteur :

Commande EOL :

Nom projet :

Référence commande : 0060018

Eau souterraine

Référence Eurofins	Référence Client	Date&Heure Prélèvement	Code-barre	Nom flacon
17E101952-001	ET			

Annexe K Bordereau d'analyse du laboratoire (revêtement canalisation)

SARL 2CS
Monsieur Renaud DE LA
TEYSSONNIERE
 24 Rue Maubec
 64230 LESCAR

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-17-KC-111538-01
 Dossier N° : 17K036459

Version du : 16/11/2017 4:26
 Date de réception : 14/11/2017

Page 1/1

Date d'analyse : 15/11/2017

Référence Dossier : 17_20696_RETIA_RAAT STATIONS
 DE POMPAGE URT_COMPLÉMENTS DU 06/11/2017

N° éch.	Référence client	Description visuelle de la couche	Technique utilisée	Préparation		Résultats
				Nb	Type	
001	P005 (BIS) - CANALISATION 6" ORIGINELLE - BRAI	Matériau souple bitumineux (noir)	MET *	1	Calcination attaque acide broyage mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées

Méthode d'analyse employée pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :

Microscopie Electronique à Transmission (**MET**) réalisée selon les parties pertinentes de la norme **NFX 43-050**

NB 1 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse.

NB 2 : Le laboratoire a validé sa limite de détection. Il garantit de donner un résultat positif pour les fibres recherchées si leur teneur dans l'échantillon est supérieure ou égale à 0.1% en masse.



Allison Bideplan
 Chef de Groupe

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 1 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud-Ouest

4 Chemin des Maures ,CS 60134

33172 GRADIGNAN CEDEX, FRANCE

Tél: +33 (0) 5 57 96 41 20 - Fax: + 33 3 88 71 47 99 - Site Web: www.eurofins.fr/hdb

S.A.S. au capital de 961 600 € RCS Bordeaux SIRET 795 147 487 00032 TVA FR43 795 147 487 APE 7120B

ACCREDITATION
 N° 1- 5840
 Portée disponible sur
www.cofrac.fr

Annexe L Rapport de contrôle de la qualité des terres végétales d'apport



CARACTERISATION DU STOCK DE TERRE VEGETALE

SITE LA129 – LACQ (64)

RETIA

AQUILA-CONSEIL

11, avenue Pierre SEMARD
ZI la Piche
31600 SEYSSES FRANCE
Tel. : 05 61 41 11 22 - Fax : 05 61 41 02 24

1. Objet

Un stock de terre végétale a été constitué par RETIA à l'extérieur du site LA129 en vue d'un réemploi ultérieur sur les chantiers de réhabilitation des champs de Lacq.

RETIA a confié à AQUILA CONSEIL la caractérisation de ce stock afin de vérifier sa conformité chimique comme matériau de remblayage.

2. Prélèvements

5 échantillons représentatifs ont été réalisés à la chargeuse sur le stockage, soit approximativement 1 prélèvement par 500 m³. Les terres analysées correspondent aux matériaux nouvellement stockés et non à l'ancien andain déjà existant situé en partie est.

La localisation des 5 lots échantillonnés est présentée sur le plan ci-joint.

3. Résultats

Les résultats sont présentés dans le tableau en page suivante et ont été comparés aux seuils ISDI
Ils mettent en évidence :

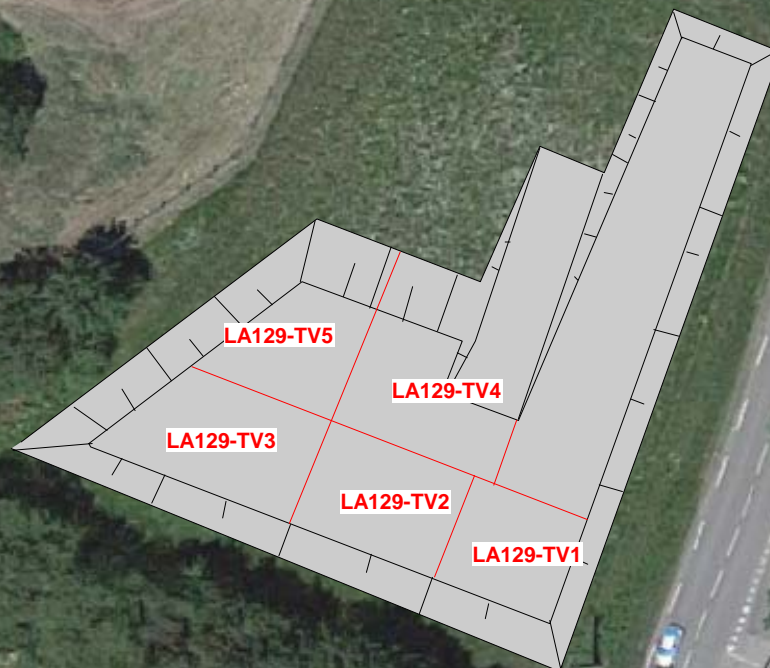
- Des teneurs en métaux conformes au bruit de fond géochimique
- Des teneurs en BTEX, HAP, PCB , C5-C10 et C10-40 toutes inférieures aux seuils de détection labo

Sur la base de ces analyses ces terres végétales sont conformes aux seuils ISDI et peuvent être utilisées en couche de finition sur les chantiers RETIA.

		Seuil ISDI	LA129-TV-1	LA129-TV-2	LA129-TV-3	LA129-TV-4	LA129-TV-5
METAUX							
arsenic	mg/kg MS		15	15	15	16	16
cadmium	mg/kg MS		0.2	0.21	<0.2	<0.2	<0.2
chrome	mg/kg MS		38	35	37	36	36
cuivre	mg/kg MS		18	18	17	16	15
mercure	mg/kg MS		<0.05	<0.05	<0.05	<0.05	<0.05
plomb	mg/kg MS		31	31	31	38	26
nickel	mg/kg MS		26	25	25	26	27
zinc	mg/kg MS		88	89	83	90	84
COMPOSES AROMATIQUES VOLATILS							
benzène	mg/kg MS		<0.05	<0.05	<0.05	<0.05	<0.05
toluène	mg/kg MS		<0.05	<0.05	<0.05	<0.05	<0.05
éthylbenzène	mg/kg MS		<0.05	<0.05	<0.05	<0.05	<0.05
orthoxyène	mg/kg MS		<0.05	<0.05	<0.05	<0.05	<0.05
para- et métaxyène	mg/kg MS		<0.05	<0.05	<0.05	<0.05	<0.05
xylènes	mg/kg MS		<0.10	<0.10	<0.10	<0.10	<0.10
BTEX total	mg/kg MS	6	<0.25	<0.25	<0.25	<0.25	<0.25
HYDROCARBURES AROMATIQUES POLYCY							
naphtalène	mg/kg MS		<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02
acénaphtylène	mg/kg MS		<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02
acénaphène	mg/kg MS		<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02
fluorène	mg/kg MS		<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02
phénanthrène	mg/kg MS		<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02
anthracène	mg/kg MS		<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02
fluoranthène	mg/kg MS		<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02
pyrène	mg/kg MS		<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02
benzo(a)anthracène	mg/kg MS		<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02
chrysène	mg/kg MS		<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02
benzo(b)fluoranthène	mg/kg MS		<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02
benzo(k)fluoranthène	mg/kg MS		<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02
benzo(a)pyrène	mg/kg MS		<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02
dibenzo(ah)anthracène	mg/kg MS		<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02
benzo(ghi)pérylène	mg/kg MS		<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02
indéno(1,2,3-cd)pyrène	mg/kg MS		<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02
Somme des HAP (10) VROM	mg/kg MS		<0.20	<0.20	<0.20	<0.20	<0.20
Somme des HAP (16) - EPA	mg/kg MS	50	<0.32	<0.32	<0.32	<0.32	<0.32
POLYCHLOROBIPHENYLS (PCB)							
PCB 28	µg/kg MS		<1	<1	<1	<1	<1
PCB 52	µg/kg MS		<1	<1	<1	<1	<1
PCB 101	µg/kg MS		<1	<1	<1	<1	<1
PCB 118	µg/kg MS		<1	<1	<1	<1	<1
PCB 138	µg/kg MS		<1	<1	<1	<1	<1
PCB 153	µg/kg MS		<1	<1	<1	<1	<1
PCB 180	µg/kg MS		<1	<1	<1	<1	<1
PCB totaux (7)	µg/kg MS	1000	<7.0	<7.0	<7.0	<7.0	<7.0
HYDROCARBURES TOTAUX							
fraction C5-C6	mg/kg MS		<10	<10	<10	<10	<10
fraction C6-C8	mg/kg MS		<10	<10	<10	<10	<10
fraction C8-C10	mg/kg MS		<10	<10	<10	<10	<10
fraction C10-C12	mg/kg MS		<5	<5	<5	5.1	<5
fraction C12-C16	mg/kg MS		<5	<5	<5	<5	<5
fraction C16-C21	mg/kg MS		<5	<5	<5	<5	<5
fraction C21-C40	mg/kg MS		<5	5.5	<5	11	<5
Hydrocarbures Volatils C5-C10	mg/kg MS		<30	<30	<30	<30	<30

**LOCALISATION DES LOTS DE TERRES VEGETALES PRELEVES
LE 26/09/2016 SUR LA129**

LA129



ANNEXE : bordereaux d'analyses laboratoire



Rapport d'analyse

Aquila Conseil (Retia)
Clément LOUSTAU
Zone La Piche - 11 Av. Pierre Semar
F-31600 SEYSSES

Page 1 sur 7

Votre nom de Projet : Caractérisation TV LA129
Votre référence de Projet : RETIA LACQ
Référence du rapport ALcontrol : 12385467, version: 1

Rotterdam, 07-10-2016

Cher(e) Madame/ Monsieur,

Veillez trouver ci-joint les résultats des analyses effectuées en laboratoire pour votre projet RETIA LACQ. Le rapport reprend les descriptions des échantillons, le nom de projet et les analyses que vous avez indiqués sur le bon de commande. Les résultats rapportés se réfèrent uniquement aux échantillons analysés.

Ce rapport est constitué de 7 pages dont chromatogrammes si prévus, références normatives, informations sur les échantillons. Dans le cas d'une version 2 ou plus élevée, toute version antérieure n'est pas valable. Toutes les pages font partie intégrante de ce rapport, et seule une reproduction de l'ensemble du rapport est autorisée.

En cas de questions et/ou remarques concernant ce rapport, nous vous prions de contacter notre Service Client.

Toutes les analyses, à l'exception des analyses sous-traitées, sont réalisées par ALcontrol B.V., Steenhouwerstraat 15, Rotterdam, Pays Bas et / ou 99-101 Avenue Louis Roche, Gennevilliers, France.

Veillez recevoir, Madame/ Monsieur, l'expression de nos cordiales salutations.

R. van Duin
Laboratory Manager



Projet Caractérisation TV LA129
Référence du projet RETIA LACQ
Réf. du rapport 12385467 - 1

Date de commande 28-09-2016
Date de début 28-09-2016
Rapport du 07-10-2016

Code	Matrice	Réf. échantillon					
001	Sol	LA129-TV-1					
002	Sol	LA129-TV-2					
003	Sol	LA129-TV-3					
004	Sol	LA129-TV-4					
005	Sol	LA129-TV-5					

Analyse	Unité	Q	001	002	003	004	005
matière sèche	% massique	Q	85.4	83.6	86.5	81.0	83.3
<i>METAUX</i>							
arsenic	mg/kg MS	Q	15	15	15	16	16
cadmium	mg/kg MS	Q	0.20	0.21	<0.2	<0.2	<0.2
chrome	mg/kg MS	Q	38	35	37	36	36
cuivre	mg/kg MS	Q	18	18	17	16	15
mercure	mg/kg MS	Q	<0.05	<0.05	<0.05	<0.05	<0.05
plomb	mg/kg MS	Q	31	31	31	38	26
nickel	mg/kg MS	Q	26	25	25	26	27
zinc	mg/kg MS	Q	88	89	83	90	84
<i>COMPOSES AROMATIQUES VOLATILS</i>							
benzène	mg/kg MS	Q	<0.05	<0.05	<0.05	<0.05	<0.05
toluène	mg/kg MS	Q	<0.05	<0.05	<0.05	<0.05	<0.05
éthylbenzène	mg/kg MS	Q	<0.05	<0.05	<0.05	<0.05	<0.05
orthoxyène	mg/kg MS	Q	<0.05	<0.05	<0.05	<0.05	<0.05
para- et métaoxyène	mg/kg MS	Q	<0.05	<0.05	<0.05	<0.05	<0.05
xyènes	mg/kg MS	Q	<0.10	<0.10	<0.10	<0.10	<0.10
BTEX total	mg/kg MS	Q	<0.25	<0.25	<0.25	<0.25	<0.25
<i>HYDROCARBURES AROMATIQUES POLYCYCLIQUES</i>							
naphtalène	mg/kg MS	Q	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02
acénaphtylène	mg/kg MS	Q	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02
acénaphtène	mg/kg MS	Q	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02
fluorène	mg/kg MS	Q	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02
phénanthrène	mg/kg MS	Q	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02
anthracène	mg/kg MS	Q	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02
fluoranthène	mg/kg MS	Q	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02
pyrène	mg/kg MS	Q	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02
benzo(a)anthracène	mg/kg MS	Q	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02
chrysène	mg/kg MS	Q	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02
benzo(b)fluoranthène	mg/kg MS	Q	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02
benzo(k)fluoranthène	mg/kg MS	Q	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02
benzo(a)pyrène	mg/kg MS	Q	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02
dibenzo(ah)anthracène	mg/kg MS	Q	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02
benzo(ghi)pérylène	mg/kg MS	Q	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02
indéno(1,2,3-cd)pyrène	mg/kg MS	Q	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02
Somme des HAP (10) VROM	mg/kg MS	Q	<0.20	<0.20	<0.20	<0.20	<0.20
Somme des HAP (16) - EPA	mg/kg MS	Q	<0.32	<0.32	<0.32	<0.32	<0.32

POLYCHLOROBIPHENYLS (PCB)

Les analyses notées Q sont accréditées par le RvA.

Paraphe :





Projet Caractérisation TV LA129
Référence du projet RETIA LACQ
Réf. du rapport 12385467 - 1

Date de commande 28-09-2016
Date de début 28-09-2016
Rapport du 07-10-2016

Code	Matrice	Réf. échantillon						
001	Sol	LA129-TV-1						
002	Sol	LA129-TV-2						
003	Sol	LA129-TV-3						
004	Sol	LA129-TV-4						
005	Sol	LA129-TV-5						

Analyse	Unité	Q	001	002	003	004	005
PCB 28	µg/kg MS	Q	<1	<1	<1	<1	<1
PCB 52	µg/kg MS	Q	<1	<1	<1	<1	<1
PCB 101	µg/kg MS	Q	<1	<1	<1	<1	<1
PCB 118	µg/kg MS	Q	<1	<1	<1	<1	<1
PCB 138	µg/kg MS	Q	<1	<1	<1	<1	<1
PCB 153	µg/kg MS	Q	<1	<1	<1	<1	<1
PCB 180	µg/kg MS	Q	<1	<1	<1	<1	<1
PCB totaux (7)	µg/kg MS	Q	<7.0	<7.0	<7.0	<7.0	<7.0
<i>HYDROCARBURES TOTAUX</i>							
fraction C5-C6	mg/kg MS		<10	<10	<10	<10	<10
fraction C6-C8	mg/kg MS		<10	<10	<10	<10	<10
fraction C8-C10	mg/kg MS		<10	<10	<10	<10	<10
fraction C10-C12	mg/kg MS		<5	<5	<5	5.1	<5
fraction C12-C16	mg/kg MS		<5	<5	<5	<5	<5
fraction C16-C21	mg/kg MS		<5	<5	<5	<5	<5
fraction C21-C40	mg/kg MS		<5	5.5	<5	11	<5
Hydrocarbures Volatils C5-C10	mg/kg MS	Q	<30	<30	<30	<30	<30
hydrocarbures totaux C10-C40	mg/kg MS	Q	<20	<20	<20	<20	<20

Les analyses notées Q sont accréditées par le RvA.

Paraphe :





Projet Caractérisation TV LA129
 Référence du projet RETIA LACQ
 Réf. du rapport 12385467 - 1

Date de commande 28-09-2016
 Date de début 28-09-2016
 Rapport du 07-10-2016

Analyse	Matrice	Référence normative
matière sèche	Sol	Sol: Equivalent à ISO 11465 et equivalent à NEN-EN 15934. Sol (AS3000): Conforme à AS3010-2 et équivalente à NEN-EN 15934
arsenic	Sol	Méthode interne (destruction conforme à NEN 6961, analyse conforme à NEN-EN-ISO 17294-2 et conforme à CEN/TS 16171)
cadmium	Sol	Idem
chrome	Sol	Idem
cuivre	Sol	Idem
mercure	Sol	Idem
plomb	Sol	Idem
nickel	Sol	Idem
zinc	Sol	Idem
benzène	Sol	Méthode interne, headspace GCMS
toluène	Sol	Idem
éthylbenzène	Sol	Idem
orthoxyène	Sol	Idem
para- et métaxyène	Sol	Idem
xyènes	Sol	Idem
BTEX total	Sol	Méthode interne, headspace GCMS
naphtalène	Sol	Méthode interne, extraction acétone-hexane, analyse par GC-MS
acénaphtylène	Sol	Idem
acénaphène	Sol	Idem
fluorène	Sol	Idem
phénanthrène	Sol	Idem
anthracène	Sol	Idem
fluoranthène	Sol	Idem
pyrène	Sol	Idem
benzo(a)anthracène	Sol	Idem
chrysène	Sol	Idem
benzo(b)fluoranthène	Sol	Idem
benzo(k)fluoranthène	Sol	Idem
benzo(a)pyrène	Sol	Idem
dibenzo(ah)anthracène	Sol	Idem
benzo(ghi)pérylène	Sol	Idem
indéno(1,2,3-cd)pyrène	Sol	Idem
Somme des HAP (10) VROM	Sol	Idem
PCB 28	Sol	Méthode interne, extraction acétone/hexane, analyse GCMS
PCB 52	Sol	Idem
PCB 101	Sol	Idem
PCB 118	Sol	Idem
PCB 138	Sol	Idem
PCB 153	Sol	Idem
PCB 180	Sol	Idem
PCB totaux (7)	Sol	Idem
fraction C5-C6	Sol	Méthode interne, extraction methanol, analyse par GC/MS
fraction C6-C8	Sol	Idem
fraction C8-C10	Sol	Idem
fraction C10-C12	Sol	Méthode interne (extraction acétone hexane, purification, analyse par GC-FID)
fraction C12-C16	Sol	Idem
fraction C16-C21	Sol	Idem
fraction C21-C40	Sol	Idem
Hydrocarbures Volatils C5-C10	Sol	Méthode interne, headspace GCMS
hydrocarbures totaux C10-C40	Sol	équivalent à NEN-EN-ISO 16703

Paraphe :



Projet Caractérisation TV LA129
Référence du projet RETIA LACQ
Réf. du rapport 12385467 - 1

Date de commande 28-09-2016
Date de début 28-09-2016
Rapport du 07-10-2016

Code	Code barres	Date de réception	Date prélèvement	Flaconnage
001	V7008108	28-09-2016	26-09-2016	ALC201
002	V7008110	28-09-2016	26-09-2016	ALC201
003	V7008111	28-09-2016	26-09-2016	ALC201
004	V7008098	28-09-2016	26-09-2016	ALC201
005	V7008102	28-09-2016	26-09-2016	ALC201

Paraphe :





Aquila Conseil (Retia)
Clément LOUSTAU

Rapport d'analyse

Page 6 sur 7

Projet Caractérisation TV LA129
Référence du projet RETIA LACQ
Réf. du rapport 12385467 - 1

Date de commande 28-09-2016
Date de début 28-09-2016
Rapport du 07-10-2016

Référence de l'échantillon: 002
Information relative aux échantillons LA129-TV-2

Détermination de la chaîne de carbone

essence	C9-C14
kérosène et pétrole	C10-C16
diesel et gazole	C10-C28
huile de moteur	C20-C36
mazout	C10-C36

Les pics C10 et C40 sont introduits par le laboratoire et sont utilisés comme étalons internes.

Paraphe :





Aquila Conseil (Retia)
Clément LOUSTAU

Rapport d'analyse

Page 7 sur 7

Projet Caractérisation TV LA129
Référence du projet RETIA LACQ
Réf. du rapport 12385467 - 1

Date de commande 28-09-2016
Date de début 28-09-2016
Rapport du 07-10-2016

Référence de l'échantillon: 004
Information relative aux échantillons LA129-TV-4

Détermination de la chaîne de carbone

essence	C9-C14
kérosène et pétrole	C10-C16
diesel et gazole	C10-C28
huile de moteur	C20-C36
mazout	C10-C36

Les pics C10 et C40 sont introduits par le laboratoire et sont utilisés comme étalons internes.

Paraphe :



Annexe M Tableau de suivi des BSD

Date Enlevement	NumBordereau ou bon de pesée	Code Nomenclature	Denomination du dechet	Transporteur	Centre de traitement	tonnage reel
17/10/2017	BSD-Champ-REHAB-Urt/SC/SMG-2017-0044	17 04 05	Ferraille	DECONS SAS	DECONS SAS	0,94
18/10/2017	BSD-Champ-REHAB-Urt/SC/SMG-2017-0047	17 01 01	Béton muret et fondation	STC DAX	GOYHETCHE SARL	14,95
18/10/2017	BSD-Champ-REHAB-Urt/SC/SMG-2017-0048	17 02 01	Souches et déchets verts	STC DAX	SITCOM	4,5
18/10/2017	BSD-Champ-REHAB-Urt/SC/SMG-2017-0049	17 01 01	Béton muret et fondation	STC DAX	GOYHETCHE SARL	13,3
18/10/2017	BSD-Champ-REHAB-Urt/SC/SMG-2017-0050	17 02 01	Souches et déchets verts	STC DAX	SITCOM	6,46
18/10/2017	BSD-Champ-REHAB-Urt/SC/SMG-2017-0051	17 01 01	Béton muret et fondation	STC DAX	GOYHETCHE SARL	13,3
18/10/2017	BSD-Champ-REHAB-Urt/SC/SMG-2017-0052	17 02 01	Souches et déchets verts	STC DAX	SARL LASCANO	3
24/10/2017	BSD-Champ-REHAB-Urt/SC/SMG-2017-0053	17 01 01	Béton muret et fondation	STC DAX	GOYHETCHE SARL	12,9
24/10/2017	BSD-Champ-REHAB-Urt/SC/SMG-2017-0054	17 01 01	Béton muret et fondation	STC DAX	GOYHETCHE SARL	14,85
24/10/2017	BSD-Champ-REHAB-Urt/SC/SMG-2017-0055	17 02 01	Souches et déchets verts	STC DAX	SARL LASCANO	3
24/10/2017	BSD-Champ-REHAB-Urt/SC/SMG-2017-0056	17 01 01	Béton muret et fondation	STC DAX	GOYHETCHE SARL	13,05
25/10/2017	BSD-Champ-REHAB-Urt/SC/SMG-2017-0022	17 05 04	Terres et cailloux de fouille polluée	STC DAX	TERRALIA	21,86
25/10/2017	BSD-Champ-REHAB-Urt/SC/SMG-2017-0023	17 05 04	Terres et cailloux de fouille polluée	STC DAX	TERRALIA	22,26
25/10/2017	BSD-Champ-REHAB-Urt/SC/SMG-2017-0024	17 05 04	Terres et cailloux de fouille polluée	STC DAX	TERRALIA	25,82
25/10/2017	BSD-Champ-REHAB-Urt/SC/SMG-2017-0025	17 05 04	Terres et cailloux de fouille polluée	STC DAX	TERRALIA	27,62
25/10/2017	BSD-Champ-REHAB-Urt/SC/SMG-2017-0026	17 05 04	Terres et cailloux de fouille polluée	STC DAX	TERRALIA	29,26
25/10/2017	BSD-Champ-REHAB-Urt/SC/SMG-2017-0027	17 05 04	Terres et cailloux de fouille polluée	STC DAX	TERRALIA	32,2
25/10/2017	BSD-Champ-REHAB-Urt/SC/SMG-2017-0057	17 04 05	Ferraille	DECONS SAS	DECONS SAS	0,78
26/10/2017	BSD-Champ-REHAB-Urt/SC/SMG-2017-0028	17 05 04	Terres et cailloux de fouille polluée	STC DAX	TERRALIA	36,18
26/10/2017	BSD-Champ-REHAB-Urt/SC/SMG-2017-0029	17 05 04	Terres et cailloux de fouille polluée	STC DAX	TERRALIA	29,72
26/10/2017	BSD-Champ-REHAB-Urt/SC/SMG-2017-0030	17 05 04	Terres et cailloux de fouille polluée	STC DAX	TERRALIA	30,28
26/10/2017	BSD-Champ-REHAB-Urt/SC/SMG-2017-0031	17 05 04	Terres et cailloux de fouille polluée	STC DAX	TERRALIA	29,72
26/10/2017	BSD-Champ-REHAB-Urt/SC/SMG-2017-0032	17 05 04	Terres et cailloux de fouille polluée	STC DAX	TERRALIA	29,1
26/10/2017	BSD-Champ-REHAB-Urt/SC/SMG-2017-0033	17 05 04	Terres et cailloux de fouille polluée	STC DAX	TERRALIA	27,88
30/10/2017	BSD-Champ-REHAB-Urt/SC/SMG-2017-0034	17 05 04	Terres et cailloux de fouille polluée	STC DAX	TERRALIA	30,42
30/10/2017	BSD-Champ-REHAB-Urt/SC/SMG-2017-0035	17 05 04	Terres et cailloux de fouille polluée	STC DAX	TERRALIA	27,16
30/10/2017	BSD-Champ-REHAB-Urt/SC/SMG-2017-0036	17 05 04	Terres et cailloux de fouille polluée	STC DAX	TERRALIA	28,74
30/10/2017	BSD-Champ-REHAB-Urt/SC/SMG-2017-0037	17 05 04	Terres et cailloux de fouille polluée	STC DAX	TERRALIA	26,76
03/11/2017	BSD-Champ-REHAB-Urt/SC/SMG-2017-0014	17 01 01	Béton muret et fondation	STC DAX	SITA SUD-OUEST	8,72
03/11/2017	BSD-Champ-REHAB-Urt/SC/SMG-2017-0015	17 01 01	Béton muret et fondation	STC DAX	SITA SUD-OUEST	13,22
03/11/2017	BSD-Champ-REHAB-Urt/SC/SMG-2017-0016	17 01 01	Béton muret et fondation	STC DAX	SITA SUD-OUEST	13,7
03/11/2017	BSD-Champ-REHAB-Urt/SC/SMG-2017-0017	17 01 01	Béton muret et fondation	STC DAX	SITA SUD-OUEST	9,78
03/11/2017	BSD-Champ-REHAB-Urt/SC/SMG-2017-0018	17 01 01	Béton muret et fondation	STC DAX	SITA SUD-OUEST	11,06
03/11/2017	BSD-Champ-REHAB-Urt/SC/SMG-2017-0019	17 01 01	Béton muret et fondation	STC DAX	SITA SUD-OUEST	15,74
03/11/2017	BSD-Champ-REHAB-Urt/SC/SMG-2017-0020	17 01 01	Béton muret et fondation	STC DAX	SITA SUD-OUEST	13,38
03/11/2017	BSD-Champ-REHAB-Urt/SC/SMG-2017-0021	17 01 01	Béton muret et fondation	STC DAX	SITA SUD-OUEST	16,44
24/11/2017	BSD-Champ-REHAB-Urt/SC/SMG-2017-0040	17 01 01	Béton muret et fondation	STC DAX	SITA SUD-OUEST	3,42
13/12/2017	BSD-Champ-REHAB-Urt/SC/SMG-2017-0062	15 02 02*	Absorbants	Suez RV Sud-Ouest	SIAP Bassens	0,127
13/12/2017	BSD-Champ-REHAB-Urt/SC/SMG-2017-0063	17 04 09*	Déchets métalliques contaminés	Suez RV Sud-Ouest	SEDA - CHAMPTEUSSE K1	2,78
25/01/2018	BSD-Champ-REHAB-Urt/SC/SMG-2017-0064	17 05 03	Terres et cailloux de fouille polluée	Suez RV Sud-Ouest	SECHE ECO Service	2,26

Annexe N Tableau des teneurs résiduelles

Site de l'ancienne station de pompage d'Urt (Pipe Lacq-Tarnos) - Teneurs résiduelles après réhabilitation

Prof. (m)	URT 01	URT 01	URT 02	URT 02	URT 03	URT 03	URT 04	URT 04	U01-1	U01-2	U02-1	U02-2	U03-1	U03-2	U03bis-1	U03bis-2	U04-1	U04-2	U04-3	U04bis-1	U05-1	U05-2	U05bis-1	U06-1	U06-2	U06bis-1	U06bis-2	U07-1	U07-2	U07-3	U08-1	U08-2	U09-1	U09-2	U09bis-1	U09bis-2	U10-1	U10-2	U11-1	U11-2	U12-1	U12-2
	(0-0,5)	(0,5-2,2)	(0,5-2,2)	(0,5-2,2)	(0-0,8)	(0,8-2,2)	(0-0,5)	(0,5-2,2)	(0,5-2,2)	0,5-1,2	1,5-2,5	0,8-1,3	1,5-2,5	0-1,2	2,3-3	0-1,2	1,2-2,3	0,5-1,2	1,2-2,5	2,7-3,2	0,5-1,1	0,7-1,1	1,1-1,5	0,5-1,2	1,5-2,5	2,7-3	0,5-1,2	1,2-2	1-1,9	2-2,7	2,7-3	0-0,5	0,5-1,4	1-1,5	1,7-2,7	0,8-1,5	2-2,9	0-0,5	1,5-2,5	0,5-1,3	2-3	2,3
METEAUX																																										
arsenic	mg/kg MS	<4	19	<4	24	<4	-	4,7	15	<4	12	-	<4	9,3	4,2	20	<4	-	5,9	4	-	18	-	23	7	-	19	-	-	4,4	<4	-	-	-	-	8,8	12	<4	13	11	15	<4
cadmium	mg/kg MS	<0,4	<0,4	<0,4	<0,4	<0,4	-	<0,4	<0,4	<0,4	<0,4	-	<0,4	<0,4	<0,4	<0,4	<0,4	-	<0,4	<0,4	-	<0,4	-	<0,4	<0,4	-	<0,4	-	-	<0,4	<0,4	-	-	-	<0,4	<0,4	<0,4	<0,4	<0,4	<0,4	<0,4	<0,4
chrome	mg/kg MS	61	38	56	36	43	-	61	39	46	32	-	38	24	56	38	50	-	22	39	-	38	-	37	26	-	39	-	-	22	45	-	-	-	30	35	56	28	44	43	44	
cuivre	mg/kg MS	56	28	75	30	35	-	43	30	36	24	-	53	13	40	28	43	-	11	33	-	27	-	27	16	-	30	-	-	8,9	41	-	-	-	23	30	39	20	32	32	78	
mercure	mg/kg MS	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	-	<0,05	0,1	<0,05	<0,05	-	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	-	<0,05	<0,05	-	<0,05	-	0,05	<0,05	-	0,05	-	-	<0,05	<0,05	-	-	-	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05
plomb	mg/kg MS	<13	29	<13	29	<13	-	16	23	<13	26	-	<13	15	36	29	19	-	31	<13	-	29	-	29	19	-	33	-	-	<13	64	-	-	-	25	25	<13	20	19	23	49	
nickel	mg/kg MS	47	44	60	42	38	-	55	41	47	35	-	41	27	44	43	43	-	24	33	-	40	-	43	29	-	42	-	-	33	34	-	-	33	40	47	34	40	47	47		
zinc	mg/kg MS	76	110	230	110	55	-	83	100	72	94	-	65	72	70	120	67	-	68	60	-	110	-	110	82	-	110	-	-	66	88	-	-	-	89	110	130	90	84	100	79	
COMPOSES AROMATIQUES VOLATILS																																										
benzène	mg/kg MS	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	-	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	-	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	-	<0,05	<0,05	-	<0,05	-	<0,05	<0,05	-	<0,05	<0,05	-	-	-	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05
toluène	mg/kg MS	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	-	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	-	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	-	<0,05	<0,05	-	<0,05	-	<0,05	<0,05	-	<0,05	<0,05	-	-	-	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05
éthylbenzène	mg/kg MS	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	-	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	-	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	-	<0,05	<0,05	-	<0,05	-	<0,05	<0,05	-	<0,05	<0,05	-	-	-	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05
orthoxytoluène	mg/kg MS	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	-	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	-	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	-	<0,05	<0,05	-	<0,05	-	<0,05	<0,05	-	<0,05	<0,05	-	-	-	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05
para- et métaoxytoluène	mg/kg MS	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	-	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	-	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	-	<0,05	<0,05	-	<0,05	-	<0,05	<0,05	-	<0,05	<0,05	-	-	-	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	
xylènes	mg/kg MS	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	<0,05	-	<0,05	<0,05	<0,05	<0,06	-	<0,05	<0,05	<0,05	<0,06	<0,05	-	<0,06	<0,05	-	<0,05	-	<0,06	<0,07	-	<0,06	-	-	<0,06	<0,05	-	-	-	<0,05	<0,05	<0,05	<0,06	<0,05	<0,06	<0,05	
BTEX total	mg/kg MS	<0,2	<0,2	<0,2	<0,2	<0,2	-	<0,2	<0,2	<0,2	<0,2	-	<0,2	<0,2	<0,2	<0,2	<0,2	-	<0,2	<0,2	-	<0,2	-	<0,2	<0,2	-	<0,2	-	-	<0,2	<0,2	-	-	-	<0,2	<0,2	<0,2	<0,2	<0,2	<0,2	<0,2	
HYDROCARBURES AROMATIQUES POLYCYCLOUES																																										
naphthalène	mg/kg MS	<0,02	<0,02	<0,02	<0,02	<0,02	-	<0,02	<0,02	<0,02	<0,02	-	<0,02	<0,02	<0,02	<0,02	<0,02	-	<0,02	<0,02	-	<0,02	-	<0,02	<0,02	-	<0,02	<0,02	-	-	-	<0,02	<0,02	<0,02	<0,02	<0,02	<0,02	<0,02	<0,02	<0,02	<0,02	
acénaphthylène	mg/kg MS	<0,02	<0,02	<0,02	<0,02	<0,02	-	<0,02	<0,02	<0,02	<0,02	-	<0,02	<0,02	<0,02	<0,02	<0,02	-	<0,02	<0,02	-	<0,02	-	<0,02	<0,02	-	<0,02	<0,02	-	-	-	<0,02	<0,02	<0,02	<0,02	<0,02	<0,02	<0,02	<0,02	<0,02	<0,02	
acénaphthène	mg/kg MS	<0,02	<0,02	<0,02	<0,02	<0,02	-	<0,02	<0,02	<0,02	<0,02	-	<0,02	<0,02	<0,02	<0,02	<0,02	-	<0,02	<0,02	-	<0,02	-	<0,02	<0,02	-	<0,02	<0,02	-	-	-	<0,02	<0,02	<0,02	<0,02	<0,02	<0,02	<0,02	<0,02	<0,02	<0,02	
fluorène	mg/kg MS	<0,02	<0,02	<0,02	<0,02	<0,02	-	<0,02	<0,02	<0,02	<0,02	-	<0,02	<0,02	<0,02	<0,02	<0,02	-	<0,02	<0,02	-	<0,02	-	<0,02	<0,02	-	<0,02	<0,02	-	-	-	<0,02	<0,02	<0,02	<0,02	<0,02	<0,02	<0,02	<0,02	<0,02	<0,02	
phénanthrène	mg/kg MS	0,02	<0,02	<0,02	<0,02	<0,02	-	<0,02	<0,02	<0,02	<0,02	-	<0,02	<0,02	<0,02	<0,02	<0,02	-	<0,02	<0,02	-	<0,02	-	<0,02	<0,02	-	<0,02	<0,02	-	-	-	<0,02	<0,02	<0,02	<0,02	<0,02	<0,02	<0,02	<0,02	<0,02	<0,02	
anthracène	mg/kg MS	<0,02	<0,02	<0,02	<0,02	<0,02	-	<0,02	<0,02	<0,02	<0,02	-	<0,02	<0,02	<0,02	<0,02	<0,02	-	<0,02	<0,02	-	<0,02	-	<0,02	<0,02	-	<0,02	<0,02	-	-	-	<0,02	<0,02	<0,02	<0,02	<0,02	<0,02	<0,02	<0,02	<0,02		
fluoranthène	mg/kg MS	<0,02	<0,02	<0,02	<0,02	<0,02	-	<0,02	<0,02	<0,02	<0,02	-	<0,02	<0,02	<0,02	<0,02	<0,02	-	<0,02	<0,02	-	<0,02	-	<0,02	<0,02	-	<0,02	<0,02	-	-	-	<0,02	<0,02	<0,02	<0,02	<0,02	<0,02	<0,02	<0,02	<0,02		
pyrène	mg/kg MS	<0,02	<0,02	<0,02	<0,02	<0,02	-	<0,02	<0,02	<0,02	<0,02	-	<0,02	<0,02	<0,02	<0,02	<0,02	-	<0,02	<0,02	-	<0,02	-	<0,02	<0,02	-	<0,02	<0,02	-	-	-	<0,02	<0,02	<0,02	<0,02	<0,02	<0,02	<0,02	<0,02	<0,02		
benzo[a]anthracène	mg/kg MS	<0,02	<0,02	<0,02	<0,02	<0,02	-	<0,02	<0,02	<0,02	<0,02	-	<0,02	<0,02	<0,02	<0,02	<0,02	-	<0,02	<0,02	-	<0,02	-	<0,02	<0,02	-	<0,02	<0,02	-	-	-	<0,02	<0,02	<0,02	<0,02	<0,02	<0,02	<0,02	<0,02	<0,02		
chrysène	mg/kg MS	<0,02	<0,02	<0,02	<0,02	<0,02	-	<0,02	<0,02	<0,02	<0,02	-	<0,02	<0,02	<0,02	<0,02	<0,02	-	<0,02	<0,02	-	<0,02	-	<0,02	<0,02	-	<0,02	<0,02	-	-	-	<0,02	<0,02	<0,02	<0,02	<0,02	<0,02	<0,02	<0,02			
benzo[b]fluoranthène	mg/kg MS	<0,02	<0,02	<0,02	<0,02	<0,02	-	<0,02	<0,02	<0,02	<0,02	-	<0,02	<0,02	<0,02	<0,02	<0,02	-	<0,02	<0,02	-	<0,02	-	<0,02	<0,02	-	<0,02	<0,02	-	-	-	<0,02	<0,02	<0,02	<0,02	<0,02	<0,02	<0,02	<0,02			
benzo[k]fluoranthène	mg/kg MS	<0,02	<0,02	<0,02	<0,02	<0,02	-	<0,02	<0,02	<0,02	<0,02	-	<0,02	<0,02	<0,02	<0,02	<0,02	-	<0,02	<0,02	-	<0,02	-	<0,02	<0,02	-	<															

Annexe O Etat résiduel du site

	U01-1	U01-2	U03-1	U03-2	U03bis-1	U03bis-2	U04-1	U04-3	U04bis-1	U05-2	U06-1	U06-2	U06bis-2	U07-3
	0.5-1.2m	1.5-2.6m	0-1.2m	2.3-3m	0-1.2m	1.2-2.3m	0.5-1.2m	2.7-3.2m	0.5-1.1m	1.1-1.5m	1.5-2.5m	2.7-3m	1.2-2m	2.7-3.3m
Cu	36	24	53	13	40	28	43	11	33	27	27	16	30	8.9
HCT	25	<20	20	<20	35	<20	190	<20	85	20	140	<20	<20	<20

	U08-1	U09bis-1	U09bis-2	U10-1	U10-2	U11-1	U11-2	U12-1	U12-2	U13-1	U13-2	U14-1	U15-1	U15-2
	0-0.5m	0.8-1.5m	2-2.9m	0-0.5m	1.5-2.2m	0.5-1.3m	2-3m	0-1.1m	1.1-2.3m	0.5-1.3m	1.3-2.3m	0.5-1.5m	0.5-1.4m	1.4-2m
Cu	41	23	30	39	20	32	32	78	26	45	28	27	26	17
HCT	670	<20	<20	40	<20	30	<20	55	<20	65	<20	<20	<20	<20

	U16-1	U16-2	U17-1	U17-2
	0-1.2m	1.2-2.5m	0-1.2m	1.2-2m
Cu	38	27	56	27
HCT	<20	<20	20	<20

	T1-T3-T4	T5	T2	Raclage	TV*
	0-0.6m	0-0.6m	0-0.6m	0.-0.1m	0-0.2m
Cu	32	42	56	43	16
HCT	20	320	<20	65	20



LEGENDE

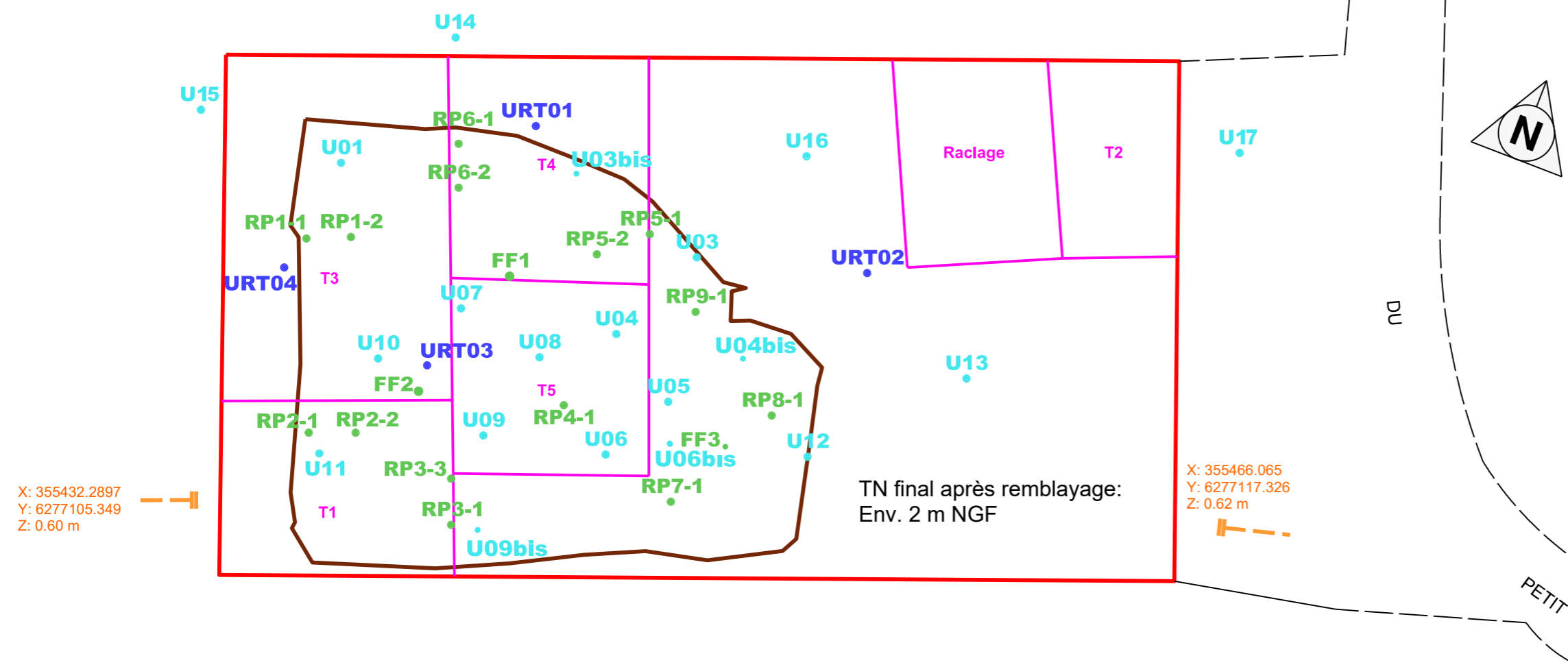
Teneurs en mg/kg MS

HCT	Hydrocarbures totaux C _n -C _n
Cu	Cuivre
na	Non analysé

* valeurs maximales entre les deux échantillons de caractérisation des remblais

- Contour final de fouille
- Anciennes clôtures du site (démantelées)
- URT01 Sondage de sol (2010)
- U01 Sondage de sol (2012)
- RP1 Echantillon de bord de fouille (2017)
- FF1 Echantillon de fond de fouille (2017)
- T1 - Raclage Point de contrôle de surface préalable aux travaux (2017)
- Pipe Lacq-Tarnos obturé (localisation approximative)

0 1 2 3 4 5m



	RP1-1	RP1-2	RP2-1	RP2-2	RP3-1	RP3-2	RP4-1	RP5-1	RP5-2	RP6-1	RP6-2	RP7-1	RP8-1	RP9-1
	0-1m	1-2.5m	0-1m	1-1.8m	0-1m	1-2.5m	1.5-2.5m	0-1m	1-2.5m	0-1m	1-2.5m	0-1.5m	0-1.5m	0-1.5m
Cu	na	23	na	28	na	29	23	36	30	na	25	44	48	45
HCT	<20	60	<20	<20	20	<20	290	<20	<20	20	<20	400	25	35

	FF1	FF2	FF3
	2.7m	2.7m	1.3m
Cu	26	18	39
HCT	<20	<25	140

	URT 01		URT 02		URT 03		URT 04	
	0-0.5m	0.5-2.2m	0-0.5m	0.5-2.2m	0-0.8m	0-0.5m	0.5-2.2m	
Cu	56	28	75	30	35	43	30	
HCT	50	<20	25	<20	120	25	<20	

0	07/09/2020	Emission originale	SEPAC	MODIS	RETIA
Ind.	Date	Description	Dessiné	Véifié	Approuvé

PROJET RETIA Lacq

RETIA

DE DOCUMENT EST LA PROPRIETE DE TOTAL ET NE DOIT PAS ETRE DIVULGUE SANS L'AUTORISATION DU PROPRIETAIRE

Dossier de récolement de la station de pompage de Urt (64)

Principales teneurs résiduelles

Fichier : R0580 - Urt - Etat résiduel du site.dgn U. : Ech. : 1/150 Format : A3 Folio : 1

N° Plan R0579

Annexe P Analyse des risques résiduels post-travaux
(fichier PDF séparé)

Annexe Q Plans topographiques du site

Commune d'URT

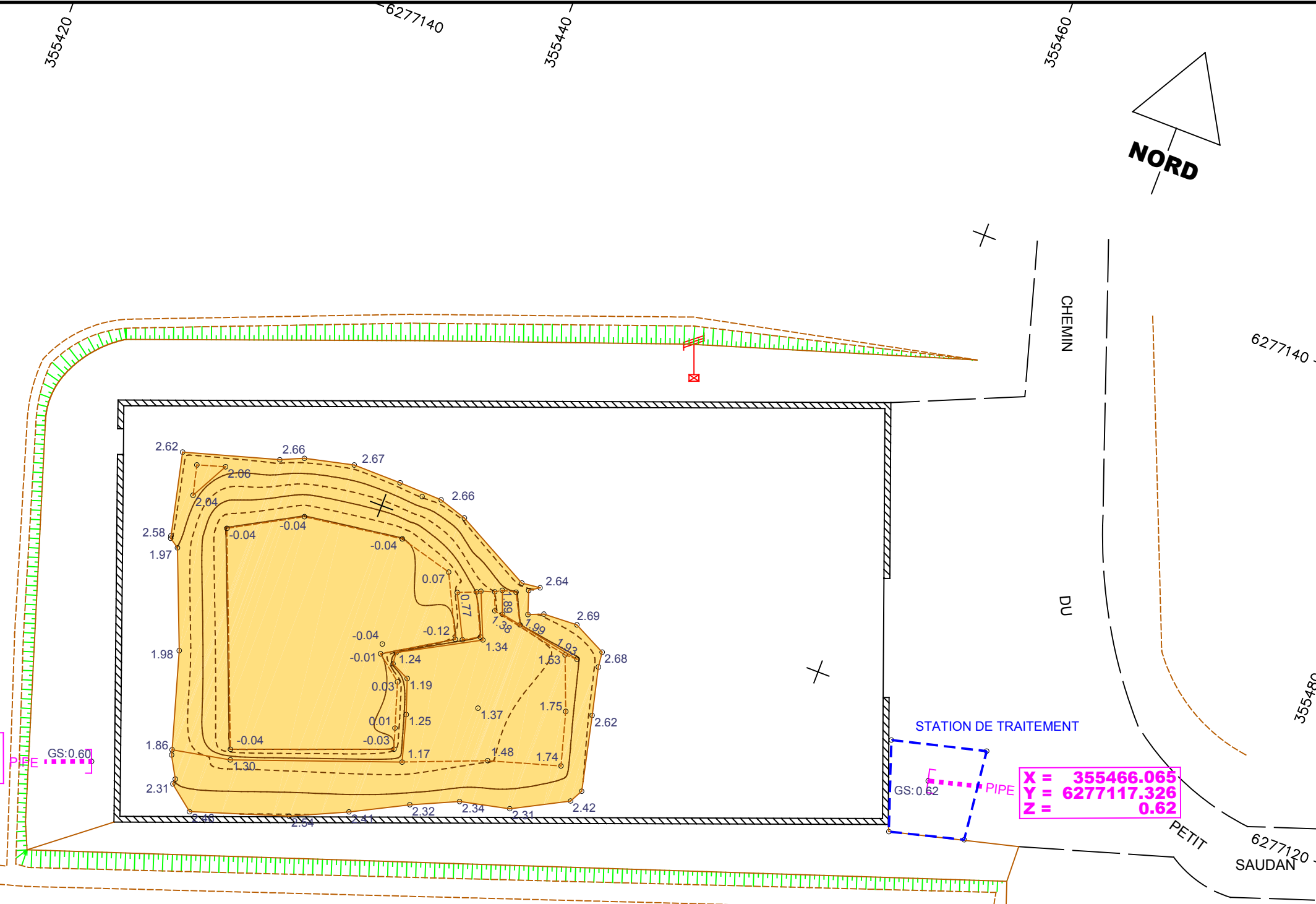
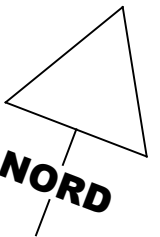
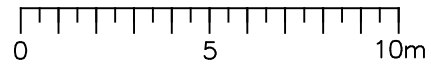


REHABILITATION STATION DE POMPAGE PIPE LACQ-TARNOS

PLAN ETAT DES LIEUX AU 31.10.2017

GRS VALTECH

ECHELLE : 1/200



X = 355432.2897
Y = 6277105.349
Z = 0.60

X = 355466.065
Y = 6277117.326
Z = 0.62

LEGENDE

==== FOSSE

EXCAVATION	
VOLUME TOTAL	371 m3

Plan dessiné en couleur
Ne pas reproduire en noir et blanc

CLAUDE VIGNASSE
GEOMETRE EXPERT INGENIEUR ESGT

50 Rue SAINT GILLES
B.P20221 64302 ORTHEZ Cedex
TEL:0559690056
Email:claud.vignasse.ge@orange.fr

31.10.2017	LEVE EXCAVATION	SB
16.10.2017	LEVE SITE + IMPLANT SONDAGES	SB
10.07.2012	IMPLANTATION SONDAGE AQUILA	SB
DATE	OBJET	
REF : TEPFIDEPOL.1546006 URT..1546004 EXCA..		

Plan rattaché au système LAMBERT 93 en planimétrie
et au NGF en altimétrie

Commune d'URT



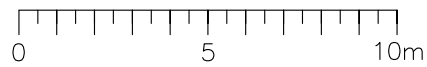
TOTAL

REHABILITATION STATION DE POMPAGE PIPE LACQ-TARNOS

PLAN ETAT DES LIEUX AU 01.12.2017

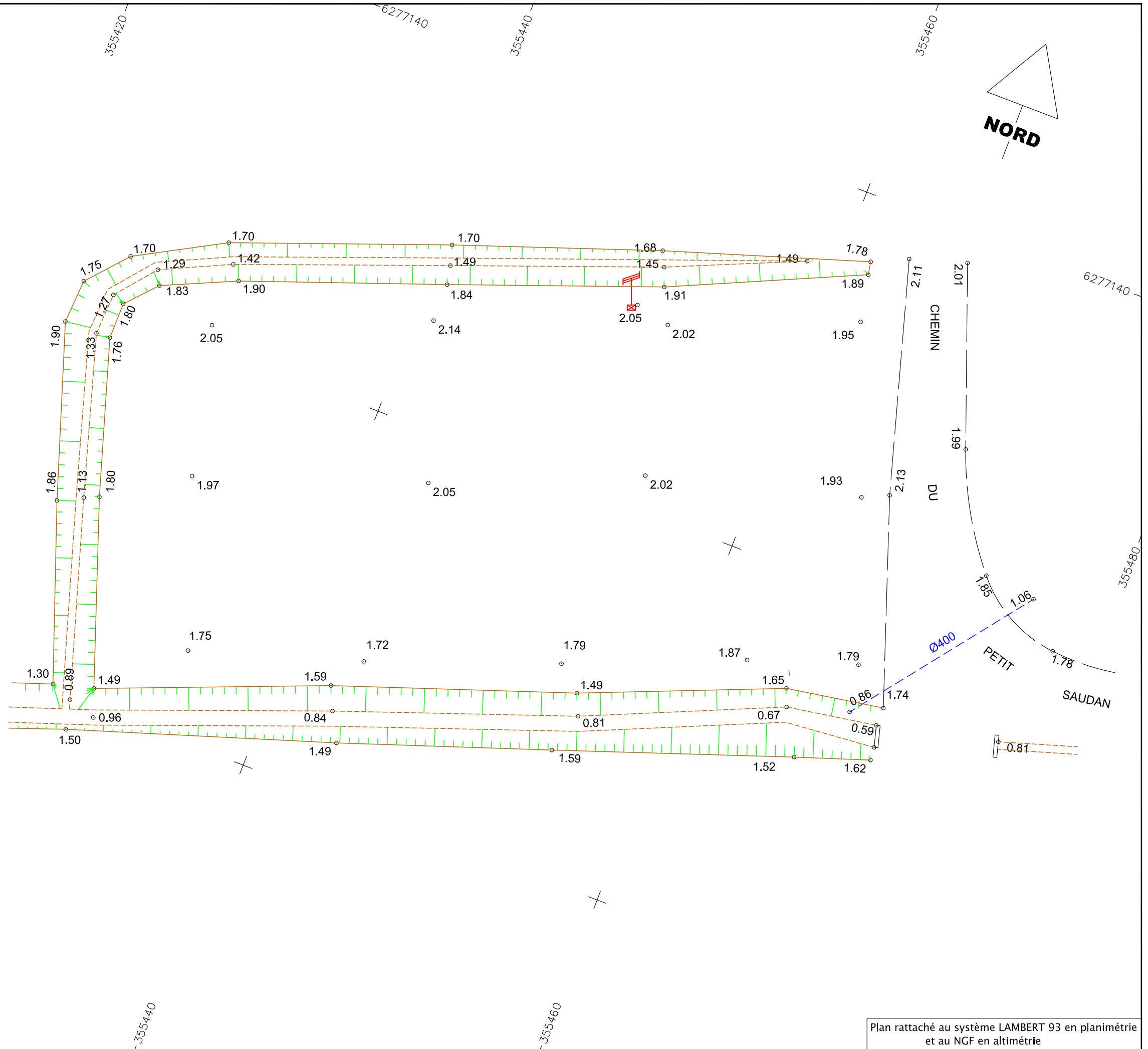
GRS VALTECH

ECHELLE : 1/200



LEGENDE

== FOSSE



Plan dessiné en couleur
Ne pas reproduire en noir et blanc



CLAUDE VIGNASSE
GEOMETRE EXPERT INGENIEUR ESGT

50 Rue SAINT GILLES
B.P.20221 64302 ORTHEZ Cedex
TEL:0559690056
Email:claud.vignasse.ge@orange.fr

01.12.2017	RELEVÉ TOPO	CM
31.10.2017	LEVÉ EXCAVATION	SB
16.10.2017	LEVÉ SITE + IMPLANT SONDAGES	SB
10.07.2012	IMPLANTATION SONDAGE AQUILA	SB
DATE	OBJET	
REF : TEPF\DEPOL.\546006 URT.\546004 EXCA..		

Plan rattaché au système LAMBERT 93 en planimétrie
et au NGF en altimétrie